TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 723 — 20 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 22 - LUNDI 23 JUILLET 1979



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La nouvelle «équipe» Carter est mal accueillie à Washington

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

Développement et bons sentiments

A l'usage des gouvernements, la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural qui vient de s'achever à Rome n'aura servi à rien. Son caractère intergouvernemental et le faible apport des mouvements internationaux, eux-mêmes divisés (la représentativité des populations rurales y est parfois contestable), n'ont pas permis de donner à cette réunion les moyens de dépasser les oppositions traditionnelles. Les délégations ont feint de croire que les solutions au sous-développement rural sont seulement techniques, sans même confronter leurs expériences de réforme agraire, sous peine de provoquer des polémiques. La seule réaffirmation de principes généreux prend la dimension d'un cri pour les pays les plus pauvres et les plus faibles. Elle n'est qu'un aveu de puissance pour les autres...

En voulant faire de cette conférence une nouvelle tribune pour obtenir des concessions tarifaires et accroître leurs exportations, les dirigeants des pays en voie de développement sont tombés dans le piège du système économique dont ils dénoncent l'oppression. L'enjeu, comme le rappelait M. Cepede, ancien président de la F.A.O., est-il d'équilibrer la balance des paiements des pays en développement ou de nourrir la masse des paysans sans terre et des petits paysans en leur donnant un revenu ? Le plus grand échec de cette rencontre sera de n'avoir pas dit que la priorité des priorités demeurait le développement de l'agriculture de subsistance et des cultures vivrières.

Reste une série d'évidences, d'affirmations, de résolutions en vue d'intensifier les actions entreprises. Le programme qui pourrait être confié à la F.A.O., après son adoption par la prochaine conférence plénière en novembre, est bien abstrait. Combien de crédits seront-ils nécessaires pour financer de nouvelles études, évaluer les résultats des réformes agraires, publier des séries de statistiques ?

Les critiques, les encouragements adressés à la F.A.O. sont ambigus. La coordination de l'action des agences spécialisées souhaitée par les Nations unies ne risque-t-elle pas de déboucher sur la création d'une superstructure internationale consommatrice de crédits qui seraient plus utiles sur le terrain ? Le souci d'efficacité cache mal la concurrence sévère que se livrent les organisations mondiales sur le thème « A chacun ses pauvres ».

L'attitude de certains pays riches est elle aussi ambiguë. La dépendance politique et économique dans laquelle ils entretiennent, par les aides bilatérales, les Etats du tiers-monde reste leur préoccupation majeure, que contrecarre la volonté de la F.A.O. de canaliser les aides collectives.

Le soutien qu'apportent les pays en voie de développement, et notamment le groupe des « 77 », à la politique de M. Saouma, le directeur général de la F.A.O., et sans doute aussi à la prolongation de son mandat, n'est pas exempt non plus d'arrière-pensées. Il permet aux gouvernements du tiers-monde d'infléchir les actions de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture dans le sens qui leur convient le mieux : celui de la confortation du pouvoir dans les mains des élites en place. La répression exercée dans certains pays d'Amérique du Sud ou en Inde contre des mouvements paysans en est une preuve.

Ces jeux sur le front de la famine et de la mort sont désolants. Que faire ? Simplement mieux écouter la voix des humbles, par exemple celle de M. Tomme Monthé, représentant le conseil des Nations unies pour la Namibie : « Il ne s'agit pas, disait-il à Rome, de redistribuer les terres ; ce n'est pas non plus une simple question de technologie et de ressources. C'est d'une nouvelle pédagogie de l'homme et de la terre qu'il s'agit ; une libération et une restructuration agraires en même temps qu'une réforme profonde de nos schémas mentaux et de nos catégories intellectuelles. »

Qui l'entendra ?

(Lire nos informations page 17.)

L'ONU et l'Indochine

• M. Waldheim fera le bilan des propositions d'aide aux réfugiés présentées à Genève
• Washington voudrait faire condamner le Vietnam au Conseil de sécurité

Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, dressera le bilan des différentes propositions d'aide aux réfugiés indochinois présentées à la conférence de Genève. Dans leurs interventions, les principaux participants se sont surtout attachés à dégager des solutions concrètes. Le Japon a ainsi confirmé qu'il prendrait à lui seul en charge la moitié du financement du programme d'assistance des Nations unies pour les réfugiés indochinois. La Chine a indiqué qu'elle accueillerait dix mille personnes se trouvant dans les camps du Sud-Est asiatique « à condition qu'elles désirent réellement faire une nouvelle vie en Chine ».

Cependant, le vice-président des Etats-Unis, M. Mondale, a, samedi 21 juillet, accusé le Vietnam d'être responsable d'une tragédie comparable à celle du peuple juif dans l'Allemagne nazie. La première mesure à prendre pour y mettre fin, a-t-il déclaré, est d'appliquer un « moratoire immédiat » interdisant de nouvelles « expulsions » du Vietnam.

Pour dénoncer la politique du Vietnam en Indochine, les Etats-Unis envisageraient, écrit notre correspondant à Bangkok, de demander la réunion prochaine du Conseil de sécurité de l'ONU. La radio des Khmers rouges a d'autre part lancé, samedi 21 juillet, un appel à l'insurrection générale contre le gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh.

De notre envoyé spécial

Genève. — « *Je ne pense pas que quelqu'un veuille tirer le premier coup de fusil, mais si cela arrivait il y aurait certainement une riposte* », nous disait un diplomate avant l'ouverture de la conférence de Genève. Quelqu'un, M. Zhang Wenjin, vice-ministre chinois des affaires étrangères, a bien « *tiré* », vendredi après-midi, mais sans provoquer de bataille. Tout au plus a-t-il réveillé une assistance qui commençait à s'assoupir après des heures de discours.

« *Il faut éliminer ce désastre provoqué par l'homme. La Chine condamne solennellement le responsable numéro un de cette situation et proteste contre le génocide* », a dit à la tribune M. Zhang Wenjin, évoquant le drame des réfugiés. C'est alors que M. Waldheim l'a interrompu pour lui signaler que le représentant du Vietnam demandait la parole.

« *Plus vous accueillez de réfugiés, plus nous aurez à en accueillir*, a poursuivi imperturbablement M. Zhang Wenjin. *Le Vietnam crée des réfugiés, et il les exporte.* » Dans la tribune, des journalistes essayaient, en se penchant vers la salle, de voir quelle était l'attitude des Vietnamiens. Partiront ? Partiront pas ? Ils ne sont pas partis.

« *Etant donné le caractère spécial de notre réunion, il n'y a pas de droit de réponse. Toutefois, chacun peut répliquer par écrit s'il s'estime mis en cause et le secrétariat fera circuler ce texte* » a déclaré M. Waldheim, quand le représentant chinois eut terminé son allocution. L'affaire n'est pas allée plus loin.

Le délégué chinois avait simplement dit, sous une forme moins virulente que ce qu'on attendait, ce qu'avaient déclaré les représentants du Canada et de Grande-Bretagne. S'exprimant tour à tour en anglais et en français, Mme Mac Donald, ministre canadien des relations extérieures, s'était exclamée : « *En abaissant la température, on ne traite pas la cause de l'infection. Il faut tenir compte des causes politiques du problème des réfugiés : des violations odieuses et scandaleuses des droits de l'homme.* » Pour sa part, lord Carrington, faisant allusion au « *boat people* », avait tenu à souligner : *Bien que les ministres britanniques n'aient pas l'habitude de faire des commentaires sur les affaires des autres pays* », que « *l'équivalent de la population de Genève était morte dans la mer de Chine* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 4.)

Massacre en Rhodésie

L'armée tue cent quatre-vingt-trois de ses « auxiliaires » africains au cours de deux affrontements

Les forces de sécurité de Salisbury ont tué cent quatre-vingt-trois de leurs propres auxiliaires africains au cours de deux affrontements qui se sont produits pendant des transferts de garnisons, a annoncé vendredi 20 juillet le commandement militaire de Zimbabwe-Rhodésie. Le communiqué précise que les troupes avaient pour mission de « regrouper dans huit régions des auxiliaires pour les entraîner et les réorienter », à la suite de plaintes contre les « intimidations » de ces milices qui « opéraient comme une mafia » et auraient commis de « graves crimes ». Les affrontements se seraient produits parce que deux unités d' « auxiliaires », l'une favorable à l'évêque Muzorewa et l'autre au pasteur Sithole, s'opposaient à ces transferts.

Le régime de Salisbury a, d'autre part, annoncé vendredi l'arrestation d'une centaine de partisans du révérend Sithole, dont plusieurs membres de son entourage. Enfin, Salisbury a signalé qu'une attaque combinée contre une base-arrière de la guérilla a eu lieu en Zambie. Le commandement rhodésien s'est contenté de déclarer qu'il ne comptait aucune perte au cours de cette opération héliportée montée vendredi. La reine Elizabeth, qui séjourne en Tanzanie, est attendue fin juillet à Lusaka.

Pour s'opposer à la guérilla du Front patriotique, les autorités de Salisbury avaient, en 1978, encouragé le recrutement, par les dirigeants noirs de l'intérieur, d' « *auxiliaires* » sommairement entraînés et armés par le commandement rhodésien. Ces « *auxiliaires* » sont environ dix mille aujourd'hui, les deux tiers d'entre eux se réclamant de l'évêque Muzorewa et les autres du pasteur Sithole. Salisbury s'est défendu d'avoir ainsi encouragé la formation d' « armées privées » africaines mais, dans plusieurs « réserves africaines », les « *auxiliaires* » mal payés et peu disciplinés échappent au contrôle de l'armée et font régner la terreur.

A l'occasion des élections législatives d'avril, à plusieurs reprises, la population avait été contrainte de voter selon les vœux des « *auxiliaires* ». Les militaires rhodésiens indiquaient alors qu'une fois l'opération électorale terminée, ils reprendraient ces milices sous leur contrôle. L'opération semble dont s'être amorcée, non sans brutalité. Il se pourrait aussi que les forces de sécurité profitent de l'occasion pour limiter encore davantage l'influence du pasteur Sithole, qui n'a pas accepté son échec électoral du 27 avril et refuse d'occuper les deux portefeuilles ministériels alors obtenus par son parti. Considéré, l'an dernier, comme l'un des favoris des Européens, M. Sithole semble avoir perdu tout appui de ce côté-là, ce qui limite sérieusement le peu d'influence dont il disposait encore.

Mais l'évêque Muzorewa aurait tort de se réjouir de la place nette qui semble ainsi lui être faite. Depuis la défection, début juillet, de sept sur les cinquante et un députés de son parti, — défection déclarée constitutionnelle par un tribunal européen —, la majorité parlementaire du premier ministre noir dépend des vingt-huit élus du Front rhodésien de M. Smith, lui-même ministre sans portefeuille. Avec la reprise en main des « *auxiliaires* » noirs par le commandement militaire européen, l'évêque Muzorewa perd également la faculté de faire la police en milieu africain.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La crise iranienne

L'imam Khomeiny « lâche » le général Rahimi qui quitte son poste de chef de la police militaire

Le général Hossein Chakeri a été nommé ce samedi 21 juillet, chef de l'état-major des armées, en remplacement du général Nasser Farbod. D'autre part, le général Amir Rahimi, commandant de la police militaire iranienne, a annoncé qu'il abandonnait son poste « par déférence envers l'imam Khomeiny ».

Cet officier avait été destitué le 9 juillet par le général Jaghi Riahi, ministre de la défense, mais avait refusé de quitter ses fonctions, affirmant qu'il avait l'entière confiance de l'imam Khomeiny. Ce dernier l'avait d'ailleurs confirmé dans ses fonctions le lendemain même et le gouvernement s'était incliné devant cette décision.

Le 17 juillet, l'« affaire Rahimi » rebondissait avec la décision du ministre de la défense, le général Riahi, de donner sa démission. Le départ de ce dernier avait provoqué une grave crise dont l'imam Khomeiny semble avoir voulu éviter le rebondissement en « *lâchant* » le général Rahimi à qui il avait, il y a quelques jours, renouvelé sa confiance.

La réorganisation du pouvoir décidée jeudi d'un commun accord par les dirigeants iraniens met fin provisoirement aux querelles entre les religieux, qui contrôlent désormais plusieurs ministères-clés, et le gouvernement Bazargan. Le général Rahimi a probablement été sacrifié sur l'autel de cette réconciliation. Il ne semble pas cependant avoir perdu tout espoir de jouer un rôle politique. Il a, en effet, précisé qu'il restait en Iran, et qu'il avait refusé d'être nommé attaché militaire à Paris ou dans un pays voisin de la France.

Il a demandé à tous les officiers et soldats qui le soutiennent « *de conserver leur calme* », et a exposé à nouveau ses divergences avec le gouvernement et les autres chefs des forces armées. Il a notamment regretté l'absence « *d'un gouvernement fort et courageux* », critiqué la récente nomination d'un ayatollah au poste de vice-ministre de la défense, et a souligné qu'il avait été partisan de l'emploi de la manière forte au Khouzistan.

La visite de M. François-Poncet à Berlin-Est

LA FRANCE ET L'AUTRE ALLEMAGNE

par MAURICE DELARUE

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, est attendu lundi 23 juillet en fin de matinée à Berlin-Est.

Ce sera la première visite du chef de la diplomatie d'un des Etats occidentaux ayant des responsabilités spéciales en Allemagne (les autres étant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) aux dirigeants de la R.D.A.

Le ministre français aura des entretiens avec son collègue est-allemand, M. Oskar Fischer, et mardi avec le chef du gouvernement, M. Willi Stoph et le « numéro un » de R.D.A., M. Erich Honecker, secrétaire général du SED (parti communiste) et président du Conseil d'Etat (chef de l'Etat).

Pour la France, rien n'est jamais simple avec l'Allemagne, à plus forte raison quand il y en a deux. C'est donc une visite compliquée que fera le ministre des affaires étrangères — compliquée dans son énoncé d'abord : M. François-Poncet ira « à Berlin » rendre une visite officielle à M. Fischer, son collègue de la R.D.A. — à Berlin tout court, en évitant de préciser (ce que d'ailleurs ses hôtes apprécieront) à Berlin-Est. Le ministre français admet ainsi l'inévitable réalité de la géographie administrative. C'est bien à Berlin que réside le gouvernement de la R.D.A. ; il ne reconnaît pas pour autant à celui-ci (ce qu'il risquerait de faire en la circonscrivant) une autorité politique sur la partie occidentale de la capitale de l'ancien Reich. Dans les textes officiels français, l'ambassadeur de France est « à Berlin, près le gouvernement de la R.D.A. » et non « en R.D.A. »...

Juridiquement, pour la France coem pour les autres Occidentaux, le Grand Berlin est toujours un territoire occupé conjointement par elle-même, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S., même si les trois premiers n'occupent effectivement, avec l'assentiment de la population, que la partie occidentale d'une ville coupée par un mur.

Parler de la « normalisation » d'une telle anomalie géo-politique, issue de la guerre et intrinsèquement liée aux rapports des forces mondiales, est un euphémisme. Il reste que la détente en Europe provoque une amélioration lente mais réelle des relations allemandes internes et externes. C'est seulement en 1971 que le statut quadripartite de Berlin a été fixé par contrat, en 1972 que les deux Allemagnes se sont mutuellement reconnues, en 1973 que les Occidentaux ont lié des relations diplomatiques avec la R.D.A., en 1976 que M. Fischer a fait ses premières visites en Occident, en commençant par Paris.

(Lire la suite page 5.)

DANS UNE DÉCLARATION AU « MONDE »

M. Sartawi espère que la France accordera une reconnaissance formelle à l'O.L.P.

Le rapport du chancelier autrichien Kreisky sur ses récents entretiens avec M. Arafat, chef de l'O.L.P., n'a pas fait l'unanimité au sein de l'Internationale socialiste, réunie depuis vendredi à Bommersuik (Suède), M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste israélienne, a émis les critiques attendues sur la rencontre de Vienne. Les thèses de MM. Kreisky et Brandt auraient fait l'objet de réserves de la part des délégations française, irlandaise et néerlandaise.

De passage à Paris, M. Issam Sartawi, un des conseillers les plus écoutés de M. Arafat et le principal artisan du rapprochement entre l'O.L.P. et l'Internationale socialiste, nous a déclaré qu'il espérait que la France accorderait une reconnaissance formelle à l'O.L.P.

(Lire page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Peine d'aujourd'hui

Plutôt que de mettre en prison un père accusé de garder indûment son fils, le tribunal de Bourges a préféré lui infliger, comme peine de remplacement, le retrait pour trois ans de son permis de conduire.

Si une condamnation sans rapport avec l'acte reproché surprend, pourquoi la seule punition, en dehors de sanctions monétaires, serait-elle la perte de la liberté, et pourquoi le pire ne consisterait-il pas à priver Don Juan de femmes, Sisyphe de rocher, Narcisse de lac, Cupidon de flèches, Raymond Barre d'onction et Roger Gicquel de componction ?

D'ailleurs, le tribunal de Bourges ne s'y est pas trompé qui a choisi d'atteindre le condamné au talon d'Achille de l'homme moderne : la voiture.

MICHEL CASTE.

LES NOUVELLES SALLES DU MUSÉE DE SÈVRES

L'aventure de la céramique

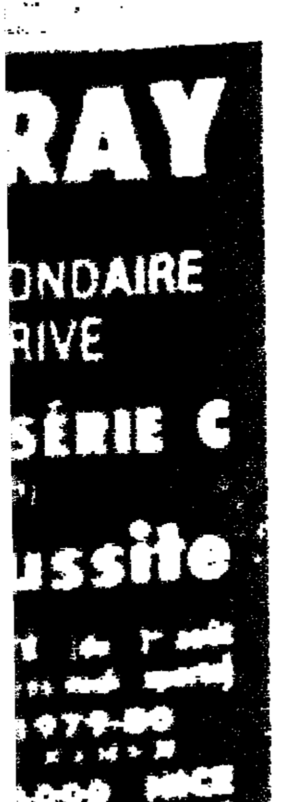
Voici une nouvelle occasion de le répéter : le musée dit « de Sèvres » ne doit pas être exclusivement associé à la production, par l'illustre manufacture si proche voisine, d'une porcelaine que la célébrité de son bleu destine aux cadeaux officiels. Occasion insigne du reste, puisque c'est avec toute l'autorité d'un grand musée national de céramique que s'ouvrent, préparées depuis plusieurs années, huit nouvelles salles. Où justement on ne trouvera pratiquement pas de porcelaine, ni de « vases de Sèvres », ni de « grand service », mais, ponctuant une histoire de la céramique en général — du Proche-Orient, vers le huitième siècle, au dix-huitième siècle en Europe — de très riches ou de très utiles exemples de faïences lustrées, de grès, de poteries, souvent merveilleusement décorées, traitant un immense chapitre des arts du feu.

On sait que l'ambition du musée, qui n'est pas mince puisqu'elle se propose d'illustrer une histoire générale et universelle de la céramique, se trouve en gros justifiée grâce à l'ampleur — et à la diversité ! — d'un fonds très important. La rénovation des salles, conçue avant tout par le conservateur, M. Fourest, pour mettre en évidence les articulations majeures d'une évolution complexe, était un travail long et difficile, qui n'est pas entièrement achevé. La céramique de l'Antiquité sera exposée plus tard, et les salles 9 à 23 au premier et au second étage, consacrées à la production classique de l'Europe du seizième siècle au dix-neuvième siècle, seront l'objet de remaniements (Delft et Nevers au dix-septième siècle et au début du dix-huitième siècle) et de compléments (acquisitions remarquables de Brongniart et œuvres de la seconde moitié du dix-neuvième siècle).

Pourtant, avec les huit salles désormais ouvertes, un apport massif est acquis. Il se caractérise évidemment par l'intérêt des quelques grands chapitres comme la fameuse majolique italienne ou le lustre hispano-mauresque. Mais nous aimerions plutôt insister sur l'impression d'aventure dégagée par ces témoignages : rien, à partir des tessons byzantins ou des beaux bleus du Proche-Orient, ne laissait prévoir les robustes épis de faîtage du Beauvaisis, les piluliers de nos apothicaires et les plats, les fontaines, les carreaux de revêtement des églises et des demeures anciennes de l'Occident.

PAULE-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 15.)





Le Monde

idées

RELIGION

LA PENSÉE DE JEAN GUITTON

par MICHELLE DELACROIX

« *UN livre doit être comme une Bible, c'est-à-dire un lien et un lieu de toutes nos pensées, une pensée sur la pensée. Un vrai livre ne peut être que testamentaire* », écrit Jean Guitton dans l'introduction au tome IV de ses *Œuvres complètes*, qui rassemble plusieurs écrits philosophiques déjà parus, mais la plupart épuisés, tels sa thèse de doctorat *le Temps et l'Eternité chez Plotin et saint Augustin*, *l'Existence temporelle*, *Platon*, *le Développement de la pensée occidentale*, avec les inédits que nous présenterons : *Philosophie de la Résurrection*, *Monadologie* et *Court traité de phénoménologie mystique*.

Le maximum dans le minimum

Jean Guitton, suivant son souhait, nous donne vraiment son testament philosophique, au sens d'accomplissement de sa destinée, d'approfondissement perpétuel de sa quête. Depuis 1924, date où il préparait sa thèse, aux derniers écrits de 1978-1979, il n'a cessé de s'interroger sur la signification de l'éternité et du temps et sur leur aboutissement logique : la Résurrection. C'est parce que Guitton a approfondi la tradition philosophique qu'il peut être le philosophe du futur. Il dit d'ailleurs de lui-même, avec un certain humour, « *je suis le premier vestige de l'homme futur, je suis le fossile du futur* ». Tel un mutant, hors du temps, Jean Guitton essaie d'explorer le futur que l'homme enfantera, la mutation de la société et la mutation de l'homme, ici-bas et au-delà. Tout se passe comme si l'homme actuel était embryonnaire. « *Ce que nous serons n'a pas encore paru* », dit saint Jean.

« *La plupart des hommes sont désormais élevés à la pensée, sans qu'ils le veuillent, étant sans cesse mis en présence de la mort de l'espèce et non pas seulement de leur propre mort* », affirme J. Guitton dans sa *Monadologie*, où, tel Leibniz, il fait « *tenir le maximum dans le minimum* ». L'homme est obligé actuellement, s'il veut survivre, de prendre conscience de son lien originel et original avec la nature, et d'en faire surgir l'énergie spirituelle en se spiritualisant lui-même. Les trois ordres, biologique, psychique et spirituel, ne sont pas séparés, mais chacun trouve son sens dans l'ordre suivant qu'il a préparé. Une même loi de sublimation se manifeste dans l'univers. Selon le mot de Leibniz, cher à Guitton, « *les choses inférieures doivent exister dans les choses supérieures, mais d'une manière plus noble qu'en elles-mêmes* ». L'évolution se dirige dans un sens apparemment contraire à elle-même. Comme l'archer qui tire l'arc en arrière pour lancer sa flèche, l'évolution biologique, qui va vers l'entropie, l'homogène, le quantitatif, le probable, se convertit, nous dit Guitton, dans *Nouvel éloge de la philosophie*, en formant « *l'improbabilité totale d'un être qui franchit la frontière de la mort, qui prépare pour l'humanité la réintégration dans un autre mode d'existence* ».

La résurrection

Jean Guitton nous trace dans la *Monadologie* une analogie entre l'embryon humain et l'embryon, l'être inachevé, que représente chaque homme : « *Je suppose que l'embryon qui repose dans le sein d'une femme soit doué de pensée... Il s'étonnerait de sa position, de son imperfection. Il se demanderait ce que signifie le développement de ces organes qui n'ont aucune utilité présente, puisque, nourri du sang maternel, prisonnier d'une capsule cosmonautique, il n'a nul besoin de ses poumons et de ses membres, et que son cerveau lui suffit avec son cœur. S'il était plus profond penseur, il conclurait qu'il est destiné à une autre sorte d'existence, où des organes jusqu'ici sans signification auraient enfin leur plénitude. Il concevrait que l'état qui est son état présent est provisoire, préadaptatif à un état final qui n'est pas encore donné ; il aurait aussitôt l'idée qu'il est dans une phase, et non dans un état. Qui nous dit que nous ne sommes pas au sein du cosmos comme cet embryon, et dans un état im-parfait, non pleinement développés, non vraiment projetés dans le monde réel — non encore vraiment nés ?* »

Le sens du temps ne serait-il pas, pour Jean Guitton, la résurrection dans la vie éternelle ? Ceux qui vivent *hic et nunc* l'éternité de Dieu, les mystiques, n'anticipent-ils pas à la fois sur ce que doit être l'humanité future pour réaliser sa vocation et sur ce que nous serons dans la Gloire de Dieu ?

Révolutionnaire de l'esprit, Jean Guitton est le seul auteur à avoir élaboré une *Philosophie de la Résurrection*, le thème de la résurrection n'étant en général étudié que dans une perspective théologique, exégétique ou, comme un beau mythe, par les sciences humaines. Dans le deuxième tome des *Œuvres complètes* (également chez Desclée de Brouwer), qui concerne la critique religieuse, J. Guitton s'était placé au point de vue historique et critique, mais ici il démontre que la résurrection est possible, grâce à une réflexion sur le corps, prémisse du corps glorieux, et sur la sexualité, porte ouverte sur l'éternité.

Le mystère de la Résurrection (que Guitton préfère appeler « anastase » pour indiquer qu'il ne s'agit pas de la réanimation d'un cadavre, comme dans le cas de Lazare, mais d'une transmutation) est en fait celui de la nature et de l'évolution du corps et de son lien avec l'âme. Guitton récuse *l'opposition « cathare »* entre corps et âme, mais, au contraire, comme plusieurs penseurs contemporains (Gabriel Marcel, Merleau-Ponty, Claude Bruaire, le père Martelet), *approfondissant l'idée aristotélicienne* de l'âme, « forme » du corps, il étudie le corps comme un langage de l'âme, une traduction de la conscience : nous voyons à quel point, par exemple, le regard, la démarche, les gestes, signifient l'expression de tout l'être. Nous remarquons que la conscience, par la mémoire, l'imagination, est intemporelle et cosmique : je peux percevoir par mon esprit l'univers, même si mon corps n'y est situé que sur un point infime, de telle sorte que, nous dit Jean Guitton, « *par la pensée nous enveloppons le cosmos, mais par l'action nous sommes enveloppés par lui* ».

Cette décentration de l'égocentrisme, ce dépassement de l'égoïsme charnel (limité par la chair qui n'est que chair, alors que « *le corps est l'esprit visible* » comme disait Novalis), est surtout exprimé dans l'amour et dans la communion des sexes. En « faisant » l'amour, nous « faisons » le cosmos, nous « faisons » Dieu, entendant par là que l'union à un être humain (union vraiment amoureuse et non décharge impulsive) nous permet de nous unir à Dieu. « *C'est Dieu que l'amant aime en chaque aimé* », disait Ibn Arabi et, comme le tantrisme le montre d'une façon analogue, nous connaissons Dieu dans et par la connaissance sexuelle (on sait qu'en hébreu le mot « connaître » signifie aussi bien la pénétration de l'intelligence que la pénétration sexuelle). Aussi Jean Guitton définit-il la sexualité comme « *l'annonce d'un statut des corps ressuscités* ». « *L'expérience sexuelle pourrait être considérée comme une expérience anticipée (limitée, furtive, confuse, facilement viciée) d'une mutation ultime et définitive de la vie. Elle aurait un rapport évanescent, difficilement exprimable, avec une transmutation des corps dans une existence soumise à l'esprit, lorsque cet esprit aura sublimé toute chair.* » La sexualité aurait pour fonction de lutter contre la mort de deux façons : la mort de l'espèce par la descendance et la mort de *l'individu corporel* en le préparant à la résurrection.

Si le corps est un langage destiné à faire communiquer et communier des consciences, comme le pense Jean Guitton en accord avec l'école phénoménologique, ne serait-ce pas parce qu'il est uni à CE qu'il exprime, c'est-à-dire au Verbe incarné ? C'est pourquoi J. Guitton peut déclarer dans *le Temps et l'Eternité chez Plotin et saint Augustin* : « *Ce n'est que dans l'au-delà que la vérité succédera à la foi et que notre corps sera transformé... Par l'incarnation d'ailleurs, la foi temporelle et la vérité éternelle se trouvent mystérieusement conciliées, et c'est pourquoi le Christ de saint Jean a pu dire dans sa prière :* « La » vie éternelle est de vous connaître, » vous, le seul vrai Dieu, et Jésus- » Christ que vous avez envoyé. » (XVII, 3.)

★ Jean Guitton, *Œuvres complètes : Philosophie*, tome IV. Desclée de Brouwer.

PÈRE NICOLAS

CE fut en avril 1945 que le prince Nicolas Obolensky, héros de la Résistance française, fut libéré du camp de Buchenwald ; mais, de retour à Paris, ce ne fut qu'après de longues semaines d'espérance inquiète qu'il apprit que sa femme, la princesse Véra Obolensky, elle aussi déportée pour son action dans la Résistance, avait été décapitée à la hache, le 4 août 1944, dans une prison de Berlin.

Cet homme brillant, mondain, qui appartenait à la plus haute noblesse russe, décida alors de se consacrer au service de l'Evangile et de devenir prêtre. Ainsi, le supplice de sa jeune femme, ses propres souffrances à Buchenwald, ce cauchemar de mort, se transmutaient mystérieusement en force d'amour et de vie. Tel est sur les cœurs généreux l'empire de l'Esprit-Saint. On songe à l'abbé de Rancé se retirant du monde après avoir découvert le cadavre décapité de sa maîtresse, la belle duchesse de Montbazon.

La foule immense qui, la semaine dernière, assistait aux obsèques du Père Nicolas Obolensky, à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, rue Daru, témoignait de ce que fut le rayonnement pastoral de ce prêtre. La mort de ce parfait gentilhomme du Christ est une perte sensible pour l'Eglise orthodoxe en France. C'est à nous, ses amis, ses paroissiens, ses enfants spirituels, de tâcher à demeurer dignes de sa noble mémoire.

GABRIEL MATZNEFF.

FEUILLETON

N° 17

ATAR-GULL

•

LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE IV

LE PÈRE ET LE FILS

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à Brulart, le pirate qui l'a vendu, et à M. Wil, le colon qui l'a acheté. Pour réaliser sa vengeance, il décide d'obtenir les faveurs de M. Wil.

Il est, je crois, nécessaire d'expliquer le motif de la haine que portait Atar-Gull à M. Wil, qui, par sa conduite, ne paraît peut-être pas, comme le capitaine Brulart, devoir inspirer cet affreux sentiment à son esclave.

Voici le fait : c'était quelque vingt jours après l'arrivée des grands et des petits Namaquois dans la colonie; M. Wil dînait ce jour-là chez M. Beufry, riche et industrieux planteur.

Quand vint le dessert, l'heure des confidences, les dames s'en allèrent, et chaque femme fut remplacée par une respectable bouteille d'un excellent et vieux madère... c'était le seul moyen de compenser la retraite du beau sexe.

La conversation vint à tomber sur les nègres, les habitations, les chances, les pertes, les bénéfices, et M. Wil et M. Beufry occupèrent bientôt l'attention générale, car on avait une entière confiance dans leurs lumières et dans leur longue expérience.

Beufry. — Eh bien ! dites-moi, Wil, êtes-vous content de votre acquisition ? Comment vont les nouveaux ?... Se font-ils un peu ?...

Wil. — Très bien... Très bien... Ce diable de Brulart a la main heureuse, il les choisit à ravir... je n'en ai perdu que cinq...

Beufry. — Par exemple, que Dieu me damne si je sais comment il y trouve son compte en les donnant à ce prix...

Wil. — Ma foi, peu m'importe, c'est la troisième fournée qu'il me procure depuis dix-huit mois, et il ne m'a jamais trompé... c'est-à-dire... si... une fois... Oh ! j'ai été joué... c'est un fin maquignon, allez...

Beufry et les convives. — Contez-nous ça, monsieur Wil, c'est utile...

Wil. — Eh bien ! Car je n'y mets pas d'amour-propre, il y a trois mois, il m'a fourré, au milieu de son avant-dernière fourniture, un vieux, vieux nègre, auquel il avait teint les cheveux avec du charbon, et qu'il avait sans doute engraissé avec de la farine ou je ne sais quoi. Enfin... trois jours après son départ, j'envoie faire baigner mes Noirs à la mer, et mon vieil animal me revient les cheveux tout blancs ; au bout de cinq jours cette graisse factice tombe, car il était soufflé, et je m'aperçois, aux dents, aux plis du front et des yeux, que c'est un homme d'au moins soixante ans, et si faible, si faible, qu'il est depuis ce temps-là incapable de me rendre aucun service ; et pourtant le scélérat mange comme un vautour ; aussi, c'est un cheval à l'écurie... Ça fait le cinquième que je nourris à ne rien faire... Et quand on les a payés des quinze cents, des deux mille francs, ce nest pas gai...

Beufry. — C'est un voleur que votre Brulart ! Mais, moi, j'ai un moyen bien commode non seulement d'éviter la nourriture de mes vieux nègres hors de service, mais encore de rentrer dans mes fonds et au-delà...

Wil et les convives. — Contez-nous ça... c'est un miracle.

Beufry. — Du tout, c'est bien simple : vous savez que le gouvernement donne deux mille francs de tout nègre supplicié pour assassinat ou pour vol, afin que le propriétaire n'essaye pas de soustraire le coupable à la justice, dans la crainte de perdre une valeur...

Wil. — Eh bien ?

Beufry. — Eh bien !... les gueux de Noirs, arrivés surtout à un âge très avancé, ont bien toujours quelques peccadilles sur la conscience, c'est impossible autrement ; ainsi, on est toujours sûr de ne pas se tromper ; on aposte donc deux témoins qui affirment l'avoir vu voler, par exemple. Les preuves ne manquent pas ; on l'envoie à la geôle, et, s'il est trouvé coupable, ce qui arrive ordinairement, on le pend... et, en échange, on vous compte deux mille francs écus...

Wil, *avec répugnance*. — Diable... diable.

Beufry. — N'allez-vous pas faire la petite bouche ? Au lieu d'un capital improductif qui vous absorbe encore un intérêt quelconque... vous avez, par mon procédé... un capital productif qui peut vous rapporter sept et huit pour cent... c'est hors de toute proportion...

Wil. — Oui, mais c'est un peu dur... de... *(faisant le geste de pendre)*.

Beufry. — Ah ! pardieu, s'il s'agissait d'un homme, je ne vous dirais pas un mot de cela ; mes principes sont connus, je crois avoir prouvé dans ce dernier incendie que j'avais quelque humanité...

Wil. — C'est vrai ; non content d'avoir sauvé ce pauvre Colstrop et ses deux enfants, vous l'avez aidé à rebâtir sa caféirie de vos propres deniers... mais faire pendre... hum...

Beufry. — *Ah ! mon Dieu, avez-vous la tête dure !* Supposez qu'une loi vous dise : « *Chaque mulet atteint de la morve* (par exemple) *sera détruit, mais on indemnisera le propriétaire en lui comptant la valeur* », est-ce que, si vous pouviez faire passer pour morveux un vieux mulet qui croupit à ne rien faire dans votre écurie, vous ne le feriez pas, préférant avoir deux cents bonnes gourdes bien sonnantes qui vous en rapporteraient quinze ou vingt, à garder un animal infirme qui vous en dépense la moitié sans vous rendre aucun service ? Que diable ! soyez donc conséquent ; pourquoi ne pas faire pour un nègre ce que vous feriez pour un mulet ?

Plusieurs voix. — Il a raison, c'est clair comme deux et deux font quatre. [...]

Wil. — Je me rends, mon ami, je me rends ; j'étais un fou ; mais, dites-moi, le témoignage de deux Blancs suffit-il ?

Beufry. — De deux Blancs ou de quatre mulâtres... et on vous débarrasse de votre *capital improductif*... après quoi, le greffier vous *rembourse* le pendu en espèces sonnantes.

Wil. — Pas plus tard que demain, j'en essayerai... [...]

Cinq jours après cette conversation, le bonhomme Wil comptait, en soupirant un peu, dix piles de quarante gourdes chacune... (Oh ! dans ce doux pays, les exécutions et les procédures marchent grand train, grâce à la justice coloniale !)

Mais la cabane du vieux Job était déserte...

Seulement deux ou trois petits enfants pleuraient assis à la porte, car le pauvre vieux Job, qui ne pouvait plus travailler, aimait à s'asseoir au soleil et à faire des jouets en bois de palmier pour tous les négrillons de son voisinage... qui sautaient de joie et battaient des mains à son approche... en criant : « Voilà le père Job... hé ! bon Job !... »

Aussi ils pleuraient le vieux nègre dont le cadavre se balançait accroché au gibet de la savane, et qui ainsi ne coûtait plus rien à son maître.

Le lendemain de l'exécution, il était nuit, mais une nuit des tropiques, une belle nuit claire et transparente, inondée de la molle clarté de la lune. [...]

Atar-Gull ne pouvait dormir la nuit, lui...

Oh ! la nuit, il aimait à errer seul, c'était l'unique instant où il pouvait quitter son masque d'humble et basse soumission, son doux et tendre sourire.

Il fallait alors le voir bondir, haletant, crispé, furieux, se rouler en rugissant comme un lion, et mordre la terre avec rage, en pensant aux outrages, aux coups de chaque jour !

En pensant à Brulart, qu'il espérait revoir tôt ou tard ; au colon qui l'avait fait battre, et avait pour lui une pitié insultante, un attachement d'homme à bête, de maître à chien ! Alors ses yeux étincelaient dans l'ombre, ses dents s'entrechoquaient.

Et voyez quelle puissance il avait sur lui-même !... avec ce caractère indomptable et sauvage, cette énergie dévorante ; dans le jour, il souriait à chaque coup qu'il recevait, et baisait la main qui le frappait.

Il fallait pour arriver à ce résultat incroyable une idée fixe, arrêtée, immuable, à laquelle le nègre fait tous les sacrifices :

La vengeance !

Et encore cette vengeance n'était motivée que par la brutalité de Brulart et la rage de se voir esclave ; mais à quel degré d'intensité arriva-t-elle, mon Dieu ! quand il sut ce que vous allez savoir.

Entraîné dans une course rapide, ce malheureux bondissait çà et là comme pour s'échapper à lui-même...

En vain l'air pur et embaumé, la douce solitude de la nuit venaient rafraîchir ses sens.

Toujours courant, il arriva près d'une savane déserte que la lune couvrait d'une nappe de pâle lumière.

Au milieu s'élevait un gibet.

Après le gibet était accroché un Noir, c'était le vieux Job.

Atar-Gull, sortant des allées sombres et obscures qui entouraient cet espace nu et découvert, fut comme ébloui de cette clarté resplendissante qui argentait les longues herbes de la savane et le rideau de tamarin et de mangotiers qui l'ombrageaient.

Mais bientôt il fut saisi d'un inexplicable sentiment de douleur en voyant ce gibet noir et ce corps noir, qui se dressaient et se découpaient si sombres sur les feuilles brillantes et nacrées de la forêt.

Il s'approcha plus près...

Plus près encore...

Ses jambes fléchirent... il tomba... la face contre terre...

Après être resté quelques minutes dans cette position, il se releva, et, s'élançant comme un tigre, sauta d'un bond sur la fourche du gibet.

Arrivé là, il poussa un cri... un cri dont vous comprendrez l'expression quand vous saurez que le malheureux venait de reconnaître... son père.

... Son père vendu comme lui, victime de la traite, et volé peut-être par Brulart à quelque autre Benoît.

Atar-Gull ne conserva plus aucun doute quand il eut vu une espèce de talisman ou de fétiche que le vieillard portait au cou...

Couper la corde qui attachait le cadavre à la potence, le prendre sur ses épaules et fuir dans les bois avec ce précieux fardeau, ce fut l'affaire d'un moment pour Atar-Gull.

Il est de ces douleurs qui ont besoin d'ombre et de profonde solitude.

....

Le lendemain, au premier coup de cloche, Atar-Gull était déjà rendu à l'atelier, toujours avec sa bonne figure ouverte et franche, son éternel sourire qui laissait voir ses dents blanches et aiguës...

Et voilà pourquoi M. Wil partageait avec Brulart le privilège d'occuper incessamment l'imagination d'Atar-Gull, d'autant plus que Cham, auquel Atar-Gull avait fait sa confidence, que Cham, auquel cinq ans de séjour dans la colonie et dans l'intérieur du colon avaient donné quelque habitude et quelque connaissance des spéculations des planteurs, mit charitablement Atar-Gull au fait des causes et résultats de la mort de son père.

Quant au cadavre du vieux Job, on ne le retrouva plus, et on pensa sur l'habitation que les *empoisonneurs* s'en étaient emparés pour quelques-unes de leurs opérations magiques.

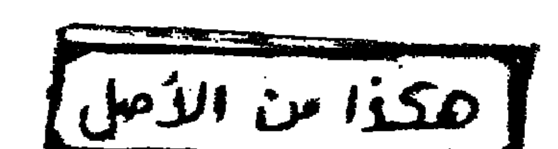
On conçoit maintenant, je crois, la haine du Noir pour cet estimable colon, et quelle dut être sa joie lorsqu'il put soupçonner que son service presque intime le mettrait à même de se venger ; aussi, pendant cinq mois qui servirent d'essai, d'épreuves, il étonna tellement M. Wil par son zèle, par son dévouement, son activité, que le colon le proclama le modèle des bons serviteurs, l'éleva à la dignité de valet de chambre et mit en lui sa plus entière confiance.

Cet engouement est d'ailleurs un des traits caractéristiques des colons.

Ainsi Atar-Gull fut chargé de surveiller les préparatifs de la fête qui devait précéder les fiançailles de la jolie Jenny et de Théodrick.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)



Le Monde

ÉTATS-UNIS

La nouv

Le rema

est sévèremen

M. Schlesinger : le

M. Charles Duncan :

Le Monde

étranger

ÉTATS-UNIS

La nouvelle équipe de M. Carter

Le remaniement du cabinet est sévèrement commenté à Washington

Le président Carter a accepté, vendredi 20 juillet, la démission du ministre de l'énergie, M. Schlesinger, qui sera remplacé par l'ancien président de Coca-Cola, M. Charles Duncan, et celle de M. Brock Adams, ministre des transports. Ce dernier portefeuille n'a pas encore été attribué, de même que celui du logement et du développement urbain. Selon l'agence U.P.I., M. Thomas O'Neill junior, lieutenant-gouverneur du Massachusetts et fils du président de la Chambre des représentants, pourrait être le prochain ministre des transports.

Washington. — Fidèle à sa tactique d'en appeler au peuple, M. Carter a fait une courte allocution télévisée vendredi 20 juillet après-midi, avant de s'envoler pour Camp David. Il a promis aux Américains qu'il n'y aurait plus de « *démission* » dans son cabinet et leur a demandé de lui garder leur appui. Cette

De notre correspondante

déclaration met donc fin, semble-t-il, au remaniement de l'équipe présidentielle qui a fait tant de bruit.

Vendredi matin, M. Carter avait encore accepté les démissions du ministre de l'énergie, M. Shlesinger, et du ministre des transports, M. Adams. M. Adams avait annoncé, jeudi, que le président lui avait demandé de rester à son poste, mais il devait apprendre un peu plus tard, de la bouche du nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, M. Jordan, qu'il aurait à se séparer de ses deux principaux collaborateurs. M. Adams sera provisoirement remplacé par M. Graham Claytor, secrétaire à la marine.

M. Schlesinger sera remplacé par le ministre adjoint de la défense, M. Duncan, dont on souligne qu'il est un « *excellent administrateur* ». L'un des nombreux griefs retenus contre M. Schlesinger est, en effet, la confusion qui règne au département de l'énergie. Créé il y a seulement deux ans, il est vrai, le département a été accusé de mal appliquer les directives de la Maison Blanche et d'être responsable des erreurs de répartition d'essence qui seraient largement à l'origine de la pénurie de carburant.

Des cinq démissions acceptées par le président, si on ajoute celle — réellement volontaire — de l'attorney général Griffin Bell, c'est celle de M. Califano, du ministère de la santé, de l'éducation et des affaires sociales, qui fait le plus de bruit. Vendredi, le président lui a proposé l'ambassade de Rome. M. Califano a refusé. Son remplacement par Mme Harris, le ministre du logement, une avocate noire qui fut ambassadeur de Johnson à Luxembourg, est attendu avec intérêt, car Mme Harris est connue pour ne pas avoir, elle non plus, sa langue dans sa poche. Mais la popularité qu'elle a gagnée parmi les électeurs noirs n'est sans doute pas étrangère à sa promotion.

Le remplacement de M. Blumenthal par M. Miller, président du Bureau de réserve fédéral, inquiète les milieux d'affaires, qui craignent que ce remaniement n'affecte encore la tenue du dollar.

La poigne du président

Les commentaires continuent à Washington d'être sévères pour les dernières décisions de la Maison Blanche. Les bons mots courent les rues, comme celui de M. Charles Wilson, représentant démocrate du Texas, qui a dit : « *Ils ont coupé les grands arbres sans toucher aux singes.* »

A la Maison Blanche, on célèbre la poigne du président. « *Après Watergate*, dit-on, *les Américains avaient besoin d'un président compréhensif. Maintenant, ils sont mûrs pour un président plus ferme.* »

Faut-il mettre au rang des reprises en main l'annonce, vendredi, par M. Brzezinski qu'il n'y aurait pas de nouveaux retraits de troupes américaines de Corée d'ici deux ans ? Selon le responsable des problèmes de sécurité, cette décision est due à trois facteurs nouveaux : le chiffre des troupes nord-coréennes — 600 000 — est supérieur à ce que croyaient les Américains; la puissance militaire soviétique se renforce en Asie ; de nouveaux conflits sont en train de naître en Asie du Sud-Est. M. Brzezinski a indiqué qu'il y avait 40 000 hommes de troupe américains en Corée du Sud, soit 3 600 de moins qu'au début du mandat de M. Carter. Le président avait annoncé, peu après son élection, que les troupes seraient peu à peu retirées de Corée.

NICOLE BERNHEIM.

M. Schlesinger : le bouc émissaire

M. Carter avait affirmé ne pas vouloir faire de M. Schlesinger « le bouc émissaire » des difficultés énergétiques que connaissent les Etats-Unis. Mais cet homme intransigeant, en butte à l'hostilité de plus en plus manifeste du Congrès, devenait bien compromettant à seize mois de l'élection présidentielle.

Né le 15 février 1929 à New-York, de parents juifs européens — mais converti à la religion luthérienne, — M. Schlesinger sort de l'université Harvard, en 1955, avec un doctorat de sciences économiques. Il est nommé professeur à l'université de Virginie, où il étudie les relations Est-Ouest. D'une série de conférences à l'Ecole navale de Newport, puis de son passage à la Rand Corporation comme directeur d'un groupe d'études sur la prolifération nucléaire naîtra ce que l'on a appelé « la doctrine Schlesinger ». *Celle-ci repose sur le nécessaire maintien de la supériorité militaire américaine et sur une stratégie nucléaire crédible où d'autres objectifs que les villes ennemies seraient pris pour cible, afin de limiter les* « dommages collatéraux » *(les pertes de vies humaines).*

Entré dans l'administration comme directeur adjoint au bureau du budget en 1969, M. Schlesinger préside, en 1971, la commission de l'énergie atomique avant d'être nommé, par M. Nixon, à la tête de la C.I.A., puis, en mai 1973, secrétaire à la défense, poste qu'il conservera sous la présidence de M. Ford. Il quittera le Pentagone en novembre 1975, lorsque, en dépit de son plaidoyer, le Congrès amputera de 7 milliards de dollars le projet de budget militaire.

Si les démocrates libéraux obtiennent que cet homme — dont la personnalité impressionne M. Carter — ne retrouve pas à la défense un portefeuille d'où il aurait pu compromettre la politique de détente, ils n'empêchent pas le président georgien de nommer M. Schlesinger comme conseiller spécial pour l'énergie, poste accepté par celui qui estime que l'énergie relève au plus haut point de la défense nationale. Il deviendra ensuite secrétaire à l'énergie, lorsque ce département sera créé à la fin de 1977.

M. Schlesinger marque de son sceau les trois programmes successifs présentés par le président pour réduire la dépendance des Etats-Unis en matière énergétique : limitation des importations pétrolières par un recours massif au charbon, des efforts d'économie et la stimulation de la production nationale, grâce à la suppression du contrôle des prix intérieurs.

Mais pour M. Schlesinger, la principale solution au pétrole est le nucléaire, ce qui lui vaut l'hostilité affichée, dès 1976, des organisations de consommateurs et de leur avocat, M. Nader. Sous une apparence parfois négligée d'universitaire, le secrétaire à l'énergie n'accepte pas le compromis : pendant l'accident d'Harrisburg, il n'hésite pas à défendre à la télévision un projet de loi visant à réduire de moitié les délais de construction des centrales nucléaires. Et s'il regrette une chose après le discours du 15 juillet, c'est bien que M. Carter n'ait pas insisté sur le rôle du nucléaire. Qu'importe que l'atome civil soit un mauvais thème pour la campagne présidentielle, s'il est à même d'empêcher la première puissance du monde d'être dépendante de quelques pays arabes. Peu compris par le Congrès, M. Schlesinger aura pourtant la satisfaction de voir les événements d'Iran confirmer son pessimisme et justifier sa stratégie énergétique.

Au-delà de cet indéfectible attachement au nucléaire, les queues inimaginables aux stations-service, les retards dans la constitution d'une réserve pétrolière stratégique, la gabegie d'un département récemment créé à partir de multiples agences fédérales et qui n'a pas encore trouvé son unité, comme la liberté trop grande qu'il aurait laissée aux compagnies pétrolières, lui étaient reprochés depuis plusieurs mois par le Congrès comme par l'opinion publique.

Le secrétaire à l'énergie va donc retrouver sa liberté au moment où vont être discutés au Congrès des projets qui lui tiennent à cœur, comme le nouveau programme présidentiel ou l'accord SALT-2. M. Carter doit se rappeler sans plaisir l'important écho qu'avaient reçu les critiques de l'action du président Ford par M. Schlesinger au lendemain de son départ du Pentagone.

M. Charles Duncan : un bon gestionnaire

Les éloges n'ont pas manqué pour M. Charles Duncan, qui était jusqu'à présent ministre de la défense adjoint, dès que fut annoncée sa nomination à la tête du ministère de l'énergie, en remplacement de M. Schlesinger.

En faisant ses adieux aux journalistes du Pentagone, M. Duncan a indiqué qu'il entendait « agir promptement » pour lutter contre la crise de l'énergie, dont les Américains « commencent », selon lui, à percevoir l'urgence. Il n'a guère innové en estimant que les économies d'énergie et une moindre dépendance à l'égard du pétrole importé étaient deux éléments essentiels pour sortir de la crise. Mais il a été plus précis que M. Carter dans son discours de dimanche 15 juillet, quand il a reconnu que l'énergie nucléaire « continuerait à jouer un rôle substantiel ».

Né en 1926 à Houston (Texas), M. Duncan est diplômé en chimie de l'université Rice et diplômé en gestion de l'université du Texas. Originaire d'une riche famille d'hommes d'affaires texans, il a d'abord dirigé l'entreprise familiale, qui fabrique des produits alimentaires. Cette dernière a été absorbée, en 1958, par la firme Coca-Cola, dont M. Duncan a été, de 1967 à 1970, le représentant pour l'Europe avant d'en devenir le président, de 1971 à 1974.

Au siège de Coca-Cola, à Atlanta (Georgie), M. Duncan a fait la connaissance de M. Carter, alors gouverneur de l'Etat. Il appartenait au conseil d'administration de nombreuses sociétés lorsque M. Carter l'a nommé, en 1977, ministre de la défense adjoint.

M. Duncan, qui a joué un rôle actif au sein d'une organisation d'Atlanta qui regroupe des hommes d'affaires blancs et noirs, et conseille la municipalité, a la réputation d'être un bon gestionnaire.

M. THOMAS WATSON EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MOSCOU

Washington (*A.F.P.*). — M. Carter a annoncé, vendredi 20 juillet, la nomination de M. Thomas Watson, ancien président de la société I.B.M., au poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, en remplacement de M. Toon. Cette nomination à Moscou d'un ambassadeur qui n'est pas un diplomate de carrière a suscité des critiques, notamment celle de M. Toon, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

M. Watson, qui est âgé de soixante-cinq ans, est né à Dayton, dans l'Ohio. Il a occupé diverses fonctions à la direction d'I.B.M. depuis 1937. Sa nomination doit être confirmée par le Sénat.

NICARAGUA

Les États-Unis sont prêts à « accroître considérablement » leur coopération

Les membres du gouvernement de reconstruction nationale sont arrivés vendredi 20 juillet à Managua et se sont adressés à une foule estimée à environ cent mille personnes. « Nous avons gagné la guerre contre le somozisme. Maintenant, nous attend la guerre contre l'ignorance et le retard économique », a déclaré M. Tomas Borge, un des fondateurs du Front sandiniste. Le gouvernement a notamment annoncé la nationalisation des biens de Somoza.

Près d'un millier de gardes nationaux sont arrivés par mer au Salvador. Un certain nombre d'officiers de l'armée de l'air somoziste se sont réfugiés dans ce pays à bord de trois petits appareils.

A Washington, le département d'État a indiqué que les Etats-Unis avaient déjà envoyé une aide humanitaire de plus de 3 millions de dollars et étaient « disposés à accroitre considérablement leur coopération ». On confirme, d'autre part, que M. Bowdler, l'émissaire américain qui avait mené les négociations avec les sandinistes au Costa-Rica, a assisté à la cérémonie de vendredi à Managua.

L'ancien président Somoza a quitté Miami (Floride), accompagné de membres de sa famille et de gardes du corps, à bord d'un yacht, pour une croisière dont l'itinéraire n'est pas connu.

Plusieurs pays de l'Est, ainsi que les cinq pays du pacte andin (Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou et Bolivie), ont reconnu vendredi le nouveau régime. Dans un message cité par Tass, M. Brejnev « félicite le gouvernement provisoire démocratique de reconstruction nationale et le peuple héroïque du Nicaragua » et « exprime la volonté de l'U.R.S.S. de normaliser ses rapports diplomatiques et de développer des contacts multiformes » avec ce pays. L'Internationale socialiste réunie à Bommersvik (Suède) a applaudi au changement de pouvoir à Managua. — (A.F.P., A.P., U.P.I.)

Cent mille personnes acclament le nouveau régime à Managua

Managua. — Premier jour de l'an un. Les principaux chefs de l'armée sandiniste, les cinq membres de la junte de reconstruction, les ministres du nouveau gouvernement ont été présentés à une foule d'environ cent mille personnes. Une bousculade incroyable s'est produite au pied de l'estrade. Des milliers d'hommes et de femmes perchés sur les édifices qui entourent la place de la République à Managua, en particulier la cathédrale aux vitraux détruits par le tremblement de terre de 1972, dont les cloches n'arrivent pas à couvrir le crépitement des salves tirées vers le ciel. Chacun des orateurs se fraye avec difficulté un chemin jusqu'au premier rang de la tribune, écrasée de journalistes et d'uniformes vert olive mêlés, au pied de la masse austère du palais national. Ce palais qui fut le théâtre du premier grand succès du Front sandiniste lorsque, avec un commando d'une vingtaine d'hommes, il l'occupa en plein jour, en 1978, prenant en otage la quasi-totalité des députés. Des heures durant, la chaleur de l'été tombe sur une foule ruisselante de sueur, mais qui ne se décourage pas.

Un à un, les combattants les plus connus viennent prononcer quelques mots, recevoir leur part d'applaudissements. Les « politiques » annoncent la prise imminente de mesures apparemment simples : nationalisation des biens de Somoza, réforme agraire.

Au vrai, le contenu politique de cette immense réunion de famille importe peu. Ce qui compte, c'est d'avoir pu sortir de son quartier ou de son village dans une voiture pavoisée de rouge et noir, et d'être arrivé jusqu'ici sans rencontrer un

De notre envoyé spécial

garde, d'avoir sur cette place la preuve physique que le règne de Somoza appartient au passé. C'est de voir ces responsables du Front sandiniste enfin sortis de leur clandestinité, de répondre au son de leur voix en reprenant le slogan qu'ils viennent de lancer.

Les séquelles de la guerre

Tous n'ont pas pu venir. Nous avons retrouvé dans l'après-midi dans la petite ville de Masaya, à une dizaine de kilomètres de la capitale, une famille dont les parents et la fille aînée avaient renoncé à faire le trajet, par lassitude probablement. Leur maison était encore telle que la guerre l'avait laissée : des rangées de parpaings le long des murs à l'intérieur des pièces, des lits superposés dont le matelas supérieur est censé arrêter la chute des obus qui traverseraient le toit de tôle. Le dernier obus de mortier est tombé à proximité, avant-hier seulement ; un hélicoptère a lâché, il y a une semaine, un fût de 200 litres d'essence qui a fait brûler, en quelques minutes, trois maisons situées à une centaine de mètres.

Les combats n'ont pas cessé autour de ce quartier pendant quarante-deux jours, et depuis un mois cette famille a vécu sans eau courante et sans électricité. Pour eux, comme pour beaucoup de Nicaraguayens, la victoire sur la dictature et la garde nationale est une joie un peu sévère ; trois muchachos d'une vingtaine d'années se sont fait tuer à 20 mètres de leur maison, la semaine passée. Fatigués, amaigris, ils laissent à d'autres le spectacle du palais national.

Le soir même, le gouvernement a prêté serment et rendu publiques les formes juridiques que prendront les nouvelles institutions jusqu'aux élections et jusqu'à la mise en application de la future Constitution : rétablissement des droits de l'homme, libertés politiques et religieuses, conseil d'Etat de trente-trois membres désignés par les organismes qu'ils représenteront ; nouvelle armée nationale à laquelle les gardes nationaux pourront se joindre, création d'une police nationale. Des décrets sont destinés à ramener la situation à la normale dans les plus brefs délais : peine d'emprisonnement ou de travaux forcés pour toute personne qui tentera de saboter, d'une manière ou d'une autre, l'effort de reconstruction nationale, et pour toute personne qui se rendra coupable de pillages ; interdiction pour quiconque n'est pas membre de l'armée sandiniste de conserver ses armes.

Cette disposition vise un des problèmes les plus délicats créés par la situation actuelle : les milliers de jeunes miliciens en armes, qui, depuis deux jours, se sont improvisés membres des « forces de l'ordre », avec pour résultat de contribuer largement au désordre. La sévérité de ces dispositions ne peut guère avoir pour le moment qu'un effet dissuasif. Les structures qui permettraient de les appliquer ne sont pas encore mises en place. En attendant, les radios appellent les employés et les techniciens des services publics et privés à reprendre le travail.

ALAIN-MARIE CARRON.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● **APPEL EN FAVEUR DE DISPARUS.** — La Société française de physique vient d'adresser, à l'occasion de son congrès, un télégramme au président Videla, pour obtenir « *des nouvelles des physiciens argentins disparus en 1979, et plus spécialement de MM. H. Abrales, arrêté le 27 janvier, et E. Pasquini, qui ont travaillé plusieurs années en France* ». (33, rue Croulebarbe - 75013 Paris.)

Bulgarie

● **M. DENIAU A SOFIA.** — Le ministre français du commerce extérieur, M. Deniau, a été reçu, jeudi 19 juillet, à Sofia, par le président bulgare, M. Jivkov. D'après l'agence B.T.A., M. Jivkov a fait l'éloge du développement des relations économiques bilatérales. — (*A.P.*)

République fédérale d'Allemagne

● **LE PROCES** de trois des principaux responsables de la déportation des juifs de France, Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn, s'ouvrira le 23 octobre à Cologne, a déclaré, vendredi 20 juillet à Paris, Me Klarsfeld, président de l'Association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France. Selon Me Klarsfeld, cette décision lui a été annoncée, par l'intermédiaire de l'avocat allemand de l'association, par le président de la 15e chambre criminelle du tribunal de Cologne, M. Huhmacher. — (*A.F.P.*)

● **CONDAMNATION DES CONTROLEURS AERIENS.** — L'Association ouest-allemande des contrôleurs aériens a été condamnée, vendredi 20 juillet par la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, à prendre en charge les dommages occasionnés par la grève du zèle des aiguilleurs du ciel en 1973. Le gouvernement fédéral avait évalué à 223 millions de marks les pertes provoquées par l'action des aiguilleurs du ciel. Le porte-parole du syndicat a déclaré que cette condamnation signifiait la ruine du syndicat. — (*A.F.P.*)

Sri-Lanka

● **POUVOIRS ETENDUS VOTES POUR COMBATTRE LE MOUVEMENT SEPARATISTE TAMOUL.** — Le Parlement de Colombo a adopté, jeudi 19 juillet, une législation donnant au gouvernement des pouvoirs étendus pour combattre le mouvement séparatiste tamoul dans le nord de l'île. Les députés du Front uni de libération tamoul (TULF) — principal parti d'opposition au Parlement qui cette région — n'ont pas participé au vote. L'ancienne formation gouvernementale de Mme Sirimavo Bandaranaike s'est abstenue.

La minorité tamoule compte 1,5 million de personnes sur une population totale de 14 millions d'habitants. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● **DES CHRETIENS TCHECOSLOVAQUES VONT JEUNER ET PRIER** tous les premiers vendredis du mois pour les personnes persécutées en raison de leur fidélité à leur foi et à leur conscience, ont annoncé douze signataires de la Charte 77 dans une lettre adressée au pape et dont la copie est parvenue aux correspondants occidentaux à Prague. Le message demande au pape de participer à ces prières et de prendre position en faveur « *de ceux qui, dans leur vie, ont toujours œuvré pour la vérité* ». — (*A.F.P.*)

U.R.S.S.

● **L'ORGANISATION AMNESTY INTERNATIONAL** a adressé le 16 juillet un appel à M. Brejnev pour qu'il commue la peine de mort contre quatre hommes reconnus coupables d'avoir volé de l'étoffe dans une usine, récemment confirmée par la cour suprême d'Ukraine. Les quatre condamnés, qui sont juifs, faisaient partie d'un groupe de cinquante personnes qui avaient revendu à des fins personnelles les textiles volés. L'organisation fait remarquer qu'aux termes du code soviétique, les condamnés à mort peuvent être exécutés à tout moment, à moins qu'ils ne fassent appel à la clémence présidentielle, et elle souligne que cette affaire illustre le fait que des citoyens soviétiques peuvent être exécutés pour des crimes ou délits n'impliquant pas la violence. — (*A.F.P.*)

Vietnam

● **DECES DE L'UN DES DEUX VICE-PRESIDENTS.** — M. Nguyen Luong Bang, l'un des deux vice-présidents de la République socialiste du Vietnam, est décédé à l'âge de soixante-quinze ans dans la nuit du jeudi au vendredi 20 juillet, des suites d'une longue maladie.

[Originaire du Nord-Vietnam, il avait commencé à militer dans les rangs de la révolution en 1926. Il devint, peu de temps après, le secrétaire général du Vietminh. Il fut plusieurs fois emprisonné par les Français. C'est lui qui, en 1945, en tant que membre du premier gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam, recueillit à Hué, dans le centre du pays, la démission de l'empereur Bao Daï. Il avait été élu vice-président de la République en septembre 1969.]

ASIE

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

(Suite de la première page.)

Ces orateurs étaient à l'évidence exaspérés par les *« sincères remerciements »* que M. Phan Hien, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, s'exprimant dans un français parfait, avait adressés au H.C.R. pour son aide au réfugiés, présentés par lui comme *« un problème indépendant de notre volonté »*.

Les pays de l'ASEAN ont répété ce qu'avaient déjà dit certains de leurs délégués avant la conférence, soulignant la nécessité de vastes centres de transit en dehors de leur territoire, y compris au Vietnam, ce que M. Phan Hien a paru accepter en des termes, il est vrai, ambigus. Ils ont évité de polémiquer avec Hanoï et ont mis les pays occidentaux devant leurs responsabilités. *« Les mesures que nous avons dû prendre étaient haïssables mais nécessaires,* a dit le délégué de la Malaisie. *Il ne peut y avoir de premier accueil s'il n'y a pas d'asile définitif. »* Il a ajouté : *« Les premiers « boat people » sont arrivés en Malaisie le 3 mai 1975. Le problème était posé dès ce moment-là. »*

Les autres interventions ont été généralement limitées à des discours humanitaires, répétitifs jusqu'à la limite du supportable, et à une énumération détaillée des mesures en faveur des réfugiés que vont prendre les pays orateurs.

Un haut fonctionnaire nous a expliqué que tout cela était très important puisque ces discours engagent leurs auteurs, ce qui va permettre à M. Waldheim de faire le point de toutes les offres et propositions dans la *« synthèse »* qu'il devait présenter à l'issue de la conférence. L'« importance » de l'événement échappe, en fait, à qui ne se meut pas habituellement dans l'atmosphère très particulière des assemblées internationales, où on a tendance à confondre le verbe et l'action. Il y a quelque chose de dérisoire dans la distribution des textes ronéotypés de dizaines de discours par les accortes hôtesses du Palais des nations, en talons hauts sur la moquette bleue de la salle des assemblées, quand ces discours sont consacrés à des Cambodgiens ou des Vietnamiens en danger de mort.

Quelques mauvais esprits sont venus troubler ce ballet bien ordonné. Le secrétaire général du ministère laotien des affaires étrangères a passé plusieurs heures assis sur une banquette à l'entrée de la salle des assemblées, demandant, en vain, son admission. Si le Laos n'a pas été invité, dit-on, c'est parce qu'il était difficile qu'il siégeât en l'absence du Cambodge, dont M. Waldheim ne veut pas avoir à choisir qui, des Khmers rouges ou du gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, le représente effectivement.

Dans les couloirs, des membres de l'Association générale des Khmers à l'étranger essayaient d'attirer l'attention des délégués sur le sort des réfugiés cambodgiens incarcérés au Vietnam (*le Monde* du 20 juillet). Sur une pelouse, en face de l'entrée principale du Palais des nations, quelques Indochinois poursuivent une grève de la faim en agitant une banderole sur laquelle on lit : *« Vous discutez, les réfugiés agonisent. »* Les représentants du Vietnam ont demandé leur expulsion, mais aucun policier suisse n'a été dépêché pour mettre un terme à cette *« atteinte à la dignité des délégués »*.

C'est en résolvant le problème humanitaire des réfugiés qu'on apportera la première pierre à la solution des problèmes politiques de cette région, a dit M. François-Poncet, commentant au cours d'une conférence de presse, les propositions françaises dont il s'est entretenu en séance avec M. Waldheim et plusieurs délégués. Des suggestions raisonnables ont été faites vendredi et samedi à Genève. Les polémiques stériles ont été beaucoup moins longues qu'on pouvait le redouter. Mais il n'y a pas eu de grand discours, véritablement novateur par son contenu et émouvant par ses accents, qu'appelait peut-être une telle conférence sur une telle situation.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE PARISIENNE

L'AURORE : la France allié objectif du Vietnam.

« La France s'est posée en allié objectif du Vietnam. C'est la grande surprise de la première journée de la conférence de Genève. La suggestion d'un moratoire interdisant six mois durant les départs des réfugiés de la mer a suscité — pour dire le moins — des réactions diverses à Genèves.

» D'entrée de jeu, on a souligné dans les institutions humanitaires qu'elle était formellement contraire aux principes fondamentaux des droits de l'homme. Elle s'oppose à la liberté du mouvement des individus que proclame solennellement le haut commissariat pour les réfugiés. »

(MARCEL CHATELET)

LIBERATION : responsables et victimes sur le même pied.

« Les puissances occidentales avaient mobilisé leurs opinions publiques sur le drame des réfugiés de mer de Chine. A partir du moment où le Vietnam fait officiellement preuve de « bonne volonté » pour enrayer l'exode, il devient difficile pour les pays occidentaux de dénoncer le régime de Hanoï. A un degré moindre, le dilemme est le même pour la Chine, qui ne peut prendre le risque de faire échouer la conférence. On a ainsi fini par oublier les raisons qui amenèrent les Vietnamiens à quitter leur pays. En se plaçant sur le terrain humanitaire, la conférence a mis sur le même pied les Etats responsables de l'exode et les Etats « victimes ». »

(DANIEL LEMARQUIS)

L'HUMANITE : un principe essentiel oublié.

« Un principe essentiel aurait dû notamment être affirmé à Genève : celui de la nécessité de renforcer beaucoup l'aide internationale au Vietnam. Car l'exode des réfugiés a pour cause essentielle la situation difficile d'un pays que l'impérialisme a maintenu dans le sous-développement et qu'il a ravagé par des dizaines d'années de guerre.

» Les Etats-Unis s'étaient engagés à verser des réparations. N'est-il pas urgent de les mettre en demeure d'honorer leur signature ?

» M. François-Poncet n'en a pourtant soufflé mot.

» Et pour cause ! Son gouvernement n'a toujours pas désavoué la honteuse décision de la Communauté économique européenne suspendant l'aide alimentaire au Vietnam. Et, à Strasbourg, une résolution favorable à ce comportement, et défendue par le socialiste Claude Cheysson, a été votée par les députés giscardiens.

(YVES MOREAU)

Les États-Unis demanderaient la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les Etats-Unis envisagent de demander prochainement la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies sur le problème du Cambodge et, de façon plus générale, sur les implications de la politique de Hanoï en Indochine et les dangers qu'elle fait peser depuis huit mois sur la paix et l'équilibre régional en Asie du Sud-Est, apprend-on à Bangkok de source diplomatique bien informée.

L'ambassadeur Dick Clark, chargé par M. Carter de la coordination des programmes concernant les réfugiés, avait laissé entendre, mercredi, à Genève, que, *« selon les résultats de la conférence, les Etats-Unis pourraient éventuellement demander la réunion du Conseil de sécurité »*. Cette initiative permettrait aussi d'aborder l'aspect politique de l'exode des réfugiés que les participants à la conférence ont dû accepter de laisser de côté à la demande de M. Waldheim pour ne pas compromettre sa tenue. Elle devrait logiquement aboutir à une résolution condamnant Hanoï et demandant le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge.

Une première tentative avait été faite dès janvier auprès du Conseil de sécurité par les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Elle avait été frappée du veto soviétique. *« Une nouvelle tentative,* indique-t-on de source diplomatique, *devrait connaître le même sort. Elle aurait cependant l'avantage d'attirer l'attention internationale sur ce grave problème, de réunir un large consensus* (l'Occident et la Chine se retrouvant dans le même camp) *et de clarifier les positions en isolant, avant le sommet des pays non-alignés à La Havane et la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre, Hanoï et ses alliés du bloc soviétique. Cela permettrait ultérieurement un certain nombre d'actions internationales coordonnées pour ramener le Vietnam à la raison. »*

Le prince Sihanouk, qui avait éte entendu par les membres du Conseil de sécurité, en janvier, à titre de représentant du régime Khmer rouge, pourrait être à nouveau appelé à témoigner, mais cette fois à titre indépendant. Dans certains milieux diplomatiques occidentaux de Bangkok, on préfèrerait la tenue d'une conférence internationale sur le Cambodge à une réunion du Conseil de sécurité. C'est une solution qui a été prônée dès janvier par le prince Sihanouk. Elle a été à nouveau suggérée récemment par M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères. Elle ne paraît pas pour le moment jouir d'une grande faveur, mais la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité n'exclut pas sa convocation dans une phase ultérieure.

R.-P. PARINGAUX.

● *Quatre cent vingt-sept réfugiés cambodgiens* faisant partie des personnes qui avaient pu revenir en Thaïlande après avoir été refoulées par l'armée de ce pays et qui ont été pris en charge par le Secours catholique, sont arrivés, vendredi 21 juillet, à Roissy.

Les évêques d'Asie du Sud-Est demandent à la communauté internationale d'accueillir 300 000 personnes avant Noël

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les représentants de la conférence des évêques catholiques de l'Asie du Sud-Est et d'Extrême-Orient, réunis du 16 au 20 juillet à Bangkok sous la présidence de Mgr Bunlen Mansap, évêque d'Ubon (Thaïlande), ont lancé un appel aux catholiques pour qu'ils prennent des initiatives en faveur des réfugiés. Condamnant implicitement la Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie pour leur politique de refoulement des réfugiés, la conférence demande que *« chaque gouvernement admette tous les réfugiés qui arrivent à ses frontières par mer ou par voie de terre. Ne pas les accepter ou empêcher qu'il leur soit porté secours équivaut à leur refuser la qualité d'être humain »*, indique le communiqué de la conférence.

Il ajoute toutefois : *« L'action des pays d'Asie qui rejettent les réfugiés ne saurait être critiquée par les pays qui ne font pas tout ce qu'ils peuvent pour les réfugiés. Alors que beaucoup de pays ont qualifié d'inhumaines les récentes actions contre les réfugiés, ils ne font pas eux-mêmes preuve de moins d'inhumanité étant donné leur inaction ou la portée symbolique de leur geste, comme c'est le cas pour certains pays industrialisés. »*

« Nous déconseillons aux gougouvernements et organisations la mise en vigueur d'actions qui tendraient à aggraver la situation actuelle au Sud-Est asiatique. En même temps, il est indispensable de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire le désir de fuite de ceux qui quittent les pays de l'Indochine », ajoute le communiqué.

Dans l'esprit des participants, qui ont évité toute référence au Vietnam et à ses responsabilités, ces mesures devraient prendre la forme d'une aide aux pays de l'Indochine. La conférence demande aux catholiques du monde entier :

1) D'œuvrer pour la sensibilisation des peuples, des gouvernements et des communautés religieuses au sort des réfugiés ;

2) De susciter des projets en leur faveur ou d'y participer ;

3) De soutenir les mesures entreprises pour sauver la vie de ceux qui ne sont pas admis par les pays de premier asile du Sud-Est asiatique. Les participants appellent la communauté internationale à accepter trois cent mille réfugiés d'ici à Noël prochain. *« Cette tâche n'est pas insurmontable si, par exemple, chaque paroisse prenait la responsabilité d'adopter une famille »*, estiment-ils.

Des représentants de Caritas international et de diverses organisations catholiques de secours et d'entraide d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie ont participé à cette conférence. Il est significatif qu'elle se soit tenue à Bagkok, alors que le gouvernement et l'opinion thaïlandaise continuent à manifester une forte hostilité à l'égard des réfugiés et à refuser les nouveaux arrivants. — R.-P. P.

PROCHE-ORIENT

PRINCIPAL ARTISAN DE LA RENCONTRE ARAFAT-KREISKY-BRANDT

M. Issam Sartawi souhaite que la France accorde une reconnaissance formelle à l'O.L.P.

Membre du Conseil révolutionnaire du Fath et du Conseil national de l'O.L.P., M. Issam Sartawi est un des conseillers les plus écoutés de M. Arafat pour les affaires internationales. Au cours des cinq dernières années, il a entrepris pour le compte de l'organisation palestinienne plusieurs missions diplomatiques discrètes en Europe, aux Etats-Unis et en Afrique. Considéré comme une « super-colombe », c'est lui qui a organisé en 1976 les conversations israélo-palestiniennes de Paris. Il a aussi mené depuis janvier 1977 de longues négociations avec le chancelier autrichien, M. Kreisky, et le président de l'Internationale socialiste, M. Brandt, pour clarifier le point de vue de l'O.L.P. en ce qui concerne la paix au Proche-Orient.

En janvier 1977, M. Issam Sartawi avait adressé à M. Kreisky une lettre dans laquelle il affirmait que les « Palestiniens étaient prêts à contribuer à l'établissement de la paix au Proche-Orient » et étaient disposés à accepter un « état de non-belligérance en contrepartie de la restitution de Gaza et de la Cisjordanie à la souveraineté palestinienne ». La publication de cette lettre en février de la même année dans la presse autrichienne avait provoqué une vive sensation et suscité une levée de boucliers contre M. Sartawi au Conseil palestinien du Caire de mars 1977. Ce document a contribué cependant à créer un climat de confiance entre les dirigeants de l'Internationale socialiste et ceux de l'O.L.P. En septembre 1978, le bureau de l'Internationale socialiste a autorisé son président, M. Brandt, à tenir des entretiens exploratoires avec l'O.L.P. Ces conversations ont finalement abouti à la récente rencontre de Vienne entre M. Arafat et MM. Kreisky et Brandt.

De passage à Paris, M. Issam Sartawi nous a précisé l'importance des résultats de la rencontre de Vienne qu'il n'hésite pas à qualifier d' *« historique »*, car, nous a-t-il dit *« elle constitue une forme de reconnaissance de l'O.L.P. par le parti socialiste autrichien — donc par le gouvernement autrichien — et par l'Internationale socialiste, ainsi que cela ressort clairement du communiqué conjoint rendu public à l'issue de la rencontre. Ce document précise en effet que M. Brandt recommandera à l'Internationale socialiste la poursuite des contacts avec l'O.L.P. Le deuxième résultat de Vienne est la conviction partagée désormais par MM. Brandt et Kreisky que l'objectif officiel de l'O.L.P. est l'établissement d'un Etat palestinien sur toute portion de la patrie palestinienne libérée de l'occupation israëlienne, un objectif qui est à la fois raisonnable et conforme au consensus international sur le Proche-Orient. Le troisième résultat important est la destruction du mythe entretenu par Israël selon lequel la création d'un tel Etat signifierait la liquidation des autres. Cet argument a été abondamment utilisé par les Israëliens pour combattre les droits nationaux palestiniens et faire croire au monde que l'établissement d'un Etat palestinien constitue un acte contraire au consensus international. M. Brandt a été sans équivoque sur ce point en déclarant à l'issue des entretiens de Vienne que ses conversations avec M. Arafat l'avaient fermement convaincu que la mise en application des droits des Palestiniens à l'autodétermination ne violait pas les droits d'autrui. Enfin, quatrième résultat significatif : en affirmant que le problème palestinien est au centre du conflit du Proche-Orient et en accordant à M. Arafat des honneurs officiels, MM. Kreisky et Brandt ont clairement indiqué qu'une paix juste et permanente au Proche-Orient ne pouvait être fondée que sur un règlement du problème palestinien avec la participation de l'O.L.P.*

L'attitude des Américains est décevante

— La rencontre de Vienne aura-t-elle des suites ?

— Je pense que le communiqué de Vienne, en se référant à la nécessité de poursuivre les contacts avec l'O.L.P., laisse prévoir de nouvelles mesures qui mèneront à la reconnaissance officielle de l'O.L.P. par l'Internationale socialiste en tant que représentant unique du peuple palestinien. Nous espérons que les autres pays — en Europe et ailleurs — qui se sont montrés jusqu'à présent réticents suivront l'exemple de Vienne. En ce qui concerne la France, nous estimons qu'elle a fait preuve de beaucoup de courage et de lucidité à propos du problème palestinien. Nous croyons également que la France a joué un rôle important en faisant progresser la position de l'Europe occidentale à l'égard de ce problème. Nous espérons que cette tendance se renforcera et que la France suivra l'exemple de l'Autriche et de l'Internationale socialiste et prendra une décision pratique en vue de la reconnaissance formelle de l'O.L.P.

— On a dit que les Etats-Unis avaient encouragé la rencontre de Vienne, voire qu'ils y auraient participé.

— Cela est absolument faux. La rencontre de Vienne a été l'aboutissement de longs contacts entre l'O.L.P. et les dirigeants de l'Internationale socialiste. Les Américains n'ont joué aucun rôle dans ce domaine. Je dirais même que l'attitude des Etats-Unis à l'égard de l'O.L.P. est extrêmement décevante. Washington maintient sa politique de refus à l'égard de l'O.L.P., subordonnant une éventuelle reconnaissance à des conditions inacceptables. Nous espérons que les Etats-Unis deviendront suffisamment réalistes pour comprendre que, sans l'O.L.P. et la mise en application des droits nationaux palestiniens, aucun progrès n'est concevable au Proche-Orient. Tôt ou tard, les dirigeants américains parviendront à la conclusion que leur attitude actuelle à l'égard de l'O.L.P. leur est préjudiciable et qu'ils devront en conséquence la modifier. Nous aimerions que ce changement intervienne aussi rapidement que possible. Mais nous préférons attendre plutôt que sacrifier nos principes.

— Une éventuelle reconnaissance par l'O.L.P. de la résolution 242 du Conseil de sécurité ne peut-elle contribuer à précipiter une reconnaissance américaine ?

— C'est précisément une des préconditions posées par Washington. L'O.L.P. a déjà répondu qu'elle ne peut accepter une résolution qui qualifie les Palestiniens de réfugiés et leur dénie leurs droits nationaux. Toutefois, l'O.L.P. a approuvé la déclaration commune soviéto-américaine d'octobre 1977 (1)*, estimant que celle-ci reconnaît les droits légitimes des Palestiniens.*

— Comment expliquez-vous les réactions négatives de M. Hawatmeh et de certains autres dirigeants palestiniens à l'égard de la rencontre de Vienne ?

— L'opinion publique palestinienne dans son ensemble a accueilli avec satisfaction la rencontre de Vienne considérant qu'elle constitue une percée diplomatique pour l'O.L.P. L'establishment israélien, pour sa part, l'a qualifiée de désastre national. L'opposition minoritaire qui s'est manifestée parmi les Palestiniens constitue la preuve de l'existence de pratiques démocratiques au sein des organisations palestiniennes. Elle est cependant fondée sur une erreur de jugement et de logique. Un événement qui a semé le désarroi parmi les Israéliens ne devrait normalement pas inquiéter M. Hawatmeh et les autres représentants de la minorité palestinienne.

— Croyez-vous que l'opération d'Ankara avait pour objectif de neutraliser la rencontre de Vienne ?

— Je ne le pense pas. Une opération de cette nature nécessite une longue préparation, et elle devait sûrement avoir été organisée bien avant la rencontre de Vienne.

— L'O.L.P. approuve-t-elle ce genre d'opérations ?

— Certainement pas. L'O.L.P. s'est dissociée clairement de cette entreprise, ainsi que d'autres opérations similaires. L'O.L.P. se fonde sur une résolution du Conseil national palestinien de 1974 qui stipule clairement que ses activités militaires se limiteront aux seuls territoires occupés.

— Cela veut-il dire que vous être contre toute opération terroriste dirigée contre l'Egypte ?

— En fait, le dernier sommet arabe de Bagdad a établi une politique claire qui prévoit l'application de mesures de rétorsion économiques et politiques contre l'Egypte, tout en soulignant que la mise en application de ces mesures ne devrait pas entraîner des souffrances pour le peuple égyptien. L'O.L.P. respecte rigoureusement ces stipulations.

— Mais la Saïka qui parraine l'organisation des Aigles révolutionnaires à laquelle appartenait le commando d'Ankara, ne fait-elle pas partie de l'O.L.P. ?

— A ma connaissance, la Saïka n'a jamais parrainé cette organisation. En conséquence, l'O.L.P. ne peut être considérée comme responsable des activités des Aigles révolutionnaires qu'elle a désavouées à différentes reprises avec fermeté.

« Le droit à la résistance »

— Ne pensez-vous pas que l'arrêt des activités terroristes dirigées contre Israël pourrait favoriser la cause de la paix ?

— Le droit à la résistance, à l'occupation, est universellement reconnu, même par les Nations unies. Tant qu'il y aura une occupation, les Palestiniens continueront d'exercer leur droit légitime à la résistance. Seule la paix mettra fin à cette résistance, et l'O.L.P. a, à différentes reprises, affirmé son désir de paix. Malheureusement, c'est l'intransigeance israélienne qui rend cette paix impossible.

— Justifiez-vous les opérations terroristes contre les populations civiles israéliennes ?

— Lorsque l'aviation et l'artillerie israéliennes tuent des milliers de réfugiés palestiniens et de civils libanais, nul ne songe à condamner l'immoralité de ces massacres. Ce ne sont que les seules victimes des bombes occasionnelles palestiniennes qui sont qualifiées de victimes d'actes immoraux. De toute évidence, il y a là deux poids et deux mesures. Personnellement, je serais heureux que l'on mette fin à toutes les tueries par l'instauration d'une paix juste et permanente.

— Cette paix que vous recherchez, ne peut-elle être l'aboutissement des accords israélo-égyptiens ?

— Le traité de paix de Washington est fondé sur des prémisses erronées et ne peut mener à la paix. Une nouvelle voie doit être recherchée, une voie susceptible de résoudre la crise du Proche-Orient dans son ensemble. Cette nouvelle approche à la paix doit être fondée sur la mise en application des droits nationaux des Palestiniens et la participation des superpuissances telle qu'elle est suggérée par la déclaration soviéto-américaine d'octobre 1977. »

Propos recueillis par JEAN GUERAS.

(1) Tout en reconnaissant *« les droits légitimes du peuple palestinien »*, la déclaration soviéto-américaine du 1er octobre 1977 sur le Proche-Orient demandait la restitution des « territoirts occupés au cours du conflit de 1967 » en reprenant mot pour mot la formulation de la résolution 242 du Conseil de sécurité.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE MONROVIA

Le sommet de l'O.U.A. s'est soldé par un grave échec pour le Maroc

La seizième conférence ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A. a clos ses travaux samedi 21 *juillet*, à Monrovia. M. Tolbert, élu à la présidence annuelle de l'Organisation panafricaine, a lancé un appel à l'unité. L'événement le plus marquant de ce sommet demeurera sans doute la recommandation, adoptée à la majorité requise des deux tiers, en faveur d'un cessez-le-feu et d'un référendum au Sahara occidental. La prochaine conférence est prévue au Sierra-Leone en juillet 1980.

De notre envoyé spécial

Monrovia. — L'adoption de recommandations préconisant un cessez-le-feu général et l'organisation sur tout le territoire du Sahara occidental d'un référendum d'auto-détermination a mis en évidence le recul de l'influence marocaine. L'O.U.A. a refusé de considérer le problème comme réglé par les accords de Madrid de 1975 et le partage du territoire qui en a découlé. Symptôme plus grave encore de l'isolement croissant du Maroc, la Mauritanie a souscrit à ces recommandations, consacrant ainsi un divorce plus net ces derniers mois.

« Le vote de la Mauritanie ne portera pas préjudice à nos bonnes relations avec elle », a déclaré vendredi M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères. Son homologue mauritanien, M. Ahmed Ould Abdallah, a affirmé la volonté de son pays de garder *« des liens d'amitié et de bon voisinage avec Rabat »*. Mais il est clair que chacun entend suivre sa propre route.

La Mauritanie voit sa position renforcée. Reste à savoir si elle ira jusqu'à évacuer la partie du territoire qu'elle occupe avec l'aide de troupes marocaines, alors que les textes votés à Monrovia ne lui en font nullement obligation. Des contacts auraient été pris, dès vendredi, dans la capitale libérienne entre les Mauritaniens et le Polisario.

Le Maroc semble payer la succession d'ereurs commises ces drniers mois. La décision du roi Hassan II de porter plainte devant le Conseil des sécurité des Nations unies, à la suite des raids lancés par les maquisards contre Tan-Tan, avait été considérée comme un camouflet à l'O.U.A., celle-ci étant déjà saisie de l'affaire. Loin d'effacer le mauvais effet produit, le retrait de la plainte avait mis en relief l'incohérence de la stratégie chérifienne.

Plus récemment, les membres de l'O.U.A. ont modérément apprécié la déclaration du souverain affirmant, le 8 juillet, qu'il se rendrait à Monrovia seulement si le président algérien, M. Chadli Bendjedid, y allait lui-même. On ne pouvait, dit-on ici, faire montre de plus de désinvolture envers l'Organisation. *« Le roi,* a rétorqué M. Boucetta, *ne voulait venir que s'il existait une chance de dialogue sur des bases réalistes. Après l'attaque, le 14 juillet, contre une localité marocaine et la rupture du cessez-le-feu avec la Mauritanie, il a estimé que l'atmosphère était moins favorable que jamais à un rapprochement. Il s'est donc abstenu. »*

Le dernier carré des alliés inconditionnels du Maroc s'est rétréci à quatre pays : Sénégal, Zaïre, Gabon, Comores. La question qui se pose désormais est de savoir si Hassan II quittera l'organisation africaine.

Une agence panafricaine de presse

La tentation est grande pour le Maroc de se réfugier dans un « splendide isolement » ; M. Boucella l'a laissé entendre vendredi : *« C'est notre droit qui est en cause. Resterions-nous seuls dans le monde, nous continuerions à le défendre. Les décisions de l'O.U.A. sont nulles et non avenues. Les résolutions sont une chose, la situation sur le terrain une autre. »*

Les décisions de l'O.U.A. ne dénouent en rien, en effet, une situation bloquée par la détermination marocaine. Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Benyahia, n'en a pas moins estimé que *« l'O.U.A. a connu, dans la nuit de jeudi à vendredi, un grand moment de son histoire et de son combat pour la décolonisation complète du continent »*.

Quant au Polisario, sa satisfaction était mitigée. Les textes ne le mentionnent pas nommément, même s'il se reconnaît dans la formule *« représentant du peuple du Sahara occidental »*. Il aurait souhaité voir mentionnée l'évacuation des troupes marocaines et mauritaniennes. Enfin, l'autodétermination est pour lui un objectif dépassé, ainsi que l'a montré, en février 1976, la création de la République arabe sahraoule démocratique.

Le tohu-bohu sur le Sahara a relégué au second plan les autres questions. L'Assemblée générale a adopté une résolution présentée par le Sénégal et appuyée par la Gambie concernant le respect des droits de l'homme. Ce texte demande que soit organisée rapidement dans une capitale africaine une *« réunion d'experts »* chargée de préparer un projet de *« charte africaine des droits de l'homme et du peuple »*. La mention *« et du peuple »* a été ajoutée à la demande de Madagascar.

La conférence a retrouvé une large unanimité en ce qui concerne l'Afrique australe. Le sommet condamne *« les tentatives de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en vue de reconnaître le régime illégal en Rhodésie en violation flagrante de leurs obligations conformément à la charte des Nations unies »*. Il reconnaît dans le Front patriotique de MM. Nkomo et Mugabe *« le représentant unique et authentique »* du peuple du Zimbabwe, recommande l'augmentation de l'aide aux pays de la ligne de front et dénonce enfin *« le régime raciste de Salisbury »*.

La résolution sur le Proche-Orient, qui a recueilli un large consensus ne fait pas référence aux accords de Camp David et ne nomme pas le président égyptien. Elle condamne cependant *« tous les accords partiels et traités séparés qui bafouent les droits nationaux reconnus du peuple palestinien »*, et reprend des thèmes classiques : soutien à la lutte du peuple palestinien dirigée par l'O.L.P., condamnation énergique *« des plans et visées expansionnistes, colonisateurs et ségrégationnistes d'Israël »*, etc.

La séance de clôture a été marquée par un long discours de M. Sekou Touré. Après avoir évoqué la diversité des régimes qui composent l'O.U.A., le président guinéen a prôné la tolérance et la coopération. Enfin, M. Onu, porte-parole de l'Organisation, a annoncé que Dakar avait été choisi comme siège de la nouvelle agence panafricaine de presse. Le directeur en sera M. Ousmane Diallo, un nigérien de trente-six ans, actuellement chef du cabinet du secrétaire général de l'O.U.A.

DANIEL JUNQUA.

République Sud-Africaine

● CONDAMNATION D'UN POLICIER BLANC. — Un policier blanc sud-africain a été condamné, vendredi 20 juillet, à une peine de neuf mois de prison pour avoir eu des relations sexuelles avec une femme noire qu'il venait d'interpeller. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

AVANT D'ACHEVER SA PREMIÈRE SESSION

L'Assemblée européenne n'a pu désigner les présidents des quinze commissions

La première session de l'Assemblée européenne élue au suffrage universel s'est achevée vendredi 20 juillet, en fin d'après-midi, à Strasbourg. Elle avait été ouverte le 17 juillet. La prochaine session aura lieu à Strasbourg du 24 au 28 septembre.

La nomination des présidents des quinze commissions a été renvoyée à une date ultérieure. Les conservateurs britanniques revendiquaient la présidence de la commission de l'agriculture, ce à quoi le R.P.R. était opposé.

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Communautés européennes). — Ce fut, comme l'a dit Mme Veil, vendredi aux journalistes, une session d'installation. Il est donc difficile de tirer des conclusions sur la capacité à agir de cette Assemblée. Une impression domine : la majorité conservatrice que les électeurs ont envoyée à Strasbourg, composée de trois groupes — les démocrates-chrétiens, les libéraux et les démocrates européens (c'est-à-dire les conservateurs britanniques) est consciente de sa puissance et décidée à imposer sa volonté. La tendance chez elle n'est pas à l'arrangement avec l'opposition, en particulier avec les socialistes, comme dans la précédente Assemblée. Le renouvellement des élus socialistes, eux aussi apparemment moins disposés aujourd'hui qu'hier à composer avec l'autre camp, accentue ce clivage.

Il est significatif qu'à la veille de la conférence de Genève les trois groupes majoritaires et le groupe socialiste, sans même parler des gaullistes et des communistes, ne soient pas parvenus à présenter une résolution commune sur l'action à entreprendre par la Communauté en faveur des réfugiés du Vietnam. Autre épisode révélateur : M. Klepsch, président du groupe démocrate-chrétien, a tenté d'imposer d'entrée de jeu, sans examen en commission, une modification du règlement intérieur (portant de dix à vingt et un le nombre de parlementaires nécessaire pour constituer un groupe politique au sein de l'Assemblée) défavorable aux courants minoritaires.

Cette affaire — la proposition de M. Klepsch et la controverse soulevée — a occupé une place démesurée. Les radicaux italiens (M. Pannella et Mme Bonino), porte-parole peut-être excessifs mais talentueux des non-inscrits, des minoritaires, se sont battus, avec d'ailleurs des armes contestables — l'obstruction, — pour briser l'attaque qui les mencçait directement. Leur rébellion, même si elle a laissé (y compris ceux qui, tels les communistes et une partie des socialistes, leur étaient sur le fond favorables), a été payante : la droite a dû accepter que le problème soit renvoyé à l'examen de la commission compétente.

Mme Veil — élue par cette coalition de droite —, présidente un moment débordée par la « flibusterie » des radicaux italiens, s'est défendue, lors de sa conférence de presse vendredi, d'avoir fait preuve de partialité à l'encontre de M. Pannella. Elle a même marqué de la compréhension, sinon pour leur méthode, du moins pour ceux qui défendaient les intérêts des courants politiques minoritaires.

Comme on pouvait s'y attendre, sur un tel terrain, gaullistes et giscardiens ont multiplié les escarmouches. MM. Chirac, Debré et leurs amis épargnent Mme Veil : contrairement à ce qui a été dit à Paris, ils considèrent qu'elle n'a dans son discours rien concédé d'important. Mais ils multiplient les flèches contre la coalition qui l'a élue et tiennent attentivement à s'en démarquer.

Sur le fond, ce qui a été dit durant cette session à propos de la crise de l'énergie et de la lutte contre le chômage est resté d'une grande banalité. En revanche, avec l'appui, tout de même très contestable, de M. Jenkins, le président de la Commission, l'attaque britannique contre la politique agricole commune a été relancée. L'armistice voulu par Mme Thatcher, qui a rendu possible l'accord des Neuf en juin, à la veille du conseil européen de Strasbourg, sur les prix de campagne, est-il rompu ?

L'irritation de M. Chirac à l'idée que la présidence de la commission de l'agriculture du Parlement puisse revenir à un Britannique n'était pas feinte, ni artificielle. La décision a été renvoyée.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Réunion de l'Union démocratique européenne.* — Les représentants de l'Union démocratique européenne se sont réunis pour deux jours vendredi 20 juillet à Londres. Créée en avril 1978, l'U.D.E. regroupe plusieurs partis conservateurs ou de centre-droit de quatorze pays. La conférence doit étudier les violations des droits de l'homme en U.R.S.S. et en Europe de l'Est, la politique énergétique, les problèmes de l'environnement, le chômage, et l'eurocommunisme. M. Strauss, candidat de la C.D.U.-C.S.U. ouest-allemande à la chancellerie, MM. Couve de Murville (R.P.R.) et Pinton (U.D.F.) assistaient, vendredi, à la réunion. — *(Reuter.)*

La France et l'autre Allemagne

(Suite de la première page.)

Que les relations de la R.D.A. avec la France comme avec tout l'Occident restent heurtées, c'est inévitable. Ainsi un enchaînement de représailles juridiques, amorcé par la désignation de trois Berlinois à l'Assemblée européenne, a provoqué *in extremis* un ajournement symbolique (de dix-hiut jours !) du voyage du ministre français. Ces relations bénéficient pourtant, pour les deux gouverneents, d'une sensible priorité. Après de nombreux ministres techniciens et M. Stim, secrétaire d'Etat, M. François-Poncet est le premier ministre des affaires étrangères des trois puissances occidentales ayant responsabilités en Allemagne, qui rende visite aux dirigeants de la R.D.A., cette spécificité des relations franco-est-allemandes a des mobiles avoués et d'autres tacites.

Les mobiles avoués ont trait aux intérêts économiques, la R.D.A. est la première puissance communiste pour son niveau de vie, la seconde pour son industrie (qui est la douzième dans le monde). La France est (après l'Allemagne fédérale, dont les liens commerciaux privilégiés avec l'autre Allemagne sont admis par la C.E.E. au nom de l'unité allemande), le second partenaire économique occidental de la R.D.A. Les échanges, déficitaires pour la France et encore faibles en 1978 (753 millions de francs d'exportation) sont en pleine expansion : 4 milliards et demi defrancs de contrats signés depuis dix-huit mois et 5 à 10 milliards en négociations.

Les mobiles tacites sont liés à l'équilibre européen. Dans l'attente d'un hypothétique dégel des régimes et l'Est et d'une Europe démocratique « del 'Atlantique à l'Oural », quelque peu mythique, la sécurité de tous les Européens, et entre autre des Français, est fondée sur la détente à partir d'un statu quo territorial sans lequel la R.D.A. n'existerait pas. Les Français en sont convaincus depuis toujours et les Allemands l'ont compris depuis que M. Brandt a pratiqué l'ouverture à l'Est. De l'unité de leur pays, les Allemands peuvent se dire, comme les Français de l'Alsace-Lorraine avant 1914 : « Pensez-y toujours, n'en parlez jamais. »

De même que M. Giscard d'Estaing, après trois présidents américains (Kennedy, Ford et Carter) et la reine d'Angleterre, pourra se rendre en octobre à Berlin-Ouest sans défier le Kremlin, M. François-Poncet peut aller à Berlin-Est sans offenser le chancelier Schmidt. La symétrie des deux visites, compte tenu de la qualité différente des relations entre la France et chaque Allemagne, a été soigneusement balancée.

MAURICE DELARUE.

NOMINATION D'AMBASSADEURS

Le « *Journal officiel* » du jeudi 19 juillet a publié la nomination de quatre ambassadeurs.

M. Gasseau en Zambie

M. Jacques Gasseau est nommé ambassadeur en Zambie, en remplacement de M. Jean Françals.

[Né en 1922, M. Gasseau, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer et de l'ENA, a été administrateur en Indochine avant d'entrer aux affaires étrangères. Il a été en poste à l'administration centrale, à Rio, au cabinet de plusieurs secrétaires d'Etat (MM. Charbonnel, Bettencourt), directeur de cabinet du ministre de l'information (M. Malaud, 1973) et ambassadeur à Singapour (1974)]

M. Chollet à Singapour

M. Henri Chollet est nommé ambassadeur à Singapour.

[Né en 1917, entré aux affaires étrangères en 1945, M. Chollet a été en poste à l'administration centrale, à Rabat, au commissariat aux affaires allemandes, au secrétariat général de l'ONU. Depuis 1972, il était ambassadeur en Trinité et Tobago et, simultanément, à La Barbade, Grenade et au Guyana.]

M. de Choiseul-Praslin en Trinité et Tobago

M. René de Choiseul-Praslin est nommé ambassadeur en Trinité et Tobago.

[Né en 1917, entré aux affaires étrangères en 1945, M. de Choiseul-Praslin a été en poste à l'administration centrale, à l'Agence des réparations, à Bruxelles, à Tunis, auprès de l'OTAN, à Cotonou, à Brazzaville et à Bombay et ambassadeur aux Seychelles (1977-1978).]

M. Fèvre au Burundi

M. Jean Fèvre est nommé ambassadeur au Burundi en remplacement de M. René Moreau.

[Né en 1920, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Fèvre est entré aux affaires étrangères en 1961. Il a été en poste au ministère chargé des affaires algériennes, à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, à Phnom-Penh et auprès de l'Office des Nations unies à Genève (1974).]

EUROPE

Grande-Bretagne

La commission royale sur le service de santé propose des réformes opposées aux projets du gouvernement

De notre correspondant

Londres. — La commission royale sur le service national de santé britannique (N.H.S.), nommée par les travaillistes au pouvoir en 1976, a présenté mercredi 18 juillet, à Londres, un rapport dont certaines recommandations, bien qu'apolitiques, s'opposent aux projets du nouveau gouvernement conservateur.

Des cent dix-sept propositions de la commission, la suppression totale des prescriptions payantes et une stricte limitation du nombre d'hôpitaux privés sont les plus sujettes à la polémique. Le paiement des prescriptions ne couvrait, jusqu'à maintenant, que 2 % du budget du N.H.S., dont toutes les autres prestations sont gratuites, le reste étant assuré à 88 % par l'impôt et à 10 % par les cotisations salariales et patronales.

Cependant, le gouvernement conservateur a choisi une tout autre voie que la gratuité des prescriptions : leur coût unitaire, jusque-là symbolique, est passé lundi 16 juillet de 20 à 45 pence (environ 4,30 F) et le secrétaire d'Etat à la santé, M. Jenkin, a laissé prévoir une nouvelle augmentation.

Quant aux hôpitaux privés, le rapport estime que leur prolifération léserait les intérêts des usagers en accentuant le fossé existant entre une médecine de luxe et une autre moins nantie qui, dans les cas non urgents, n'est parfois prodiguée qu'avec des semaines, voire des mois, de retard.

Mais là aussi, le gouvernement conservateur a d'autres objectifs : l'expansion du secteur privé, qui collaborerait étroitement avec le N.H.S. Dès mercredi, M. Jenkin a annoncé qu'il était disposé à louer à bas prix à des organismes privés les petits hôpitaux régionaux menacés de fermeture en raison de leur coût d'exploitation.

La commission affirme, d'autre part, son opposition à toute transformation du N.H.S. en système d'assurances sociales, qu'elles soient publiques ou privées. Cependant, M. Jenkin, qui n'annoncera ses propres suggestions que cet automne, a déjà indiqué qu'il lui semblait *« opportun d'encourager les gens à prendre leurs propres précautions par des systèmes d'assurances »*. *« Aucun gouvernement ne trouvera jamais à l'avenir les ressources suffisantes pour couvrir les dépenses de santé »*, a-t-il ajouté. De quoi faire trembler les fidèles du système instauré en 1948 par Aneurin Bevan.

Persuadée de la viabilité de ce système de médecine gratuite, la commission remarque que les dépenses de santé n'ont pas dépassé 8,1 milliards de livres l'an dernier, soit 5,6 % du produit national brut, un taux inférieur à celui de la plupart des pays occidentaux développés. L'essentiel étant, selon elle, de bien dépenser, la commission préconise une série de mesures préventives : traitement des eaux au fluor pour réduire les frais occasionnés par les caries dentaires, action énergique du gouvernement contre les excès du tabac et de l'alcool, développement des programmes d'éducation médicale et obligation du port de la ceinture de sécurité par les automobilistes, une mesure périodiquement rejetée par le Parlement sous prétexte d'atteinte à la liberté individuelle.

La commission se prononce pour une réduction d'un tiers du personnel administratif, une mesure qu'ont accueillie favorablement les tories. Elle demande que 75 % au moins des avortements soient pratiqués dans les établissements publics. Enfin, elle souhaite que les malades bénéficient de plus d'intimité dans les hôpitaux et n'aient plus à subir les affres du réveil obligatoire chaque matin à 6 h. 30.

(Intérim.)

Chypre

LE PRÉSIDENT KYPRIANOU RÉAFFIRME SON OPPOSITION A TOUT PARTAGE DE L'ILE

Nicosie *(A.F.P.)*. — M. Kyprianou, président de la République de Chypre, a déclaré, le 20 juillet, que *« c'était une obligation pour la communauté internationale d'agir efficacement et d'exercer des pressions sur la Turquie, en vue de la restauration du droit et de la liberté à Chypre »*.

Au cours d'un meeting organisé à Nicosie à l'occasion du cinquième anniversaire de l'invasion et de l'occupation du nord de Chypre par les Turcs, il a réaffirmé *« le refus du peuple chypriote d'une solution consacrant le partage de l'île »*, et a déclaré que le peuple chypriote *« poursuivrait sa lutte avec détermination et ne succomberait pas aux pressions »*.

« Nous sommes prêts, a indiqué le président chypriote, *à poursuivre les pourparlers intercommunautaires sur la base de l'accord conclu le 19 mai avec M. Denktash, chef de la communauté chypriote turque. »*

Union soviétique

UN CORRESPONDANT AMÉRICAIN EST CONTRAINT A DEMANDER UN VISA DE SORTIE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le chef du bureau de la chaîne de télévision américaine C.B.S., qui devait quitter son poste à Moscou, vient de se voir réclamer par les autorités un visa de sortie. Un fonctionnaire du ministère soviétique des affaires étrangères lui a indiqué que, s'il ne demandait pas ce visa en échange de son visa à entrées et sorties multiples, il ne pourrait pas quitter l'U.R.S.S. Deux autres journalistes américains, dont un correspondant de l'agence U.P.I., auraient été contraints récemment à suivre cette procédure.

Cette nouvelle a quelque peu surpris les correspondants occidentaux en poste dans la capitale soviétique. Le droit d'entrer et de sortir librement du pays ne leur avait été octroyé qu'à la fin de 1975, à l'issue de la conférence d'Helsinki dont il constituait, pour eux, l'une des principales conséquences.

Cette décision peut apparaître comme un pas en arrière ou une brimade à l'encontre de journalistes américains. Jusqu'à présent, il ne semble pas, en effet, que cette mesure ait visé d'autres correspondants étrangers. — *(Intérim.)*

UNE PARTIE DES ACTIONS DE BRITISH AIRWAYS VA ÊTRE VENDUE DANS LE PUBLIC

Londres *(A.F.P.)*. — La dénationalisation partielle de la société nationale de transport aérien British Airways, annoncée le 20 juillet par le ministre britannique du commerce, M. Nott, devant les Communes a provoqué une levée de boucliers des députés travaillistes (nos dernières éditions datées 2 1juillet). Dans la City, les agents de change se sont, de leur côté, montrés très sceptiques quant aux chances de réussite du projet et à la capacité de British Airways de faire ainsi face à ses difficultés financières, dues notamment à l'exploitation de Concorde.

Le projet, présenté par le gouvernement, de dénationalisation partielle de la British Airways visant à la transformer en compagnie mixte, consiste à :

— vendre au public une partie substantielle mais minoritaire des actions de la société ;

— restructurer son capital ;

— soustraire du contrôle gouvernementa. les programmes d'investissements ;

— assurer en partie le financement de l'entreprise par l'appel aux marchés financiers britanniques et étrangers ;

— autoriser les employés de British Airways à acquérir des actions.

Luxembourg

● ERRATUM. — Dans l'article sur la formation du gouvernement luxembourgeois (*le Monde* du 20 juillet), il fallait lire : « ... en *renonçant* à la construction d'une centrale nucléaire » (et non pas en *relançant*).

TAHITI

au-delà des colliers de fleurs

AU-DELA des colliers de fleurs qui ont accueilli le président de la République, au-delà du parfum grisant des tiarés, des troupes réquisitionnées pour l'occasion et qui ont dansé de langoureux tamourés, la société polynésienne est menacée de graves déséquilibres. Sa prospérité actuelle demeure artificielle et liée avant tout à la présence du Centre d'expérimentation du Pacifique. Certes, les ressources de la mer peuvent, en théorie, faire de la Polynésie française une réserve de protéines, lui assurant ainsi une source de richesse pour le vingt et unième siècle. Mais l'aquiculture ne contient-elle pas une part de rêve ?

Déjà, la perspective d'une évolution vers l'indépendance est relancée par certains éléments du courant autonomiste, majoritaire dans le territoire, tandis que, au sein du « forum » du Pacifique, des archipels comme les Fidji qui ont accédé à la souveraineté repartent en guerre contre la présence française. Celle-ci assure pourtant à la Polynésie un niveau de vie exceptionnel dans cette région du monde. Cette manne reste trop inégalement répartie pour convaincre la masse des autochtones du bien-fondé du système actuel.

T.P.

« Pourvu que ça dure... »

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Papeete. — Rien qui ne soit déjà dit. Jamais si petit bout de terre n'a fait tant couler d'encre. Plus de dix mille publications diverses, selon les patients comptables de la société des océanistes... De « l'écolo » bon teint, pressé, un peu tard, de jouer les anachorètes sur cette île-antipode où, comme disait Gauguin, règne « une ignorance parfaite du travail que les générosités de la nature rendent inutile ». Voilà Gauguin placé, reste Loti, noblesse oblige, de l'écolo bon teint, donc, au sociologue bardé de pessimisme venu faire le énième procès de l'Occident pervers qui a tué le paradis, chacun y est allé de son petit couplet.

« Fiu ! » — « ras le bol », — diraient volontiers les Tahitiens, s'ils n'étaient blasés de l'intérêt qu'on leur porte... et finalement peu fâchés de le vendre ! Il y a sûrement mille façons d'aborder Tahiti, et autant pour le raconter. Mais deux les résument toutes : la rose et la noire. La rose a des odeurs de tiaré, des airs de tamouré et des idées de vahinés plein la tête. L'« œuvre », alors commencera à coup sûr par la bouffée de chaleur sur la passerelle du DC-10, et finira dans l'apothéose d'un soleil rougeoyant plongeant dans le lagon de Bora-Bora. La noire donne dans le faire-part et les regrets éternels pour un paradis perdu. Rien n'y manque non plus : foin de soleil couchant, il n'y a plus que du béton sur le lagon, des bouchons à Papeete et un requiem pour le tamouré, depuis que M. Travolta a fait des petits chez les vahinés...

C'est Tahiti à pile ou face. Mais, quitte à jouer les faux arbitres, on peut penser, en fin de compte, que le décor et son envers ne sont que les clichés contraires d'une même réalité : entre eux, il y a la bombe.

Vieille histoire. C'est vrai, on ne la voit plus depuis qu'elle creuse des trous dans les atolls. On n'en parle pas davantage. Mais elle est partout : dans l'hypertrophie de Papeete, où s'est agglutinée la moitié des cent trente mille habitants de l'archipel, dans la spéculation immobilière et l'essaim de bidonvilles, dans le « consomme et tais-toi » et dans la colère sourde que son insatisfaction fait naître, dans l'inflation et l'agonie de l'économie naturelle. Autant de dérapages qui étaient amorcés avant même la première explosion de Mururoa. Mais la bombe, avec son invasion de képis et sa pluie de monnaie fraîche, a soudain tout accéléré, tout bouleversé.

Pourtant, les clameurs se sont tues. Elle est loin déjà — six ans, — l'épopée schreibérienne ! Oublié ou presque, le *Kon-Tiki* des antinucléaires. A Papeete, les croisés d'hier se sont fait une raison, même s'ils sont toujours « contre ». *« Nous nous sommes opposés aux essais dans l'atmosphère par crainte — fondée — des accidents*, explique M. Jean Juventin, maire de la ville et député (U.D.F.) du territoire. *A partir du moment où les expériences sont devenues souterraines, nous n'avons plus rien dit. Mais cela ne signifie pas que nous nous endormions. S'il y avait un accident terrible... nous réagirions. »*

« Que voulez-vous faire ? »

M. Francis Sanford, vice-président du Conseil de gouvernement, leader incontesté de la longue bataille pour l'autonomie, préfère avouer son impuissance : *« Oui, je suis contre toute explosion nucléaire... Mais que voulez-vous faire ? »* Aux murs de son bureau, relique de la glorieuse époque, une caricature publiée dans un journal local le représentant à dos de mulet, un drapeau américain en guise de selle, trottant aux côtés de M. Servan-Schreiber, monté, lui, sur un semblant de pur-sang. Derrière eux, une bombe transformée en moulin à vent. *« Don Schreiber et Sancho Sanford »*, dit la légende. *« Nous vaincrons ensemble »*, affirme l'aimable dédicace de J.-J. S.-S.

La guerre a fait long feu. Tahiti a enterré son magot, vit sur ses dividendes. Le silence d'aujourd'hui a quelques bonnes raisons sonnantes et trébuchantes : les militants les plus hostiles au C.E.P. (Centre d'expérimentation du Pacifique) n'ont-ils pas, les premiers, demandé — et obtenu — que l'armée paie désormais, rubis sur l'ongle, les droits d'entrée sur toutes les « marchandises » qu'elle importe : un milliard et demi de francs C.F.P. par an, soit le double de ce qui entrait dans les caisses du territoire lorsque le C.E.P. n'était taxé qu'au forfait... *« Quoi de plus naturel*, entend-on çà et là, *ils ont fait de Tahiti une ville de garnison, alors profitons-en, autant que Metz et Verdun... »*

En profiter ? Le C.E.P., d'abord, emploie quelque 3 200 Polynésiens à Papeete et sur les centres de tir. Mais ce n'est rien encore au regard des effets induits de sa présence en Polynésie. La bombe, en réalité, fait vivre le territoire dans l'abondance factice d'une économie qui échapperait aux lois du marché : l'apport métropolitain — dépenses civiles et militaires de l'Etat — représente à lui seul près des deux tiers du produit intérieur brut !

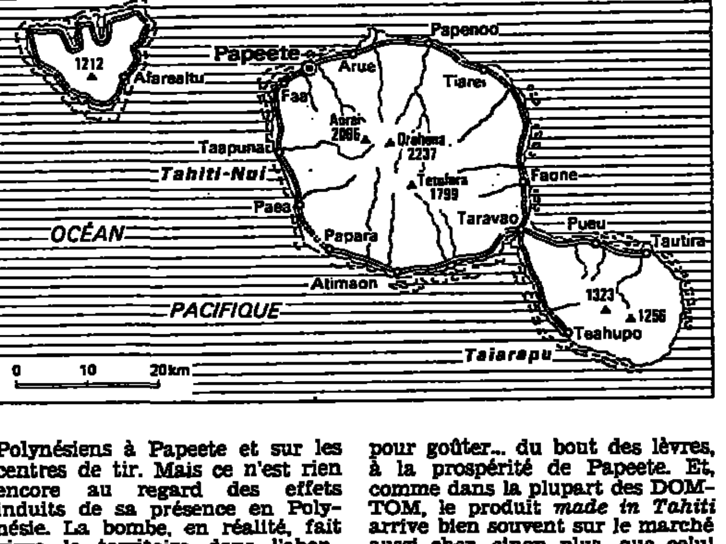
Et si demain elle s'en allait, la bombe ? Serpent de mer des angoisses polynésiennes. Mieux vaut vivre au présent. Après tout, *« c'est encore l'âge d'or »*, assure M. Paul Cousseran, haut commissaire de la République, la société locale a peu ou prou préservé son équilibre et jouit d'une prospérité exceptionnelle grâce à un apport constant d'argent frais et administratif. Un « pays fonctionnaire » en quelque sorte, mais, s'empresse-t-il d'ajouter, *« l'âge d'or n'est jamais éternel : les dépenses militaires et civiles de la France ne progresseront pas ad* vitam aeternam, *et on ne voit pas ce qui remplacerait. Si j'étais Tahitien*, conclut le haut commissaire, *je me lèverais tous les matins en souhaitant que ça dure. En priant le ciel pour que les Français continuent de faire péter leur bombe. »*

Hors la bombe, point de salut ? Les prières n'y font rien. Le bilan, c'est vrai, est aussi rapide que consternant.

Le tourisme, que l'on présentait volontiers comme un relais naturel le jour où le C.E.P. bouclerait ses valises, stagne dangereusement depuis trois ans à moins de 100 000 visiteurs. Le mythe est trop loin de l'Hexagone, et Gauguin ne suffit pas à assurer la promotion de la vahiné sur le continent américain (voir encadré).

« Plus on importe mieux on se porte »

L'agriculture représente moins de 5 % du P.I.B. Pas une année sans que l'on parle de relance, pas une non plus sans que la chute libre des productions locales s'aggrave. Le coprah est devenu, à coups de subventions, une « activité administrative » privée de main-d'œuvre, qui fuit les îles



pour goûter... du bout des lèvres, à la prospérité de Papeete. Et, comme dans la plupart des DOM-TOM, le produit *made in Tahiti* arrive bien souvent sur le marché aussi cher, sinon plus, que celui importé de Tokyo, d'Auckland. L'industrie n'est guère mieux lotie, réduite à peu de chose près au bâtiment et aux travaux publics, dont l'activité dépend essentiellement... des dépenses publiques.

Qu'importe, le business, lui, se porte à merveille ! Et fait le bonheur d'un petit lobby d'importateurs et de commerçants, chinois en majorité, premiers à profiter du paradis... même s'il est très artificiel. Qui s'en plaindra ? *« Ici, plus on importe et mieux on se porte »*, affirme M. Gaston Flosse, député (R.P.R.). Le budget du territoire est nourri aux trois quarts par des droits indirects perçus à l'entrée des marchandises : d'où l'habitude d'inciter à la consommation pour pousser les importations... qui rempliront les caisses publiques ! *« Pourvu que ça dure »*, disait M. le haut commissaire...

Reste — invariable réplique des « planqués » du système — que nos îles ont un niveau de vie très nettement supérieur à toutes leurs voisines. Et c'est vrai. Mais la manne est plutôt mal répartie. Sans même aller aux extrêmes — de la cahute en tôle mal cachée par une végétation luxuriante à la villa de la côte qu'un beau panneau « tabou » protège de la concupiscence des regards indiscrets, — les inégalités sont criantes. Dans son rapport annuel à l'Assemblée territoriale, M. Francis Sanford notait récemment que le revenu annuel d'une famille de fonctionnaires était, au minimum, six fois supérieur à celui d'une famille de smicard (1).

Ne parlez pas, en plus, des trois mille chômeurs et des sept cents à huit cents emplois à créer chaque année pour répondre à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. C'est presque malséant. Oui, on regardera alors d'un œil amusé le *popaa* (le Blanc) qui débarque avec ses Jeep et ses idées de catastrophe. Et d'expliquer, pour la mille et unième fois qu' *« ici c'est pas pareil »*, que le travail n'est pas un principe de vie *« comme en métropole »*, et que cela ne sert à rien de vouloir à tout prix prolétariser les braves gens qui cherchent juste le nécessaire pour vivre quelque temps à l'ombre des cocotiers...

On ne tarit pas d'histoires de ce genre dans les îles, telle celle de ce marchand de cocos qui demandait deux fois plus pour une commande en gros que pour une vente au détail, *« parce que c'est plus de travail... »*.

Alors... La bombe, seulement la bombe ? *« Non*, répond M. Sanford, *j'ai confiance dans l'avenir économique de ce pays. »* C'est que, pour lui, l'archipel vit assis sur une richesse inexplorée, mais intarissable : la mer. *« Après l'extension des eaux territoriales à 200 milles nautiques*, explique-t-il, *la France dispose ici de... 5 millions de kilomètres carrés. L'exploitation de l'océan demandera encore du temps, mais nous disposons déjà d'une centaine de bassins naturels qui ne demandent qu'à servir. »* On ne parlera bientôt plus que d'aquaculture à Tahiti. Les hommes en place y croient ferme : aux spécialistes qui leur susurrent que la mer, ici, est à moitié vide, ils rétorquent vivement qu'elle est donc bien... à demi pleine. Manquent les techniques et les techniciens ? On ira les chercher au Japon ou à Taiwan. Objectif : devenir le premier fournisseur de protéines de la métropole.

Les sceptiques ne croient guère à cet Eldorado marin. Le projet, certes, n'est pas farfelu, disent-ils. Mais les élus s'emballent un peu vite, ils « surdimensionnent » : il n'y aura pas plus de quelques dizaines de fermes... On a vite fait d'en tirer argument pour reprocher à M. Sanford et à ses amis de nourrir, une nouvelle fois, d'impossibles rêves de grandeur.

Pain béni pour les détracteurs que ces projets mirifiques annoncés avec fracas... et plus discrètement enterrés. Il y eut un hôtel : aussi coûteux que splendide... en carton ; il ne vit (heureusement ?) jamais sa première pierre. Il y eu un barrage : les études préliminaires (45 millions de francs) — après de longues péripéties aujourd'hui disséquées dans un rapport de la Cour des comptes — conclurent qu'on ne pouvait pas l'ancrer. Il y eut, surtout, une raffinerie.

Cette fois, l'affaire prit si mauvaise tournure qu'il fallut se résoudre à demander la démission d'un conseiller de gouvernement, M. Amaru, qui s'était, *« un peu à la légère »*, reconnaissent ses amis, engagé dans un emprunt de 400 millions de dollars... dont nul ne sait encore qui paiera les traites !

Il n'en fallait guère plus pour envenimer la guérilla que mène, à l'Assemblée territoriale, M. Flosse et ses amis du R.P.R. contre la majorité autonomiste. *« Leur échec est patent*, dit M. Flosse. *C'est le résultat de l'incompétence. Sanford a toujours été un homme d'opposition. Au pouvoir, il n'a pas su prendre de hauteur et s'est entouré de conseillers tout juste bons à faire la tournée des îles les veilles d'élection... »* L'échec de l'actuelle majorité territoriale aux élections européennes — elle avait appelé à voter pour la liste U.D.F., battue en Polynésie par celle de M. Chirac — paraît avoir donné des ailes aux opposants R.P.R.

L'assemblée s'anime. On amène sa claque sur les bancs du public et l'on s'amuse à parler tahitien pour irriter le président — M. Franz Vanizette, — un popaa débarqué dans les îles, voilà plus de trente ans, avec des galons de quartier-maître...

Les chicanes gagnent bientôt la majorité. Rien ne va plus entre les deux partis alliés dans le front autonomiste. On parle de crise, de démission, mais qui s'inquiète vraiment ? *« Une petite poussée d'adrénaline »*, dit en souriant le haut commissaire. *« Une affaire d'hommes »*, renchérit M. Sanford, impassible. *« Tempête dans un coin de lagon »*, confirme un opposant... Tout s'arrangera quand le président sera parti. En famille, comme d'habitude.

Car la politique, ici, est moins affaire d'idées que de clientèle, de programmes contraires que d'ambitions et d'influences. Dominée de part et d'autre par des « demis », cette bourgeoisie métissée, qui vit à l'occidentale, considère la politique comme une querelle polie d'hommes liés aux mêmes intérêts. La bataille sur l'autonomie avait laissé paraître des antagonismes plus réels. Révolue aujourd'hui, on a voté le statut à l'unanimité, et chacun semble s'en accommoder.

On comprend mieux, dès lors, l'indifférence des Polynésiens pour les jeux de leur Assemblée et l'amertume de certains — jeunes en majorité, — qui avaient cru que *« l'autonomie serait tout de même autre chose »*.

« C'est vrai, admet M. Alexandre Ata, l'un des proches de M. Sanford. *Le pouvoir nous a déjà usés. Nous n'avons pas trouvé d'idéal de substitution après avoir gagné l'autonomie. On tourne en rond... »*

« Merci, popaa »

L'indépendance, on n'en parle plus, ou presque, du côté des leaders autonomistes d'hier. Ceux qui brandissaient la menace, quand Paris faisait la sourde oreille semblent désormais satisfaits. Les groupes qui la réclament sont encore très minoritaires. Mais les difficultés économiques, le peu d'entrain des parties en place peuvent, à terme, leur gagner la sympathie d'une jeunesse qui se sent flouée. *« Oui, les jeunes nous inquiètent*, ajoute M. Ata. *Nous restons muets, ne sachant quoi leur dire. Ils sont disponibles, mais ce que nous faisons ne les intéresse pas du tout. Les mobiliser ? Pour faire quoi ? »*

Rien là de très nouveau ni de très spécifique à la Polynésie, pensent, non sans raison, les optimistes. *« En fait, c'est un pays heureux*, affirme M. Coussesan. *Un pays que nous sommes heureux de rendre heureux, parce que les gens d'ici sont gentils et savent dire merci... » « Pourvu que ça dure*, disait M. le haut commissaire... *Mais l'âge d'or n'est pas éternel »* : seront-ils aussi nombreux, après-demain, à dire : *« Merci popaa... »* ?

(1) Le SMIC polynésien est de 25 132 francs C.F.A. par mois, soit 1 380 francs français.

Le tourisme, clé de l'avenir ?

Régulièrement, chaque ministre ou personnalité en visite à Papeete se fait un devoir de répéter que le tourisme est une des clés de l'avenir de la Polynésie.

L'industrie touristique, qui emploie environ six mille personnes, est la plus importante à l'heure actuelle, tant en investissement qu'en chiffre d'affaires. Mais elle ne couvre que le ciquième des dépenses du territoire.

Le tourisme, clé de l'avenir ? Depuis quinze ans, depuis que l'aéroport international de Faaa permet d'accueillir les long-courriers, on voudrait bien le croire. Tahiti ne dispose-t-elle pas d'une image de marque unique au monde, image d'un paradis lagunaire en sable blanc peuplé de cocotiers et de vahinés souriantes comme sur les couvertures des dépliants d'agence ? Pourtant, depuis quelques années, le nombre de visiteurs stagne. Les prévisions optimistes du passé ont cédé la place à un scepticisme mesuré.

La plupart des professionnels du tourisme à Tahiti ne se le cachent pas : « Le mois de juin a été catastrophique. » L'interdiction de vol qui a frappé les DC-10 utilisés par la plupart des compagnies aériennes pour desservir l'île a fait subir de lourdes pertes aux hôteliers en pleine saison. Un avertissement qui rappelle que Tahiti, à 7 000 kilomètres des Etats-Unis, 8 000 de l'Australie et... 18 000 kilomètres de sa métropole, est totalement à la merci de l'avion et de ses compagnies. Autre obstacle majeur : Tahiti a beau être une part de rêve, elle n'est pas à la portée de tous. Elle ne peut prétendre par exemple rivaliser avec Hawaï pour un Américain, ou avec les Antilles pour un Français.

A 7 000 francs l'aller et retour, l'île ne promet pas le paradis. Ici, la vie est plus chère qu'en métropole, le service moyen et les distractions plutôt rares. Pourtant, la libéralisation des vols par charters et l'annonce de tarifs promotionnels, dès septembre prochain, devraient permettre une augmentation du nombre des visiteurs.

Manque de chambres

Encore faudrait-il pouvoir les accueillir. Car les hôtels affichent parfois complet. Les îles environnantes, mises à l'écart de l'urbanisation croissante que subit Tahiti, et qui sont de ce fait de plus en plus demandées, connaissent la même situation. La Polynésie manque de chambres (1). Sur ce point, l'absence de plan d'aménagement touristique se fait cruellement sentir.

Déjà, dans le passé, cette lacune a été la cause d'incohérences : à Papeete, un hôtel a été construit à côté de la bruyante central thermique, un autre à deux pas d'une usine d'incinération ! Aujourd'hui, le prix des terrains (jusqu'à 330 F le mètre carré), l'absence de politique foncière, les difficultés liées à l'isolement, rendent les investisseurs réservés, sans compter les pressions politiques ou les conflits sociaux, qui leur font abandonner certains plans (2).

Un certain nombre de particuliers seraient assez enclins à investir dans la construction de bungalows traditionnels pour les louer aux visiteurs. Mais aucune aide n'est prévue dans ce domaine, hormis une part du fonds de développement des îles (FADIP). Pourtant le « tourisme chez l'habitant » mériterait d'être développé dans le cadre de la politique de « gîtes ruraux », surtout dans les îles, où les créations d'emplois freineraient ainsi l'exode vers Tahiti. Mais les grands projets hôteliers comme celui d'Atimaono — trois cents chambres — semblent davantage retenir l'attention des hommes politiques, pour des raisons de prestige évidentes.

Effort vers l'Europe

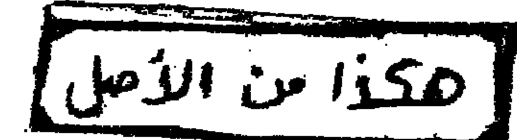
Pour ce qui concerne sa promotion, Tahiti devrait bénéficier, en particulier en Australie et en Europe, de l'aide de la France. Des conventions ont été signées entre le Territoire et les ministres responsables à cet effet. D'autre part, l'Office du tourisme envisage de faire porter l'an prochain l'essentiel de son effort non plus sur les Etats-Unis, mais sur l'Europe. En tenant compte des nouvelles données statistiques, les Européens ont représenté pendant les cinq premiers mois de cette année 21 % de la clientèle, loin derrière les Américains (47 %). Tahiti attend aussi beaucoup du marché japonais et de celui d'Amérique du Sud, relativement plus proches.

Au cours des six premiers mois, l'île a accueilli un peu plus de quarante-neuf mille touristes. L'ensemble des visiteurs pourrait dépasser quatre-vingt-quinze mille en 1979, ce qui constituerait une légère progression par rapport à l'année dernière (quatre-vingt-treize mille). Mais ce que les responsables semblent attendre, ce n'est pas une augmentation spectaculaire du nombre de visiteurs, car le tourisme de masse, tel qu'il se pratique à Hawaï n'est ni souhaité ni souhaitable à Tahiti. Ils attendent, surtout, un allongement de la durée du séjour par visiteur qui apporterait au territoire entre 350 et 400 francs de devises quotidiennes.

PHILIPPE GUESDON.

(1) Tahiti ne possède que mille cent vingt-six chambres. Les autres îles n'en comptent que neuf cent trent-deux. Le coefficient de remplissage des hôtels, qui était de 53 % à Tahiti en 1976, est de 60 % depuis 1977. Dans les îles, ce coefficient est passé de 68 en 1976 à 75 % en 1978.

(2) L'hôtel Tahiti-Village (quarante unités) a fermé ses portes l'an dernier à la suite d'un conflit social. L'hôtel Bora-Bora (dans l'île du même nom) vient d'être paralysé par une grève d'un mois.



Le Monde aujourd'hui

VU DU LANGUEDOC

« Nous avons accroché le soleil... »

AVEC l'été, Montpellier s'est mis à l'heure languedocienne. Très officiellement, par la volonté d'un maire qui a fait son complice d'un poète occitan, la rue de la Loge, dont une extrémité lorgne l'hôtel de la Préfecture, est devenue la « Carriera Daurada ». *Tout de même, la place Jean-Jaurès est ornée maintenant, à côté de l'ancienne, d'une plaque nouvelle portant, en beaux caractères Elzévir :* « Plan Joan Jaurès. »

Voilà des sonorités qui s'harmonisent avec les vocables non francisés de Lunas, de Castries ou du Peyrou, pour ne rien dire de Montpellier même, dont le nom n'a pas changé depuis les troubadours. Cela brille, cela réchauffe.

Un vieux citadin du boulevard du Jeu-de-Paume ne disait-il pas, en désignant du bout de sa canne la plaque récemment posée : « Avem agrafat lo soleih » *(« Nous avons accroché le soleil »)?*

« Notre Henri »

En outre, il me plaît que par ce biais, nous autres gens du Sud, désignions clairement nos amis. Connaissez-vous, par exemple, le nom qui est désormais celui du boulevard Henri-IV ? « Boloard de nostre Enric », *boulevard de « notre Henri ». Ce dernier ne fut-il pas le premier, en effet, et le seul roi des Méridionaux ? Voire, si l'on en croit Gaston Bonheur, qui l'aime comme un cousin, le véritable fondateur de la République, une République plurielle et non jacobine ?*

De toute façon, nous devions bien ce possessif chaleureux à celui-qui, par l'édit de Nantes, rétablit l'unité administrative du Languedoc...

Quant aux quelques grincheux qui, devant les rues de Montpellier rendues à leur appellation occitane, parlent de révolution, on se contentera de demander ce qu'il y a de subversif à employer la langue d'oc en Languedoc.

MAURICE CHAVARDÈS.

QUART-MONDE

Misère vague

L'ADRESSE mentionne : Bobigny, cité de l'Etoile, bâtiment B, escalier 15, appartement 245 : l'espace de la ville se réduit à ses pauvres limites, l'étau de la banlieue se resserre autour de l'univers clos où vivent les Dauvergne. A travers les fenêtres fermées et les rideaux tirés, s'infiltre le bourdonnement des cris d'enfants qui jouent non loin de là dans un stade abandonné. *« On est loin de tout, ici. On était plus heureux dans le bidonville. Au moins les gens se parlaient et s'aidaient entre eux »*. Ce sont les premiers mots qui débordent de leur amertume.

« Ici, je ne sors plus. Les gens m'insultent et se moquent de moi. Ils me traitent de fainéant parce que je ne travaille pas », dit-il. Lui n'est plus qu'un pâle reflet de vie. Il traîne avec lenteur un corps exsangue et affaibli par les séquelles d'un accident vieux de plus de vingt ans. Il semble être arrivé aux limites de sa force, et sa vie s'accroche aux piqûres quotidiennes, à une quantité énorme de médicaments qu'il s'empresse de montrer comme pour justifier sa situation : *« Je ne refuse pas de travailler. Je ne peux pas. Je prends trois neuroleptiques par jour. J'ai des vertiges et je tombe tout le temps... Quand je sors, tout le monde m'insulte. Alors, je ne sors jamais. Je dors pour ne pas y penser »*.

Raide sur sa chaise, il se défend avec vigueur. Chauve, les yeux fatigués, le visage rongé par la douleur de vivre, il semble entraîné vers une lente décomposition de lui-même. Il a quarante-deux ans, ne sait ni lire ni écrire : père alcoolique, mère morte de la tuberculose, placé à neuf ans dans une ferme comme ses neuf frères et sœurs. L'héritage de la misère.

Tout comme sa femme qui ne le quitte jamais : élevée par sa mère dans l'ancien bidonville de « la Cerisaie », elle a été abandonnée par son père ainsi que ses dix frères et sœurs. Elle a elle-même cinq enfants de sept à onze ans. A chaque extrémité du buffet, auréolée de fleurs en papier, la photo étrange d'un bébé sur son lit de mort. *« C'est le dernier,* explique-t-elle, *il était handicapé à 100 % à cause de malformations du cœur, du poumon et du foie. Il est mort à un an. C'était en 1975. Il nous manquait 100 francs pour lui payer une tombe. Ils n'ont pas voulu me les donner, à la mairie On l'a enterré dans la fosse commune »*. Deux fois elle évoquera ce souvenir obsédant pour dénoncer ce qui transparaît à travers ses mots : *« On n'a pas droit à une mort décente »*. *« J'en ai eu un septième, mais « ils » m'ont avortée à cinq mois et demi parce qu'il aurait été handicapé aussi »*.

Dans les familles du quart-monde, la misère est atavique. Elle a trente et un ans. Elle paraît le double.

L'échec est fatal

Toute la famille (sept personnes au total) vit de subsides divers alloués par l'Etat : allocations familiales (2 000 F), aide à l'enfance (1 000 F), pension d'invalidité (1 000 F), aide publique (600 F). Ils se vantent de payer régulièrement leur loyer (860 F par mois pour cinq pièces). L'appartement est méticuleusement entretenu. Ce n'est pas le bidonville insalubre et grouillant, mais la banalité aseptisée des grands ensembles. Rien ne manque à l'inventaire des objets qui investissent l'espace de toute famille moyenne : la télévision, le lourd buffet, dont la vitrine expose les souvenirs de pacotille, la table massive recouverte de toile cirée rouge, le napperon sous les photos de famille et les reproductions insipides de natures mortes accrochées au mur.

Ils veulent être « comme tout le monde » ou du moins en donner l'apparence. Derrière le vide de la vie quotidienne que rendent supportable l'aide de l'Etat et le soutien de l'association Aide à toute détresse (A.T.D.) (1), qui leur a trouvé ce logement après les avoir hébergés dans la cité de Promotion familiale de Noisy-le-Grand, se cache une profonde détresse morale aggravée par la conviction que l'échec est fatal et la misère, pour eux, inéluctable. L'impossibilité de travailler, ils la ressentent comme une honte et un motif de rejet. Toujours sur la défensive, ils ne sont jamais sortis depuis deux ans et demi de leur cité de banlieue.

L'angoisse de ne plus avoir assez de ressources et de voir leurs enfants placés les poursuit : *« Je préfère tuer mes gosses et me tuer. « Ils » les auront pas.*

Trois enfants beaux et joyeux entrent dans la pièce, essoufflés, les yeux pleins de rires et de lumière, les pieds couverts de la poussière de l'été. Claudine, l'aînée, onze ans, entre en 6e au mois de septembre. Elle veut être vétérinaire. Pour Christine, dix ans, cela se passe moins bien. Elle sait écrire, mais lit très mal. Les deux jumeaux, huit ans, ne savent ni lire ni écrire. *« La maîtresse dit qu'ils sont illettrés, elle les laisse au fond de la classe et ne s'en occupe pas. De toute façon, si on reste ici, ils deviendront des bandits, comme les autres »*, dit la mère. Mais où aller ? A quoi rêvent leurs cerveaux englués d'infortune ? *« Dans l'immédiat, on veut partir d'ici. On voudrait aller à la campagne, avoir un jardin et des bêtes, pour avoir toujours à manger ».»* Et aussi être reconnus et intégrés dans une société qui les a toujours ignorés ou confinés dans les terrains vagues de l'indifférence.

D. DU BOISBAUDRY.

(1) 107, avenue du Général-Leclerc - 95480 - Pierrelaye.

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Les précaires

« LE précaire et le millionnaire sont aujourd'hui les seuls à se permettre des actes gratuits. Des études, des travaux qui ne mènent à aucune carrière, à aucun pouvoir. Encore le millionnaire a-t-il parfois peur de l'avenir. Nous, l'avenir, on l'ignore. On vit. Les jours qu'on perd à s'embêter, personne ne vous les rendra... »

Ils sont six, habitant ensemble un vaste vieil appartement délabré, sans, précisent-ils, aucun « parti pris communautaire ». Par commodité. Parfois l'un ou l'autre part, ou change de partenaires. D'autres les remplacent. Pas de projets. Mais une grande et simple convivialité.

Julien, diplômé d'ethno (« la spécialité sans issue par excellence ») *aime bien les formules :* « Un jour on parlera du « précariat » comme on parle du salariat. Le précaire, c'est simplement celui qui refuse d'avoir peur du temps qui passe, de courir le long du train en marche. Ceux dont la retraite heureuse n'est pas le but et qui ne rêvent pas non plus de finir chef de service ni d'entreprise..., de rien. »

Il a trouvé une justification dans des extraits du « rapport Nora » publiés dans les journaux. Plus une société est soumise aux ordinateurs, plus elle doit compter avec des petits groupes qui échappent au classement généralisé : une certaine marginalité. Mais, Julien le reconnaît, glisser entre les mailles du réseau social coûte cher en confort et en sécurité.

J'ose demander ce que devient un vieux précaire : un clodo ? Tout le groupe (pas un n'a plus de trente ans) fixe sur moi, la « génération des parents », un œil apitoyé. « Parce que tu sais, toi, combien de temps tu vivras ? Et à ton âge tu est encore prête à sacrifier ton présent à un futur qui peut-être ne viendra pas ? » *Argument sans réplique.*

Les « précaires », ce sont des travailleurs sans garantie qui se contentent de « jobs au coup par coup ». On commence à les voir paraître dans les statistiques : non que leur nombre pèse, mais leur pourcentage monte. Temporaires ; intérimaires ; changeant de lieu et de métier selon les offres, et parfois selon la saison.

Dans le groupe de Julien, tous ont suivi des cours en faculté, qu'ils soient bacheliers ou non. Origine sociale ? Très diverse. Enfants de fonctionnaires contestant la sage filière parentale. Enfants de commerçants ou d'artisans trouvant « tous » les horaires extensibles des professions libérales, tout comme les enfants de médecins ou d'avocats. Ces adultes axés, réglés sur le travail devenu leur horizon, leur but, leur instrument de réussite, n'ont, comme ils disent « pas convaincu leurs enfants ».

Par vocation, comme Julien, ou par glissement, ils ont adopté le système des gagne-vie au jour le jour. Hôtesses (hôtes), serveuses (serveurs) dans des « self », guides à touristes, interprètes, gardes d'enfants, de handicapés, de malades, employés d'agences immobilières, elles ou ils « s'en tirent ». Sans luxe. Sans « volant » : plus de dettes que de « liquidités ». Mais, disent-ils, la société est bien fondée sur le crédit ?

Pas de délinquance

Un autre groupe, plus inattendu, compte deux ouvriers hautement qualifiés (P 3) qui alternent salariat et précariat. Ce groupe unit, en une rotation rapide, des menuisiers, plombiers, électriciens, radios : ils opèrent une savante répartition entre le salariat (attention : ne pas perdre la Sécurité sociale) et le boulot au noir. C'est, désormais, un délit ? « Va le dire à nos clients à qui nous économisons la T.V.A. et les charges. »

Marginaux ? Pas de délinquance, sinon l'achat de quelque grammes de « H ».

« S'engager à vingt ans dans une voie où, de promotion en prime, on s'amortit jusqu'à la retraite ? C'est « niet » une fois qu'on a compris que le pouvoir abêtit autant que la soumission. » *C'est la déclaration du refus de réussite. Elle n'exclut ni le goût de l'effort (musique, langues étrangères, sport, danse, yoga, tout ce qui donne la certitude de mieux se posséder soi-même), ni le sens de la création. «*

Le groupe de Julien se dit en avance sur l'époque : l'appartement collectif se chauffe au charbon, n'a pas d'ascenseur et ils se déplacent en vélo ou métro... sauf bien sûr l'avion-charter des indispensables voyages inorganisés.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 9.)

LES GRANDS FLEUVES

La Volga : dans le cœur de chaque Russe

par DANIEL VERNET

LE goût des Russes pour les diminutifs est bien connu. A partir d'un mot, on peut en former plusieurs autres qui exprimeront, selon les besoins, l'affection, le mépris, l'admiration. Les diminutifs s'appliquent aux êtres comme aux choses, aux plus petits comme aux plus grands. Paradoxal pour un esprit occidental, le tendre diminutif dont les Russes affublent la Volga est tout à fait dans la tradition : *« Matouchka* (petite mère) pour le fleuve le plus long de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Au-delà de l'Oural, où un poteau symbolique marque la frontière entre l'Europe et l'Asie, le Iénisséi, l'Ob, la Léna ou l'Amour battent la Volga au kilométrage, mais ils appartiennent déjà à un autre monde. De ce côté, en Europe, sur cette terre russe, la Volga est vraiment le plus grand, avec ses 3 350 kilomètres.

Le plus grand et pour tous les Russes certainement le plus beau. Aucun navigateur n'omettrait ici de rappeler que *« la Volga coule dans le cœur de chaque Russe »*. La « petite mère Volga » est le fleuve russe par excellence et possède toutes les qualités pour revendiquer ce titre. Non seulement elle coule au cœur même de la Russie, mais c'est sur ses rives que, tout au long des siècles, la nation et l'Etat sont nés, qu'ils ont été façonnés, défendus et sauvés. Fleuve russe encore par les hommes célèbres qu'avec ses affluents elle a généreusement donnés au pays. Les énumérer serait fastidieux et ferait courir le risque d'une interprétation partisane de l'histoire : dans les rues et sur les places des villes de la Volga, on ne rencontre plus que les monuments des héros « positifs ».

Lénine en tout cas est né sur ses rives, dans une ville qui porte aujourd'hui le nom de sa famille.

Et si Vladimir Ilitch Oulianov est allé chercher son pseudonyme dans un fleuve sibérien (Léna - Lénine), un autre révolutionnaire que l'historiographie officielle soviétique n'a pas renié — Plékhanov — s'est inspiré de la Volga pour trouver le sien : Volguine.

Le bassin de la Volga couvre 1 400 000 kilomètres carrés (plus que la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre réunies) et regroupe près d'un quart des habitants de l'Union soviétique. Le fleuve a toujours été une route commerciale entre les pays du Caucase et d'Asie d'une part, la Baltique et l'Europe du Nord d'autre part. C'était aussi la voie royale des invasions tartares et mongoles. Par un système de canaux, il est relié à six mers : Baltique, mer Blanche, Caspienne, mer d'Aral, mer d'Azov et mer Noire.

« La mère-louve sauvage » que le grand poète futuriste russe Victor Khlebnikov voyait dans la Volga a été domptée. A vrai dire, son cours a toujours été assez tranquille. Né dans les collines boisées du Valdaï, à quelque 300 kilomètres au nord de Moscou, le fleuve descend tout doucement de 225 mètres d'altitude vers la mer Caspienne, à la cote moins 28 mètres. Sur plus de 3 000 kilomètres, la pente est faible et le courant bien lent. Ses seuls débordements, la Volga les connaissait au printemps et au début de l'été, après les fontes des neiges et des glaces. Avant la construction des barrages, l'eau montait de 15 à 20 mètres et inondait les champs alentour. L'inondation artificielle de régions entières a mis un terme à ces caprices.

De Rybinski à Volgograd, la Volga n'est même plus un cours d'eau, mais une succession de réservoirs immenses que les Russes appellent des « mers » et qui conduisent par paliers jusqu'au delta. L'eau est remontée dans les vallées des affluents, formant en plein milieu du continent des fjords très scandinaves. On compte actuellement cinq de ces « mers » dont la longueur peut dépasser plusieurs centaines de kilomètres et la largeur plusieurs dizaines. La sixième est en construction à Tchéboksary.

Les experts ont certainement trouvé de multiples avantages à ces opérations de remodelage du paysage. Mais la chronique officielle ne dit rien de la résistance des populations. Toute opposition organisée étant par principe exclue, il est permis de penser que ces projet se sont heurtés au moins à une résistance passive. Pour le barrage de Tchéboksary, le journal *la Russie soviétique* relève que, malgré les « avantages » qu'on leur offre (compensations, prêts, matériaux de construction, logements plus confortables), *« il y a des gens qui ne veulent pas partir, en prétendant que même pendant la plus grande inondation de 1926, les eaux n'ont pas causé de dégâts à leurs isbas »*. Le journal ajoute que même des dirigeants d'entreprise se font tirer l'oreille pour déménager, retardant ainsi les travaux. Les frais « annexes » d'évacuation et de réinstallation sont aussi élevés que les investissements productifs, mais dix ans après l'adoption du projet plus de la moitié des sommes resterait à dépenser alors que le barrage devrait être mis en eau dans un an.

La gardienne de la source

La Volga ? Le mot voudrait dire « saint » en slavon. Mais l'appellation a longtemps été contestée par les habitants des rives de ses deux plus gros affluents, l'Oka et la Kama, qui revendiquent pour leur rivière le statut de fleuve. Lorsqu'elles retrouvent la Volga, l'Oka et la Kama ont parcouru plus de chemin que leur rivale, et la querelle n'est toujours pas vidée bien que les savants aient confirmé qu'aux deux confluents, la Volga était bien la plus profonde et que donc l'Oka et la Kama se jetaient bien dans la Volga et non l'inverse...

Puisque le cours d'eau qui jette ses ramifications dans la mer Caspienne est bien la Volga, c'est elle qui faudrait voir naître dans le Valdaï, dans une splendide région de lacs et de forêts peuplées de loups, de tétras, de cerfs, à quelques dizaines de kilomètres au sud de la vieille ville russe de Novgorod. Bien que la région soit très touristique, l'accès en est encore difficile. A côté des centres de vacances, les villages sont abandonnés ou habités seulement par des vieillards. Les jeunes sont partis travailler en ville. Les derniers kilomètres doivent être parcourus à pied, et si l'on est en train de construire une route, les amis de la nature espèrent qu'elle s'arrêtera à quelque distance de la source pour que *« le voyageur éprouve l'émotion du sentiment sacré à l'approche du grand fleuve russe »* (*Komsomolskaya Pravda*).

L'eau du « ruisseau *saint* » est très pure. Dans le temps, les moines affirmaient qu'elle avait des valeurs curatives. En 1649, le tsar Alexis Mikhaïlovitch y fonda un couvent que son fils Pierre le Grand prit plus tard sous sa protection. Un an avant la mort de Pierre, le couvent brûla et ne fut jamais reconstruit dans cette région, alors éloignée et pauvre. Il ne resta qu'une chapelle. Maintenant il n'y a plus qu'une maisonnette en bois dans le style russe, surmontée d'un petit clocheton qui lui donne encore l'air d'un édifice religieux. La maison est fermée à clé.

La source de la Volga est sous le plancher sur pilotis et pour la voir, par un grand trou noir, il faut demander la clé à Nina Alexandrovna, une vieille de soixante-neuf ans, qui se considère comme la gardienne de la source. Elle a toujours habité ici, mais elle est maintenant seule au village de Volgo-Verkhovié.

Le petit ruisseau qu'un premier pont enjambe à 30 mètres de la source fonce à travers un chapelet de lacs vers le sud, en direction de Moscou, qu'il n'atteindra jamais. Très rapidement, il est navigable pour les péniches. A Rjev, le cours d'eau remonte vers le nord en direction de Kalinine. L'ancienne Tver a aujourd'hui plus de trois cent cinquante mille habitants. Rebaptisée en 1931, du nom de Mikhaïl Kalinine qui fut président de l'U.R.S.S., de 1919 à 1946, elle était, dès le début du dix-huitième siècle, au centre d'un réseau de canaux, dit système Vychny-Volotchek, qui mettait en relation la ville avec les mers Baltique et Caspienne. La vocation commerçante de Tver est très ancienne puisqu'on a retrouvé un document du quinzième siècle, *le Voyage de Nikitine*, qui relate l'équipée, aux Indes d'un marchand de la ville. Après Kalinine, la centrale hydro-électrique Ivankovskaïa est la première d'une série de huit ouvrages qui font de la Volga sa vocation, le « fleuve électrique ».

Après un petit coude vers le sud, toujours en direction de Moscou, la Volga reçoit les eaux de la Chocha, forme un grand plan d'eau qui a permis aux autorités soviétiques de créer une zone de repos pour quelques privilégiés, y compris les étrangers accrédités dans la capitale, puis repart vers le nord. Peu avant Doubna, cité célèbre pour ses instituts de recherche atomique, le canal « Moscou » rejoint la Volga. Il a été construit dans les années 30 par une main-d'œuvre qui ne coûtait pas cher : des brigades de choc et surtout des détenus, paysans « dékoulakisés » ou prisonniers politiques. On a utilisé ensuite pour l'améliorer ce que les thuriféraires du régime stalinien appelaient le *« matériel humain de la moins bonne qualité »*.

Le fleuve baigne ensuite Ouglitch, dont la fondation remonte au début du XIIIe siècle.

(Lire la suite page 9.)

Tronqué et infini

Décrire un fleuve soviétique est une entreprise insolite. Pour un étranger, il est difficile sinon impossible de le parcourir sur toute sa longueur. Ne parlons pas des fleuves sibériens, dont le cours est pratiquement interdit. Même la Volga — « le grand fleuve russe » — ne se livre que par bribes. Pour nous, c'est un fleuve à la fois tronqué et infini, sans origine et sans aboutissement, puisque nous n'avons pas été autorisés à nous rendre ni à ses sources ni dans le delta, au sud d'Astrakhan.

Aussi les impressions de voyage ne peuvent-elles qu'être discontinues. Les descriptions que nous donnons, par exemple, des sources et du delta de la Volga ne sont pas le résultat d'une expérience directe.

D. V.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Une municipalité qui « sent » bien sa ville

Si l'argent n'a pas d'odeur, la prospérité industrielle, qui permet d'en gagner beaucoup, elle, en a une. Du moins si l'on en croit cet écho publié par le quotidien bruxellois *LE SOIR* :

« La municipalité de Mannheim (Bade-Wurtemberg) vient de recruter parmi la population quatre-vingt-cinq « super-nez » chargés de renifler, plusieurs fois par jour, les odeurs qui planent sur la ville (300 usines chimiques dans les parages) et de dresser ainsi un véritable « cadastre des nuisances olfactives ».

» Cadastre à partir duquel des « ouvrages anti-odeurs » à construire seront inclus dans le nouveau plan d'urbanisme de la ville. Car il n'est évidemment pas question de supprimer les usines génératrices de milliers d'emplois. »

AL BAYANE

Des émissions... constructives

Les téléspectateurs français se plaignent parfois de la complaisance avec laquelle la télévision « couvre » les cérémonies et inaugurations officielles. La radio-télévision marocaine n'échappe pas, semble-t-il, à ce genre de critiques puisque le quotidien *AL BAYANE*, de Casablanca, écrit, à propos d'une récente série d'émissions :

« L'observateur attentif aura remarqué une véritable débauche de « poses de premières pierres ». Jamais l'on a vu autant de truelles et de pioches manipulées par les mains délicates de notabilités locales. Chaque reportage montrait plusieurs cérémonies, des « ingénieurs » faisant de grands gestes devant des plans, au grand ravissement de l'assistance. Les téléspectateurs auront certainement été très impressionnés par cette série imposante de constructions qui commence dans tout le pays.

» Une seule question se présente à l'esprit des mauvaises langues. Il semble qu'il y ait plus de « poses de premières pierres » que d'inaugurations d'édifices totalement construits. Serait-ce la confirmation de l'adage qui dit : « Pierre qui roule n'amasse pas mousse » ?

TELEGRAPH SUNDAY MAGAZINE

Un baptême (très) collectif

Le stade géant de Miami, en Floride, a été le théâtre d'une manifestation singulière. C'est ce que rapporte le *TELEGRAPH SUNDAY MAGAZINE* dans un article décrivant les moyens qu'utilise le gourou Maharaj pour baptiser ses fidèles. Celui-ci n'a pas hésité à *« arroser ses adeptes en manipulant lui-même une monstrueuse lance à eau qui débite 1 500 litres-minute. »*

Il n'en fallait pas moins pour baptiser une assemblée de quelque vingt mille personnes venues écouter le sermon suivant : *« Vous avez besoin de quelqu'un qui vous révèle la vérité... Quand vous voulez apprendre la physique, il vous faut un professeur de physique. Apprendre la perfection nécessite un professeur de perfection (...). Après s'être rendu hommage à lui-même,* poursuit le *TELEGRAPH SUNDAY MAGAZINE*, *« le gourou a tenu à manifester sa joie en douchant ses élus de jets d'eau tantôt rouges, tantôt jaunes, avant de les abandonner ainsi trempés et multicolores ».*

Frankfurter Neue Presse

La « guerre du pantalon »

Les chauffeurs de taxi de Bonn sont confrontés à un grave problème vestimentaire, comme le rapporte un journal de Francfort, la *FRANKFURTER NEUE PRESSE*, qui écrit : *« La « guerre du pantalon » continue entre la centrale de taxis-radio et une entreprise de taxis de Bonn. L'avocat de la centrale a déclaré qu'il avait l'intention de faire appel près le tribunal de grande instance contre le jugement rendu par le tribunal d'instance de Bonn. Celui-ci avait expressément autorisé les conducteurs de taxi de Bonn à porter des shorts pendant la saison estivale, bien que la centrale leur ait donné des instructions opposées.*

» La « guerre du pantalon » a été déclenchée le jour où le responsable du personnel de la centrale de taxis-radio de Bonn aperçut le chauffeur Winfried Kayser — quarante ans — devant le ministère de l'intérieur en « jeans coupés, effrangés et très moulants ». Ayant refusé de changer de tenue vestimentaire, Winfried Kayser a été mis à l'amende : la centrale l'a « oublié » pendant vingt-quatre heures. Winfried Kayser s'est mis en campagne contre cette décision.

» Un juge du tribunal d'instance de Bonn lui a donné raison et a explicitement déclaré que « les personnalités éminentes » de Bonn avaient les mêmes goûts que l'ensemble de la population. Du moins, le contraire n'a pu être prouvé jusqu'ici. Un short ne saurait en aucun cas être considéré comme un costume indécent. »

CODE

De Lausanne au Vatican

NOUS avons publié, les 11 et 12 juin, le règlement administratif de la commune de Lausanne en 1882. Le lecteur — suisse — qui nous l'avait adressé donnait de sérieuses références. Las ! Il semble bien que le goût du canular fleurisse dans la Confédération helvétique : en effet, il n'existe aucune trace d'un règlement de ce genre dans les archives de la commune de Lausanne. Pas plus qu'il n'existe de règlement intérieur des bureaux du Vatican en 1876, tel en tout cas que celui qui nous a été adressé, toujours avec références (le Monde daté *24-25 juin) par un de nos abonnés.*

M. Emile Poulat, directeur au C.N.R.S., nous signale en effet que la critique interne de ce document montre de toute évidence qu'il n'a pu être rédigé à l'intention des bureaux de la Curie romaine. N'y parle-t-on pas du « personnel hommes » alors qu'il n'y avait pas de personnel féminin en 1876 au Vatican, et des « progrès de la maison ».

Un autre canular ? M. Poulat suggère qu'il pourrait à la rigueur s'agir des bureaux des douanes pontificales. Mais elles disparurent en 1870 avec l'Etat pontifical. La date, au moins, serait erronée.

D'autres « règlements », fort pittoresques eux aussi, nous sont parvenus. N'étant pas persuadés, même si nos correspondants le sont, qu'ils ne relèvent pas de l'humour para-administratif, nous nous abstiendrons de les publier. Et nous demandons à nos lecteurs abusés de nous excuser. Avec le sourire de rigueur.

Lettre du Tyrol

Une Italie très particulière



« BITTE, NOCHMALS ! », la serveuse en socquettes blanches dépose sur la table de bois une autre petite carafe de riesling (1). Nous ne sommes pourtant pas en Alsace. Nous sommes au Tyrol. *« Wiewiel ? » « Tre cento lire. »*

Oui, ce Tyrol-là est italien. Deux provinces séparées de l'Autriche, en 1919, par le traité de Saint-Germain-en-Laye et rattachées depuis à la péninsule.

Malgré les efforts d'intégration déployés par Rome, cette région a conservé, principalement dans sa partie septentrionale, le souvenir de ses anciennes attaches.

Le relief n'a guère favorisé l'implantation des Italiens du Sud, qui se rencontrent surtout chez les fonctionnaires, et les militaires au chapeau emplumé.

« Ici, ce n'est pas l'Italie ! », peste un chauffeur routier originaire de Rimini dont le camion, arrivé quelques minutes après l'heure à la frontière du Brenner, devra attendre le lendemain que les douaniers rouvrent leurs bureaux.

De fait, on aurait du mal à trouver ici un restaurant proposant des spaghetti à la bolognaise ou des lasagne. Mais les menus regorgent d'une variété incroyable de soupes.

Et pour autant que ce ne soit pas encore tout à fait l'Italie, ce n'est plus l'Autriche. C'est autre chose. Les montagnards qui vivent là, de l'élevage, de l'artisanat, du tourisme aussi, s'ils n'ont pas la nonchalance méditerranéenne ont un peu perdu de la rigueur germanique.

Les groupes folkloriques, par exemple, font davantage appel à l'improvisation que leurs voisins autrichiens, bien que le fond du répertoire soit identique. Mais les soirées tyroliennes, les fêtes de village et les bals des pompiers, auxquels en allant d'un hameau à l'autre par des routes qui donnent le vertige on peut assister pratiquement chaque jour de la semaine, y gagnent peut-être en bonne humeur.

Quand les danseurs en culotte de cuir ont cessé de se rougir les cuisses de gifles sonores, qu'ils ont rangé les bûches de bois, les haches, les pics, les lampes de mineur et les grelots dont ils accompagnent l'évocation d'activités ancestrales, l'orchestre — parfois réduit à un accordéon et à une guitare, souvent renforcé d'un cornet et d'un baryton auxquels les accords aigrelets d'une clarinette donnent la réplique — entraîne le public, jeunes et vieux, dans des polkas endiablées où même les fervents du disco perdraient leur souffle et leurs mollets.

L'accordéoniste empanaché, qui cache ses genoux carrés derrière un tablier vert de caviste, s'interrompt de temps à autre pour raconter une histoire que l'on suppose osée et lève son verre. Cinq cents verres se lèvent à leur tour dans la salle et cinq cents poitrines entament un retentissant « prosit » qui rappelle les gargantuesques accents de la Hofbrauhaus de Munich.

∴

LES Tyroliens, qu'ils soient Autrichiens au nord ou Italiens au sud, aiment, à coup sûr, la musique. Le plus petit hameau ne concevrait pas de vivre sans sa fanfare. Elle est de toutes les fêtes religieuses ou non, précède la procession le jour de la bénédiction des voitures, s'installe au milieu de la route étroite pour donner une aubade aux rares pensionnaires du petit hôtel, une famille de Belges que le hasard a retenus quelques jours dans ce hameau de montagne et qui, force de l'habitude, vont dévaler l'alpe pour aller se faire bronzer sur l'Adriatique.

L'aubade terminée, les musiciens s'installent autour d'une bouteille de ce vin blanc récolté un peu plus bas, du côté de Brixen ou de Bolzano, et dont on ne se méfie jamais assez. C'est Herman, leur chef, qui régale. Herman est aussi le patron du café. Il comprend un peu l'italien, mais est incapable de traduire un prospectus touristique écrit dans la langue de Dante.

Qand on le leur demandera, ils entonneront à plusieurs voix une chanson de marche, un peu gênés après coup d'avoir oublié, devant des étrangers, que ce chant avait guidé leurs pas du temps qu'ils étaient, eux ou leurs pères, engagés dans les forces de l'Axe.

Mais Erna, l'épouse d'Herman, une petite brune osseuse et vive balaie ces souvenirs d'une complainte tendre et grave et Mario, le journalier italien, chante aussi la montagne. Des chants doux et tristes, pareils à cette longue plainte que, depuis des siècles, répètent tous les montagnards du monde.

La musique ici est partout. Au Plox, la station de sports d'hiver de Brixen, l'accordéon et les fanfares surgissent de la brume, distillés par des haut-parleurs installés sur les pylônes du télésiège qui transporte les skieurs à 2 500 mètres.

Mais on peut trouver d'autres raisons encore d'apprécier cette région où les abricotiers mûrissent à 1 200 mètres d'altitude et où la chaleur, réservée mais sincère, de l'accueil fait oublier le buste d'Hitler entrevu à la vitrine d'un marchand de souvenirs.

∴

AU confluent de deux civilisations, convoité jadis par la Bavière, la Lombardie et même la France, l'ancien pays des Rhètes a éclaté entre la Suisse, l'Autriche et l'Italie.

Pour leur part, les Italiens de souche qui forment à peu près la moitié de la population de la province autonome de Bolzano préféreraient que soient gommées les références aux anciennes appartenances. Pour eux, le Südtirol, c'est l'Alto Adige, le haut Adige qui voit naître ce fleuve de 410 kilomètres le second d'Italie par sa longueur et qui, par Vérone, court vers l'Adriatique.

De même, toutes les localités, et même souvent les sommets et les cours d'eau de la province de Bolzano ont une double dénomination, la tyrolienne et l'italienne. Sterzing est aussi Vipiteno, le Roskopf est le Monte-Cavallo et Brixen où certains prétendent avoir vu le colonel SS Peiper après l'incendie de Traves se nomme également Bressanone.

Cette dualité déroute un peu le voyageur, étonné en outre, de passer en quelques kilomètres des façades polychromes et des clochers bulbeux de la zone frontalière aux maisons carrées couvertes de tuiles canal, et qui ne sait plus s'il doit parler allemand ou italien. Elle est cependant le signe d'un équilibre acquis il est vrai non sans difficulté.

Une jeune antiquaire de Bolzano, qui a fait en partie ses études en France, nous rappelait que, en 1962, l'explosif était venu au secours des Tyroliens de culture autrichienne. Depuis, la province jouit d'une certaine autonomie administrative. L'allemand et l'italien sont langues officielles, et il existe des écoles où l'enseignement est fait dans une langue et d'autres où les cours sont donnés dans la seconde langue.

Il a été obtenu qu'un certain pourcentage de fonctionnaires soient de culture autrichienne, et, dans tout bureau ouvert au public, l'usager qui salue le guichetier d'un *« 'S Gotte »* traditionnel (2) peut, nous dit notre antiquaire, exiger qu'on lui réponde en allemand.

Je dois dire que pour avoir eu une conversation, un peu tendue il est vrai, avec des carabiniers à l'évidence venus du Sud, je n'ai pu vérifier cette règle. J'ai même constaté que le simple fait de prononcer le mot Tyrol les mettait dans un état proche de la fureur : *« Aqui non Tirol »* (3), me disait le plus jeune en agitant une paire de menottes : *« Aqui Italia ! »* Peut-être après tout avait-il raison.

Mais les inscriptions séparatistes que, de l'autre côté du Brenner, les autorités autrichiennes ont, non sans malice, laissé subsister le long de la route, montrent bien que cette partie du Tyrol n'entend pas perdre sa personnalité.

∴

LE tourisme, qui, hélas ! fait éclore les mêmes boîtes sans âme et les mêmes discothèques psychédéliques que partout ailleurs, n'a pas profondément affecté le comportement des Tyroliens du Sud, en dépit des boutiques où déferlent des cars entiers d'Autrichiens, d'Allemands, de Hollandais et de Danois, amateurs de chianti, de Martini, de Pernod, de culottes de peau ou de vestes en laine, heureux des faveurs du change et qui s'essaient sans bonheur au marchandage, croyant déjà se trouver dans la banlieue de Naples.

Des environs de Milan, poussant au-delà du lac de Garde, montent, à leur rencontre, les Italiens cherchant la neige en hiver et la fraîcheur en été.

Il en faut davantage pour ébranler la sérénité des montagnards. Encore qu'ils sachent, à l'occasion, profiter de cet argent qui vient à la fois du nord et du sud par l'autoroute du Brenner.

Les paysans qui s'empressent d'aménager deux ou trois chambres d'hôte dans leurs petites fermes (Dieu qu'ils regrettent qu'elles ne soient pas plus grandes !) sont si peu au courant des prix pratiqués de l'autre côté de la frontière qu'ils hésitent à vous demander 100 000 lires pour vous louer tout le mois d'août deux chambres (non chauffées il est vrai, mais l'édredon de plumes fait merveille) et une cuisine, avec usage de la salle de bains et du *Stube* (salle de séjour) où le poêle en terre cuite chauffe les boiseries de sapin encombrées d'images pieuses, de trophées de chasse et de portraits de famille.

Sans doute, ici, les musées sont-ils moins riches qu'au Tyrol tout court, et l'architecture moins baroque. On n'y propose pas, comme en Autriche, de piloter des locomotives tirant wagons et voyageurs, et l'on n'a pas, comme à Innsbrück, la statue de Clovis et de saint Richard d'Angleterre, ni le tombeau de Maximilien ou les restes d'Andreas Hofer, ce héros villageois qui combattit les Bavarois et les troupes napoléoniennes.

Mais on a les promenades en montagne, à la recherche de fragments de marbre ou de grenat, le casse-croûte à base de *Speck* (viande hachée) que l'on partage avec les paysans, le spectacle coloré des jours de marché quand les montagnards, sac au dos et feutre vert, descendent au bourg, les vieux châteaux fortifiés, les visites aux sculpteurs sur bois et les Dolomites dont les colonnes verticales, promontoir idéal pour les amateurs d'aile delta, sont un défi permanent à l'alpiniste.

Et puis, et puis, on y a notre franc, qui, dans toute autre contrée de langue allemande fait sourire mais qui, ici, ne prête pas à des plaisanteries condescendantes. Il est vrai que les Tyroliens du Sud en voient peu, car les touristes français sont encore rares.

CLAUDE FABERT.

(1) On plante ici les mêmes cépages qu'er Alsace, riesling, gewürztraminer ; on récolte également un weissburgunder qui ne peut être que traduit par « blanc de Bourgogne ».

(2) Contraction de *Grüssen Gott* qui est une manière de se saluer en invoquant Dieu.

(3) Il n'y a qu'en français que Tyrol s'écrit avec un « Y ».

JAPON

La proie des « envahisseurs »

A Tokyo, on a déjà arrêté quarante-trois personnes prises en flagrant délit de vol pour satisfaire leur passion ! A Okinawa, des lycéens extorquent de l'argent à leurs cadets ; d'autres, selon les médecins, perdent le sommeil et présentent des symptômes de fixation alarmants ; enfin, preuve s'il en faut que l'affaire est bonne, la mafia nippone commence à s'y intéresser. Une nouvelle folie s'est emparée des Japonais : une machine à sous électronique, *space invaders* (les envahisseurs venus du ciel). La passion est si forte et l'appétit des machines pour les pièces de 100 yens (2 francs) si dévorant que la Banque du Japon a dû en quelques mois tripler ses émissions.

Il y a tout juste un an que les *space invaders* sont apparus au Japon. Il s'agit d'un appareil équipé d'un mini-ordinateur et d'un écran de télévision, soit vertical, soit horizontal, encastré dans une sorte de console. Dès l'introduction de la pièce de 100 yens apparaissent sur l'écran une nuée d'envahisseurs, sortes de petits crabes stylisés qui, sur cinq rangs de onze, bombardent la Terre — en l'occurrence soit la partie inférieure de l'écran, soit celle qui est proche du joueur sur un écran horizontal — de missiles en émettant des sons stridents et des sifflements qui s'achèvent en une déflagration sourde lorsqu'un objectif est atteint.

Pour se défendre contre ces flèches apparemment dirigées contre son ventre, le joueur manipule de droite à gauche son propre lance-missiles, tandis que de l'autre main il appuie sur un bouton pour détruire un à un ses agresseurs.

S'il y parvient, c'est-à-dire s'il gagne, l'écran — après quelques notes de *la Neuvième Symphonie* de Beethoven sur les meilleures machines — se couvre à nouveau de créatures menaçantes et le jeu recommence. Le champion du Japon — car, bien sûr, il y en a un, sélectionné parmi onze mille fanatiques — a vingt-trois ans et peut jouer pendant trois heures de suite avec 100 yens. Mais la plupart des joueurs, immergés dans leur harmonie sidérale, fascinés par l'écran d'où sourd leur état d'ataraxie « machinique », dépensent en moyenne 1 000 yens par jour à ce jeu.

Dans les « love hotels » et chez le premier ministre

En un an, près de deux cent mille *space invaders* ont été vendus à travers le Japon. A Shinjuku, quartier nocturne de Tokyo, des salles spécialisées se sont ouvertes à la place de restaurants, de cinémas et même de *pachinko* (les salles où s'alignent les fameuses et traditionnelles machines à sous nippones) dont le plus célèbre exemple, Howagiken, à Osaka, qui date de 1954, vient de faire faillite alors que l'année dernière il enregistrait plus de 100 000 dollars de bénéfices. Pour résister à cette invasion qui compromet leur avenir, les patrons de *pachinko* ont dû mettre au point une nouvelle machine, ambivalente, l'*invaders-pachinko*.

En fait, on trouve des *invaders* partout : dans les cafés, bien sûr, qui affichent à la porte qu'ils possèdent ces appareils, les salles d'attente des salons de massage, les chambres des *love hotels* — maisons de rendez-vous, — et même, dit-on, chez le premier ministre.

Selon les constructeurs d'*invaders*, leur chiffre d'affaires s'élève en moins d'un an à 600 000 dollars, et le jeu, en douze mois, a rapporté aux propriétaires de salles 1,4 milliard de dollars, si bien que les constructeurs préfèrent les louer que les vendre... De toute façon, ils n'ont guère de souci à se faire : trois cent cinquante mille nouvelles machines sont commandées et le marché ne sera pas saturé avant au moins un an.

Un fanatique de ce jeu nous dit : *« Ce qui est formidable, c'est que plus on pratique et mieux on joue. Il y a une multitude de stratégies. »* Le quotidien *Yomiuri*, pour sa part, écrivait récemment : *« Les* invaders *peuvent se comparer aux pressions extérieures que subit le Japon : embargo pétrolier, crise monétaire, guerre commerciale. »*

La passion ne semble pas devoir s'éteindre et s'alimente d'elle-même puisqu'on a déjà mis au point de petits appareils — électroniques eux aussi — pour tricher. Le simple mot *invader* est déjà tellement connu en Asie et aux Etats-Unis — jouer au *space invaders* fut la première demande d'Amy Carter en arrivant à Tokyo avec son père pour le sommet des pays industrialisés — qu'un producteur de cinéma de Hongkong a soudain changé le titre de son dernier film d'action en *Operation Invader*.

Apparemment, aucun continent n'est à l'abri de l'épidémie qui se développe au Japon. Saisis d'une folle ardeur, nuit et jour, des dizaines de milliers de Japonais mènent inlassablement un combat de Sisyphe contre des vagues sans cesse renaissantes d'envahisseurs nés de leurs (de nos) fantasmes.

PHILIPPE PONS.

● ERRATUM. — Dans *le Monde* daté 15-16 juillet, une chronique sur « Les « mostre » de Cagliari » a été signée Pierre Schmidt. L'auteur était en réalité Claude Schmitt.

La Volga : dans le cœur de chaque Russe

(Suite de la page 7.)

Maintenant Ouglitch est une ville industrielle grâce à l'électricité bon marché fournie par la deuxième centrale hydraulique.

La troisième est à 70 kilomètres, à Rybinsk où commence véritablement la navigation sur la Volga. La création d'une immense « mer » artificielle a tout de même laissé quelques vestiges : au milieu du plan d'eau se dresse encore, misérable bouée, le dernier étage d'un clocher, témoin accusateur de l'impérialisme du fleuve.

Après sa valse-hésitation entre le nord et le sud, la Volga s'incline légèrement vers le sud-est jusqu'à Kazan où elle prendra carrément la direction du soleil. A Yaroslavl, cité prestigieuse fondée en 1030 — avant Moscou, — par Yaroslav le Sage, grand prince de Kiev, elle a déjà près d'un kilomètre le large. De la période d'essor de sa riche bourgeoisie commerçante, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, la ville a conservé des monuments de style classique, une promenade ombragée qui surplombe la Volga de 70 mètres, des églises, aujourd'hui transformées en musées. La tradition de l'industrie textile a été conservée à travers les siècles, mais l'installation d'une raffinerie de pétrole, en 1958, a donné un nouvel essor à l'industrie.

Gorki c'est Nijni-Novgorod, fondée par les Russes en 1221, en souvenir de Novgorod, au confluent de l'Oka et de la Volga. La ville, qui est un important nœud ferroviaire entre la région de Moscou et l'Oural, est devenue un puissant centre industriel de plus d'un million d'habitants.

Vers le soleil

Toute sa région est interdite aux étrangers à cause, suppose-t-on, de la présence d'usines travaillant pour la défense nationale. La ville comprendrait le combinat pour la fabrication d'équipements solaires le plus grand d'Europe, mais, dans le grand public, elle est surtout célèbre parce qu'elle abrite l'usine de voitures de tourisme Volga. Chaque année, fin avril-début mai, la « réouverture » de la Volga, prise par les glaces pendant les mois d'hiver, est fêtée par toute la flotte dans le port de Gorki.

Après quoi, le fleuve traverse une espèce de forêt vierge dans laquelle on pénètre encore difficilement. Le contraste entre les deux rives est frappant, selon les voyageurs. A l'ouest, des villages et des cultures riches (céréales et légumes). A l'est, au contraire, des cultures pauvres au bord du fleuve et plus rien au-delà. Au nord de la rive gauche, les forêts épaisses et les grottes abritaient de vieux chrétiens orthodoxes, qui se sont séparés de l'Eglise officielle. Des témoins nous ont affirmé qu'il y en avait encore, à moins de 1 000 kilomètres de Moscou, qui vivaient sans être contrôlés.

Près de la Volga et dans les plaines de ses affluents au sol sablonneux poussent des sapins très droits et très grands, dont on faisait jadis les mâts des bateaux. L'industrie du bois se maintient en fournissant maintenant des matières premières à l'industrie chimique. Dans cette région, « le grand fleuve russe » baigne trois républiques autonomes, Maris (capitale Yochkar-Ola), la Tchouvachie (Tchéboksary), la Mordovie (Saransk).

A Tchéboksary, on construit le cinquième barrage de la Volga avec une centrale d'une puissance totale de 1,4 million de kWh, dont les deux premiers groupes de machines devraient être mis en service l'année prochaine. La nouvelle « mer » aura 340 kilomètres de long et 16 kilomètres de large ; 219 000 hectares seront inondés. Trois mille deux cents familles, des usines, des fermes doivent être évacuées. Les experts assurent que, outre la production d'électricité, le barrage permettra d'économiser des millions de roubles grâce à l'amélioration des conditions de navigation. L'abondance de l'eau, la lenteur du courant permettront de multiplier par 3 ou 4 les quantités de poissons. La bonification et l'irrigation des terres multiplieront par 2 ou 3 les récoltes de légumes.

Kazan, ville presque millionnaire en habitants, est la capitale de la République autonome de Tatarie. Avant la mise en service du plan d'eau de Kouibychev, en 1956, elle était située à 6 kilomètres de la Volga, sur la petite rivière Kazanka. Maintenant, c'est un grand port fluvial. La ville fut pillée en 1774 par Pougatchev, puis elle connut, à la fin du XIX[e] siècle un nouvel essor ; elle en garde encore de nombreuses traces : des bâtiments en style classique russe, malheureusement dans un état avancé de délabrement.

Dans la petite rue qui porte son nom, on peut visiter un musée dédié à Maxime Gorki dans lequel on a reconstitué la boulangerie où il travailla comme mitron de 1885 à 1886.

Au sud de Kazan, sur sa rive gauche, la Volga reçoit le renfort de la Kama, son plus grand affluent (2 030 kilomètres). Au confluent qui se perd dans la mer de Kouibychev, sa largeur atteint 45 kilomètres. La basse Kama est devenue le centre d'un grand complexe industriel, « *une véritable constellation des géants de l'industrie lourde* », écrit la *Gazette économique*.

Autour de Nijnikamsky, sur un territoire de 2 500 kilomètres carrés, on a construit plus de quarante-cinq usines, combinats, une centrale électrique d'une puissance de 2,4 millions de kilowatts-heures. On prévoit la construction d'un autre barrage qui créera une nouvelle « mer » de 2 850 kilomètres carrés. L'usine la plus connue est la Kamaz, qui produit cent cinquante mille camions et deux cent cinquante mille moteurs diesel par an, et qui a été bâtie avec l'aide de plusieurs sociétés occidentales, dont la régie Renault.

Ce développement est favorisé par la proximité des gisements pétrolifères de la zone Volga-Oural, le « second Bakou », qui produit annuellement un peu plus de 200 millions de tonnes, dont près de la moitié dans la République autonome de Tatarie. La zone Volga-Oural a été jusqu'en 1978 la première région productrice de pétrole en U.R.S.S., devant la Sibérie occidentale, et, bien sûr, devant la région de Bakou, dont la production est en déclin.

Un mémorial écrasant

Oulianovsk est un des principaux lieux sacrés de l'épopée léniniste. C'est dans cette ville qui s'appelait alors Simbirsk qu'est né en 1870 Vladimir Ilitch Oulianov, dans une famille de la petite bourgeoisie intellectuelle. Toutes les maisons où il vécut — et la famille déménagea souvent — sont des lieux de pèlerinage. En 1970, pour son centième anniversaire, on a inauguré dans le centre un immense mémorial en béton, aux formes assez disgracieuses, qui entoure et écrase littéralement sa maison natale, coquette bâtisse de bois.

La ville compte aujourd'hui 473 000 habitants, essentiellement employés dans l'industrie (aéronautique et construction automobile). Quelques bâtiments du dix-huitième siècle subsistent encore, ainsi que des maisons de bois traditionnelles qui seront conservées dans une zone piétonnière, là où habita Lénine.

A une centaine de kilomètres au sud d'Oulianovsk, la Volga butte contre le seul massif montagneux de son cours : les monts Jigouli (350 mètres d'altitude) qu'elle contourne en une vaste boucle de près de 200 kilomètres (dite boucle de Samara). Selon la légende, ces collines coiffées de forêts denses étaient des repaires de brigands qui rançonnaient les navigateurs. Elles sont devenues des lieux de repos pour les ouvriers des villes industrielles avoisinantes. Au début de la boucle de Samara, le barrage Lénine jeté en travers du fleuve, entre Jigouli et Togliatti, ferme la « mer » de Kouibychev, le plus grand lac artificiel d'Europe.

Stravropol est devenue Togliatti en 1964, à la mémoire de l'ancien chef du parti communiste italien. Le vieux centre a pratiquement disparu. Togliatti est une ville moderne, aux avenues tracées au cordeau, le long desquelles s'alignent des immeubles, tous construits sur le même modèle.

A une extrémité de la ville, à l'opposé du fleuve, s'étend l'usine VAZ (Volga Avtozavod), qui produit les automobiles Jigouli (répliques des Fiat 124) et une nouvelle voiture tous terrains, la Niva, dont un exemplaire a été offert par M. Brejnev au président de la République française lors de sa dernière visite à Mos-Moscou. La moyenne d'âge des 500 000 habitants de Togliatti est très basse : vingt-neuf ans. Malgré les efforts pour assurer à tous des logements modernes, les jeunes familles qui viennent ici, attirées par le développement de l'industrie et un cadre de vie relativement agréable, doivent attendre deux ou trois ans avant de recevoir leur propre appartement. Entre-temps, elles sont logées dans des foyers.

L'oléoduc « Amitié »

Sur la rive droite de la Volga, à Jigoulevsk, la centrale hydro-électrique est inscrite au programme des visites touristiques. Avec 2,3 millions de kWh, elle est la deuxième de la Volga et la sixième d'U.R.S.S. par sa puissance. Dans la salle des machines, on pourrait faire tenir l'université de Moscou et la cathédrale Saint-Isaak de Leningrad, nous explique le technicien qui nous sert de guide. Le réseau de centrales hydro-électriques Volga-Kama compte actuellement dix centrales, dont deux sont en construction et six en projet. La plus puissante est la centrale Vingtième Congrès, en amont de Volgograd.

Sur 40 kilomètres, le long de la Volga, s'étire l'ancien Samara : Kouibychef. La ville, maillon important de cette chaîne industrielle de la Volga, a plus d'un million d'habitants. Dans ses environs se trouve la principale station de pompage de l'oléoduc « Amitié » (6 450 kilomètres), construit avec l'assistance des « pays frères », et qui amène l'or noir depuis la Sibérie jusqu'en Europe centrale. A la sortie de la boucle de Samara, la Volga repart vers le sud. La rive droite est escarpée, dominée par des collines calcaires, tandis que la rive gauche, plate et désertique, se perd dans la steppe.

Plus on va vers le sud, plus la végétation est rare. Dans des petites criques, cependant, des troncs d'arbres attendent d'être convoyés vers les centres industriels. De place en place on aperçoit les tours de forage pétrolier ou les torchères d'une raffinerie. Le barrage de Balakova ferme la « mer » de Saratov. La ville, construite sur l'emplacement d'un ancien bourg des « vieux croyants » (secte orthodoxe), profite de la présence de la septième centrale hydro-électrique.

La Volga est alors très fréquentée par les cargos et les pétroliers. Après les cimenteries de Volsk, le fleuve se retient avant la « mer » de Volgograd. Elle longe Saratov, un haut lieu des Cosaques du Don et un des plus grands ports de la Volga.

Un jour de chemin de fer sert de trait d'union entre Saratov et Engels. Engels, qui jusqu'en 1921 s'appelait Pokrovsk, fut de 1924 à 1941 la capitale de la République autonome des Allemands de la Volga.

En amont de Volgograd, la steppe s'est définitivement imposée. C'est dans ces régions presque désertiques qu'ont atterri Gagarine, puis Titov, les deux premiers cosmonautes soviétiques. Avant d'arriver à Volgograd, le fleuve franchit le barrage baptisé Vingt-Deuxième Congrès, du nom du congrès qui, en 1961, décida la deuxième vague de la « déstalinisation ». C'est alors que Stalingrad, qui jusqu'en 1925 s'était appelé Tsaritsyne, devint Volgograd.

Il serait faux de croire que le nom de Staline ait été totalement effacé. Son portrait trône encore au musée de la défense de la ville et si c'est aujourd'hui Volgograd, la ville-héros c'est bien Stalingrad qui s'est battue. Dans la terrifiante bataille qui dura deux cents jours et deux cents nuits, de juillet 1942 à février 1943, Hitler perdit le quart de son armée et l'espoir de conquérir la Russie.

Avec ses 852 000 habitants, Volgograd est devenue un grande cité industrielle, moderne, mais hantée par les souvenirs du passé. Comme dans d'autres villes d'U.R.S.S., des adolescents de treize à quatorze ans, deux garçons armés de fusils mitrailleurs de la seconde guerre mondiale, et deux filles, montent la garde sur la place des Héros. Toutes les demi-heures ils sont relevés par quatre camarades arrivant au pas de l'oie. Cette éducation très militaire a, curieusement pour but d'inculquer aux jeunes l'horreur de la guerre et l'amour de la paix.

Après Volgograd, la Volga laisse sur sa rive droite le canal qui permet de rejoindre le Don par un système d'écluses culminant à 78 m d'altitude, alors qu'à Volgograd la Volga est à la cote — 10 et le Don à + 44. Les travaux, commencés avant la guerre dans des conditions analogues à celles du canal « Moscou », ont été achevés en 1952.

Astrakan est à plus de 400 km de Volgograd. Agréablement allongée au bord du fleuve, elle a toujours été un grand port. Son Kremlin, aux dimensions imposantes, témoigne de son brillant passé. Ses belles maisons des dix-septième et dix-huitième siècles sont là pour rappeler qu'Astrakan fut la patrie de riches marchands, commanditaires et navigateurs. Force est bien de constater que ces vestiges ne sont pas l'objet de soins très attentifs, et le délabrement des maisons en brique rouge, aux cours intérieures surmontées de vérandas, que des plaques rouillées désignent comme des monuments historiques, contraste avec l'activité toujours intense du port.

Cygnes blancs oies grises et pélicans roses

Le delta de la Volga, qui s'est amorcé déjà en amont d'Astrakhan, commence vraiment après la ville. C'est le lieu de prédilection des cygnes blancs, des oies grises et des pélicans roses. D'avion, on aperçoit une immense mosaïque de lagunes vertes et bleues séparées par des langues de sable ocre ; ou par des petits champs, les « poloï », que fertilisent les crues de printemps.

Les crues de printemps... Voilà bien la question. Avec le développement des grandes villes, la construction des digues, des barrages, des centrales hydro-électriques et des équipements d'irrigation en amont, les crues sont moins fortes d'année en année. Or plus les lagunes et les « poloï » sont couverts d'eau au printemps, plus les poissons seront nombreux. Avec le manque d'eau, ils restent au fond des fossés et sont menacés de mort si les sociétés de protection de la nature, les habitants des villages et les jeunes pionniers ne viennent pas les sauver en les transportant dans les eaux profondes.

Il y a vingt ans déjà que les experts ont tiré le signal d'alarme. « *Le delta de la Volga n'est pas seulement un lieu de villégiature pour les oiseaux aquatiques, c'est le refuge naturel de deux tiers des poissons,* ont-ils dit. *Il n'y a pas beaucoup de deltas comparables dans le monde, et il convient de le protéger.* » Le premier secrétaire du P.C. de la région d'Astrakhan est lui-même intervenu dans ce sens au Soviet suprême. Quelques mesures ont été prises. A 40 kilomètres au nord d'Astrakhan, on construit un distributeur d'eau qui réglera le débit dans le delta en puisant dans un affluent d'un des bras de la Volga.

Les services de protection du poisson, qui sont installés dans de petites cabanes dans tout le delta, font la chasse aux braconniers, aux pêcheurs du dimanche ou aux trafiquants. Pour les esturgeons, dont les œufs donnent un caviar de plus en plus rare, les amendes vont de 200 à 400 roubles. Pour un grave dommage à la faune, le coupable ris[illegible] an de prison.

La diminution du poisson dans le bassin de la Volga est un phénomène général. Les grands travaux hydrauliques n'ont pas favorisé — c'est un euphémisme — sa prolifération. Les esturgeons se font rares. En 1938, on en pêchait 24 000 tonnes ; en 1960, seulement 13 500 tonnes. Selon les chiffres officiels, on aurait retrouvé le chiffre d'avant guerre. Pour que les œufs se forment sous le ventre de l'esturgeon, celui-ci doit remonter jusqu'à 2 000 kilomètres. Bien que l'on ait imaginé plusieurs systèmes (ascenseurs pour poissons ou canaux de dérivation) pour lui permettre de franchir les barrages, l'obstacle demeure. Conséquence : le caviar a disparu des magasins officiels et les prix ont grimpé.

Il n'y a pas que des esturgeons. La Volga était jadis célèbre pour ses gros poissons. On raconte beaucoup d'histoires sur le silure, par exemple, qui mangerait les petits enfants et téterait le lait des vaches ; l'été, il s'enfonce dans le fleuve pour se protéger des taons... Mais, tout le long du fleuve, les gens se plaignent de la raréfaction des poissons. Dans la région de Gorki, la pêche a diminué d'un tiers depuis 1970. Dans la Volga, il y a deux fois et demie moins de poissons qu'il y a dix ans... Les grands travaux, l'industrialisation et la pollution, la coupe anarchique des buissons entraînant une baisse du niveau des petites rivières du bassin, en sont responsables. La présence de centrales provoque parfois un léger réchauffement des eaux qui favorise la multiplication des poissons, mais les entreprises de pisciculture n'ont pas d'aliments à leur donner...

L'aménagement de la Volga, commencé dans la fièvre d'industrialisation des premiers plans quinquennaux, avait trois objectifs : favoriser la navigation en régularisant le débit du fleuve, irriguer les terres semi-arides de la rive gauche, produire du courant électrique à bon marché. Ces objectifs ont pratiquement été atteints, encore que, en ce qui concerne le premier, les entreprises de navigation se plaignent que les équipements portuaires n'aient pas suivi le développement de la flotte. La vieille Volga a disparu, le paysage a été bouleversé, des villages ont été détruits, des milliers de familles déplacées, sacrifiées à la mythologie du taux de croissance. Le souci des équilibres naturels, la protection de l'environnement, la qualité de la vie, sont en U.R.S.S. des idées encore plus neuves qu'en Occident. Certains commencent à s'en soucier, mais l'on a visiblement paré au plus pressé.

Si la Volga est devenue une des principales artères industrielles de la Russie, elle n'est pas, comme le Rhin par exemple, menacée de mort. N'a-t-elle pas été fidèle à sa vocation ? Lénine, l'enfant de la Volga, disait : « *Le communisme, c'est les Soviets plus l'électricité.* » Le « grand fleuve russe » a apporté sa contribution à l'électrification. Le reste est une autre histoire.

DANIEL VERNET.

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Les précaires

(Suite de la page 7.)

Ils sont sûrs d'être aux avant-postes d'un savoir-vivre différent. Ils se défient des grands mots d'il y a dix ans : bonheur, ou mieux-être qu'ils appellent des « tubes de pub ». Eux se contentent de « l'être soi-même ». D'ailleurs la société de consommation commence à tenir compte d'eux. La preuve ? Triomphants, ils brandissent l'affiche d'une agence d'emplois intérimaires : « Si vous rêvez de travailler quelques mois de temps en temps, faites-nous signe. » *Une autre affiche montre une belle en posture de yoga :* « Equilibrez travail et loisirs. » *Ils équilibrent.*

Sans théories, ils ont en vivant désacralisé le travail, que les industriels et les banquiers n'ont pas sacralisé plus que les marxistes. Jusqu'ici les révolutionnaires contestaient la répartition des bénéfices fournis par le travail, son organisation et ses horaires. Nul ne mettait en question la priorité sacrée du labeur.

Sans doctrine constituée, unissant au hasard l'écologie à l'amour des libertés et l'horreur de la robotisation, les précaires pensent que le travail est un gagne-vie, mais que l'accent doit rester sur le mot vie et non sur le mot gagner.

Depuis longtemps les gens du spectacle, acteurs ou techniciens, les enseignants du privé (qui ignorent souvent en juillet s'ils seront réembauchés en septembre) et bien d'autres subissent la condition du « précariat », ses périodes d'efforts tendus et ses mortes-saisons.

A présent, en marge (ou à l'avant-garde ?) d'une société de fichage généralisé, plaints par les uns, méprisés ou blâmés par d'autres, secrètement enviés par beaucoup, des individus ou des groupes, sans proclamations d'anarchie, tentent de suivre une voie différente. Sans rejeter le progrès technique, sans clamer la joie pastorale, ces jeunes préfèrent limiter leurs besoins pour laisser affleurer leurs désirs.

Et quand ils seront moins jeunes ? Ils refusent d'y penser. Leur postulat, c'est que l'avenir se vit au présent.

DOMINIQUE DESANTI.

RADIO-TELEVISION

UN « OPÉRA » D'ARMAND GATTI SUR FR 3

Roger Rouxel dans nos mémoires

AU début de l'année 1944, un tract du ministère de la propagande était placardé sur les murs de Paris. Resté célèbre sous le nom d' « Affiche rouge » il dénonçait sous le titre « La libération par l'armée du crime », l'infiltration des « judéo-communisto-métèques » dans la Résistance, infiltration symbolisée par les membres du groupe Manouchian arrêtés quelques jours plus tôt.

Juifs polonais, italiens, hongrois ou Arméniens pour la plupart, ils furent passés par les armes le 21 février au carré des fusillés du Mont-Valérien. Parmi eux, le matricule 10247, Roger Rouxel. Il n'était pas immigré, ni même juif ou marxiste, mais cet adolescent d'Ivry avait déjà abattu des soldats allemands, des officiers nazis et fait dérailler plusieurs trains.

A partir de ce fait-divers sanglant mais fréquent à l'époque, Armand Gatti a composé un « opéra » en six actes d'une facture inédite. Surtout à propos d'un sujet aussi grave. Son but était simplement de donner « quelques instants de plus à vivre » à cet adolescent mort à dix-huit ans, en filmant des créations collectives imaginées à partir de la vie de Roger et de la lettre écrite à Mathilde, son amie, trois heures avant sa mort ; constat lucide et sans haine, première et dernière lettre d'amour.

La première émission de la série plante le décor, tisse la trame à partir desquels des enfants et des adultes de toutes conditions évoqueront le personnage ; sa maison aujourd'hui en ruine, les lieux de ses attentats, ceux qui l'ont connu : son frère, Mathilde, un des rares rescapés du réseau, la compagne de Missak Manouchian. Leurs témoignages alternent avec des documents d'époque sur la position officielle. Ainsi est situé l'abîme qui séparait le « terrorisme » de la « légalité ».

Ce film, Gatti l'a montré plus de deux cents fois aux habitants de L'Isle-d'Abeau, ville nouvelle de la banlieue lyonnaise, à ceux de Bourgoin-Jallieu dans l'Isère, à des apprentis, des couturières, des gendarmes, des paysans, d'anciens résistants, des lycéens, des gitans. Chacun d'eux s'est emparé de l'histoire et en a fait une scène de cet opéra par la musique, le poème, la chanson, le théâtre ou le dessin.

Cinq « lieux de rencontre possibles »

Tous ces actes de création ont été réunis autour de cinq thèmes, autour de cinq « lieux de rencontre possibles avec Roger » : la région, l'école, l'atelier, la Résistance et la dernière nuit : chacun est développé par les personnes qui auraient pu le connaître.

Un jeune tôlier comme lui matérialise sa vie sur une boule dont chaque partie représente une étape et qu'il pousse sans pouvoir s'arrêter jusqu'à un cimetière de voitures. Les écoliers de Bourgoin-Jallieu commentent la guerre comme un match de football, cent vingt apprentis miment la vie quotidienne de Roger avec de grandes marionnettes, d'autres encore retracent la résistance en utilisant des objets dont l'usage est détourné (la baignoire symbole de détente devient instrument de torture), des moines trappistes enfin chantent la dernière nuit passée à Fresnes, sur une musique qu'ils ont composée.

L'équipe d'Armand Gatti a passé un temps considérable sur *la Première Lettre* (plus de deux cents heures de film pour six heures de diffusion). L'expérience qu'ils ont tentée était d'autant plus risquée que la dernière guerre et la Résistance sont encore très présents dans l'esprit des téléspectateurs, pour ne pas dire taboues. Certains verront sans doute dans cet hommage un odieux sacrilège.

La démarche est audacieuse et courageuse, mais la réalisation, inhabituelle, au-delà de l'étonnement, risque de dérouter.

On se sent parfois tellement loin de l'idée de départ que la moindre allusion à Roger rassure. Dans leur profusion, certaines de ces créations apparaissent un peu confuses. Seul le premier volet décrit, clairement, sobrement, le cheminement de Roger dans le Paris de l'occupation. Le téléspectateur risquera de se décourager, ce serait dommage. Car dans sa nouveauté, *la Première Lettre*, cette tentative, prouve qu'entre l'évocation romancée et les documents d'archives il est possible d'évoquer une époque aussi troublée et encore proche avec des œuvres d'imagination.

YVES CORNU.

★ Les dimanches, du 22 juillet au 26 août, FR 3, 20 h. 30.

LÉON BLUM EN JUGEMENT SUR TF 1

Mauvais procès

IL faut espérer que les cinq autres numéros de la nouvelle série d'André Brissaud « l'Histoire en jugement » seront moins affligeants que ce coup d'envoi consacré à Léon Blum. Une parodie, non policière, de « Messieurs les jurés », d'un genre assez bâtard et d'un style plutôt ridicule. Imaginez donc le président du conseil du front populaire mis au banc des accusés dans un tribunal imaginaire où les rôles du président, de l'assesseur, du procureur, de l'avocat et du greffier sont interprétés par divers comédiens (d'ailleurs assez peu crédibles). L'existence de Léon Blum est retracée grâce à des documents, et cela aurait pu être l'intérêt de cette heure consacrée à celui qui, en quelques mois passés au pouvoir, a attaché son nom à de grandes réformes sociales, et aussi assumé des responsabilités graves en matière de politique étrangère.

Si toute la vie est remémorée, si un portrait est brossé à travers les époques, on a dosé les documents de façon à bien faire savoir de quels « péchés publics » Blum, « le juif », se rendit coupable, malgré, ou à cause de sa fameuse finesse. Trop intelligent, trop raffiné pour être honnête... Quand même !

Comme dans un procès, des témoins sont appelés à la barre, témoins « réels » : Robert Verdier, le collaborateur de Léon Blum, ancien directeur du journal le Populaire, *se souvient avec ferveur ; Pierre Mendès France, qui fut sous-secrétaire d'Etat au Trésor en 1938, prononce des mots justes ; l'historien Charles-André Julien débite des fragments de cours magistral, mais l'affaire devient assez catastrophique quand arrive — à maintes et longues reprises — M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, qui fut parlementaire à l'époque, étayant les thèses hostiles du premier assesseur — André Brissaud. Tant de conviction anti-socialiste filmée avec tant de complaisance. C'est beaucoup.*

Pour donner l'illusion de l'objectivité, tout se termine par un débat entre jurés de moins partisane compagnie, Mme Colette Andry, membre du comité directeur du P.S., MM. Joël Colton, universitaire, et Gilbert Ziebura, professeur à l'université de Berlin, tous trois auteurs d'ouvrages sur Blum ; enfin, l'écrivain Pierre Daix et l'historien Raoul Girardet. Faux débat. Puis conclusion avec vote, non, avec tour de table sur trois questions posées de la façon suivante, et qui n'est pas neutre : « L'action de Blum et du Front populaire, de 1936 à 1938, a-t-elle été positive — 1) sur le plan intérieur ; 2) sur le plan international ; 3) sur la destinée de la IVe République ? » Les téléspectateurs penseront ce qu'ils voudront du verdict, du nombre de oui et de non, et surtout d'abstentions. Le dossier se referme. On ressent comme un malaise à l'issue de cette fausse bonne prestation, à cause surtout de tant de mauvaise foi. Jean Lacouture, qui a publié récemment un livre intellectuellement honnête sur le sujet, a eu mille fois raison d'expliquer qu'il était souffrant, afin de ne pas faire partie d'un tel jury. Piper les dés à ce point est donc possible sur une chaîne nationale, à une grande heure d'écoute.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Mercredi 25, TF 1, 20 h. 35 — les mercredis suivants seront consacrés à Franklin D. Roosevelt, Erwin Rommel, au maréchal Toukhatchevski, aux généraux Weygand et Mac Arthur.

Écouter-voir

● **TÉLÉFILM : L'ORDINATEUR. — Samedi 21, FR 3, 20 h. 30.**

Toutes les nuits, Mark Hawkins s'ennuie, seul avec son ordinateur, à effectuer les virements de la banque pour laquelle il travaille. Puisqu'il s'ennuie et qu'il possède un certain sens de l'argent, il retarde tous les virements de deux heures, juste le temps d'effectuer quelques fructueuses et discrètes opérations de change avec l'argent des clients. Le jeu prend fin quand la banque décide d'acheter un nouvel ordinateur (qui offre un gain de temps, donc d'argent) et affuble Hawkins d'une collaboratrice trop curieuse.

Le scénario de Bob Baker et Dave Martin, aussi séduisant que l'escroquerie qu'il démontre, est agréablement mis en scène par Don Leaver, même si l'épilogue « téléphoné » longtemps à l'avance paraît inévitable et un peu facile.

● **RETRANSMISSION : LE FESTIVAL DE BAYREUTH. — Mercredi 25 à 16 h. 55 ; le 26, à 18 h. 55 et le 27 à 16 h. 55.**

Comme chaque année à la même époque, les wagnériens français se mettent à l'heure de Bayreuth, on dit même que certains vont jusqu'à retarder leur montre d'une heure puisque la tradition établie par le compositeur veut que les représentations commencent exactement à 16 heures. Et, faisant fi du dîner familial, ils ne supportent pendant les entractes que du café léger avec de petites saucisses grillées comme on en troupe à la sortie du Festspielhaus. Cela peut faire sourire, mais les portes du sanctuaire sont si difficiles à franchir qu'il n'est pas ridicule après tout de chercher les moyens de s'unir en pensée aux représentations retransmises en direct.

Si le Vaisseau fantôme *(jeudi 26 juillet à 18 h. 55), est repris avec la même distribution que l'an passé,* Parsifal *(vendredi 27 juillet à 16 h. 55) permettra de découvrir une nouvelle Kundry, Dunja Vejzovic ; quant à* Lohengrin *(mercredi 25 juillet à 16h. 55), il s'agit d'une nouvelle production avec deux débutants de marque, Karan Armstrong (Elsa) et le chef d'orchestre hollandais Edo de Waart. La* Tétralogie *sera diffusée en différé sur France-Culture à partir du 25 août.*

● **SÉRIE : MISS. — Le jeudi, à partir du 26, TF 1, 20 h. 35.**

Danielle Darrieux est Miss, veuve d'un commissaire de police, prise sur le tard par le démon de la filature et de l'enquête. Flanquée d'Honoré (Jacques Morel), inspecteur rugueux mais cœur d'or, Miss, tout au long de ces six épisodes imaginés par Janine Oriano et Roger Pigaut, démasque les assassins et dénonce les escroqueries. Dans « Miss a peur » (le 26 juillet), elle confond le meurtier d'un modèle et, dans « Miss et le jeune homme fragile », elle retrouve le neveu d'Honoré « séquestré » par la capiteuse Ingrid.

Papillonnante et fantasque, Danielle Darrieux ne parvient pas malgré ses efforts à donner la moindre crédibilité aux scénarios invraisemblables et truffés de surprenantes considérations sur la jeunesse (molo, insouciance et mal de vivre) ou le romantisme (gentilhommière bavaroise, Liszt et amour impossible). Même les acteurs semblent paralysés par tant de convention.

● **LE NOUVEAU VENDREDI : MAIS QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES JAPONAIS ?. — Vendredi 27, FR 3, 20 h. 30.**

Ce reportage, réalisé par Claude Smadja et Yvan Butler pour le magazine Temps présent, *de la télévision suisse romande, montre bien à quel prix s'est opéré le boom économique japonais, et propose une sorte de voyage en coulisses, une analyse des secrets de cette croissance exceptionnelle dans un pays dépourvu de richesses naturelles. L'économie japonaise repose sur le travailleur. Simple ouvrier ou cadre, celui-ci s'engage à respecter le principe de la « double loyauté », sorte d'accord tacite avec l'entreprise, qui lui accorde toutes facilités, à condition qu'il se dévoue entièrement à elle.*

Les conséquences de cette règle, peu compatible avec la conception européenne des loisirs, sont acceptées par tous. Beaucoup consacrent plus de trois heures par jour à leurs trajets, ne prennent que dix jours de vacances par an, alors qu'ils ont droit au double, ne comptent plus les heures supplémentaires, et parfois logent à l'hôtel par nécessité. Cependant, la récession qui frappe le Japon depuis quelque temps a entraîné une concurrence impitoyable entre les entreprises et, au rythme des faillites (mille à mille cinq cents par mois), un employé licencié au-delà de quarante ans a peu de chances de retrouver un emploi.

Cette émulation forcenée, déjà sensible dans les lycées et les universités, a entraîné une nette croissance des suicides, dont les victimes sont de plus en plus jeunes. Plus tard, dans la vie active, les dépressions se soignent la nuit, dans les bars. Voilà quelques éléments d'une émission passionnante, même si certaines questions sont trop rapidement évoquées.

« C'EST LA VIE » L'AN 2000 ET LES RÉGIONS...

LE magazine « C'est la vie », diffusé du lundi au vendredi, à 18 h. 35, sur Antenne 2, présente sa formule d'été, du 23 juillet au 10 septembre. Chaque émission, d'une durée de quinze minutes, sera composée d'une « Lettre ouverte à l'an 2000 » et d'une « Recette à histoires ».

Dans la série des « Lettres ouvertes à l'an 2000 », commencée l'été dernier, des personnalités de tous horizons sont interrogées sur leur vision de l'avenir. Vladimir Yankélévitch (du 23 au 27 juillet), Roger Planchon (du 30 juillet au 3 août), Jacques Lesourne (du 6 au 10 août), Bertrand de Jouvenel (du 13 au 20 août), sont les premiers invités de cette nouvelle série.

Les « recettes à histoires », établies région par région, par Yoba Grégoire et Jean-Louis Bousser, sont l'occasion, par le biais de la cuisine, de faire parler les gens du terroir. La Provence, le Sud-Ouest, les Hautes-Alpes, la Bretagne, la Bourgogne, la Franche-Comté seront successivement visitées. Les fiches-recettes, établies avec la direction du tourisme, comporteront des renseignements touristiques. Elles seront envoyées gratuitement, sur demande, aux téléspectateurs.

Les films de la semaine



★ Brigitte Fossey et Georges Poujouly dans « Jeux interdits », de René Clément (mercredi 25, A 2, 20 h. 35).

● **CE N'EST QU'UN AU REVOIR, de John Ford. — Dimanche 22, TF 1, 20 h. 35.**

L'apologie de l'académie militaire de West-Point à travers cinquante ans de la vie d'un émigré irlandais qui y fut instructeur sportif, puis sous-officier. John Ford a cultivé la nostalgie et l'émotion d'une manière assez conventionnelle.

● **LA RUE DE LA MORT, d'Antony Mann. — Dimanche 22, FR 3, 22 h. 30.**

Avant de devenir un maître du western, Anthony Mann a tourné quelques films policiers, des « thrillers » peu connus en France. Celui-ci présente un scénario quelque peu invraisemblable, mais bénéficie de l'interprétation de Farley Granger et comporte une poursuite finale techniquement bien réglée, sensationnelle.

● **LES AVENTURIERS, de Vincent Shermann. — Lundi 23, FR 3, 20 h. 30.**

Une de ces sagas familiales, dans une société en évolution, dont la romancière américaine Edna Ferber s'est fait une spécialité. L'histoire, longue et compliquée, de Richard Burton et Robert Ryan, s'appuie sur celle de l'Alaska, entre 1919 et 1958, année où le pays devint le quarante-neuvième Etat de l'Union.

● **ERNEST LE REBELLE, de Christian-Jaque. — Lundi 23, TF 1, 20 h. 35.**

Fernandel, héros d'un roman d'aventures sud-américaines de Jacques Perret, avec, pour dialoguiste, Jacques Prévert ! Une ahurissante comédie style années 30, touchant parfois à l'absurde.

● **LES BATELIERS DE LA VOLGA, de Victor Tourjanski. — Mardi 24, FR 3, 20 h. 30.**

Par un émigré russe qui a travaillé dans tous les studios d'Europe, un mélo d'atmosphère russe à la sauce italienne du film à costumes. On aurait mieux aimé revoir la version réalisée en France, en 1936, par Wladimir Strijewski, avec Pierre Blanchar et Vera Korène.

● **LUCKY LUCIANO, de Francesco Rosi. — Mardi 24, A 2, 20 h. 35.**

Des Etats-Unis à l'Italie, l'histoire vraie — avec ses mystères — d'un chef de la Mafia. Rapports du pouvoir légal et du pouvoir illégal. La méthode d'enquête de Rosi (par « retours en arrière ») si efficace dans *Salvatore Giuliano* et *l'Affaire Mattei*, tourne parfois à la confusion pour qui ne connaît pas le dossier Luciano, extrêmement complexe. Mais on trouve dans ce film des séquences superbement mises en scène, et Gian-Maria Volonte fait une extraordinaire composition.

● **LE BAL DU COMTE D'ORGEL, de Marc Allégret. — Mercredi 25, FR 3, 20 h. 30.**

La passion d'une sorte de « princesse de Clèves » 1920, sans la pureté classique du style de Raymond Radiguet, auteur du roman. Il n'y a, dans cette évocation d'une société engloutie, que des décors et des costumes, un pittoresque « années folles ». La médiocrité des dialogues de Françoise Sagan est particulièrement affligeante.

● **JEUX INTERDITS, de René Clément. — Mercredi 25, A 2, 20 h. 35.**

1940, une petite orpheline chez des paysans tout à leurs querelles de clochers, le jeu de la mort et du cimetière avec un gamin qui aime la fillette solitaire et meurtrie. René Clément fut le premier à reconstituer la réalité de l'exode et cette tragédie de l'enfance vouée au malheur par le monde des adultes est aussi bouleversante qu'à l'époque où elle fut réalisée. Un très grand film français.

● **FAIS-MOI TRÈS MAL MAIS COUVRE-MOI DE BAISERS, de Dino Risi. — Jeudi 26, FR 3, 20 h. 30.**

A la manière d'un roman-photo et sur un air de tango, les épreuves sentimentales d'un garçon coiffeur et d'une ouvrière aliénés par la sous-culture de la presse du cœur. Alliant la méchanceté, la dérision et la drôlerie, Dino Risi a réussi là avec Nino Manfredi, Pamela Tiffin et Ugo Tognazzi (tailleur sourd-muet ressemblant à Harpo Marx) une de ses plus percutantes comédies.

● **LES EPAVES DU NAUFRAGE, de Ricardo Franco. — Jeudi 26, TF 1, 22 h. 35.**

Par le jeune réalisateur espagnol de *Pascal Duarte* (étude sociale d'une violence parfois insoutenable), une fable poétique sur l'imagination et le rêve pour guérir du mal de vivre. Reflet d'une crise personnelle, ce film — où Ricardo Franco est aussi acteur — fut remarqué au festival de Cannes 1978 où il se trouvait en compétition.

● **L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, d'Agnès Varda. — Vendredi 27, A 2, 22 h. 55.**

Le féminisme chaleureux d'une cinéaste qui, pour montrer les changements de la condition des femmes, des années 60 à nos jours, a filmé très simplement, avec une sorte de lyrisme du quotidien, des comportements naturels. Sur les pas de Thérèse Liotard et de Valérie Mairesse, actrices dissemblables et complémentaires, merveilleures « anti-stars », on suivra avec plaisir, bonheur, émotion, le chemin de Varda.

● **MAX ET LES FERRAILLEURS, de Claude Sautet. — Dimanche 29, TF 1, 20 h. 35.**

Contribution de Claude Sautet, en 1970, à la nouvelle mythologie du flic anti-héros, qui fait un métier immoral et agit comme un salaud. En fait, un récit romanesque, bien construit, bien raconté, où ce qui se passe sous le crâne de Michel Piccoli intéresse moins que le comportement et le caractère de Lily, la prostituée, personnage échappant au stéréotype habituel du cinéma français et remarquablement interprété par Romy Schneider.

● **LE MASQUE DE DIMITRIOS, de Jean Négulesco. — Dimanche 29, FR 3, 22 h. 30.**

Enquête, par témoignages successifs, sur la véritable personnalité d'un aventurier d'Europe centrale. Négulesco, en 1944, fut sans doute influencé par *Citizen Kane* d'Orson Welles, mais son film est une reconstitution exceptionnellement fidèle de l'univers du romancier Eric Ambler, qu'on redécouvre aujourd'hui. Faits troublants : Orson Welles a joué dans *Voyage au pays de la peur* (1942), tiré d'un autre roman d'Eric Ambler, et son *Monsieur Arkadin* (1955) ressemble beaucoup au *Masque de Dimitrios*. Beaucoup de raisons pour voir cette œuvre de Négulesco, pratiquement inconnue.

● **FEMMES D'UN ÉTÉ, de Gianni Franciolini. — Lundi 30, FR 3, 20 h. 30.**

Intrigues de plage, où entrent en jeu l'amour (le sexe) et l'argent, au soleil de Portofino. Si la construction du récit renouvelle la formule, chère au cinéma italien, du film à sketches, la mise en scène, banalement romanesque, gomme les intentions satiriques du scénario.

● **LE GRAND CHEF, de Henri Verneuil. — Lundi 30, TF 1, 20 h. 35.**

Fernandel et Gino Cervi, dont Verneuil a fait, un peu, des Laurel et Hardy du kidnapping, enlèvent un gosse de riche qui leur en fait voir de toutes les couleurs. Cette transposition d'une nouvelle de O. Henry, humoriste américain, prêtait à rire, il y a vingt ans.

هكذا من الأصل

LE MON

GEMENT SUR TF 1

ais procès

Écouter-voir

AUJOURD'HUI

RADIO-TELEVISION

Samedi 21 juillet

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Magazine auto-mo[...] 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste.

20 h. 35, Variétés : No[...] un (Demis Roussos).

Avec J.-J. Debout, N[...]hell, B. Collins, S. Tramp, A. Lear, E. [...]rman, N. Expert,

21 h. 35, Série : Chapeau[...] [...]lon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Ciné-premièr[...] avec Roger Peyrefitte ; 23 h., Spécial sport[...] spartakiades.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, La vérité es[...] fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des [...]res et des lettres ; 19 h. 45, Les trois camé[...]

20 h. 35, Théâtre : Les papas naissent dans les armoires, de G. Scarnici et R. Tarabusi, adapt. J. Rougeul, réal. G. Verzez. Avec R. Varte, R. Hirsch, R. Deslandes.

Quatorze comédiens, dont la plupart sont excellents, et une histoire rocambolesque d'explosifs, qui finiront par exploser... Une comédie inspirée de Goldoni.

22 h. 35, Danse : Mudra, réal. F. Reichenbach.

L'école de Maurice Béjart à Bruxelles, et les cours assumés là par des professeurs de divers pays.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

Suite des aventures de Tanguy. Espionnage, suspense et services secrets.

20 h. 30, Téléfilm : L'ordinateur, de D. Reid et D. Leaver.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Variétés : Les nouveaux puys de musique, de F. Vernillat et A. Elter.

Le 7 juillet s'est tenue la finale du concours de nouvelles chansons françaises, les Nouveaux Puys de musique (organisé par FR 3 et le Mouvement A cœur joie). Près de quatre mille chansons ont été envoyées pour cette compétition qui renoue avec une tradition qui remonte au seizième siècle.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Tante Michelina », de L. Pirandello ; 19 h. 30, Pour mémoire, matinée des autres : médecines initiatiques ;

20 h., Carte blanche, « Soleil », de Milton ; 21 h. 10, Sophie et le désenchanteur Merlin, par S. Martel (rediff.) ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Informations-festivals ; 20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : « Sonates pour piano » (Beethoven) ; « Images pour piano, livre I » (Debussy) ; « Jeux d'eaux à la villa d'Este » (Liszt) ; « Ballade n° 2, ballade n° 3 » ; « Scherzo n° 1 en si mineur » (Chopin), par Claudio Arrau, piano ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit... Jazz vivant ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

Dimanche 22 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission[...] philosophiques et religieuses : A Bible ou[...] ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence [pro]testante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; [...] Messe célébrée à Morières-lès-Avignon. [Pré]dicateur : P. R. Chave.



12 h., L[a sé]quence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne [...]duite ; 13 h. 20, Mitsy Gaynor ; 14 h. 10, [...]re : La chute des aigles ; 15 h. 5, Court mé[trage] ; 15 h. 20, Sports première ; 15 h. 30, [To]ur de France cycliste ; 18 h. 15, Série : [...]lière ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; [19 h.] 45, Résumé du Tour de France.

20 h. 35, FILM : CE N'EST QU'UN AU REVOIR, de J. Ford (1955), avec T. Power, M. O'Hara, R. Francis, D. Crisp, W. Bond, B. Palmer, P. Carey.

Entré comme serveur, en 1903, à l'académie militaire de West-Point, un émigré irlandais s'engage dans l'armée et reste attaché cinquante ans à la célèbre école.

22 h. 45, Jazz estival : Sarah Vaughan.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h., Quinze minutes avec... l'Orchestre de chambre de Bernard Thomas ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Aviron (championnats de France à Vichy) ; 15 h. 30, Arrivée du Tour de France cycliste ; 17 h. 5, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Les Olympiades) ; 17 h. 30, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Série : Hunter (L'échange).

21 h. 35, Document de création : Two sheriffs.

Jean-Pierre Richard poursuit sa chronique-western sur la vie quotidienne aux Etats-Unis. Seconde partie : la Revanche de Sitting Bull. On y voit, le jour du bicentenaire, des Indiens parler de deux siècles d'extermination, et Moona, l'arrière-petite-fille de Sitting Bull, annoncer qu'il y aura un jour un Indien président des Etats-Unis : on y voit le président — milliardaire — d'une chaîne de télévision privée et une femme — Barbara Malone — candidate shérif.

22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril : les châteaux du Vexin.

CHAINE III : FR 3

15 h. 30, Cinéma 16 : Le rabat-joie, réalisation J. Larriaga, avec C. Pieplu, C. Maurier, R. Villaume.

Au cours d'un été très froid, le boulanger Louis Dupont est appelé à devenir juré. En s'identifiant au prévenu — accusé d'avoir assassiné sa femme et son employé, — il perd petit à petit la raison et son équilibre familial est menacé. L'histoire est traitée avec humour.

20 h., La grande parade du jazz : Kenny Burrell trio.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti. (I. — L'histoire de Roger Rouxel).

Lire notre article page 10.

21 h. 40, Documentaire : Sur les chemins de la Nouvelle-Orléans, de Fl. Favre Le Bret.

Une exploration personnelle de la « qualité de la vie » dans le Sud-Ouest américain.

22 h. 15, Hommage à David Griffith (courts métrages).

Les Peines de l'infidèle (1910).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LA RUE DE LA MORT, d'A. Mann (1949), avec F. Granger, C. O'Donnell, J. Craig, P. Kelly, J. Hagen, P. Harvey (v.o. sous-titrée. N.).

En croyant dérober une petite somme destinée à payer les frais d'accouchement de sa femme, un jeune facteur vole 30 000 dollars à un avocat véreux, prix d'un meurtre dont il va être soupçonné.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « l'Union rationaliste » ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, préd. : P. Landger ; 11 h., La musique et les mots (Beethoven) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 40, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h., La Comédie-Française présente « Made in Soleil », de J. Reis ; 16 h., La musique de Roumanie ; 17 h. 30, Rencontre avec... Colette Piat ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre (formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique. Maîtrise de Radio-France).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Rossini, Strauss, Sarasate, Neuhauser, Keller ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert Brahms, par l'orchestre hongrois ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales : Schmitt ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Debussy ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie n° 101 » (Haydn) ; 17 h., Concert-lecture : Beethoven ;

18 h., Opéra-bouffon : « les Dragons de Villars (Maillart) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : J.-P. Leguay, orgue ; 20 h. 30, Concert de musique traditionnelle... Musique de l'Inde du Sud, avec C.-M. Madhuranath, T.-R. Mahalingam, flûte ; Raja Rao, mridangan ; A.-P. Ramachar, tambourin ; K.-N. Krishnamurty, ghatam ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

Lundi 23 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 35, Série : Chroniques de l'Ouest ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 50, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Slocum, le premier tour du monde en solitaire ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing (Cinq mille oiseaux en sursis).

20 h. 35, FILM : ERNEST LE REBELLE, de Christian-Jaque (1938), avec Fernandel, R. Le Vigan, M. Goya, R. Génin, Alcover, A. Devere. (N. Rediffusion.)

Les mésaventures d'un musicien français recruté de force comme ouvrier-esclave dans une plantation sud-américaine et qui se trouve mêlé à une révolution.

22 h. 5, Les Français du bout du monde : l'île, de P. Dhostel et J. Equer.

Suite d'une série qui a bien commencé sur la vie de Français ayant choisi de s'expatrier.

Ici, Louba Schild, qui a quitté la France en 1968, aujourd'hui parfaitement intégrée en Inde où elle est danseuse. Elle forme même des Indiennes à la danse sacrée du Kathakali qui, jusque-là, n'était enseignée qu'aux hommes.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 55, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (le Vaucluse) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Aviron (championnats de France à Vichy) ; Basket (Washington-Seattle) ; 18 h., Récré A2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

22 h. 35, Sports : Tennis (en direct de Fréjus).

22 h. 40, La grande parade du jazz : Barney Bigard n° 6.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LES AVENTURIERS, de V. Sherman (1960), avec R. Burton, R. Ryan, C. Jones, M. Hyer, J. Backus, R. Danton.

De 1919 à 1958, en Alaska, l'histoire d'un industriel de la conserve, ambitieux, d'un pêcheur fruste et de leurs familles respectives.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Enfance et civilisation ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : la parole et le monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge, E. Roblès ; 11 h. 2, Evénement-musique (en direct du Festival d'Avignon) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « Mamie Super », d'A. Buhler ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel : Assemblée nationale ; 17 h. 32, La musique de Roumanie ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Présence des arts : l'art religieux à Venise au seizième siècle ;

20 h., « La Fausse Esther », de P. Louys ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Baudelaire, voyage, vagabondage, pèlerinage, par Ph. Nemo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ;

13 h., Les anniversaires du jour : de Falla ; 14 h., Musique en plume : Grund ; 14 h. 20, « Concerto » (Mozart) ; 15 h., Musique-France-Plus : Mouret, Poulenc, Rousseau, Haydn, Stravinski, Wissmer ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Musique à découvrir... deux anniversaires musicaux : Hummel, Caplet. Avec N. Lee, piano ; F. Cambreling, harpe ; M.-F. Dussaut, soprano... ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

Mardi 24 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 45, Série : Chroniques de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 5, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : la course au pôle Sud ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique : les stages en entreprises ; 19 h. 45, Caméra au poing : cinq mille oiseaux en sursis.

20 h. 35, Soirée d'ailleurs (la Grande-Bretagne) : Once more time, variétés de la télévision britannique.

Une émission [...] M. Williams, J. Marlow, P. Curtis, K. D[...] et d'autres.

21 h., Dramatique : Butley, de Simon Gray, réalisation H. Pinter, avec A. Bates, J. Tendy, R. O'Callaghan.

Butley, de Simon Gray, mis en film par Harold Pinter [en] 1973 (il est sorti sur grand écran en 1976), est l'une des plus grandes réussites de l'American Film Theatre. On n'a pas triché avec l'original, on a respecté le texte. On croit observer au microscope ce conflit dans une tasse de thé, celui de deux professeurs de littérature, Ben et Joey, amis intimes en rupture de ban (Joey s'est trouvé un nouvel ami). Ben (Alan Bates) se révèle un monstre accompli et vulnérable.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité en Inde) ; 15 h., Série : Kung fu ; 15 h. 55, Sports : Tennis (Coupe Galea à Vichy) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : LUCKY LUCIANO, de F. Rosi (1973), avec G.M. Volonte, R. Steiger, Ed. O'Brien, V. Gardenia, S. Blasi, C. Cioffi. (Rediffusion.)

Enquête sur les agissements d'un chef de la Mafia, aux Etats-Unis, condamné à une trentaine d'années de prison en 1935, gracié au bout de neuf ans et rapatrié en Italie.

Vers 22 h., Débat : la Mafia aux Etats-Unis.

Avec MM. Maas, journaliste ; F. Ianni, conseiller de la Commission nationale de la justice criminelle aux Etats-Unis ; H. Colombani, journaliste ; J.-M. Royet, qui a écrit une thèse de doctorat de 3e cycle Mafia et entreprise et un mémoire sur Lucky Luciano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

Nouvelles aventures des lieutenants Tanguy et Laverdure. Tout deux nouent de tendres idylles qui leur permettent de se surpasser en virtuosité.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LES BATELIERS DE LA VOLGA, de V. Tourjanski (1959), avec J. Derek, E. Martinelli, D. Addams, C. Vanel, W. Preiss, G. Froebe.

Victime, ainsi que sa femme, d'un odieux général, un officier de la garde d'Alexandre III devient batelier sur le fleuve Volga. Le général cherche à le retrouver.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Enfance et civilisation ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde ; ce qui semble trembler au milieu du soleil ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... H.P. Eydoux (Monuments méconnus du Languedoc et du Roussillon) ; 11 h. 2 (et 17 h. 32) Musique roumaine contemporaine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama : l'Amérique ; 13 h. 30, Libre Parcours variétés ;

14 h., Un livre, des voix : Suzanne Prou (Les dimanches) ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre Appel : Une science nouvelle, la sociobiologie ;

18 h. 30 : Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, La science au sevice de l'art ;

20 h., Dialogues : L'université au service de la communauté nationale et internationale ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ; 13 h., Les anniversaires du jour : Adolphe Adam ;

14 h., Musique en plume : Strauss, Humperdinck, Weinberger ; 14 h. 35, Musique-France-Plus : Murail, Jolas, Risset ; 16 h., Musiques rares : Chostakovitch ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : musique religieuse de la Renaissance, par le Huelgas Ensemble ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonata en ré majeur » (Bach), « Nocturne » (Ohana), « Sonata pour violoncelle et piano » (Debussy), « Deuxième pièce populaire » (Schumann), par J. Martin, piano et P. Boufil, violoncelle ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 25 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie ; 13 h. 35, Série : Chroniques de l'Ouest ; [14] h. 30, Vic le Viking ; 15 h., Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : Cook, le laboureur du Pacifique ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique : L'Office franco-allemand pour la jeunesse ; 19 h. 45, Caméra au poing : Et Dieu créa les baleines ; 19 h. 55, Tirage du loto.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Léon Blum, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Lire notre article page 10.

22 h. 35, Les musiciens du soir : Les chœurs du Marais.

Le L[...] des Handlers, de H. Eisler ; Voyage d'Automne doré, de H. Masovier ; [...] J.-J. Lemaître. [...] visuel.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (A l'écoute des chorales) ; 15 h., Série : Kung Fu ; 15 h. 55, Sports : Tennis (Coupe Galéa) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, FILM : (les chefs-d'œuvre du cinéma français) JEUX INTERDITS, de R. Clément (1951), avec B. Fossey, G. Poujouly, L. Hubert, S. Courtal, J. Marin, L. Badie. (N. Rediffusion.)

[Pendant] l'exode de 1940, une petite orpheline de [...] joue, au cimetière d'animaux, avec le [jeu]ne fils des paysans qui l'ont recueillie.

21 h. [5]5, Portrait : René Clément.

22 h. [...], Des compagnons pour vos songes.

Comme l'année passée, Jacques Chancel [et] Frédéric Rossif proposent « des images pour rêver » Paysages d'Indonésie, d'Inde et ailleurs ; poèmes à écouter, Baudelaire, Aragon, Hugo, Rimbaud, Milosz, Rilke, Apollinaire...

CHAINE III : FR 3

[19 h.] 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les [jeu]nes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LE BAL DU COMTE D'ORGEL, de M. Allégret (1970), avec J.-C. Brialy, S. Fennec, B. Garcin, G. Lartigau, M. Presle, G. Leclerc, S. Pitoeff.

En 1920, la femme du comte d'Orgel, personnage en vue du Paris mondain, vit une passion brûlante, mais chaste, avec un jeune aristocrate, devenu l'ami du ménage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 7 h. 40, Mission Chine : docker à Shangaï ; 8 h., Les chemins de la connaissance : enfance et civilisations ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : la nature est un temple ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des autres : sciences et techniques : la parole (compréhension et synthèse par les ordinateurs) ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2 (et 17 h. 32), Musique roumaine contemporaine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste... L'organiste Jean Wallet ; 14 h., Un livre, des voix : Nadine Gordiner (« Un monde d'étrangers ») ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : travail à temps partiel, élément de pédagogie ; 14 h. 47, Points d'interrogation : la vie végétale ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : actualité ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., Festival d'Avignon : les Choéphores, d'après la tragédie d'Eschyle ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ;

13 h., Les anniversaires du jour : Pierre Dupont ; 14 h., Musique en plume : Calvi, Luy Paerts ; 14 h. 15, L'école russe : Scriabine ; 14 h. 30, « Concerto » (Bach) ; « Petit Arlequin » (Stockhausen) ; 15 h., Musique-France-Plus : Mozart, Telemann, Ravel, Arma ; 18 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Bayreuth 1979 ; à 18 h. 55, En direct de Bayreuth : « Lohengrin » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival. Direction E. de Waart. Avec P. Hofmann, baryton ; H. Sotin, basse ; K. Armstrong, soprano ; L. Roar, baryton ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 45, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

Les écrans francophones

Mardi 24 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés, jeux ; 19 h. 45, La petite maison dans la prairie : Le bal du printemps ; 20 h. 45, *Hans Christian Andersen*, film de C. Vidor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie : Le sabre et la tâte ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 05, Les aventures de Yogi le nounours, dessin animé de W. Hanna et J. Barbera ; 22 h. 40, Que répondrez-vous ?

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton : La grande aventure de James Onedin (n° 8) : Incertitude ; 20 h. 45, Itinéraires-Aujourd'hui : Les malgré-eux ; 21 h. 55, Documentaire : Des autos et des hommes. R.T.B. bis : 20 h. 50, les *Jeunes Années*, téléfilm de B. Segal.

Mercredi 25 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés, Jeux ; 19 h. 45, Hit-Parade ; 20 h. 45, *Bel amour*, film de F. Campaux.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Ce diable d'homme, n° 4 : les Orages de Prusse ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 5, *L'homme qui a sauvé Londres*, film de J. Lhote.

TELEVISION BELGE : 20 h., Romance, n° 4 : Apogée ; 20 h. 35, Dessin animé ; 21 h. 5, Jeux sans frontières, en direct du Heysel. R.T.B. bis : 21 h. 30, Chapeau melon et Bottes de cuir.

Jeudi 26 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés, Jeux ; 19 h. 45, les Oiseaux de Meiji Jingu (2e épisode) ; 20 h. 45, *les Temps modernes*, film de C. Chaplin.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat : L'assassin est gaucher ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 5, *Sacramento*, film de W. McGan.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir : les arômes ; 20 h. 20, *Notre-Dame de Paris*, film de J. Delannoy. R.T.B. bis : 19 h. 55, Fa, c'est facile à chanter ; 20 h. 5, Dessin animé.

Vendredi 27 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés, jeux ; 19 h. 45, Sergent Anderson : La prêteuse sur gages ; 20 h. 45, Les hommes et la guerre : *Tobrouk*, film d'A. Hiller.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Christophe, n° 7 : Emmanuel ; 20 h. 55, La Bulle ; 21 h. 5, *la Soupe froide*, film de R. Pouret.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La chute des aigles, n° 5 : Le dernier Tsar ; 20 h. 50, Le temps des incertitudes (5e épisode) : Lénine et le grand divorce ; 22 h., Gizmo, film de montage de H. Smith. R.T.B. bis : 20 h. 10, Fête sur la 2 : Jazz à Gouvy.

Samedi 28 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés, jeux ; 19 h. 45, Mon ami le fantôme : Le fantôme joue à la roulette ; 20 h. 45, *Au-delà de la peur*, film d'Y. Andréi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kung-Fu : L'âme du guerrier ; 20 h. 55, La Bulle ; 21 h. 5, *la Vengeance de Scarface*, film de M. Stevens.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Animaux au soleil : Cormorans par milliers ; 20 h. 25, *l'Apprenti salaud*, film de M. Deville ; 21 h. 55, Variétés : « Cabaret Don Camillo ».

RADIO-TELEVISION

Jeudi 26 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie ; 13 h. 30, Objectif santé : les piqûres d'abeilles et de guêpes ; 13 h. 40, Série : Chroniques de l'Ouest ; 14 h. 35, Vic le Viking ; 15 h. 5, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : le secret d'Ulysse ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeune pratique : La santé pendant les vacances ; 19 h. 45, Tribune politique : L'opposition.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigault (1. Miss a peur), avec D. Darrieux, J. Morel, N. Adam.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Série documentaire : Tigris... Le voyage Sumérien de Thor Heyerdahl (1. Le jardin d'Eden).

Trente ans après l'expédition du Kontiki, huit ans après celle de Ra, Thor Heyerdahl a entrepris une nouvelle traversée à bord du Tigris, un radeau en papyrus qui est l'exacte réplique d'un bateau sumérien construit selon une technique vieille de cinq mille ans. On assiste, dans la première émission, à la construction du Tigris. On suivra, dans les autres, les différents moments de la mission de cet archéologue, chercheur titulaire de plusieurs chaires d'ethnologie, à Oslo et aux Etats-Unis.

22 h. 30, Caméra Je (émission de l'INA) : Les épaves du naufrage, de R. Franco (1978), avec F. Fernan Gomez, A. Molina, R. Franco, A. Mayo, F. Blanc, L. Giges.

Pour se retirer du monde, un jeune homme désabusé s'engage comme jardinier dans un asile de vieillards. L'un des pensionnaires, mythomane, l'entraîne dans un univers d'aventures imaginaires.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Avez-vous des fantasmes) ; 15 h., Série : Kung Fu ; 15 h. 55, Série : C'est nous (La Russie, en direct de Leningrad) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Le grand échiquier en Yougoslavie (en direct de Dubrovnik).

Jacques Chancel a réalisé cette émission avec la collaboration de la télévision yougoslave. Treize caméras ont été placées dans différentes parties de l'extraordinaire ville de Dubrovnik. On y verra donc quelques-uns des merveilleux palais, monastères, places où se produiront près d'un millier d'artistes (dont l'orchestre philharmonique de Zagreb), le pianiste Vladimir Kapon, les solistes de Zagreb, le violoniste Sotan Kolundsija, des ensembles folkloriques dalmates, orientaux, croates, tziganes, des chanteurs, des équilibristes, la quintette-jazz de Basko Petrovic. L'émission qui a lieu en direct est retransmise, dans le même temps, sous-titrée, dans les six Républiques du pays yougoslave.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : FAIS-MOI TRES MAL MAIS COUVRE-MOI DE BAISERS, de D. Risi (1968), avec N. Manfredi, U. Tognazzi, P. Tiffin, M. Orfei, L. Lorenzon.

Les amours compliquées, tourmentées, d'un garçon coiffeur et d'une jeune ouvrière qui se comportent comme des héros de roman-photo.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 7 h. 40, Mission Chine : un passager de l'Orient Rouge ; 8 h., Les chemins de la connaissance : enfance et civilisations ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : le sentier de la parole ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec Louis Nucera (Avenue des Diables bleus) ; 11 h. 2 (et 17 h. 32), Musique roumaine contemporaine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : Gérard Mourgue (« la Passion en Sicile ») ; 1· h. 42, Départementale : le phare d'Eckmühl ; ·h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médec. : orientations nouvelles en alimentation du nourrisson ;

20 h., « Les Effets surprenants de la sympathie », de M. Ruyssen, d'après Marivaux ; 21 h. 17, « L'Auberge de la poste », de Goldoni ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ;

13 h., Les anniversaires du jour : Wagner ; 14 h., Musique en plume : Dondeyne, Souris ; 14 h. 15, L'école russe : Prokiev ; 14 h. 35, « Oratorio » (Schutz, Schein) ; 16 h. 30, Musiques rares : Tor Aulin ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Bayreuth ; à h. 55, En direct de Bayreuth : « le Vaisseau fantôme » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival, direction D. Russel Davies. Avec M. Salminen, basse ; L. Balslev, soprano ; R. Schunk, ténor ; A. Schlemm, mezzo ; F. Araiza, ténor ; S. Estes, baryton ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., La flûte.

Vendredi 27 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie ; 13 h. 30, Série : Chroniques de l'Ouest ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Au-delà de l'horizon : Alexander Selkirk... le vrai Robinson ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : le squash ; 19 h. 45, Caméra au poing : une émission pour les chasseurs.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Perruche et le Poulet, comédie policière de R. Thomas, réal. P. Sabbagh. Avec J. Sourza, R. Souplex.

Chez un notaire, un crime a eu lieu, et le cadavre a disparu. Tous les employés de l'étude sont suspectés, y compris la maîtresse de maison. Suspense et dialogues très plats.

23 h. 10, Le petit album d'Expressions : Question de formes ; Femmes oubliées.

Quelles sont les motivations profondes qui ont conduit les créateurs à « épouser les formes » de tel ou tel modèle ? Maillol a-t-il obéi à des phantasmes en choisissant des modèles bien en chair ? Un sexologue, un couturier, des actrices, débattent de ce thème.

Il sera question aussi de l'époque de Napoléon III : des historiens, des sociologues parlent de la façon dont les peintres ont oublié certaine catégorie sociale du deuxième sexe.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le mensuel) ; 15 h., Série : Kung fu ; 15 h. 55, Sport : Tennis (Coupe Galéa) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Feuilleton : Bauduin des mines, d'O.-P. Gilbert, réal. M. Jakar.

Novembre 1938. La grève éclate, les ouvriers occupent les bâtiments du puits.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes. (L'émission, en direct de l'Elysée, est entièrement consacrée à l'œuvre de Guy de Maupassant.)

Avec MM. V. Giscard d'Estaing ; Armand Lanoux, de l'académie Goncourt ; Alexandre Astruc, cinéaste et romancier ; Louis Forestier, éditeur des Contes et nouvelles *de Maupassant, dans la « Pléiade ».*

22 h. 55, Ciné-club, FILM (le cinéma au féminin) : L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS, d'A. Varda (1976), avec V. Mairesse, T. Liotard, M. Mairesse, F. Lemaire, A. Raffi, R. Dadiès.

De 1962 à 1972, la vie et les rencontres de deux femmes, issues de milieux sociaux différents, et qui apprennent à se libérer.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Mais qu'est-ce qui fait courir les Japonais ?, un document de la télévision suisse (SSR) réalisé par Cl. Smadja et Y. Butler.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin (rediffusion).

Ida de Barancy, coquette frivole qui adore son fils à condition qu'il ne l'empêche pas d'aller au bal, s'est entichée du vicomte Armaury d'Argenton, poète sot et prétentieux. Une satire mélodramatique d'une certaine société au dix-neuvième siècle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 7 h. 40, Mission Chine : la musique des San-Yi ; 8 h., Les chemins de la connaissance : enfance et civilisations ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : l'évolution créatrice ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Musique roumaine contemporaine ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Carol Honigsberg, pianiste (Copland, Stravinski) ; 14 h., Un livre, des voix : Maurice Genevoix (« la Motte rouge ») ; 14 h. 42, Un homme, des villes : sur les traces de Louis Blériot de Calais à Douvres ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les grandes aventures de la science moderne : à la recherche du berceau de l'humanité ;

20 h., Les dialogues d'Athènes : Jeanne Tsatsos, poète et témoin ; 21 h. 15, Concert : Orchestre symphonique de Baden-Baden (Mahler) ; 23 h. 15, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Roy Eldridge ;

13 h., Les anniversaires du jour : Granados ; 14 h., Musique en plume : Duclos, Durand, Petit ; 14 h. 20, « Concerto » (Mozart, Monteverdi) ; 15 h., Musique-France-Plus : Faure, Rachmaninov, Miroglio ; 16 h. 30, Echanges internationaux : Festival de Bayreuth ; à 16 h. 55, En direct de Bayreuth : « Parsifal » (Wagner), par les chœurs et orchestre du Festival, direction H. Stein. Avec B. Weikl, baryton ; M. Salminen, basse ; H. Sotin, basse ; S. Jerusalem, ténor ; F. Mazura, basse ; D. Vejzovic, soprano ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 15, Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Les chants de la terre.

Samedi 28 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie : Un ancêtre encombrant ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi.

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Caméra au poing : Gros régime et taille de guêpe.

20 h. 35, Variétés : Magie 78.

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

22 h. 35, Spéciale sports : « Spartakiades ».

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 30, Sports : Gymnastique rythmique (championnats du monde) ; Tennis (Coupe Galéa) ; Hippisme ; 18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 30, Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Moret).

Le 17 mai 1978, un homme se rend au domicile de Maurice Montladon, préparateur en pharmacie, et l'abat. Mme Gisèle Moret, infirmière, qui se trouvait sur les lieux, déclare que le meurtrier est son propre mari.

22 h. 20, Variétés : Ça balance (avec Julien Clerc).

Nouvelle série de trois émissions (les suivantes passeront les 4 et 11 août), proposées par Jacques Bal et Pierre Lescure. Elles associent des jeux (et des prix : chaînes hi-fi, télévisions, vidéo-cassettes, etc.), aux variétés. Les questions portent ici sur Julien Clerc.

CHAINE III : FR 3

16 h., La fête des moissons (et à 19 h. 40).

Cinq heures de direct, sur le thème des moissons (l'enfant, le blé et le poisson) dans quatre régions de France (le Nord, la Bretagne, le Midi et la Gironde) reliées en multiplex. Des fermiers et des pêcheurs parlent de leur vie quotidienne, de leur travail, de l'évolution du travail. Une réalisation de Jean Kerchbron.

19 h. 20, Emissions régionales.

21 h. 45, Festival d'été : Festival des arts traditionnels à Rennes.

Du 28 juillet au 25 août, chaque samedi sera consacré à un festival important. Cette semaine, le Festival des arts traditionnels de Rennes permet de découvrir, entre autres, le maître-tambour du Ghana, Mustapha Tettey Addy, les tambours rituels du Japon, un peu de la musique chinoise de tradition, des danseurs aborigènes d'Australie...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : quelle réponse au défi de la violence et du terrorisme ? (avec Casamayor) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Didier Pemerle ; 11 h. 2, La musique prend la parole (Prokofiev) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Les samedis de France-Culture : colloque enfance ; 16 h. 20, Livre d'or : Trio de Trieste (Ghedini, Beethoven) ; 17 h. 30, Pour mémoire : lecture de la France... La Révolution (Chénier, Saint-Just, Sade, J. de Maistre) ;

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Mouche humaine », de W. Humphrey ; 19 h. 30, Lettres du Québec (communauté radiophonique des programmes de langue française Radio-Canada) ;

20 h., « L'Associé », de J. Marcillac ; 21 h. 20, « L'Equation d'Oldenbourg », de Ch. Gilbert (rediff.) ; 22 h., Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h., Matinée lyrique : « la Damnation de Faust » (Berlioz) ; 15 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus : Mozart, Strauss, Beethoven ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... Concert donné au Théâtre des Champs-Elysées : « Concerto pour violon n° 5 en la majeur » ; « Concerto pour piano n° 25 en ut majeur » ; « Symphonie n° 29 en la majeur » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique, avec E. Krivine (direction et violon) et S. Bishop-Kovacevic (piano) ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Concert paysagé ; 1 h., Musique pour les nuits d'été.

Dimanche 29 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la basilique de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), préd. : P. Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Variétés : Cirque ; 14 h. 15, Variétés ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série : La chute des aigles ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 30, Série : La Filière ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : MAX ET LES FERRAILLEURS, de C. Sautet (1970), avec M. Piccoli, R. Schneider, G. Wilson, B. Fresson, F. Périer, B. Lapointe, M. Creton, H.-J. Huet. (Redif.)

Pour mettre un terme aux agissements d'une bande de pilleurs de banque, un inspecteur de police monte une provocation où se prennent de petits truands de banlieue.

22 h. 30, Jazz estival : Art Blakey's jazz Messingers.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Tennis (Coupe Galea) ; Spartakiades Moscou ; 16 h. 30, Cirque du monde ; 17 h. 35, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Jeux sans frontières : Le cirque.

Pour l'été 1979, Jeux sans frontières offre aux téléspectateurs, au cours de neuf retransmissions dans huit pays, quatre-vingts jeux inédits. Celle-ci, la première, sur le thème du cirque, a lieu en Suisse. La finale se tiendra le 23 septembre, en France.

22 h. 5, Document de création : Two sheriffs.

Troisième et dernière partie d'une chronique aiguë et détaillée sur la vie quotidienne, les mœurs politiques dans l'ouest des Etats-Unis. Avec le Shérif du Grand Canyon, Jean-Pierre Richard raconte — sur fond d'ambiance de campagne présidentielle — les campagnes régionales qui entrent dans leur période chaude. Tandis que la police arrête Bobby Gene Thomas, recherché pour évasion de pénitencier, les deux shérifs se dépensent sans compter à la radio, dans la presse, à la télévision.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : New York Jazz repertory.

20 h. 30, Série : La première lettre, d'Armand Gatti (premier lieu de rencontre : la région).

Lire notre article page 10.

21 h. 50, Documentaire : L'enfant Mawken.

La vie quotidienne des enfants chez les Mawken, peuple de la mer qui vit par et pour la mer.

22 h. 5, Hommage à David Griffith (courts métrages).

Un lâche *(1911)* ; Spontanéité enfantine *(1910)*.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE MASQUE DE DIMITRIOS (1944), avec S. Greenstreet, Z. Scott, F. Emerson, P. Lorre, V. Francen, S. Geray, F. Bates, E. Ciannelli (v. o. sous-titrée, N.).

Un écrivain cherche à découvrir la vraie personnalité d'un certain Dimitrios Makropoulos, dont le cadavre a été retrouvé sur une plage, près d'Istanbul, en 1938.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « la Fédération française de droit humain » ; 10 h., Messe à Notre-Dame des Doms d'Avignon. Prédic. P. Auveran ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 40, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert donné à la Conciergerie par le Quatuor Bartholdy (Beethoven, Webern, Schubert) ;

14 h., La Comédie-Française présente : « les Jouets », de G. Michel ; « Exégèse des lieux communs », de L. Bloy ; 16 h., Libre parcours récital, au Ranelagh : « Quintette Nielsen » (Danzi, Hindemith, Schumann...) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Emmanuel Le Roy Ladurie ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre : A.-M. Barat, orgue, et le Quatuor Parrenin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Suppé, Paganini, Kreisler, Zelwer, Brodsky, Strauss, Ziehrer, Sandauer ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Bach ; 14 h., La tribune des critiques de disques : valses (Strauss) ; 17 h., Concert-lecture : Schubert ;

18 h., Opéra-bouffon : « les Mamelles de Tirésias » (Poulenc) ; « l'Heure espagnole » (Ravel) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. 5, Echanges internationaux... Festival de Salzbourg 1979, en direct de l'O.R.F. : « Ariane à Naxos » (Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm. Avec U. Baumgartner, W. Berry, T. Schmidt, J. King, P. Weber... ; 23 h., Ouvert la nuit : nouveaux, premiers sillons ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Douces musiques.

Lundi 30 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris-comédie - n° 5 : Victime du devoir ; 13 h. 45, Série : Chroniques de l'Ouest ; n° 3 : Chasseur de primes ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Vasco de Gama, ou les trésors de l'Inde ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : les secrets de la jungle.

20 h. 35, FILM : LE GRAND CHEF, de H. Verneuil (1958), avec Fernandel, G. Cervi, Papouf, J.-J. Delbo, N. Norman, G. Chamarat, A. Michel. (N. Rediffusion.)

Deux braves garçons, laveurs de voitures, enlèvent le fils d'un homme d'affaires pour toucher une rançon. Le gamin, insupportable, les fait tourner en bourriques.

22 h. 5, Les Français du bout du monde : le Brésil, de P. Dhostel et J. Equer.

En 1960, Jean-Pierre Oilchon part pour le Brésil afin d'y construire un centre de rééducation pour prisonniers. Il se consacre aujourd'hui, avec le soutien de Don Elder Camara, entièrement à ceux-ci en les aidant à se réinsérer dans la société.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Des auteurs face à leurs lectrices) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Automobile (Grand Prix d'Allemagne) ; Gymnastique (championnat du monde) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ?

Avec Jean Le Poulain, Annie Cordy, Marie-Paule Belle, les Garçons de la rue, Karen Cheryl.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (L'agriculture de la mer en France, en Amérique et au Japon).

22 h. 40, Jazz : Muddy Waters.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FEMMES D'UN ETE, de G. Franciolini (1958), avec M. Morgan, D. Carrel, S. Koscina, D. Gray, F. Marzi, L. de Luca.

A Portofino, sur la Riviera italienne, les intrigues entrecroisées d'hommes et de femmes cherchant l'amour et l'argent.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les matinées du mois d'août : mémoires vivantes ; 8 h. 32, Actualité ; 9 h. 7, Universités de l'Universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière ; 11 h. 2, Evénement-musique (en direct du Festival d'Avignon) ; 12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », d'A. Barroux (rediff.) ; 14 h. 10, Entretiens, avec Henri Sauguet ; 15 h., Bon voyage à Compostelle (premier épisode) ; 16 h., Rencontre d'été à Aix-en-Provence ; 16 h. 40, Libre Parcours Récital au Ranelagh ; 17 h. 20, Inde ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ; (La machine théâtrale, avec J. Brun, professeur de philosophie à l'université de Dijon) ;

20 h., Carte blanche : « Le silence corrompu », de P. Delastre (rediff.) ; 21 h., L'autre scène, où les vivants et les dieux : « La lumière et la rouille » ou « La médecine des sages », textes lus par Laure Sabardin ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise (en compagnie d'Eusèbe de Césarée) ; 23 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les anniversaires du jour : Vivaldi ; 14 h., Musique en plume : Lortzing, Ketelbey ; 14 h. 20, Concerto (Stravinsky, Haydn) ; 15 h., Musique France-Plus : Roussel, Crequillon, Roberday, Bach, Hindemith ; 17 h., Musica hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, « Ruy Blas » (Mendelssohn) ; « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; « Symphonie n° 1 Titan » (Mahler), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : les chants de la terre ; 0 h. 5, Concert paysagé ; 1 h., Douces Musiques.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Toutet ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Est-ce bien raisonnable, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45 Micro magazine ; 14 h., Côté soleil ; 15 h. 30, La chasse aux trésors, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Les Français sous l'occupation, de H. Amouroux ; 18 h., Y'a d'la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 20 h., Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h. 20, Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., La Lune dans un œil, le Soleil dans l'autre ; 3 h., Au cœur de la nuit.

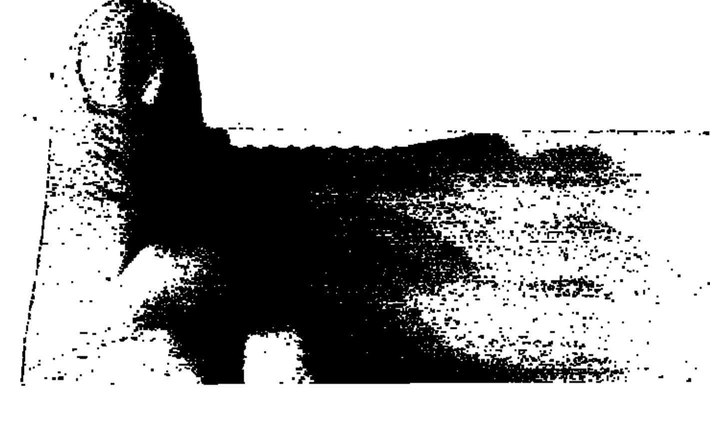
SAMEDI ET DIMANCHE. — 5 h., Ouvrez l'œil, on fera le reste (sam. et dim.) ; 9 h., Du varech dans mon espadrille (sam.) ; 9 h. 30, L'oreille en coin (dim.) ; 10 h., Paris-touristes (sam.) ; 11 h., L'eau à la bouche (sam.) ; 14 h., L'oreille en coin (sam. et dim.) ; 18 h., Samedi discothèque (sam.) ; 20 h., La tribune de l'histoire de l'été (sam.) ; Et si nous passions la soirée ensemble (dim.) ; 21 h. 15, La musique est à vous (sam. et dim.) ; 22 h., Les tréteaux de la nuit (sam.) ; 23 h., Au rythme du monde (sam.) ; Jam Parade (dim.).

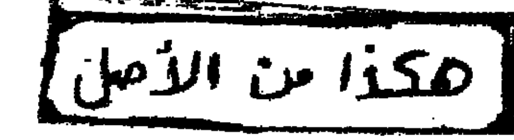
FRANCE - MUSIQUE, FRANCE-CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. (mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 40 (cult.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult. et mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures. — 8 h. 35, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 8 h. 45, C. Barbier ; 11 h., Le bruit mystérieux, de C. Morin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-C. Laval ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Festival de Montreux ; 1 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de l'été, avec P. Sabatier ; 13 h., Journal de F. Parinaud ; 13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès (et à 14 h. 30) ; 14 h., Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Le journal du jour de votre naissance, de M. Meynier et B. Pagès ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de P. Alexandre ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Camping service ; 21 h. 15, Les routiers sont sympas ; 0 h., station de nuit.

R.M.C. (informations toutes les heures) ; 8 h. 30, Clin d'œil au pays ; 9 h. 15, La récréation ; 11 h. 45, Midi match ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h., Les supertubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, Venez dans ma radio ; 22 h. 30, Le journal du soir et le livre du jour ; 22 h. 40, Allo Nathalie ; 0 h., Monts.





هكذا من الأصل

Le Monde

société

Croquis d'été

LA (RUDE) ROUTE DU BEAUJOLAIS

De notre envoyé spécial

Juliénas. — Rude est la route du beaujolais. D'entrée, un col. L'ascension du mont Brouilly — 483 mètres — par la face ouest. Manquée ! Les ponts et chaussées, sous prétexte de goudronnage, avaient tendu une embuscade. Le repli s'imposait. Ce fut fait en bon ordre jusqu'au camp de base, un bistrot de Saint-Lager. Sur la terrasse, à l'ombre des marronniers, on a vu apparaître une drôle de bouteille en verre blanc, « un pot » rempli d'un curieux liquide violacé : « *Ce n'est pas du brouilly*, bougonna la patronne avec ce curieux accent qui charrie des cailloux. *Il est trop cher, bon pour les touristes. C'est du beaujolais, simplement.* »

Suffisant, en tout cas, pour une nouvelle tentative par la face est. Dans le village un vieil homme, le béret sur l'œil, le teint curieusement hâlé, couleur brique, a indiqué un chemin de secours en rigolant doucement : « *Peut-être bien qu'il n'est pas goudronné jusqu'au bout, mais hein, c'est pas grave.* » Pas trop en effet. Le chemin, serpentant entre les vignes et les maisons de pierre jaune, menait bien au sommet et à cette chapelle consacrée à la madone des vignerons. Le temps d'une dévotion, puis celui d'un coup d'œil ému sur le panorama exceptionnel qui s'offre de si haut. En face, la vallée de la Saône, magnifique, infinie et tout et tout. Sans intérêt. Derrière, les monts du Beaujolais, une série de croupes verdoyantes, un damier sublime de vignes et de coteaux, un paysage bachique où la moindre pâture prend vite des allures d'incongruité. Quelle merveille !

Sur la place centrale de Saint-Léger, une fontaine glougloutait pour l'honneur, le bec verseur décoré d'une pancarte sans équivoque : « Eau non potable. » Comme c'est curieux. Juste en face, le caveau de dégustation du brouilly, lui, était ouvert. De dessous son bar, immense, en forme de couvercle de tonneau, une dame fort aimable a extirpé une bouteille : « *Du 78, ah ça oui, une bonne année !* » Sur les murs de l'ancien pressoir, on eut le temps de voir une fresque un rien pompier, témoignage de l'infinie passion qu'éprouva son auteur, un préparateur en pharmacie, pour la divine potion. Et aussi cette affichette parfaitement vulgaire : « Ici, on ne boit point pour se désaltérer, mais pour se donner soif. »

Cinq kilomètres plus loin, un panneau enchanteur à l'entrée d'un village : Morgon-Villié. Un haut lieu de culture. La preuve. A l'entrée du caveau, installé dans l'ancien château des comtes de Morgon, un vigneron lettré ou avisé avait accroché une citation : « Le vin est le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes (Pla- du caveau installé dans l'ancien château des comtes de Morgon, un vigneron lettré ou avisé avait accroché une citation : « Le vin est le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes (Platon, 347 av. J.-C.). » Si, si, c'est Platon qui l'a dit !

Alors, une autre charmante et vieille dame — « *Vingt-quatre ans de caveau cette année* » — a sorti deux bouteilles, un morgon 1977 et un 1978. « *Evidemment, dit-elle, le 77 est un peu moins bon que le 78. Tenez, comparez.* » Il fallut bien comparer. Puis elle confia les clés du saint des saints, le grand caveau des inavouables réunions de confréries. La jolie cave que voilà : neuf foudres alignés au garde-à-vous, des milliers de bouteilles, 850 hectolitres de morgon en permanence. L'émotion fut trop forte. La vieille dame dit, en se vantant peut-être un peu : « *Vous savez, nous recevons cinq cent mille personnes par an ici. Alors, un verre de plus ou de moins.* »

Six kilomètres plus loin, ce fut Chiroubles. Encore une dame aimable, encore un caveau, encore une dégustation. Le caveau était un rien demi-genre, la fresque plus que naïve et la musique digne d'un supermarché. Mais le chiroubles, « vin de coteau, vin de quatre heures », avait bien, on le certifie, le goût de sable et de caillou promis.

A Fleurie, ce fut la parcimonie. Une quatrième dame, pas trop aimable celle-là, attendait l'arme à la main. D'un ton sec, elle posa d'entrée la question de confiance : « *C'est pour goûter ou pour acheter ?* » Qu'on pardonne à l'insolence, mais la brave dame défendant âprement le patrimoine fut bien prête de s'entendre répondre : « *Les deux, mon général.* » Bref, le fleurie était bon.

Restait Juliénas, le plus charmant des villages, visité hors des délais. Le caveau de dégustation était fermé, un bistrot, ouvert. Curieux, comme le vin prend de la valeur d'un chai à une terrasse, 42 francs la bouteille. C'était trop, mais...

D'ailleurs, il faut bien l'admettre : trop est toujours trop. Tant pis pour le moulin-à-vent, dommage pour Saint-Amour, regrettable pour Chenas. Comme le disait avec un humour du meilleur tonneau cette carte postale trouvée dans un caveau : « La légère défaillance constatée à la fin des épreuves ne put être imputée qu'à la fatigue. »

PIERRE GEORGES.

JUSTICE

A Marseille

DES PARENTS DÉPOSENT UNE PLAINTE APRÈS UN AVORTEMENT SUBI PAR LEUR FILLE MINEURE

Catherine N..., seize ans et demi, avait caché sa grossesse à ses parents. Avec l'aide de la mère et de la sœur de son ami, en faisant croire qu'elle était majeure, elle avait été admise, mardi 17 juillet, dans une clinique privée de Marseille, où l'interruption de grossesse avait été pratiquée. C'est après un appel téléphonique de l'employeur de la jeune fille, inquiet de son état de santé, que les parents ont découvert le pot aux roses et déposé une plainte. « *On s'est emparé de notre fille*, disent-ils, *elle ne voulait pas avorter ; d'ailleurs elle ne savait même pas ce que cela voulait dire. Dans la famille, nous avons six enfants, et nous sommes opposés à l'avortement.* »

Les parents, persuadés que leur fille a été « *manipulée* », portent plainte contre le médecin et la clinique, estimant que « *toutes les garanties d'identification n'avaient pas été prises avant l'acte médical* ». Leur plainte vise aussi l' « *usurpation d'identité* » commise par la personne qui avait accompagné Catherine à la clinique en se faisant passer pour sa mère. (En fait, il s'agissait de la mère de l'ami de la jeune fille.)

« *Pourquoi aurait-elle voulu avorter ?* s'indignent les parents de Catherine. *Le jeune homme voulait l'épouser ! Mais on lui a raconté des histoires : la mère du jeune homme lui a dit qu'il buvait, qu'elle aurait un enfant anormal et qu'il fallait s'en débararsser. Catherine a eu peur, elel a obéi. Mais sur la table d'opération, elle a changé d'avis. Seulement il était trop tard.* »

Pour le médecin, Catherine, dont il n'avait aucune raison de vérifier l'âge, voulait bel et bien avorter : « *L'I.V.G. a été retardée de deux heures. Si elle avait changé d'avis, rien ne l'en empêchait. Mais elle est restée. Et je n'ai eu aucune raison de croire qu'on lui ait, à aucun moment, dicté son choix.* »

Faits et jugements

Condamnation avec sursis pour le docteur André Buisson.

La cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion a condamné, vendredi 20 juillet, le docteur André Buisson, neuro-psychiatre, à deux ans de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende et a prononcé une mise à l'épreuve de cinq ans. Le docteur Buisson, qui avait comparu le 12 juillet pour « *actes impudiques sur mineurs de même sexe de plus de quinze ans* » (*le Monde* du 14 juillet) voit ainsi l'arrêt prononcé par la même cour d'appel le 27 avril 1978 globalement confirmé.

● *Le meurtrier présumé de deux adolescents*, tués jeudi 19 juillet, dans une grotte située en forêt, près de Creutzwald (Moselle) (*le Monde* du 21 juillet), a été identifié par les policiers mais n'avait toujours pas été retrouvé, ce samedi 21 juillet, en fin de matinée. Il s'agit de Gérard Baranski, âgé de trente et un ans, sans emploi, vivant chez ses parents à Creutzwald. En 1972, il avait été condamné à six ans de prison pour avoir fait subir des violences sexuelles à un garçon de douze ans. En avril 1977, alors qu'il purgeait une peine pour un vol à main armée, il s'était évadé du pénitencier de Saint-Martin de Ré. Repris, il avait été incarcéré à La Rochelle. Il avait été remis en liberté il y a deux mois.

● *Un cambrioleur blessé par un vigile à Puteaux.* — Le gardien de nuit de la société Arcap, spécialisée dans la vente de métaux, et située à Puteaux (Hauts-de-Seine), a tiré, dans la nuit du 19 au 20 juillet, sur deux cambrioleurs. Il a légèrement blessé l'un d'eux, Christian B., vingt-deux ans. Le jeune homme a cependant tenté de s'enfuir avec son frère, Pascal, âgé de dix-sept ans. Ils ont été arrêtés par une patrouille de police et placés en garde à vue. Celle-ci a été prolongée et les deux jeunes gens devraient être présentés au parquet ce samedi 21 juillet.

● *Un des militaires du contingent*, Jean-Marie Chambiron, vingt ans, qui appartenait au groupe de soldats fauchés par une voiture, mercredi 18 juillet, au cours d'une marche de nuit près de Fontenay-le-Comte (Vendée), est mort vendredi 20 juillet, des suites de ses blessures, à l'hôpital de Nantes où il avait été transporté dans un état désespéré. Son décès porte à cinq le nombre des militaires tués.

Deux hauts fonctionnaires de l'Elysée et du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer (trois des victimes étaient originaires de la Réunion) se sont rendus au chevet des autres militaires blessés.

● *Après l'attentat* commis le 18 juillet, à Bastia, contre la villa du procureur de la République, l'une des trois personnes interpellées par la police a été inculpée, vendredi 20 juillet, de détention et manipulation d'explosif, et écrouée. Il s'agit de Charles Giorgi, âgé de vingt-six ans.

● *Condamnation pour non-représentation d'enfant.* — M. Germain Ravera, entrepreneur en maçonnerie à Pantin (Seine-Saint-Denis), a été condamné pour non-représentation d'enfant, par le tribunal de Bourges, jeudi 19 juillet, à trois ans de suspension de permis de conduire, à la confiscation de son véhicule et à 10 000 F de dommages-intérêts à verser à son ancienne épouse. Malgré un jugement de divorce qui en avait confié la garde à celle-ci, M. Ravera avait refusé, en avril dernier, de rendre son fils, qui avait quitté le domicile maternel, à Bourges, pour venir le rejoindre.

Scouts imprudents : trois moniteurs inculpés.

Le parquet de Gap (Hautes-Alpes) a inculpé, vendredi 20 juillet, de « blessures par imprudence » trois jeunes gens responsables d'une troupe de scouts après un accident survenu, jeudi 19 juillet, au glacier de Monetier, dans le massif de l'Oisans. Onze jeunes scouts avaient été accidentés, ainsi que deux de leurs moniteurs, après avoir dévalé une pente. Deux garçons étaient encore hospitalisés ce samedi 21 juillet.

La troupe, d'une vingtaine de scouts, est celle de la paroisse Notre-Dame à La Tour-du-Pin (Isère). Il semble que les équipements des garçons — chaussures notamment — n'étaient pas adaptés. Les trois moniteurs inculpés sont âgés de dix-huit, vingt et vingt-cinq ans.

Dans le Rhône

UN POLICIER ÉCROUÉ APRÈS LA « BAVURE » DE CALUIRE

Le préfet de police de Lyon, M. Jean Chevance, a annoncé, vendredi 20 juillet, dans un communiqué à la presse, que le gardien de la paix Yves Méténier, 27 ans, impliqué dans le « grave incident » *survenu dans la nuit du 13 au 14 juillet dans un café maghrébin de Caluire (Rhône), était inculpé de coups et blessures et placé sous mandat de dépôt. Le préfet a précisé, d'autre part, que quatre révocations avaient été prononcées contre des agents de la force publique auteurs de « bavures » dans la région lyonnaise depuis le début de l'année.*

Le lundi 16 juillet, Mme Boutchiche, gérante de la brasserie Saint-Clair à Caluire, avait porté plainte contre le policier qui, après lui avoir demandé de fermer son établissement, déclarant que « le 14 juillet n'est pas pour les Arabes », *avait grièvement blessé sa fille Ghoutia en lui fracturant le larynx d'un coup de pied.* (Le Monde *des 18 et 19 juillet.*)

Le policier avait nié et affirmé, de son côté, que Ghoutia (1,50 m, 31 kilos) avait cherché à lui donner des coups de pied. Le préfet de police a néanmoins tenu à préciser qu'une personne qui était ce soir-là dans la brasserie était poursuivie pour « violence à agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions ».

● *Un malfaiteur a été mortellement blessé par un policier* au cours d'une poursuite, vendredi 20 juillet, au quartier de Bonneveine dans le 6e arrondissement de Marseille. Trois gangsters, armés et masqués, s'étaient fait remettre, vers 15 h. 30, une somme de 800 francs par le caissier d'une agence du Crédit agricole située dans le quartier. Le signal d'alarme ayant été aussitôt déclenché, la voiture des malfaiteurs a été pris en chasse par la police. C'est au moment où ils ont été rejoints, 2 kilomètres plus loin, que Noël Kerkiam, vingt-sept ans, a été abattu. D'après les policiers, il avait tiré dans leur direction sans les atteindre. Ses complices, Marcel Plaitano, vingt-cinq ans, et René Company, vingt-sept ans, se sont rendus sans opposer de résistance.

DANS LE GARD

Double meurtre, double enquête

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Leur voiture à l'abandon au bord de la N 86, deux amoureux enlacés s'enfoncent dans la garrigue. La nature leur est accueillante. Ils ne savent pas qu'ils refont le chemin d'un drame qui a eu lieu dans la nuit du 14 au 15 juillet. C'est ici que Mme Françoise Gérard, trente-six ans, son fils Arnaud, dix ans, ont été tués. Laurence, treize ans et demi, a échappé au meurtrier, qui, on ne sait pourquoi, l'a épargnée.

Une décharge de fusil de chasse, des coups de couteau, l'acte d'un détraqué sexuel sorti de l'ombre. Une tuerie qui couvre le temps des vacances de mystère et d'inquiétude. A 3 kilomètres du drame, au village de Pouzilhac (Gard), les mères interdisent à présent à leurs enfants d'aller jouer dans les bois.

Il n'y a rien à comprendre, comme chaque fois qu'à petits coups de malchance une victime rencontre un assassin. Pourquoi Mme Gérard a-t-elle quitté l'autoroute ce soir de 14 Juillet pour une nationale déserte ? Pourquoi a-t-elle garé sa voiture à l'endroit même où le meurtrier se trouvait ? Pourquoi, après son double meurtre, après sa tentative de viol, l'homme a-t-il volé de l'argent ? Enfin, pourquoi a-t-il laissé la vie sauve à la jeune fille ? Tant d'illogisme et d'acharnement ne facilite guère la tâche des enquêteurs, qui, au gré des renseignements, des imaginations qui s'enflamment, suivent chaque jour une piste différente.

Lundi 16 juillet, on dénonce un exhibitionniste. Il est interrogé et relâché. Peu probable, en effet, qu'un homme qui se donne en spectacle tue ses spectateurs.

On recherche alors les occupants d'une 404 volée : des Maghrébins qui, à des kilomètres de là, ont intimidé un commis pâtissier. La voiture est retrouvée. Sur les banquettes, des taches de sang. Mais l'institut médico-légal de Montpellier est formel : on ne peut pas prouver qu'il s'agisse du sang des victimes.

Mercredi, les gendarmes de la section de recherches de Nîmes entendent un ancien légionnaire. Ils l'amènent, menottes au poing, pour une confrontation avec Laurence, qui ne reconnaît pas « l'homme aux cheveux courts ». La veille, ils ont cherché du côté d'un camp militaire, à L'Ardoise, car le premier juge d'instruction du tribunal de Nîmes, M. Roger Gadel, pense que ce n'est pas un crime d'Arabe. « *Un Arabe les aurait égorgés.* »

La gendarmerie piétine, et le magistrat délivre le jeudi une commission rogatoire au service régional de la police judiciaire de Montpellier. Mais il ne dessaisit pas les gendarmes, qui conservent la leur. L'enquête repart à zéro. Sur le terrain, actuellement, personne ne dirige les opérations. Gendarmes et policiers coopèrent, c'est tout. « *Je ne pense pas que d'avoir attendu quarante-huit heures pour faire appel à la P.J. soit un délai trop long* », estime M. Gadel, qui a d'abord pensé que les gendarmes, disposant d'un fichier local détaillé, retrouveraient rapidement le coupable. « *Au mois de mai, la collaboration entre P.J. et gendarmerie avait été fructueuse lors de l'affaire de Cabestany* (1). *C'est aujourd'hui la même chose* », explique le magistrat instructeur.

Rivalité des polices

Chaque énigme, chaque mystère un peu trop épais fait ressortir cette rivalité des polices. Si la collaboration peut être efficace, gendarmes et policiers peuvent aussi se gêner les uns les autres. La gendarmerie revendique ses droits, la P.J. ses aptitudes. « *Les juges d'instruction, souvent soumis à l'influence locale des gendarmes, ont tendance à leur confier des affaires qui devraient normalement dépendre de nous. Ils attaquent un peu vite*, dit un policier. *Ils sont souvent trop voyants* [les gendarmes sont, en principe, tenus au port de l'uniforme], *mais il faut reconnaître qu'ils disposent de moyens considérables.* » « *Nous sommes des officiers de police judiciaire, et c'est notre compétence autant que la leur* », rétorquent les gendarmes.

Deux méthodes assez différentes. Si, à Nîmes, les policiers de l'antenne du S.R.P.J. restent muets, les gendarmes, de leur côté, réunissent presque chaque jour des conférences de presse sur l'affaire. Rien ne s'y dit vraiment d'important, mais ils « jouent » l'ouverture. En militaires organisés, ils sont allés chercher l'exhibitionniste suspect en avion au Puy. « *Si nous voulons faire une confrontation avec Laurence, qui est de retour dans sa famille, dans l'Est, nous n'hésiterons pas à faire faire au suspect le voyage* », affirme le commandant Baumel, de la gendarmerie du Gard. Pour la P.J., à qui les litres de carburant sont comptés, il en va autrement. Comme si la contrainte éconor mique obligeait les uns à se conduire en finesse tandis que les autres pouvaient y aller en force. Tout de même, ensemble, le 17 juillet, ils ont passé au peigne fin la région sur la rive droite du Rhône.

Au village de Saint-Victor-de-la Coste, on a interrogé les gens. La balle de type Blondeau, retrouvée dans la voiture, est fréquemment utilisée par les chasseurs. A la mairie de Saint-Victor, les affiches d'ouverture de chasse couvrent les affiches de fermeture. Il y a partout du sanglier. Parmi la population, qui affirme : « *Il n'est pas d'ici, c'est sûr* », et qui en rajoute sur la peine de mort et la nécessité d'un châtiment exemplaire, un vieux moustachu, genre Gaston Dominici, plisse les yeux et dit : « *Ils ne le retrouveront jamais. C'est un coup de folie. Cet homme, il est peut-être rentré chez lui et redevenu normal. C'est comme un accident, quand on se fracasse sur un platane. La vie, c'est dangereux...* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Le Monde* du 19 juin.

RELIGION

JEAN-PAUL II A L'ONU AU DÉBUT D'OCTOBRE

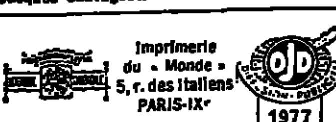
Le secrétariat de l'ONU, bientôt suivi par le Vatican, ont annoncé officiellement vendredi 20 juillet que Jean-Paul II se rendra au siège de l'ONU au début du mois d'octobre. Le pape répond ainsi à une invitation du secrétaire général de l'ONU. Il prononcera un discours devant l'Assemblée générale et rendra visite au président Carter.

Jean-Paul II présidera d'autre part l'assemblée de la conférence épiscopale des Etats-Unis et pourrait visiter Chicago et Philadelphie où vivent d'importantes communautés d'origine polonaise.

Paul VI fut en 1965 le premier pape dans l'histoire à se rendre aux Nations unies, mais il n'était pas allé à la Maison-Blanche. Après le Mexique et la Pologne, le séjour du pape actuel aux Etats-Unis sera son troisième grand voyage depuis le début de son pontificat.

Le pape devrait passer par l'Irlande en se rendant à New-York. Il quitterait Rome le 29 septembre et parlerait à l'ONU le 2 octobre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



ÉDUCATION

Les carrières des universitaires

LES PROJETS DU MINISTRE ADOPTÉS PAR LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les trois projets de décrets, préparés par le ministre des universités, réorganisant les carrières des universitaires et supprimant les listes d'aptitude aux fonctions de maître-assistant et de maître de conférences et *Monde* du 24-25 juin) viennent d'être adoptés par le conseil supérieur de la fonction publique par 16 voix contre 10 (les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., FEN) et 6 abstentions (C.G.C. et FO). Ces textes vont maintenant être rapidement soumis au Conseil d'Etat avant d'être présentés à un prochain conseil des ministres.

Dans le dernier bulletin du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., FEN), M. Pierre Duharcourt, secrétaire général de ce syndicat écrivait : « *Le ministre des universités prendrait la responsabilité, pour le cas où il publierait de telles mesures pendant les vacances, de perturber profondément le déroulement de la prochaine rentrée universitaire.* »

● *L'université Paris-VIII* organise des stages gratuits à l'intention des travailleurs privés d'emploi.

(*) Service de la formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris, Cedex 12. Tél. : 374-12-50, poste 389 et 374-92-26.

SCIENCES

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE D'APOLLO 11

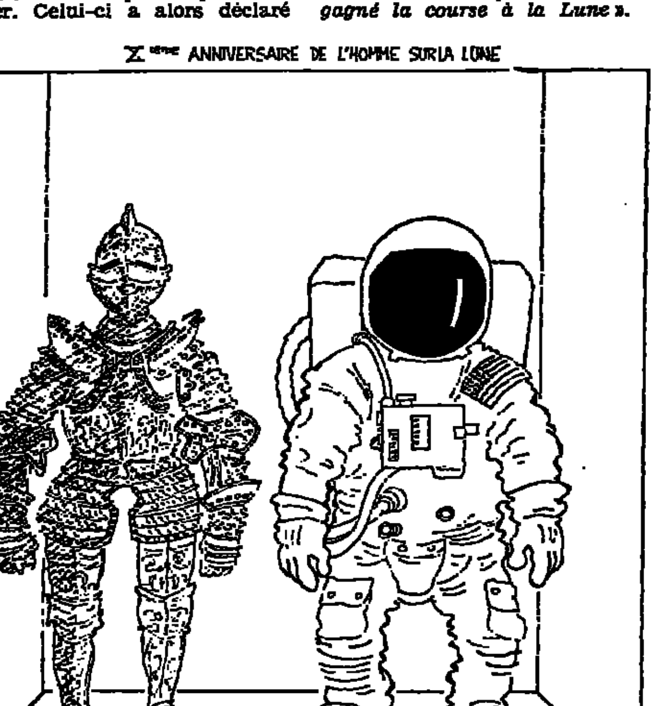
« Les États-Unis gagneront la bataille de l'énergie comme ils ont remporté celle de la Lune »

affirme le président Carter

Washington (*A.F.P., Ruter*). — Le dixième anniversaire des premiers pas humains sur la Lune a été célébré le 20 juillet à Washington.

Les trois participants au vol d'Apollo 11, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins, ont d'abord participé à une cérémonie publique et ont donné une conférence de presse au Musée national de l'air et de l'espace (dont Michael Collins est, depuis peu, le directeur).

Ils ont été ensuite reçus à la Maison Blanche par le président Carter. Celui-ci a alors déclaré *« que les Etats-Unis gagneraient la bataille de l'énergie de la même manière qu'ils avaient remporté la course à la Lune. Nous avons atterri sur la Lune parce que nous nous en étions fixé l'objectif et que nous étions unis dans ce but. Aujourd'hui nous sommes confrontés à un défi indentique dans notre combat pour la sécurité énergétique de notre pays. Comme la mission Apollo, c'est un test pour les ressources de notre nation et la volonté de notre peuple. Nous assurerons la sécurité énergétique de notre nation de la même manière que nous avons gagné la course à la Lune »*.



(Dessin de CHENEZ.)

DÉFENSE

A SAINT-CYR-COETQUIDAN

M. Bourges présidera les cérémonies du Triomphe

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, doit présider, dimanche 22 juillet, sur le territoire de la commune de Guer (Morbihan), les cérémonies traditionnelles du triomphe de Saint-Cyr-Coëtquidan.

Remontant à l'époque de la Restauration, date à laquelle l'Ecole supérieure militaire de Saint-Cyr était installée non loin de Paris, le Triomphe est la fête qui marque la fin de la scolarité des élèves-officiers de Saint-Cyr.

De la « carrière des armes » à la « profession de défense »

De notre envoyé spécial

Coëtquidan. — Impassible comme un grenadier de la garde devant une résidence impériale, la sentinelle, qui semble sortie d'un carton du peintre Edouard Detaille, marche d'un pas lent, dans le morne paysage de la lande bretonne. Son service terminé, elle ira se mettre en tenue de combat pour reprendre sa place dans l'une des compagnies des deux bataillons de France, les bataillons des élèves-officiers de Saint-Cyr-Coëtquidan.

Les Saint-Cyriens en permission ne se reconnaissent plus, comme c'était le cas avant la dernière guerre, à leur shako surmonté du casoar rouge et blanc (couleur du courage et de la gloire), sanglés dans une tunique noire marquée de la grenade jonquille sur une patte de collet bleu et en pantalons garance. Il n'y a plus d'ennemis héréditaires sur les marches de l'Est, plus de provinces à libérer, plus d'expéditions lointaines dans les colonies de l'Empire français. Cet uniforme, surtout le casoar, menacé dès l'après-guerre, ils ont lutté pour le garder, allant, pour une fois, jusqu'à braver la discipline qui fait la force principale des armées.

Les saint-cyriens sont entrés dans l'histoire avec Napoléon Ier et dans la légende en août 1914, après les premières charges, baïonnette au canon du Lebel, tenu par des mains gantées de blanc, le chef coiffé du traditionnel shako, portant ces fameux pantalons garance, auxquels l'armée française de la Belle Epoque était restée attachée et qui servirent de cible aux mitrailleurs allemands. Mais l'épopée du soldat citoyen de la République, de l'Argonne en Champagne, de la Marne à la Somme (quatre mille huit cent soixante-cinq saint-cyriens des promotions de la grande guerre tués à l'ennemi) ; celle des Cadets de la France libre en Grande-Bretagne ou de Cherchell en Algérie, entre 1940 et 1945, morts pour la France dans le désert de Bir-Hakeim, dans les maquis du Vercors et sur les pentes du nid d'aigle de Hitler, qui s'en souvient ?

La vieille école de Saint-Cyr, non loin de Paris, ayant été détruite pendant la seconde guerre mondiale, l'Ecole spéciale militaire s'est installée dans la lande bretonne, à Coëtquidan, avec l'Ecole militaire interarmes (EMIA) et l'Ecole militaire du corps technique et administratif. Ce camp avait longtemps servi de terrain de manœuvres, puis de champ de tirs d'artillerie dès la fin de la guerre de 1870. La nouvelle école, commencée en 1962, fut terminée sept ans plus tard. Elle s'étend sur 52 kilomètres carrés, entre les vallées de l'Oyon et de l'Aff. L'ensemble des militaires et des civils qui y travaillent et y vivent avec leurs familles représente près de cinq mille personnes.

Comment, en 1979, un jeune garçon (ou une jeune fille, car il existe des élèves officiers féminins à l'Ecole militaire du corps technique et administratif) peut-il (ou peut-elle), dans cette société en effervescence, sentir naître une vocation militaire ?

Un technicien

Le nombre des candidats au concours ne diminue pas et la qualité des sortants reste égale à celle des meilleures promotions. C'est l'élève-officier Philippe Beny, vingt-deux ans, de la promotion Maréchal-Davout, de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr (1977-1979), dont il est le « colonel de garde », qui apporte sa réponse : *« L'officier joue désormais un rôle d'ingénieur plus qu'il ne mène des troupes au combat. Cette évolution a-t-elle entraîné une mutation de l'idée même de vocation militaire qui ferait que l'on choisirait plus une « profession de défense » que l'on désirerait embrasser la carrière des armes. »*

« En fait, remarque ce futur officier, *le caractère du métier des armes a considérablement évolué de 1945 à nos jours. Si l'on remonte l'histoire, quelle comparaison pourrait-on établir entre un officier d'Alexandre le Grand, un chef d'état-major de la division Leclerc et un général commandant actuellement la force aérienne de dissuasion ? »*

« De toute manière, fait-il observer, *l'officier d'aujourd'hui ne peut être un contractuel de la défense. Il est devenu un technicien de haut niveau qui va consacrer son temps à entretenir la capacité opérationnelle d'une arme terrible que tout le monde souhaite ne jamais employer... »*

Mais il reste, au plan professionnel, des engagements de forces classiques. Dans la perspective d'une mission outre-mer (départements et territoires français des Antilles ou du Pacifique), comme dans l'éventualité d'opérations de maintien de la paix des Nations unies (Liban), ou dans la perspective des engagements pris par la France avec des pays d'Afrique (Tchad, Zaïre, Mauritanie), les formules qui paraissaient périmées : courage, devoir, sacrifice, panache, renaissent.

En aucun cas, la motivation constatée n'est la sécurité de l'emploi ni le salaire. La solde du jeune sous-lieutenant ne sera jamais celle de son camarade qui, à niveau égal, a choisi un métier civil.

De nos jours, à Saint-Cyr Coëtquidan, l'Ecole spéciale militaire (E.S.M.) forme exclusivement des officiers des armes de même que l'Ecole militaire interarmes (EMIA), créée en 1961 par le général de Gaulle pour remplacer l'Ecole de Saint-Maixent, qui formait jusqu'alors les officiers de réserves (E.O.R.) et les sous-officiers voulant accéder à l'épaulette. Les E.O.R. sont maintenant dirigés sur un bataillon spécialisé, s'ils désirent servir dans l'infanterie. Enfin, l'Ecole militaire du corps technique et administratif (E.M.C.T.A.), créée le 1er août 1977, est ouverte aux élèves des deux sexes (40 % des élèves sont des femmes).

Pour le concours d'entrée à l'E.S.M., il faut être bachelier, avoir de dix-sept à vingt-deux ans (vingt-trois ans pour les militaires sous contrat). Deux années d'études permettent de passer du deuxième bataillon (celui des jeunes ou « *bazars* ») au premier (celui des anciens). A la sortie de l'Ecole, avec le grade de sous-lieutenant, l'officier va se perfectionner dans une école d'application de l'arme qu'il a choisie. Seuls, les « scientifiques » recevront leur diplôme d'ingénieur.

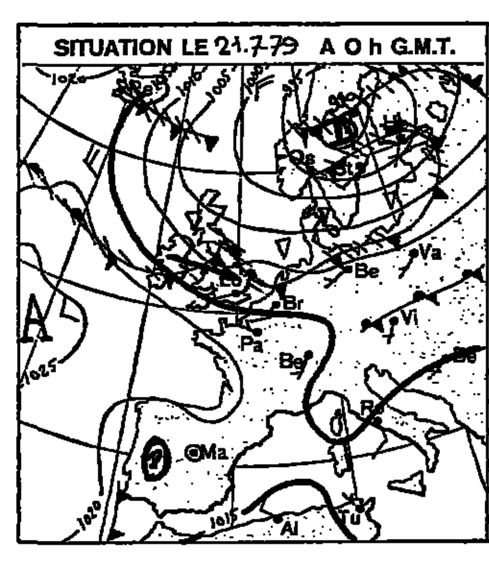
Les sous-officiers ayant les capacités requises pour accéder à l'épaulette retrouveront à l'EMIA les officiers de réserve en situation d'activité (ORSA). Ils pourront préparer leur concours par correspondance avec l'école militaire de Strasbourg. Après un an au bataillon de « Coët », ils seront nommés sous-lieutenants et pourront rejoindre leurs camarades de la « spéciale » à l'Ecole d'application.

Quant à l'E.M.C.T.A., elle accepte, après concours, des jeunes garçons et filles de moins de trente ans titulaires du diplôme de fin d'études de premier cycle de l'enseignement supérieur ou d'un titre équivalent, les sous-officiers de carrière sous contrat, ainsi que les officiers de réserve servant en situation d'activité, les ORSA âgés de vingt-quatre à trente-deux ans.

LÉO PALACIO.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PREVISIONS POUR LE 22 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 juillet à 0 heure et le dimanche 22 juillet à 24 heures.

Au cours de ces deux jours, un faible courant perturbé continuera à circuler du nord de l'Atlantique à la mer Baltique, sa bordure méridionale affectant passagèrement le nord de la France.

Dimanche, de la Manche à la Loire et au Rhin, le temps sera très nuageux le matin. Des éclaircies se développeront l'après-midi, mais quelques rares averses sont possibles dans le Nord. Les vents de secteur ouest seront modérés ; les températures varieront peu par rapport à celles de samedi. Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé, les vents seront faibles et les températures s'élèveront.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 30 et 19 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 24 et 12 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 26 et 17, Lille, 20 et 12 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille-Marignane, 30 et 21 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 20 et 13 ; Toulouse, 24 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24 ;

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 26 et 17 degrés ; Alger, 29 et 22 ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 26 et 21 ; Barcelone, 31 et 19 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 19 et 14 ; Brindisi, 30 et 23 ; Bruxelles, 19 et 13 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Casablanca, 24 et 20 ; Copenhague, 19 et 10 ; Djerba, 34 et 22 ; Genève, 25 et 13 ; Istanbul, 29 et 19 ; Jérusalem, 32 et 18 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 29 et 16 ; Milan, 30 et 19 ; Moscou, 20 et 14 ; Naples, 29 et 18 ; New-York, 31 et 24 ; Nicosie, 28 et 20 ; Palerme, 30 et 26 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 30 et 24 ; Rhodes, 28 et 24 ; Stockholm, 18 et 16 ; Tirana, 32 et 17 ; Tunis, 38 et 22 ; Valence, 29 et 20 ; Zagreb, 30 et 15.

PRESSE

LES NÉGOCIATIONS SUR LA REPARUTION DU « TIMES » SONT RETARDÉES PAR DE NOUVELES EXIGENCES DES SYNDICATS

De nouvelles difficultés ont vu le jour, vendredi 20 juillet, à Londres, dans la négociation sur la reparution du *Times*, de ses trois suppléments et du *Sunday Times*, contrôlés par le groupe Thomson et disparus des kiosques depuis le 30 novembre dernier

Le conflit, qui porte sur l'utilisation de techniques nouvelles — celles-ci entraînant des compressions de personnel — est une fois de plus dans l'impasse. Les sept syndicats représentant le personenl du groupe « *Thomson* » exigent en effet de négocier avec la direction du groupe au lieu de celle de « *Times Newspaper L.T.D.* » comme ils l'avaient accepté voici trois semaines (*le Monde* des 1er-2 juillet). Ils jugent également les dernières propositions « *insuffisantes* ».

Dans la soirée du 20 juillet, M. Gordon Brunton, directeur général du groupe Thomson, a offert de rencontrer « *le plus tôt possible* » les représentants des syndicats du personnel des publications concernées.

● *L'hebdomadaire* « Nord Economique » de la région du Nord-Pas-de-Calais publie cette semaine son dernier numéro, en raison de difficultés financières.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 21 juillet 1979 :

DES DECRETS

● Relatif à la protection des transporteurs de fonds ;

● Portant nomination dans le cadre des officiers de réserve.

DES ARRETES

● Portant modification du code de procédure pénale (subsides des détenus) ;

● Instituant une commission interministérielle d'examen des demandes présentées au Fonds social européen.

Visites, conférences

LUNDI 23 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Abbesses, Mme Legregeois : « Le village de Montmartre ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Meyniel : « La Sorbonne ».

15 h., entrée de l'église, rue Saint-Honoré, Mme Oswald : « Saint-Roch » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., musée des monuments français : « L'Auvergne, foyer d'art roman » (Histoire et archéologie).

21 h., métro Saint-Paul, Le Marais, M. Ch. Guasco : « Le Marais illuminé » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues et maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (M. Teurnier).

15 h., grille principale d'entrée : « Les Invalides » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (entrée libre).

UN COIN POUR JOUER

Problème n° 6 :

Mise à l'heure

RIEN de plus simple, à notre époque de quartz, de satellites et de téléphones, que la mise à l'heure d'une pendule. Mais replaçons-nous dans le passé, il y a un siècle, quand aucune de ces techniques n'existait. Le héros de ce problème possède une pendule à poids, intransportable, en bon état de marche. Ayant oublié de la remonter, il la découvre arrêtée, les poids descendus. Pour la remettre à l'heure, il va rendre visite à l'un de ses amis, dont la pendule est en marche, et donne l'heure avec exactitude, mais est également intransportable. A son retour, il met sa propre pendule à l'heure, avec une approximation raisonnable.

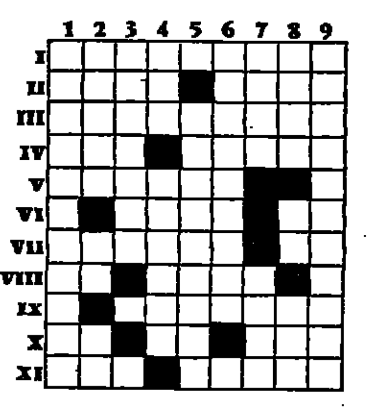
S'il n'a utilisé aucun autre instrument de mesure du temps, ni aucun moyen de communication, sonore, optique ou autre, et s'il ignore la durée de son trajet, de chez son ami à chez lui, quelle méthode a-t-il utilisée ?

(Solution dans notre prochain numéro.)

PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 442



HORIZONTALEMENT

I. Qui présente un intérêt pour ceux qui ont envie de priser. — II. Un homme qui ne manquait pas d'inspiration ; Nom qu'on peut donner à tout ce qui est revenu. — III. Manger trop rapidement. — IV. Point de départ, en Angleterre ; L'industrie y domine. — V. Sont plus pratiques que les pieds. — VI. Fit une touche ; Cri qu'on peut entendre quand il y a un soulèvement. — VII. Couleur de bidet ; Les plus grands honneurs. — VIII. Va avec tout ; Nom d'impératrice. — IX. Tirer le métal. — X. Conjonction ; Article étranger ; A toujours deux côtés. — XI. A main, pour les dames ; Permettaient de se mesurer.

VERTICALEMENT

1. Qui ont donc beaucoup souffert. — 2. Qu'on fera donc pour rien ; Pour faire l'appel (épelé) ; Peut être utilisé quand le ton est faux. — 3. Petit poisson qui ne deviendra jamais grand. — 4. Fit preuve d'attachement ; Nom qu'on peut donner à un grand sac. — 5. Ce qui reste quand on enlève les légumes. — 6. Dont la vertu ne devrait pas être mise en doute. — 7. S'étend le long du Rhin ; Peut exprimer une idée péjorative. — 8. Traiter comme un fou ; Sous... sol ; D'un auxiliaire. — 9. Qui sont donc dans le brouillard.

Solution du problème n° 2 441

Horizontalement

I. Dégustateurs. — II. Iles ; Oc ; Truisme. — III. Vinaigre ; Ossues. — IV. Ite ; Réel ; Démêlé. — V. Sertissage ; Irae. — VI. Ors ; Nul. — VII. Base ; Vicié ; Go. — VIII. Lois ; Ane ; Scènes. — IX. Eut ; Ars. — X. Stellionataires. — XI. Epeler ; Très. — XII. Itinéraire ; Rit. — XIII. OT ; Gel ; Idée. — XIV. Ordonnées ; Otera. — XV. Tue ; Etés ; Nues.

Verticalement

1. Divisibles ; Ilot. — 2. Elite ; Aoûttat ; Ru. — 3. Générosité ; Iode. — 4. U.S.A. ; Très ; Lento. — 5. Iris ; Alpe ; Ne. — 6. Toges ; Varièrent. — 7. Acres ; Insola ; EE. — 8. Elancé ; Neiges. — 9. Et ; Gui ; Carrés. — 10. Urodèles ; El. — 11. Rusé ; Chat ; Ou. — 12. Sismique ; Irrite. — 13. Suer ; Néréides. — 14. Mélange ; Ester. — 15. Pesée ; Osés ; Eau.

GUY BROUTY.

Le Monde

festivals

CINÉASTES EN

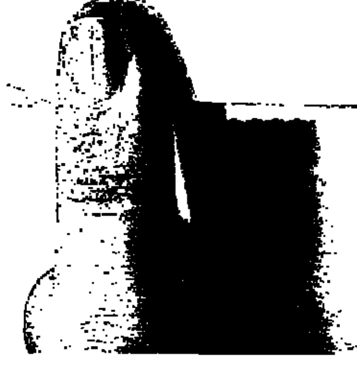
PALMARES

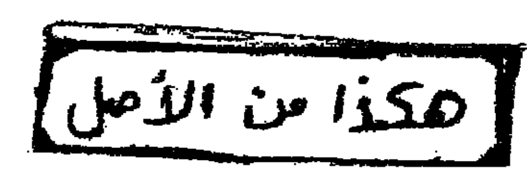
Lettres

« Apostrophes »

SOUS L'ŒIL NARQUOIS DE LÉO MALET...

FRANÇOIS BOTT.





Le Monde

culture

Festivals

CINÉASTES EN TUNISIE

Le neuvième Festival international du cinéma « amateur » a eu lieu, à Kélibia, du 7 au 14 juillet. Cette manifestation biennale, animée par la F.T.C.A. (Fédération tunisienne du cinéma amateur), n'est pas isolée en Tunisie. Les J.C.C. (Journées cinématographiques de Carthage) contribuent à la promotion des cinémas arabes et africains à travers le monde. La F.T.C.C. (Fédération tunisienne des ciné-clubs) poursuit, depuis de longues années, un travail de formation interne d'un sérieux remarquable. La richesse et la continuité de ces diverses activités sont uniques en Afrique et ont d'autant plus de prix que la production de films tunisiens professionnels est peu abondante, faute d'une infrastructure, mais surtout d'une volonté politique suffisante.

La F.T.C.A. (dont le secrétaire général est Khaled Triki) rassemble dix-huit clubs. Elle a été dotée de caméras 16 mm par le ministère des affaires culturelles, qui lui verse une subvention. Elle reçoit également de la pellicule et possède, depuis peu, un équipement vidéo fourni par le Canada. L'existence de trois cents films amateurs présente dans ces conditions l'intérêt inestimable de constituer une masse de documents sur les réalités sociales du pays. Car les jeunes cinéastes n'utilisent pas les caméras pour filmer les premiers pas de bébé ! Ils les promènent comme un miroir sur les routes et les pistes de leur pays pour refléter la situation des paysans, des ouvriers, des femmes et pour dénoncer les effets de l'intrusion du tourisme. Sait-on que Ridha Behi, dont le long métrage *Soleil des hyènes* a connu une appréciable carrière à Paris et ailleurs, a fait ses premières armes à la F.T.C.A. ?

Certaines œuvres dépassent le simple constat pour se livrer à une analyse approfondie de problèmes brûlants. *Ouled El Abed* (cf palmarès ci-contre) montre la dure vie des enfants d'un village qui doivent faire 10 kilomètres à pied pour aller à l'école, et la mobilisation de tous, jeunes et adultes, pour trouver une solution.

La bande *Friperie* montre comment les Américains écoulent leurs stocks de vieux vêtements sur les marchés tunisiens et raille ce fait aux modèles culturels véhiculés à la télévision par les westerns. *Les Invalides*, réalisé par un jeune handicapé au sein du club de Hamman-Lif, traduit de façon poignante comment on voit le monde d'un fauteuil roulant, avec des images obsédantes de marches d'escaliers et de jambes qui courent. Le film réclame l'égalité pour les handicapés dans les transports et le travail (ce qui n'est pas allé sans susciter quelques remous).

PALMARÈS

— Faucon d'or : « Friperie » (clubs de Tunis, Hammamet et Keilbia).
— Médailles d'argent : « Ouled el abed » (club de Tunis, premier film super-8 de la F.T.C.A.) et « la Balançoire » (de l'Irakien Abdelkrim Mahmoud).
— Médailles de bronze : « Argentina 78 » (vidéodéba, France) et « Signes » (de l'Algérien Ahmed Ben Kamla).
— Mention spéciale : « Tiers-monde » (de Gérard Soirant, France).
— Des distinctions ont été décernées à deux films pour leur soutien à la cause des femmes : « la Femme de » (du Tunisien Abdellatif Bedjaoui) et « Touche pas à ma frangine » (d'un collectif algérien).

Une issue dans la vidéo et le super-8

Des délégations étrangères avaient été invitées, d'Irak, du Soudan, du Qatar, d'U.R.S.S., de Suisse, de Hollande, d'Algérie et de France. Ces deux dernières étaient les plus nombreuses (le premier Festival de Tizi-Ouzou, en juin, a révélé, cette année, l'existence d'un mouvement amateur en Algérie aussi). Plusieurs collectifs français représentant le cinéma « militant » ou le cinéma expérimental étaient présents : Ciné-Action, Ciné-Suite, Mon Œil, Vidéodéba et Vidéo 00.

Grâce à une heureuse initiative, les films en compétition étaient projetés le soir dans le grand théâtre de plein air à la Maison du peuple. Ainsi les films amateurs ont pu sortir de leurs boîtes et atteindre un vaste public kélibien. Il est d'autant plus regrettable que certains incidents aient lourdement pesé sur le déroulement du Festival : plusieurs clubs avaient retiré leurs œuvres de la compétition parce qu'un film, *Duel*, du club de Monastir, n'avait pas été autorisé par le ministère de tutelle. En dépit de ces aléas, le Festival de Kélibia a sans doute marqué une nouvelle étape pour le cinéma amateur tunisien. Engoncé dans les problèmes du 16 mm non synchrone, il peut trouver une issue dans la vidéo et le super-8.

Cette tendance n'est pas solitaire puisqu'elle a dominé également le Festival algérien de Tizi-Ouzou, dit-on, et qu'une importante expérience se déroule en super-8 au Mozambique. A l'heure où de nombreux cinéastes africains pataugent dans ce que Sembène Ousmane a appelé le « mégotage », les médias légers représentent certainement une des voies de l'avenir pour le cinéma en Afrique.

M. HENNEBELLE-MARTINEAU.

■ Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), qui édite chaque mois une revue intitulée « Droit et Liberté », a consacré son numéro de juillet-août aux chants des peuples. On y trouve en particulier une interview du compositeur Yannis Xenakis qui parle de l'influence exercée par les musiques étrangères et asiatiques sur sa propre composition, de la musique comme « pont entre les cultures » ; une analyse du jazz comme élément moteur du combat d'émancipation du peuple noir ; d'autres articles traitant du folk, de la chanson populaire yiddish, du Festival international de folklore de Confolens en Charente (11-19 août) et des différents projets de loi « anti-immigrés » concernant le séjour des étrangers en France. (En vente, 5 F, à Droit et Liberté, 120, rue Saint-Denis, Paris-2ᵉ, ainsi qu'au Festival de Confolens auquel la revue s'est associé).

A AVIGNON

ANNA PRUCNAL

Les fous de théâtre du marathon avignonnais ne pouvaient pas se passer d'Anna Prucnal. Elle est venue tout près, à Villeneuve, *off* Festival, sous les remparts de la Chartreuse. Entre les murailles et la colline sèche, à côté du parking, une rangée de lampions se courbe à la porte d'un chapiteau pas bien grand, trop petit pour tous les amoureux de Prucnal. On se tasse sur les chaises en gradins, on se tasse par terre sur un gros tapis marron, à même l'herbe jaune craquante, qui se répand un peu partout sur l'estrade, où deux pianos attendent. Un panneau de tissu noir cache la toile bleu et jaune du chapiteau. On se croirait à la campagne dans le désordre d'une fête improvisée.

Elle entre. Ses cheveux blonds sont sagement tirés avec une frange raide. Comme à Saint-Denis, comme au forum des Halles, à Bourges, à Milan, à Hambourg, elle porte sa longue jupe noire et sa veste d'or. Et puis, elle revient ébouriffée, avec son blouson, un corsage d'argent, comme une armure, des jeans noirs et des hauts talons. Ses pommettes larges ne sont pas maquillées, ni ses yeux étirés ; une gamine au teint pâle qui connaît le prix de la souffrance et celui de l'espoir. Un paquet de nerfs qui craquent dans la douceur des larmes.

Sa voix souple passe du tzigane au lyrique, de la violence à la raillerie, exaltée, ardente, tendre. Elle brûle, le cœur à nu, vulnérable, indestructible. Rien ne lui échappe, rien ne l'arrête, les sentiments déferlent, elle ne quitte pas un instant son public. Elle se donne à travers Kurt Weill, Claude Prey, Puccini, à travers la chanson de Souliko et celle des amants de la rue Kamenia, ce qu'elle est belle quand elle chante sa Pologne... Il y a quelques chansons nouvelles, *les Mauvais Enfants de la vallée*, *les Voleurs de joie*. Le visage mobile d'Anna Prucnal garde l'innocence grave des enfants, dont le rire juge et accuse les faux-semblants, les fausses promesses, des enfants libres qui ont mal et ne pardonnent pas.

COLETTE GODARD.

★ Jusqu'au 29 juillet, à 22 heures (disque RCA 37-288).

DÉBAT AU VERGER

Chaque année, pendant le Festival d'Avignon, la revue *la Nouvelle Critique* (revue du P.C.), organise des rencontres. La première a eu lieu ce vendredi 20 juillet sur le thème « Théâtre et public, création et décentralisation ». Y participaient, Gildas Bourdet (Centre dramatique du Nord), Jean-Paul Farré (la Péniche-Théâtre), Gérard Gélas (le Chêne noir), René Gonzalès (Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis), Jacques Kraemer (Théâtre populaire de Lorraine), Daniel Bazilier (Centre dramatique pour l'enfance de Saint-Denis), Jack Ralite et Lucien Marest, respectivement membre et collaborateur du comité central du P.C.

Le public était nombreux au Verger. Dans la multiplicité des questions, des commentaires, se sont exprimés des conflits et l'immuable « querelle des anciens et des modernes ». Mais l'intérêt principal de ce genre de débats est de faire venir en surface, au-delà des antagonismes et des contradictions, ce que l'on pourrait appeler les inquiétudes collectives centrées sur « l'offensive gouvernementale contre les acquis de la décentralisation ».

Peut-être cette offensive permet-elle de définir quels sont les acquis et les erreurs, quelles sont aujourd'hui les exigences des spectateurs et celles des hommes de théâtre. Les revendications dépassent les seules difficultés financières. Il s'agit d'analyser les courants qui influencent l'« l'inspiration » du metteur en scène au moment où il travaille sur un spectacle. « *Nous sommes peut-être la caricature de ce qui se passe dans la cité* », a dit Gildas Bourdet.

Un mouvement s'affirme, qui tente d'échapper aux traditionnelles grilles sociologiques. Il s'agit d'établir de nouveaux types de contacts. « *Les hommes de théâtre n'ont pas à chercher leur public. Chaque spectateur doit être à même de trouver son théâtre.* »

C. G.

CHARMES ET FRISSONS DU CINÉ POLAR

Depuis le 18 juillet, et jusqu'au 14 août, la revue mensuelle *Polar* (études sur Jill Thompson, William Irish, etc.) et la collection « Red Label » des éditions PAC (qui publie des romans policiers de Robert Bloch, Frederic Brown, John Dickson Carr, Diana Ramsay) présente, dans deux salles du cinéma la Clef (21, rue de la Clef, Paris-5ᵉ) une sélection de films policiers qui devraient faire le bonheur des amateurs : *l'Affaire Al Capone*, de Roger Corman (1967), *Refroidi à 99 %*, de John Frankenheimer (1974), *le Canardeur*, de Michaël Cimino (1974), *la Fugue*, d'Arthur Penn (1975), *Cadavres exquis*, de Francesco Rosi (1975), *France société anonyme*, d'Alain Corneau (1973), *Bonnie and Clyde*, d'Arthur Penn (1967), *Shock Corridor*, de Samuel Fuller (1963), *l'Inspecteur Harry*, de Don Siegel (1971), *le Fauve*, de Buzz Kulick (1973) par exemple.

Un certain nombre de films inédits ou très rares sont à signaler, tels *le Tunnel de la peur*, de Richard Sarafian (1971), *la Porte aux sept serrures*, de Norman Lee (1940), d'après Edgar Wallace, *le Masque de Dijon*, de Lew Landers (1946), avec Eric von Stroheim en magicien fou, *The Gangster*, de Gordon Wiles (1947), *Escape in the fog*, de Bud Boetticher (1945).

Nuits blanches, tous les samedis soirs, à partir de 0 h. 30, avec des « incunables ». Certaines des copies projetées au cours de ces nuits seront exceptionnellement en versions françaises, les versions originales étant introuvables.

★ Pour tous renseignements, téléphoner au 700-05-52.

Lettres

A « Apostrophes »

SOUS L'ŒIL NARQUOIS DE LÉO MALET...

Cette semaine, l'émission de Bernard Pivot s'intitulait « Qui a tué ? ». Le suspense n'a pas duré longtemps. Très vite, l'assassin s'est démasqué. La victime, hélas ! c'était le roman policier.

Ni Chandler, ni Hammett, ni Mac Coy n'avaient envoyé leurs ombres dans ce débat laborieux et languissant. On y trouvait notamment Boileau, Narcejac, Montigny, Manchette, A.D.G. Mais on n'a pas frémi, même quand A.D.G., l'auteur du Grand Môme, *a traité celui du* Grand Meaulnes, *son homonyme, Alain-Fournier, de « répugnant romantique ». Pourtant, on voyait dans cette assemblée tout ce qui plaît à la France maussade de ces temps derniers : une nouvelle droite et une gauche fatiguée. De quoi navrer plus encore Philip Marlowe, qui n'a jamais trouvé cette époque très fréquentable.*

Heureusement, Léo Malet figurait parmi les invités. Il considérait le spectacle d'un œil narquois en fumant sa pipe à tête de taureau. Quand on invite Léo Malet, on devrait l'écouter davantage. Pivot l'a trop vite interrompu. Mais les quelques propos tenus par l'auteur des Nouveaux Mystères de Paris *ont sauvé la soirée.*

Léo Malet ressemble à son détective privé, Nestor Burma. C'est un cynique sentimental, qui ricane volontiers quand il faudrait s'émouvoir et qui se trouble quand il faudrait se moquer. Cet anarchiste des années 20, ce surréaliste des années 30, a gardé la générosité, l'humour, l'irrespect qui font le charme de ses romans policiers.

FRANÇOIS BOTT.

Expositions

L'aventure de la céramique

(Suite de la première page.)

L'aventure se révèle d'autant plus attachante qu'un décalage considérable des niveaux la précède. Au départ, l'Orient est loin d'être désert ; déjà maître du subtil et du coloré, instruit de tous les raffinements, il est parvenu au plaisir des yeux quand nos régions manient encore l'ustensile terne et lourd sans progrès sur la terre cuite néolithique. Au fil des siècles — et ici de vitrines sans monotonie, les unes hautes et monumentales bien remplies sans surcharge, les autres petites et plus précieuses — nous voyons l'Occident apprendre, rattraper et tout repenser à son gré.

La présentation est centrée sur cette confrontation historique autour de la Méditerranée. A gauche, les modestes débuts de ce qui deviendra la céramique européenne. A droite, l'Orient, où le monde musulman a exploité plus vite les influences communes aux deux grands courants si différents d'interprétation : Byzance et la Chine. Attentifs à l'agrément des surfaces, les Arabes négligeront la translucidité des premières « pâtes tendres » que les chrétiens, au contraire, solliciteront plus tard en profondeur, pour aboutir à leur laborieuse porcelaine.

Ceux qui lustrent et ceux qui dessinent

Toute la riche section consacrée au Moyen-Orient semble préparer le règne exquis du « lustre » dont les faïences hispano-mauresques du quinzième siècle à reflets métalliques répandront le succès. Dès le huitième siècle, la « faïence stannifère » des Arabes est riche d'une glaçure blanche et opaque due à l'oxyde d'étain, et les potiers de Mésopotamie mettent au point, pour la cour de Bagdad, divers effets vernissés délicats. Avec les pièces de Sari, Nishapour Amal, etc., aux neuvième et dixième siècles, les décors sont « engobés ». L'admirable bleu turquoise de l'Iran, diffusé dans tout le Proche-Orient et obtenu grâce à un délicat emploi de l'oxyde de cuivre, sont évidemment à l'honneur. Pour cette difficile période, une grande vitrine groupe les pièces rares : plaque de fondation avec empreinte du pied du cheval d'Ali, plaque funéraire votive (quinzième siècle), etc. De brillantes pièces aussi — parfois signées — pour la production de l'Egypte (Fostat). Du seizième au dix-huitième siècle, les œuvres (Turquie, Rhodes, etc.) deviennent de plus en plus chatoyantes et s'ajustent souvent à une évidente vocation de décor architectural.

Une péripétie survient dans la quatrième salle : deux embranchements marquent, en effet, l'évolution céramique, l'un vers l'Espagne, du côté droit, l'autre, à gauche, vers l'Italie. Faïences lustrées et majoliques sont trop connues pour être encore commentées. Signalons avec plaisir, pour la majolique, que la présentation a su insister sur des créations moins animées et moins collectionnées que celles de Deruta, Gubbio, etc., en faisant un sort aux fonds blancs ou aux productions plus rudes (Montelupo). De Florence et Faenza à Venise ou à Sienne, cette heure de « ceux qui dessinent » est digne de son renom.

Après quelques fragments de Bernard Palissy (Grotte des Tuileries), le parcours s'achève avec une apothicairerie et un ensemble de médaillons et sculptures des Della Robbia. On sait que Girolamo travailla aux châteaux de Madrid et de Cognac. Enfin, le courant illustré par les Italiens, où le décor très écrit a triomphé, est lentement digéré, seizième-dix-huitième siècle) dans une salle très vivante qui permet de voir naître des accents locaux de l'Europe : Espagne, Pays-Bas, Nevers, Lyon, Nîmes, Montpellier, etc. Les « primitifs » font fureur chez les amateurs et coûtent de plus en plus cher sans être toujours identifiés en toute sécurité.

Emporté par le grand flot venu d'Orient dès l'entrée des salles, le visiteur a pu perdre de vue, sur la gauche, les vitrines consacrées aux premières poteries européennes. C'est pourtant là une séquence aux riches saveurs d'abord rustiques et modestes, puis séduisantes, grâce à des trouvailles pleines d'autorité, et souvent d'intelligence.

Des très simples pots droits médiévaux de Paris — vrai « pot de terre » — trouvés en creusant le métro, on passe aux cruches rebondies du Sud-Ouest, parfois rehaussées de petites têtes en reliefs et aux grès enfin. La superbe grande vitrine du Beauvaisis, exalte des verts, des bleus ardoises, des ocres jaunes ; en Occident, la couleur semble issue de la nature profonde des matériaux, comme on le voit dans les pièces de Saint-Porchaire (seizième siècle) où il reste dans la couleur des vernis beaucoup de la densité de la pâte blanche.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, cette production drue et sincère est dans toute sa gloire paysanne. Aussi bien en Saintonge que dans la Nièvre, en Normandie que dans le Midi de la France, mais aussi en Allemagne, en Suisse et en Angleterre.

Au Japon, ces parfaites terrines à gibier seraient des « trésors nationaux ».

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée national de céramique, 4, Grande-Rue, Sèvres.

Peinture

« GUERNICA » EN ESPAGNE AVANT DIX-HUIT MOIS

Mᵉ Roland Dumas, exécuteur testamentaire de Pablo Picasso, a été reçu, jeudi 19 juillet, par M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, au palais de la Moncloa, à Madrid. A la suite de cette entrevue, M. Javier Tussell, directeur des Musées nationaux, a annoncé que le célèbre tableau *Guernica*, en dépôt depuis 1938 au Musée d'art moderne de New-York, sera remis à l'Espagne dans les dix-huit mois : le musée du Prado en prendra possession en 1981, année du centenaire de la naissance de l'artiste, après l'exposition organisée à New-York à cette occasion. Mᵉ Dumas s'est entretenu avec M. Suarez des modalités de ce transfert.

Picasso avait précisé dans un document signé en 1970, trois ans avant sa mort, que ce tableau, peint après le bombardement de la petite ville basque pendant la guerre civile, serait donné « au peuple espagnol » le jour où « *les libertés républicaines* [seraient] *rétablies* ». Mᵉ Dumas estime que cette condition est désormais réalisée.

■ Les concerts de rock, qui devaient avoir lieu tous les dimanches jusqu'au 26 août, à Bruxelles, à l'occasion du millénaire de la ville, ont été interdits par le bourgmestre M. Van Halteren. « Cette décision, a-t-il dit, est motivée par les excès enregistrés lors des deux premiers concerts en matière de drogues et de mœurs ; cette mesure n'est en aucune manière répressive, nous avons simplement voulu protéger les mineurs qui assistent à ces concerts ».

■ La fondation Philip-Morris pour le cinéma vient d'accorder une prime d'aide à la diffusion à Maurice Dugowson pour son film « Au revoir, à lundi ». Attribuée « Au Revoir, à lundi ». Attribuée pour la deuxième fois en 1979 (« la Drôlesse » de Jacques Doillon en a bénéficié), cette somme, d'un montant de 150 000 F, constitue une aide financière, mais aussi un label de qualité pour des œuvres destinées au grand public.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra (266-50-22) : les Noces de Figaro (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : le Misanthrope (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Dom Juan (dim., 20 h. 30).

Les salles municipales

Carré Silvia-Monfort (745-31-43) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : la Voix humaine (sam., 20 h. 30).
Artistic-Athévains (379-06-18) : Jacques Thibault (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Bouffes du Nord (239-34-50) : la Coupe et les lèvres (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam et dim., 21 h. 10, dim., 15 h. 10).
Daunou (261-69-14) : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22) : Fin de jour (sam., 18 h. 45) ; Palabres (sam., 20 h. 30) ; Pollufission 2000 (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Supplément au voyage de Cook (sam., 20 h. 30) ; Journal fou d'une infirmière (sam., 21 h. 15). — Théâtre rouge : Un cœur simple (sam., 20 h. 30) ; Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 22 h. 15).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Nouveautés (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; (dim., 15 h.).
Renaissance : A la Jamaïque (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Belges (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Arlequin super-star (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : la Forêt des âmes (sam., 22 h. 30).
Variétés (233-09-92) . la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

La danse

Palais de Glace (359-46-72) : Compagnie de danse populaire française (sam., 21 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 21 - Dimanche 22 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

[illegible]

... 71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA SE FACHER (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46 ; v.f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Capri, 2e (508-11-69).

[illegible]

Les films nouveaux

[illegible]

Les festivals

[illegible]

CARNET

Décès

EMILE BERTRAND

— Nous apprenons le décès survenu le mardi 17 juillet, du

colonel Emile BERTRAND,

dont les obsèques ont eu lieu le jeudi 19 juillet, en l'église Notre-Dame-des-Chênes à Saint-Jacques de Grasse (Alpes-Maritimes).

[Né le 14 juillet 1904 à Menton, Emile Bertrand était le frère du général Gustave Bertrand, un spécialiste des transmissions et du chiffrement, qui devait décrypter la machine Enigma utilisée par les Allemands pour le codage de leurs émissions radio. Chef du poste des services de contre-espionnage à Lille avant la seconde guerre mondiale, Emile Bertrand a été chef du poste T.R. (pour travaux ruraux) à Alger, l'indicatif du service clandestin du contre-espionnage français.

En 1943, il est sous les ordres du colonel Paul Paillole l'animateur de la section de la direction de la sécurité militaire en Afrique française, chargée notamment du travail de recherches T.R. et de la pratique de l'intoxication dans le cadre de la force A, une opération qui doit tenter d'accréditer auprès des Allemands l'idée d'une attaque alliée et des Français libres sur Tunis en partant du Sud-Tunisien.

Dès le débarquement allié en France, Emile Bertrand commande des équipes dénommée T.R. 250, qui progressent au rythme de la Ire armée française pour des missions de renseignements, de sabotages, de récupération des archives et d'arrestation des collaborateurs. A la fin de la guerre, il entre au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE).]

— M. Robert Cluzel,
Philippe, Catherine, Christophe et Jean-François,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert CLUZEL,
née Jeannine Brigand,

survenu le 20 juillet 1979 à Paris.

La levée de corps aura lieu le mardi 24 juillet 1979, 23, rue de Chaligny, Paris (12e), à 9 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Thonnance-lès-Joinville (Haute-Marne).

41, avenue Bosquet, 75007 Paris.

— M. et Mme Michel Kopp et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Perillon et leurs enfants,
Mlle Odette Perillon,
M. et Mme Philippe Nardin,
M. et Mme Gilbert Edwards,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Juliette KOPP,
née Perillon,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu le 23 juillet 1979, à 11 heures, à la chambre funéraire du cimetière de la Guillotière (nouveau), à Lyon.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Pierre MAHO,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention à Paris et à Provency.

— En ce cinquième anniversaire du décès de

Jacques PASQUET,
officier de la Légion d'honneur,

son épouse demande une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des Pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles pour assurer les départs et retours de vacances de personnes âgées pour le mois d'août (prévus en semaine, Paris ou proche banlieue).

Petits Frères des Pauvres, 64, avenue Parmentier, Paris (11e). Tél. : 355-39-19.

— Afin de permettre à plusieurs centaines de petits Parisiens de partir en vacances, le Secours populaire français signale que des « bons-vacances » peuvent être achetés, afin de satisfaire de nouvelles demandes.

Les dons (chèques bancaires ou postaux) sont à adresser au Secours populaire français, 13, rue de Bellefond, 75009 Paris, avec la mention « vacances-cas de dernière heure ».

Communications diverses

— A l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la mort de Philippe Pétain, une messe sera dite en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris (7e), le dimanche 23 juillet.

A l'île d'Yeu, le même jour à 10 heures, messe à l'église de Port-Joinville.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

La colère de Géminiani

De notre envoyé spécial

Auxerre. — Dans la coulisse du Tour de France, on parle davantage de l'affaire Tesnière que de la victoire du champion du monde, Gerrie Knetemann, vendredi 20 juillet à Auxerre. Arrivé 53 secondes après les délais, la veille, à l'issue de l'étape contre la montre de Dijon, Philippe Tesnière, un des coureurs les plus représentatifs de l'équipe Fiat, a été éliminé par les commissaires, qui n'ont pas cru devoir lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes.

Son directeur sportif, Raphaël Géminiani, contre-attaque : « *Tesnière, parti en première position* [il était dernier au classement général] *a été gêné par un certain nombre de concurrents qui reconnaissaient le parcours. Il a perdu de ce fait un temps précieux et aurait dû être réintégré, conformément à l'article 27 des règlements, lequel prévoit un repêchage, notamment lorsqu'un embouteillage a perturbé le bon déroulement de la course.* »

« *Seulement*, ajoute Géminiani, *le règlement est interprété à la tête du client. Les commissaires font preuve d'indulgence ou se montrent intransigeants sans qu'on sache exactement pourquoi. La mesure qu'ils ont prise sans examiner tous les aspects du problème porte préjudice à Philippe Tesnière, qui doit obtenir un dédommagement. J'entends que l'affaire n'en reste pas là.* »

Une prime tarifée

Exclu de l'épreuve à trois étapes seulement de l'arrivée, Tesnière était le leader des « sprints volants », désignés sous le nom de « Rushes Simca-Talbot », et il appartient à une formation aux revenus modestes. A l'Alpe-d'Huez, l'équipe Fiat n'avait gagné que 17 850 F, soit 100 F par homme et par jour, contre plus de 130 000 F à l'équipe Renault-Gitane, qui cumule la plupart des prix : maillot jaune, maillot vert du classement par points, maillot blanc des jeunes, classement international par équipe, victoires d'étapes, etc.

A proximité du but, les coureurs de Raphaël Géminiani voient s'envoler le prix des Rushes, un prix de 7 000 F qu'ils avaient chèrement disputé et qu'ils ne pouvaient théoriquement plus perdre. Ils sont pourtant privilégiés par rapport à plusieurs groupes, tel Magniflex, dont les recettes, depuis le départ de Fleurance, n'ont pas atteint 6 000 F.

« *Beaucoup d'entre nous font le Tour pour un salaire de misère*, constate André Chalmel, équipier de Bernard Hinault et président de l'Union nationale des coureurs professionnels. *Il serait bon de prévoir, non pas une prime de départ, qui a mauvaise réputation, mais au moins une prime d'arrivée garantissant à chacun un minimum raisonnable.* »

La suggestion sera peut-être retenue pour l'avenir par les organisateurs, qui prévoient certains assouplissements, en particulier un élargissement des délais d'élimination. L'affaire Tesnière et le coup de colère de Géminiani n'auront peut-être pas été inutiles.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA VINGT-DEUXIEME ETAPE DIJON-AUXERRE (189 KM)

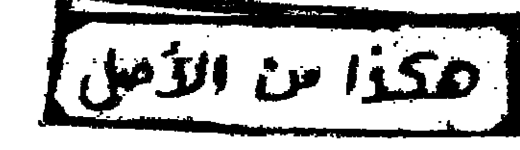
1. Gerrie Knetemann (P.B.), 5 h. 32 min. 22 sec. (moyenne horaire : 34,119 km) ; 2. Battaglin (It.), même temps ; 3. Demeyer (Belg.), à 49 sec. ; 4. Thurau (R.F.A.) ; 5. Teirlinck (Belg.) ; 6. Van Calster (Belg.) ; 7. Jacobs (Belg.) ; 8. SherKen (G.-B.) ; 9. Vanoverschelde (Fr.) ; 10. Kelly (Irl.), tous même temps que Demeyer, etc.

CLASSEMENT GENERAL. — 1. Bernard Hinault (Fr.), 92 h. 26 min. 9 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 7 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 24 min. 25 sec. ; 4. Kuiper (P.-B.), à 25 min. 58 sec. ; 5. Bernaudeau (Fr.), à 30 min. 25 sec. ; 6. Battaglin (It.), à 35 min. 54 sec. ; 7. Maas (P.-B.), à 36 min. 21 sec. ; 8. Wellens (Belg.), à 36 min. 48 sec. ; 9. Criquelion (Belg.), à 38 min. 20 sec. ; 10. Thurau (R.F.A.), à 42 min. 17 sec.

L'arrivée à Paris

Pour la vingt-quatrième et dernière étape du Tour de France cycliste entre Le Perreux-sur-Marne et Paris, les coureurs, venant d'Issy-les-Moulineaux, pénètreront dans la capitale par le quai André-Citroën, dimanche 22 juillet vers 15 h. 30. Après avoir rallié la place de la Concorde, ils effectueront six tours d'un circuit de 6,100 kilomètres passant par le quai des Tuileries, l'avenue du Général-Lemonnier, la rue de Rivoli et les Champs-Elysées. L'arrivée sera jugée sur les Champs-Elysées, à hauteur du pavillon Gabriel, entre 16 h. 30 et 16 h. 45. Un programme d'animation du circuit est prévu à partir de 12 heures.

Dès 12 heures, la préfecture de police apportera des restrictions au stationnement et à la circulation des voitures aux abords du circuit. Il est recommandé aux spectateurs d'utiliser pour se déplacer les transports en commun qui seront sensiblement renforcés.



Le Monde

économie

TRANSPORTS

DERNIÈRES HEURES D'UNE HISTOIRE D'AMOUR

Le Havre veut remettre à neuf le « Norway »

C'est le lundi 23 juillet que les entreprises de réparation navale intéressées par les travaux de transformation à effectuer sur le paquebot France — vendu fin juin à l'armateur norvégien Klosters et déjà inscrit dans les registres des assureurs sous le nom le « Norway » — doivent adresser leurs offres au nouveau propriétaire du navire qui fut, jusqu'à son désarmement en octobre 1974, le plus prestigieux du monde. Un groupe de sociétés havraises est sur les rangs. Syndicats, parlementaires, représentants du ministère des transports nourrissent des espoirs et font pression sur les industriels pour que la firme norvégienne passe le contrat avec des entreprises françaises.

Celles-ci, qui ont formé un groupement d'intérêt économique (GIE) comprenant les Ateliers et Chantiers du Havre, les Ateliers français de l'Ouest, Caillard, la COGER (filiale du groupe public Compagnie générale maritime) et auquel se joindraient les Chantiers de l'Atlantique pour les études (1), n'affichent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un optimiste débordant. L'ampleur de la tâche — il s'agit d'un devis d'environ 150 millions de francs puisque le paquebot doit dans sa structure même et dans son appareil propulsif être profondément modifié — semble les rebuter, eux qui ont l'habitude de n'effectuer que des séries de travaux modestes (5, 10, 15 millions de francs au maximum) sur les navires qui leur sont confiés par les armateurs. En immobilisant leurs installations pour plusieurs mois (à supposer que celles-ci soient correctement équipées pour la remise en état du géant fatigué) et pour un seul client, les entreprises havraises ne risquent-elles pas de mécontenter leurs interlocuteurs commerciaux habituels qui pourraient alors frapper à la porte des réparateurs belges, néerlandais, portugais ou marseillais ?

Concurrence étrangère

Autre difficulté, la concurrence étrangère ; car l'appel d'offre de M. Klosters a été entendu notamment par les Néerlandais et les Allemands. Les Chantiers Blohm und Voss, qui ont des installations à Brême et à Hambourg, se sont taillé une réputation mondiale dans le gros bricolage naval, notamment au chapitre de la transformation des paquebots. Les Soviétiques, qui arment désormais une flotte considérable de navires à passagers, n'ont pas hésité ces dernières années à faire appel à ces spécialistes particulièrement bien équipés.

Dernier point d'accrochage : la proposition française à l'armateur norvégien ne sera-t-elle pas sensiblement plus chère que l'offre allemande ? Là intervient la très délicate question — car les autorités de Bruxelles sont sourcilleuses sur ce point — des subventions que la France et l'Allemagne pourraient officiellement, ou de manière occulte, accorder à leurs réparateurs, pour emporter en définitive le marché. M. Klosters ne l'ignore évidemment pas. Mais la situation se complique du fait qu'en République fédérale d'Allemagne les Länder peuvent accorder des aides substantielles aux activités industrielles, ce qui n'est pas le cas en France. De surcroît, la région de la Basse-Seine ne figure pas dans la catégorie des zones aidées par la DATAR, comme la Lorraine, la Bretagne ou la région marseillaise. Il faudrait inventer un nouveau système spécifiquement français d'aide à la réparation navale (au titre de la restructuration industrielle), l'ancien régime étant devenu caduque le 31 mars dernier.

Dernier élément, qui n'a rien de financier, mais qui pourrait être déterminant : le *France* est mouillé au Havre, le long du grand canal, dans l'arrière-port, à l'est des grands bassins à flot. Autrement dit, pour sortir du port et gagner la pleine mer, le navire doit, obligatoirement, passer par la grande écluse François-Ier. Il suffit que quelques employés des écluses décident de bloquer les installations pour que le *France* reste... en France. Sans parler de très probables manifestations, sinon des dockers havrais, du moins des marins et des salariés de la réparation navale, qui seraient, à juste titre, choqués si « leur » paquebot allait renaître ailleurs qu'au Havre.

Au quai de l'oubli

Une chose est sûre : ce n'est pas sans réaction que le port normand laissera partir, à jamais, le liner qui fit si longtemps une bonne partie de sa prospérité. Qu'on le désarme parce qu'il coûtait trop cher, passe encore ! Qu'il soit vendu, c'est dur ! Mais qu'en plus, sa remise à neuf soit confiée à d'autres qu'aux vieux métallos havrais, qui l'ont toujours connu, non !

Après M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de Seine-Maritime, les responsables de la C.G.T. du Havre viennent, le 19 juillet, de lancer un solennel avertissement : *« A une époque où la construction et la réparation navales traversent une crise grave, les 15 milliards de centimes de travaux envisagés sur* France *procureraient du travail à plusieurs milliers d'ouvriers pendant trois à quatre mois. Le départ du navire sera marqué par une manifestation cégétiste d'ampleur dépassant le cadre régional, et dont les modalités restent à définir. Il s'agira ainsi de dénoncer la politique de gaspillage et d'abandon national menée par le gouvernement, et dont le* France *est l'exemple parfait. »*

Le France a été vendu et revendu, puis mis au rebut au quai de l'oubli. On va maintenant le faire passer sur le billard. Mais son histoire est loin d'être close.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) C'est aux Chantiers de l'Atlantique qu'avait été construit le « France » en 1960.

AGRICULTURE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Les réserves faites par plusieurs pays diminuent la portée des maigres résultats obtenus

Rome. — *La conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, qui réunissait les représentants de cent quarante-cinq pays, a achevé ses travaux, vendredi 20 juillet, en adoptant par acclamation une déclaration de principe et un programme d'action. Cependant, de nombreux Etats ont émis des réserves qui réduisent la portée de cette conférence. Elles concernent surtout les chapitres consacrés au commerce international et au rôle de la F.A.O. dans l'application des mesures décidées par la conférence. Les Etats-Unis* « se sont associés avec joie à l'adoption de la déclaration de principe et du programme d'action » *tout en déclarant* « ne pas se sentir engagés par la constitution d'éventuels nouveaux fonds nécessaires à l'application de ces décisions ».

Clôturant les travaux de la conférence, M. Saouma, directeur général de la F.A.O., a notamment déclaré : « Même avec quelques réserves, la déclaration de principe et le programme d'action auront certainement une grande force morale, car ils constituent des objectifs dont l'urgence ne peut que faire courir des risques à ceux qui voudraient les ignorer. (...) Si les gouvernements s'abstiennent de suivre le plan d'action, ils auront à affronter des sociétés de plus en plus instables. » *M. Saouma s'est en outre félicité de la confiance manifestée par la conférence à l'égard de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture qui, selon les termes de la déclaration de principe* « devrait jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la réforme agraire ».

De notre envoyé spécial

Selon cette déclaration, les efforts et les programmes de développement ont, par le passé, dans bien des cas, contribué au déséquilibre entre les zones urbaines et rurales. Aussi, la conférence recommande-t-elle aux gouvernements d'effectuer des réformes agraires, qui sont l'élément essentiel du développement rural, et à la communauté internationale de participer et, mieux encore, de ne pas contrecarrer par ses investissements les objectifs du développement rural définis par chaque pays. Les Etats, les gouvernements et l'opinion publique devraient être mobilisés sur trois thèmes : priorité au développement rural, participation populaire la plus large, reconnaissance du rôle essentiel joué par les *femmes*.

Les recommandations d'actions qui devraient être prises par les gouvernements, au titre des politiques nationales, ont été, du fait de la technique des « réserves » (1), adoptées sans trop de difficultés, qu'il s'agisse des moyens d'assurer un meilleur accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources, de l'intégration des femmes au développement rural, de l'accès aux moyens de production, marchés et services, de l'expression des activités rurales non-agricoles, des mesures enfin concernant l'éducation, la formation et la vulgarisation. Dans ces domaines, la conférence insiste sur la nécessité de réorienter la distribution des moyens de production et les crédits de recherche pour des techniques adaptées aux petits paysans, de favoriser les groupements de culture et d'achat et les échanges d'expérience, de créer des marchés locaux, de mieux répartir cultures vivrières et cultures d'exportation, de développer les industries de villages, les activités forestières, l'agro-industrie, les pêcheries et l'aquaculture. Le chapitre sur la participation populaire a été déjà plus controversé dans la mesure où les idéologies s'opposent ouvertement. Un compromis entre les partisans du contrôle du gouvernement et ceux de l'autonomie totale a été trouvé, puisqu'il s'agira d'*« encourager la constitution de fédérations autonomes d'associations de paysans, avec l'appui actif du gouvernement et en respectant dûment leur autonomie »*...

Les difficultés ont été bien plus grandes encore lorsque la conférence a abordé les recommandations relatives aux politiques internationales. La question de la promotion de la coopération économique et technique entre les pays en voie de développement, n'a pas posé de problème, la conférence recommandant même une certaine spécialisation des activités de traitement et de transformation des produits primaires *« pour parvenir à une répartition équitable des gains entre les pays »*.

L'impact des investissements étrangers

En revanche, dès qu'il s'est agi d'envisager les mesures qui permettraient aux pays en voie de développement d'accroître les exportations vers les pays industrialisés, ou encore de favoriser les accords internationaux par produit, l'unanimité de façade s'est rompue. Le groupe des 77 (pays en voie de développement) a mené une bataille d'amendement qu'il n'a pas gagnée, les pays riches n'étant pas plus disposées à faire de concessions à Rome qu'à Manille.

La conférence s'est aussi préoccupée du contrôle de l'impact des investissements privés d'origine étrangère et de celui de l'aide publique au développement. Les mesures suggérées révèlent le souci de donner aux pays en développement les moyens intellectuels pour parler d'égal à égal avec les investisseurs internationaux : formation d'experts, définition par la F.A.O. de critères d'évaluation de cet impact, élaboration de principes directeurs pour un futur code de bonne conduite des investisseurs étrangers, recueil et échange d'informations sur les pratiques et les conséquences des activités des transnationales. La conférence a réaffirmé — pouvait-elle faire autre chose ? — que l'aide publique devait atteindre 0,7 % du produit national brut. Les Etats-Unis et la Suisse ont réaffirmé de leur côté qu'ils n'avaient jamais accepté cet objectif.

Sur la question de savoir s'il faut ou non indemniser les investisseurs dont les biens viendraient à être nationalisés, puisque la conférence réaffirme le droit souverain de chaque Etat sur la propriété, les délégations sont tombées d'accord sur un joli tour de passe-passe, puisqu'elles ont admis de prévoir des indemnisations *« justes et équitables »*.

Organisée — certains disent même manœuvrée — par la F.A.O., la conférence avait à adopter un programme d'action pour la mise en œuvre des mesures qu'elle vient de décider. Quatre volets pour ce programme : surveillance de la réforme agraire et du développement rural ; analyse et diffusion des connaissances ; assistance technique ; assistance à la mobilisation des ressources. L'âpreté des débats, que résume mal la formule du compromis final, a révélé la volonté de la F.A.O. et de son directeur général, M. Saouma, soutenus par le groupe des « 77 », de conserver le leadership dans ces matières et d'accroître les ressources propres de l'Organisation. Elle a révélé aussi le désir d'autres organisations du système des Nations unies et celui de certains Etats ou groupe d'Etats, comme le Canada et la C.E.E., de s'opposer au développement des actions et des ressources de la F.A.O., sans que les motifs de cette opposition aient été exprimés au cours de la conférence.

En résumé, peu de gouvernements se sentiront engagés par les recommandations morales faites au cours de cette conférence, dont l'objet était pourtant essentiel, puisqu'il s'agit en fait du devenir de plusieurs centaines de millions d'hommes.

JACQUES GRALL.

(1) Cette technique permet aux pays opposés à certains points des résolutions de formuler des « réserves », celles-ci figurant sur le texte adopté.

P.T.T.

COOPÉRATION ENTRE LA FRANCE LA GRÈCE ET LA SYRIE DANS LE DOMAINE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La société française Submarcom a signé, le mercredi 18 juillet, à Athènes, un accord avec le secrétaire d'Etat aux communications de la République grecque, M. Moutsios, et le ministre des communications de la République arabe syrienne, M. Sibai, pour la pose d'un câble téléphonique sous-marin. Ces travaux représentent un contrat de 100 millions de francs.

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat français aux P.T.T., assistait à la signature de ce contrat. Au cours d'un séjour à Athènes, M. Ségard a fait le point sur la collaboration technique entre la France et la Grèce dans le domaine des télécommunications. Il a étudié avec son collègue grec la réorganisation du centre de tri d'Athènes, qui a été confiée à la société française Sofrepost.

D'autre part, M. Ségard a informé M. Moutsios des possibilités de la technologie française et a exposé en particulier les projets français en matière de télématique. Il a été convenu que des démonstrations de matériel seront effectuées en Grèce.

● *DC-10 immobilisé à Londres.* — Un DC-10 néo-zélandais loué par la compagnie British Airways est immobilisé depuis le 17 juillet sur l'aéroport londonien d'Heathrow, après qu'une fissure eut été découverte dans le pylône d'attache d'un réacteur. Selon un porte-parole de la compagnie néo-zélandaise, cette fissure n'a aucun rapport avec celle qui avait provoqué la catastrophe de Chicago le 25 mai dernier. — *(A.F.P.)*

● *Hausse des péages du canal de Suez.* — L'autorité du canal de Suez qui gère cette voie d'eau a annoncé le 19 juillet une augmentation (la première depuis la réouverture du canal, en 1975) des péages atteignant jusqu'à 50 % sur les marchandises sèches. Les tarifs des transports de pétrole, en revanche, ne sont pas modifiés. — *(A.P.)*

● *Les armateurs et la réputation de Fos.* — Le consortium maritime Scandutch-C.G.M. a démenti les informations selon lesquelles il aurait décidé d'abandonner l'escale de Marseille-Fos au profit de Bordeaux-Le Verdon. Ses responsables indiquent toutefois que les perturbations, dues à la persistance du conflit des dockers, apportées à la régularité jusqu'à présent exemplaire, des services assurés par Scandutch-C.G.M., ont obligé le consortium, au cours des dernières semaines, à recourir à des solutions pragmatiques, par la substitution de Rotterdam au Havre et de Valence ou du Verdon à Fos.

COLLECTIVITÉS LOCALES

DIVORCE DIFFICILE DANS LES COTES-DU-NORD

Comment mettre fin à une fusion des communes ?

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les mariages de communes non plus ne sont pas tous des mariages heureux et, au contraire de ce qui se passe pour l'espèce humaine, le divorce est bien plus difficile dans le droit administratif. Après six ans d'une fusion mal vécue avec Plouer-sur-Rance (Côtes-du-Nord), l'ancienne commune de Langrolay en fait aujourd'hui l'expérience.

Malgré une enquête publique, plusieurs consultations et un boycottage général, l'avis favorable du conseil général, la « défusion » qu'elle réclame se heurte en effet à un blocage de l'administration préfectorale.

« Il n'y a pas de guerre de clochers, disent pourtant les élus de Langrolay, onze. Le nombre de Langrolay, a conclu en ce sens, en mars dernier, *simplement une situation mal vécue et l'aspiration au retour à l'autonomie. »*

Avant leur fusion, en mars 1973, Plouer (2 140 habitants) comptait dix-sept conseillers municipaux, de Langrolay, qui ont démissionné ces derniers a été réduit à quatre, l'autre commune gardant ses dix-sept représentants. La plus petite en a éprouvé le *« sentiment d'une annexion »*. Les subventions majorées lors de cette fusion sont toutes allées à Plouer, disent aussi les habitants de Langrolay, dont les représentants ne veulent plus *« tout le temps demander »* à l'autre partie du conseil.

361 inscrits... 3 votants

Le retour à la situation antérieure implique, selon la loi, la création de deux nouvelles communes. Une commission d'enquête, constituée en 1978 à la demande du conseil de Plouer-Longrolay, a conclu en ce sens. Au moment de voter, en décembre dernier, les quatre représentants de Langrolay étaient pour la séparation, les six conseillers socialistes de Plouer se sont abstenus, mais les onze autres ont voté contre.

« Ils n'avaient pas envie de retourner devant les électeurs », dit-on à Langrolay. La loi prévoit en effet des élections pour les deux « nouvelles » communes. Le 15 mai, le conseil général considérant *« l'avis démocratiquement exprimé par une population directement et exclusivement concernée »*, demande au préfet de prendre un arrêté ordonnant la séparation. Mais ce sont des élections partielles que celui-ci ordonne pour remplacer les élus démissionnaires — et que la population, à l'appel de *« tous les courants de pensée confondus »*, va boycotter. Le 27 mai, sur trois cent soixante et un inscrits, il n'y aura que... trois votants : deux enveloppes, un bulletin au nom de Langrolay. Le dimanche suivant, malgré une lettre du sous-préfet de Dinan à ses administrés et des interventions auprès des élus démissionnaires : vingt et un votants, trois élus par huit, huit, et quatre voix chacun... et qui n'étaient pas candidats. Et qui démissionnent aussitôt, sauf un, que le maire de Plouer désigne comme maire délégué de l'autre commune associée. Sa décision est attaquée aujourd'hui devant le tribunal administratif tandis qu'une nouvelle pétition vient d'être déposée.

« Si nous avions été les seuls, disent les élus démissionnaires de Langrolay, *le préfet aurait été d'accord. Mais il y aura sur son bureau d'autres demandes de « défusion » et il craint la contagion. »*

Le président de la commission départementale, M. René Regnault, parlant au nom du président du conseil général (à majorité socialiste), dénonce *« le double langage de l'administration qui se dit au service des collectivités locales, mais ne tient pas compte de leur avis »*. Quant au fond : *« C'est comme si un juge refusait le divorce à un ménage parce qu'il faudrait l'accorder à d'autres. Les formes de coopération communale doivent évoluer. Il ne suffit pas d'apporter une dot sous forme de subvention à la fusion pour faire un mariage de communes heureux. »*

JEAN VIDEAU.

SOCIAL

A la suite d'un transfert de fonds illégal effectué par un employé d'Assimilor (sidérurgie)

La C.G.T. demande l'ouverture d'une enquête

M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. des métaux, vient de faire savoir qu'il avait demandé au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris l'ouverture d'une enquête à la suite d'informations *« faisant état de transferts clandestins de fonds dans une banque luxembourgeoise »* par une personne liée *« à certains organismes patronaux »*, notamment de la sidérurgie. La fédération des métaux précise qu'elle a engagé cette démarche après la publication le 11 juillet, par *le Canard enchaîné*, d'un article selon lequel une somme de 1 300 000 francs aurait été transférée illégalement au Luxembourg.

Le 14 juin, des douaniers lorrains avaient intercepté M. Robert Eisenkopf, chargé de la comptabilité d'Assimilor (l'association des chambres syndicales de la sidérurgie et des mines de fer de Lorraine) ainsi que de diverses associations patronales de ce secteur. Il était porteur de documents relatifs à deux comptes ouverts au Luxembourg à la succursale de la Chase Manhattan Bank. Sur le premier de ces comptes, libellé au nom de sa femme, de nationalité luxembourgeoise, étaient déposés des fonds personnels. Sur le second, figurait une somme de 1 300 000 francs appartenant à Assimilor et prélevée sur les fonds provenant de la liquidation des quatre chambres patronales de la sidérurgie des départements de l'Est et du syndicat patronal qui les coiffait, lors du deuxième plan de retructuration de la sidérurgie.

Selon M. Emmanuel Lepoyvre, vice-président d'Assimilor, que nous avons interrogé, il aurait été demandé au comptable, en septembre 1977, *« de gérer au mieux cette somme, destinée à dépanner le personnel en cas d'événements graves si la gauche arrivait au pouvoir »*.

Grande aurait été la surprise des dirigeants patronaux d'apprendre que les fonds avaient été placés sur un compte luxembourgeois. Il fut donc conseillé à ce comptable, coupable *« d'excès de zèle et de maladresse »*, de rapatrier les fonds dans les délais légaux, *« ce qu'il était en train de faire »*, ajoute-t-on.

M. Eisenkopf, qui serait mis prochainement à la retraite, n'a pas été traduit en justice. Le ministre du budget, en effet, n'a pas porté plainte pour « fraude à la douane ». Une transaction est intervenue, Assimilor acceptant de payer une amende du double de la somme illégalement sortie du territoire, ce qui tendrait à prouver pour le moins que les dirigeants de cet organisme ne sont pas rancuniers.

CORRESPONDANCE

Le salaire des dockers

M. J.-L. Gaudaire, de La Ciotat, nous écrit :

Vous précisez dans votre article du 18 juillet à propos du conflit des dockers, que le salaire moyen d'un docker s'élève à 4 300 F par mois. Je pense qu'il serait utile d'ajouter que ce salaire de 4 300 F correspond à une moyenne mensuelle de travail de quatorze jours, et pour six heures quarante de travail par jour.

Si l'on veut comparer ce salaire avec celui d'un ouvrier travaillant vingt-quatre jours par mois à raison de huit heures par jour, cet ouvrier devrait gagner 8 846,59 F par mois.

ÉTRANGER

L'Inde après M. Desai

II. — L'INDUSTRIE A L'ASSAUT DES FÉODAUX CAMPAGNARDS

Quatre moussons d'été généreuses ont permis à l'Inde de constituer d'importantes réserves de céréales. Evénement historique qui annonce peut-être la fin des disettes dont souffrait périodiquement ce pays (le Monde du 21 juillet). L'industrialisation permettra-t-elle de remédier à la misère qui touche encore tant de ses habitants ?

De notre envoyé spécial ALAIN VERNHOLES

Bombay. — L'Inde est devenue une véritable puissance industrielle. On commence à le découvrir un peu douloureusement à l'étranger. Les chefs d'entreprise français qui bataillent aux quatre coins du monde pour tenter de vendre leurs équipements ou leurs techniques se heurtent maintenant à des concurrents inattendus : les Indiens sont de ceux-là.

Qui aurait été capable, il y a quelques années, de citer le nom de seulement deux ou trois groupes industriels indiens ? On connaissait Birla, Tata, peut-être Godrej. On découvre maintenant l'existence de sociétés comme H.M.T. (Hindoustan Machine Tools) devenue l'une des dix premières entreprises mondiales de machines-outils et qui exporte 15 % de sa production. Hindoustan Aeronautics (hélicoptères et avions), Bharat Electronics (tubes téléviseurs, radars). Larsen et Toubro (pelles mécaniques). Jessop (ponts, grues, chemins de fer). Metal Box (roulements à billes). On pourrait allonger la liste.

Sans doute l'industrie indienne a-t-elle ses faiblesses : matériel vieilli et démodé faute d'investissements suffisants (la concurrence n'existe pas), entretien parfois médiocre des installations (on l'a vu au printemps dernier lors des grandes pannes d'électricité qui paralysèrent à demi certains Etats et qui s'expliquaient beaucoup par une mauvaise maintenance des centrales thermiques), pénurie plus ou moins volontairement provoquée, insuffisante productivité...

Mais tous ces défauts, et Dieu sait qu'ils sont graves, n'empêchent pas l'Inde d'avoir son « industrie ». Une industrie qui couvre maintenant à peu près tous les besoins du pays, depuis l'acier, le ciment et les engrais jusqu'aux centrales nucléaires et à l'électronique, en passant par les machines-outils et la chimie. Les voitures, les camions, les motos, les machines à écrire, tout ou presque est indien. On fait dans le fruste, mais généralement dans le solide. Quand une technique fait défaut, on s'associe avec un partenaire étranger ou l'on fabrique sous licence, mais le plus vite possible on s'affranchit de cette dépendance en concevant un modèle indien. La découverte du pétrole au large de Bombay permet au pays de couvrir maintenant — avec les anciens gisements d'Assam et du Gujarat — 27 % de ses besoins. L'autosuffisance en matière pétrolière n'est peut-être pas très loin.

C'est ainsi que peu à peu depuis Nehru, qui a voulu que l'Inde ait son industrie lourde, le pays s'est hissé au dixième ou onzième rang des nations industrielles. Pour l'importance de son produit national, elle se retrouve aux côtés de pays comme l'Espagne, la Pologne, l'Australie et les Pays-Bas. Apparemment, son énorme population (six cent cinquante millions d'habitants) rend de telles comparaisons dérisoires, puisque l'Espagne et la Pologne n'ont respectivement que trente-sept et trente-cinq millions d'habitants.

Pourtant, le rapprochement des capacités industrielles et économiques de ces pays est plus parlant qu'on ne pourrait l'imaginer. Car il est en fait deux Inde : l'une d'une cinquantaine de millions d'habitants, industrialisée, commerçante, urbaine, dans laquelle existent et fonctionnent les processus économiques que nous connaissons : offre et demande de biens, circulation monétaire, épargne et investissement. C'est en réalité avec cette Inde-là que se font les comparaisons. L'autre compte six cents millions d'habitants. C'est celle des campagnes et des villages, dont la population ne dispose pratiquement d'aucun pouvoir d'achat. On y vit au jour le jour, en circuit fermé, sur les récoltes et les cultures du coin. C'est dire qu'on n'y produit à peu près rien de commercialisable et qu'on n'y consomme à peu près rien de ce qui se produit dans les entreprises.

Tout le problème, pour l'Etat, est d'empêcher que ne s'éloignent l'une de l'autre, jusqu'à se perdre complètement de vue, les deux parties de cet immense pays déséquilibré. Car sur au moins un point tous les experts nationaux aussi bien qu'étrangers, sont d'accord : sans une intervention *constante* des pouvoirs publics pour corriger, égaliser, harmoniser, compenser, l'Inde industrialisée se développerait rapidement, peut-être aussi rapidement que dans des pays comme la Corée du Sud Taïwan ou même le Japon des années 50. Mais que deviendraient certains Etats, certaines provinces, peu gâtés par la nature ? Cette nécessité d'intervenir pour sauvegarder un minimum d'unité économique et politique au pays a créé, depuis des années, un immense malentendu qui s'est accentué en raison de la nouvelle politique économique menée par le gouvernement Desai.

Etre ou ne pas être socialiste

On a souvent dit que la politique économique du pays était *socialiste*. Il ne faut pas jouer avec les mots. Car s'il est vrai que l'Etat intervient beaucoup pour autoriser ou interdire des projets d'investissements, des prêts bancaires, pour décider des prix et des salaires, s'il est vrai aussi que, pour une partie importante, les entreprises appartiennent au secteur public, notamment dans la sidérurgie, l'électronique, la construction navale, l'aéronautique (l'Etat emploie 23 % de la main-d'œuvre industrielle), le système des castes — fondamentalement inégalitaire — est en contradiction avec les valeurs mêmes de socialisme.

On l'a bien vu avec l'échec des coopératives qui n'ont réussi à fonctionner correctement qu'au Gujarat et surtout au Kerala. Or, le Kerala est un peu l'exception. Il fut le premier Etat à avoir un gouvernement communiste. Sa population marine, ouverte depuis longtemps aux influences extérieures, est pénétrée de valeurs étrangères, celles qu'a apportées le christianisme notamment. La communauté, base des coopératives, y a un sens. Le poids de la hiérarchie y est en tout cas beaucoup moins écrasant que dans le reste du pays.

« *Ici, tout le monde est socialiste, mais personne ne sait très bien ce que cela veut drie* », nous a déclaré à Bombay un grand patron indien. Ce jugement en forme de boutade explique bien des confusions. Depuis des mois, les milieux d'affaires parlent beaucoup de nationalisation. A les entendre, le gouvernement voudrait faire tomber dans le domaine public certains groupes, dont celui du grand sidérurgiste Tata. Ces craintes — sincères ou calculées — n'ont guère de fondement. Mais elles s'expliquent : l'ambiguïté du vocabulaire déforme les intentions politiques. Ni M. Morarji Desai, ancien premier ministre, ni M. Charan Singh, qui fut pendant quelques mois son ministre des finances, ne sont précisément des socialistes. On peut même dire qu'ils sont tout le contraire. M. Singh s'est publiquement déclaré pour la propriété privée et contre les coopératives, un « *truc des communistes* ». Et si M. Georges Fernandes, un syndicaliste devenu ministre de l'industrie, se situe, lui, beaucoup plus à gauche, son influence n'a probablement pas été à la mesure de ses déclarations fracassantes.

C'est la vertigineuse croissance de la population indienne (13 millions d'habitants supplémentaires chaque année, soit presque la population française en quatre ans) qui a poussé les pouvoirs publics à réorienter la politique économique. New-Delhi a estimé que ce que l'on appelait du temps de Nehru la « *voie indienne au socialisme* » a presque uniquement profité aux villes. Dans les campagnes, le niveau de vie reste extrêmement bas — l'un des plus bas du monde — malgré la nette amélioration de la situation alimentaire.

Le raisonnement du Janata a été le suivant : les villes et leur grande industrie ne peuvent pas absorber les excédents de population des campagnes. Créons donc des petites entreprises dans les villages. Elles emploieront beaucoup de monde. Les revenus distribués créeront une demande solvable. Un pouvoir d'achat, même très faible, réparti sur l'ensemble du pays engendrera un immense marché pour les industries locales. Celles-ci seront incitées à investir. La production industrielle croîtra beaucoup plus vite, les entreprises feront des bénéfices et se moderniseront.

Tel a été le calcul, base du VI[e] Plan (1978-1983), « *sûrement le moins anglais et le plus indien que nous ayons eu* », nous a-t-on déclaré. « *Développement rural intégré* » est devenu le maître-mot. Il signifie que l'Etat se chargera de développer les infrastructures (routes, eau, énergie) en même temps qu'il encouragera le développement agricole, le tout permettant la création de nombreuses petites industries rurales.

Credo officiel : l'industrie ne se développe bien que parallèlement à une agriculture prospère. On pense bien sûr au Pendjab, le riche Etat agricole du Nord, qui, sans aucune grande unité industrielle, a développé tout un réseau de petites entreprises fabriquant de nombreux ustensiles, depuis les clés à molette et les outils pour les machines agricoles jusqu'aux raquettes de tennis. Il s'agirait donc d'étendre à l'Inde tout entière ce qui est né spontanément au Pendjab.

Mais comment ? Deux voies possibles : celle de l'initiative privée, celle d'une politique autoritaire de l'Etat.

Les patrons de la grande industrie se trompent — ou trompent — quand ils parlent des projets gouvernementaux de nationalisation. Ce que les pouvoirs publics veulent faire est radicalement différent : envoyer à la campagne certaines industries et les envoyer par unités dispersées. On fabriquera dans les villages les allumettes, le savon, les dentifrices, les brosses à dents, les détergents, les tapis, les chaussures, certains outils et matériaux de construction, des conserves alimentaires, des métiers à tisser, bref tout ce qui peut être fabriqué dans de petites usines. Non seulement l'Etat ne désire pas étendre le champ des nationalisations, mais il encourage l'initiative privée. Il suffit pour en être convaincu de voir à qui sont effectivement destinés les crédits publics dans le dernier budget de l'Etat. La plupart des dépenses d'équipement, notamment pour l'irrigation, bénéficieront aux fermiers fortunés, de même que les crédits pour l'électrification rurale et le stockage des grains.

C'est donc un monumental contresens que de ne pas voir — ou de ne pas dire — que toute l'action du ministre des finances, M. Singh, consistait à favoriser les paysans riches.

Ce faisant, M. Singh, qui est leur plus ardent défenseur, espérait bien les inciter à investir dans ce qu'on appelle les *small scale industries*. Un tel calcul est-il bon ? Ce n'est certes pas l'épargne qui manque aux propriétaires terriens enrichis par la révolution verte. Ce ne sont probablement même pas les occasions de profits : après tout, comme aime à le rappeler M. Singh, le capitalisme japonais d'après-guerre s'est développé de la sorte. Mais ceux qu'on appelle les koulaks ont-ils intérêt à entamer la première étape d'un processus qui fera passer la campagne indienne du stade d'économie agraire féodale où elle se trouve encore souvent à la première étape d'une économie capitaliste ?

La réponse n'est pas évidente. Dans de très nombreux villages le pouvoir est tout entier dans les mains de propriétaires riches, puissants et souvent tyranniques. Accepter de jouer le jeu de la petite industrie, c'est introduire au tréfonds des campagnes l'échange, le salariat, la banque, l'administration et peut-être un jour le syndicat. Ce qui a fait dire au *big business* des villes, inquiet de voir M. Singh favoriser les propriétaires *terriens*, qu'une telle politique est dangereuse parce qu'elle va accroître les tensions *entre* koulaks et paysans sans terres.

Attaqué par la grande industrie, furieuse de ne plus bénéficier de toutes les faveurs, risquant de n'être pas suivi par les riches paysans, le gouvernement commençait à user de la contrainte lorsqu'il est tombé : l'Etat a refusé d'autoriser les installations et agrandissements d'industries dans les grandes villes : « *Vous n'irez pas à Bombay, mais vous pouvez vous installer à la campagne. Nous allons vers des ateliers jurassiens dans lesquels quinze ou vingt personnes fabriqueront des boulons ou des chaussures* », nous a déclaré un bon observateur du pays, qui a ajouté : « *Mais l'Etat devra parler haut et fort.* » En sera-t-il capable, lui qui a si souvent donné le mauvais exemple ?

Telle est la question. L'Inde n'a probablement pas trouvé un pouvoir politique à la mesure de ses problèmes. Mais la politique économique qui se dessinait avant la démission de M. Desai était sûrement l'une des plus intelligentes qui aient été conçues depuis longtemps.

FIN

Le taux d'escompte des États-Unis est porté au niveau record de 10 %

Les autorités monétaires des Etats-Unis ont relevé de 0,5 % le taux d'escompte des douze banques du système de la réserve fédérale, le portant à 10 %, plus haut niveau jamais atteint. Le précédent record avait été établi le 2 novembre 1978, lorsque le taux d'escompte avait été relevé de 8 1/2 % à 9 1/2 %, la majoration la plus forte depuis le 16 octobre 1931, à l'époque de la grande crise. Cette majoration était la sixième de l'année 1978.

Le relèvement intervenu vendredi 20 juillet répond comme les précédents à un double objectif : lutter contre l'inflation en freinant le gonflement des crédits bancaires et l'accroissement exagéré de la masse monétaire qui augmenta deux fois plus rapidement que prévu ; défendre le dollar en rendant les taux d'intérêt outre-Atlantique plus rémunérateurs que les taux européens dont, précisément, le relèvement a été très rapide depuis le début de l'année.

De l'avis de nombreux spécialistes, la majoration de 0,5 % est insuffisante pour provoquer un redressement durable du dollar et lutter contre le scepticisme que rencontre le plan énergétique de M. Carter. Il aurait fallu, dit-on, au moins 1 %, sinon 2 %, comme la rumeur en avait couru.

Mais il est probable que M. Miller, encore président de la Réserve fédérale avant qu'il ne remplace M. Blumenthal comme secrétaire au Trésor, a redouté qu'une majoration plus forte n'aggrave une récession déjà acquise.

Le P.N.B. a diminué de 3,3 % d'avril à juin

Le produit national brut américain a en effet décliné de 3,3 % (en rythme annuel) au second trimestre, ce qui représente la plus forte baisse depuis la récession de 1974-1975. Ce recul fait suite à une progression faible de 1,1 % de la croissance économique pendant les trois premiers mois de 1979.

Selon le département du commerce, le net ralentissement des ventes au détail entre avril et juin, particulièrement marqué dans le secteur automobile, explique le déclin. Les ventes au détail ont diminué de 4,5 % au second trimestre, après avoir progressé de 1,1 % au premier. Cependant, l'inflation continue à s'aggraver. Les prix ont progressé au rythme annuel de 8,7 % au quatrième trimestre 1978, 9,3 % au premier trimestre 1979, et 9,9 % au second trimestre.

En Tchécoslovaquie

LE PRIX DES COMBUSTIBLES EST RELEVÉ DE 50 %

Prague (*A.F.P. - Reuter*). — Le gouvernement tchécoslovaque a annoncé, vendredi 20 juillet, une hausse de 50 %, à effet immédiat, sur le prix des combustibles. Le prix du litre de super est passé de 5 à 7,50 couronnes (environ 3,40 F), celui du litre d'ordinaire de 4,20 à 6 couronnes, et celui du litre de fuel domestique, de 0,90 à 2 couronnes. A compter de lundi, le charbon, le gaz et l'électricité (+ 50 %) et les tarifs postaux (de 40 % à 150 %) seront touchés. La subvention gouvernementale accordée pour maintenir le prix des vêtements pour enfants sera supprimée.

En revanche, les retraites seront augmentées, le 1[er] août, de 30 couronnes, de même que les allocations familiales qui seront majorées de 50 couronnes par enfant. De plus, certains salaires, indique le communiqué du bureau fédéral des prix, pourront être relevés en septembre.

∴

Un important train de hausses sur les produits alimentaires et l'électricité devrait être annoncé très prochainement en Hongrie.

ÉNERGIE

LE QATAR VEND UNE PARTIE IMPORTANTE DE SON PÉTROLE SUR LE MARCHÉ LIBRE

Alors que les pays membres de l'OPEP s'étaient mis d'accord le 28 juin à Genève pour, selon le communiqué final de la Conférence, « *limiter les transactions sur le marché « spot » dans un effort collectif pour arrêter l'actuelle spirale des prix* ». Le Qatar aurait repris ses ventes sur le marché libre. Selon le *Financial Times*, le petit émirat aurait ainsi vendu 20 % de sa production mensuelle sur le marché spot à des prix variant entre 34 et 35 dollars le baril. Après la Conférence de Genève, les prix qatari étaient fixés entre 21,23 et 21,42 dollars par baril. La « prime » du marché spot dépasse donc 13 dollars par baril.

Si cette attitude du Qatar devait être imitée par d'autres pays producteurs dans les semaines à venir, il n'est pas certain que l'actuelle structure des prix de l'OPEP résiste. Plusieurs pays pourraient être tentés d'imposer de nouvelles primes de marché, selon un mécanisme qui a amené la hausse de 60 % du prix du prétole au cours de ces derniers mois.

Pour la première fois LA FRANCE IMPORTE PLUS DE CHARBON QU'ELLE N'EN PRODUIT

Pour la première fois en 1978, la France a consommé plus de charbon importé que de charbon national. Les importations — en augmentation de 7,6 % — ont atteint 25,595 millions de tonnes. Les principaux fournisseurs de la France sont la République fédérale d'Allemagne (8,75 MT), l'Afrique du Sud (6,8 MT) et la Pologne (4,6 MT).

En revanche la production nationale s'est élevée à 22,4 millions de tonnes, en baisse de 5,8 % pour les houillères de bassin par rapport à 1977, et ce malgré une hausse du rendement au fond de 3,8 %.

Les Charbonnages de France, qui publient ces chiffres dans leur rapport de gestion, donnent aussi des précisions sur l'activité internationale du groupe et de sa filiale C.D.F. International, tant pour les participations (en Virginie occidentale et en Australie) que pour la valorisation des techniques et procédés. « *Vu le contexte difficile dans lequel cette action a été conduite, en raison notamment de la conjoncture générale et du marasme du marché, les résultats, pour modestes qu'ils soient, apparaissent significatifs et plutôt satisfaisants* », estime C.d.F.

CONJONCTURE

LES PRIX DU COMMERCE SERAIENT LIBÉRÉS PROGRESSIVEMENT DÈS L'AUTOMNE

Un premier train de libération des prix du commerce pourrait intervenir cet automne, a indiqué M. Francis Pecresse, président du Conseil national du commerce, au terme d'un entretien qu'il a eu vendredi 20 juillet avec M. Barre.

Selon M. Pecresse, le premier ministre a confirmé sa volonté de poursuivre la libération des prix, tout en soulignant que celle du commerce devrait se faire progressivement et après une concertation entre professionnels et consommateurs.

Le problème du refus de vente des industriels aux commerçants et celui de l'ouverture dominicale des magasins ont été évoqués. Certains industriels en effet voudraient pouvoir refuser leurs services à des clients dont ils douteraient de l'efficacité commerciale. Au Conseil national du commerce, on craint que cette mesure ne favorise le retour à la pratique des prix imposés, les industriels ne livrant leurs produits qu'à ceux qui leur garantiraient une vente au prix de détail de leur choix.

FAITS ET CHIFFRES

● *M. Michel Collas remplace M. Jacques Ferry à la présidence de la Chambre syndicale de la sidérurgie française.* — Au cours de sa séance du 20 juillet 1979, le conseil d'administration de la Chambre syndicale de la sidérurgie française a pris acte de la démission de M. Jacques Ferry de ses fonctions de président. Sur sa proposition, le conseil, à l'unanimité, a élu à sa présidence M. Michel Collas, vice-président du groupe Creusot-Loire, dont la nomination était déjà acquise (*le Monde* du 28 juin).

● *Licenciements dans la confection.* — De nouveaux licenciements sont enregistrés en cette fin de semaine dans plusieurs entreprises : 160 à la société Aries (prêt-à-porter), à Rennes et Pontorson (Manche) ; 40 à la société Maillot (confection), à Charleville-Mézières (Ardennes), et 119 à la société Gunther Royon (confection masculine), à Saint-Etienne, où les ouvriers ont occupé le cabinet du maire, M. Sanguedolce (communiste).

● *A l'usine Framatome* de Chalon-sur-Saône, qui emploie quatre cent cinquante personnes, les ouvriers, en grève depuis le 5 juin, paralysent partiellement l'activité nucléaire et l'accès au port fluvial. Ils réclament une prime de 300 francs, la cinquième semaine de congés payés, les trente-cinq heures et la reconduction de l'accord 1978. La situation, déclarent les syndicats, est à peu près la même à l'usine Framatome du Creusot (quatre cent cinquante personnes).

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « La cession d'une usine du groupe Boussac-Saint frères à ses salariés : les syndicats demandent des précisions à la direction », paru dans *le Monde* du 20 juillet, une erreur de transmission nous a fait écrire que « *six mille logements* » vont être bientôt bâtis sur le terrain de la société. Il s'agit en réalité de six cents logements.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	12/7	5/7
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	159 249	157 638
Fonds de stabilisation des changes	6 580	6 581
2) CREANCES SUR LE TRESOR	20 771	21 238
Monnaies divisionnaires	346	396
Comptes courants post.	318	198
Concours au Trésor public	17 889	18 454
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	85 297	82 282
Effets escomptés	45 671	46 280
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	17 836	23 976
Avances sur titres	60	49
Eff. en cours de recouv.	10 976	11 836
4) DIVERS	3 810	4 387
	299 816	294 971

PASSIF	12/7	5/7
1) BILLETS EN CIRCULATION	137 860	137 075
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTERIEURS	6 401	6 686
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	1 305	1 589
Compte spec. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	3 786	3 786
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	221	858
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	20 466	17 912
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	18 033	15 384
Autres comptes dispon. et autres engag. à vue	2 433	2 527
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	95 289	95 289
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 634	1 634
7) DIVERS	8 535	9 574
	299 816	294 971

La situation hebdomadaire, arrêtée au 12 juillet 1979, fait apparaître l'incidence de l'ajustement trimestriel du dépôt, auprès du Fonds européen de coopération monétaire de 20 % des réserves publiques en or et en dollars.

Le poste « or » n'enregistre aucune modification, le dépôt d'or demeurant inchangé à 634 tonnes.

Le poste « disponibilité à vue à l'étranger » diminue de 561 millions de francs, à la suite du dépôt complémentaire de 131 millions de dollars provoqué par l'accroissement des réserves en cette devise, entre le 28 février et le 30 juin 1979.

En contrepartie des avoirs déposés, le FECOM a mis à la disposition de la Banque de France 5 072 millions d'écus contre 4 588 précédemment. Le montant des écus reçus a été déterminé par le FECOM sur la base :

— Pour l'or, de la moyenne des cours convertis en écus, notés chaque jour aux deux « fixing » de Londres, pendant les six derniers mois de calendrier, soit 1 kg d'or = 5 949,946 écus ;

— Pour le dollar, du cours du marché le 4 juillet 1979, soit 1 dollar = 0,726464 écu.

La contrevaleur en francs des écus reçus, calculée sur la base du cours d'évaluation semestrielle de l'écu, soit 1 écu = 5,84058 francs, est inscrite à l'actif pour 29 622 millions de francs au poste « Ecus ». Ce poste fait cependant apparaître un montant supérieur, car il comprend également la contrevaleur en francs des écus acquis depuis le mois de mars dernier au titre de règlements intracommunautaires ainsi que d'intérêts dont la Banque a été bonifiée.

L'engagement réciproque de dénouement à terme des opérations intervenues entre la Banque de France et le F.E.CO.M., est retracé dans les postes suivants :

— A l'actif : « Oor et autres actifs de réserve à recevoir du F.E.CO.M. », qui a été porté de 30 120 millions de francs à 30 681 millions de francs.

— Au passif : « Ecus à livrer au F.E.CO.M. » qui passe de 26 798 millions de francs à 29 622 millions de francs.

La variation du poste « Disponibilités à vue à l'étranger » diffère toutefois du montant indiqué ci-dessus en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine.

MARCHÉ MON[...]

Amorce de sta[...]

Bourses étr[...]

NEW-YO[...]

FRANCFORT

Reprise à l'anglaise

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

LA SEMAINE FINANCIÈRE

MARCHÉ MONÉTAIRE

Amorce de stabilisation

Une sorte de stabilisation des taux semble s'être amorcée cette semaine en France et en Europe, bien que l'annonce, à la veille du week-end, d'un relèvement de 0,50 % du taux d'escompte aux Etats-Unis ait, très partiellement, relancé un peu la course à la hausse. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu au même niveau de 9 3/8 %, avec une pointe à 9 1/2 % et un fléchissement à 9 1/4 %, correspondant avec la fin de période de constitution des réserves obligatoires. A terme, c'est également la stabilité, l'échéance à un mois valant 9 3/4 %, taux quasiment inchangé après le même fléchissement que pour le jour le jour. Sur le marché obligataire, les rendements sur la première catégorie plafonnent à 11,20 % environ : les émissions, néanmoins, n'ont pratiquement pas repris, à une exception près.

C'est dire que, sur le marché financier, les opérateurs ont le sentiment qu'un palier, peut-être provisoire, a été atteint après une hausse de 2 % en moins de deux mois. Les plus optimistes d'entre eux entrevoient un report de trois mois, à moins qu'une guerre des taux ne se rallume entre l'Europe et les Etats-Unis. A vrai dire, le relèvement du taux d'escompte américain, intervenu le 20 juillet, n'a pas surpris.

Depuis deux jours la rumeur en courait sur les marchés des changes, et certains prédisaient une hausse de 2 % alors qu'elle n'a été que de 0,50 % (de 9,50 % à 10 %, taux record). Beaucoup la jugent insuffisante pour conforter durablement un dollar très éprouvé.

Il convient, enfin, de signaler une initiative intéressante sur la place de Paris, en relation avec le plaidoyer pour les taux flottants, ou variables, auquel nous nous sommes livrés la semaine dernière. La Banque de l'Indochine et de Suez (Indosuez) a imaginé, pour le compte de la Sicomi Bail Investissement, un emprunt de 115 millions de francs, cette semaine, puis, la semaine prochaine, un autre emprunt de 200 millions de francs pour la société de crédit-bail Locafrance, assortis dans les deux cas, du désormais classique taux variable, supérieur de 0,75 % à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour, avec une novation assez remarquable : une « clause d'option d'échange », au gré du porteur, contre des obligations à taux fixe de 10,25 % l'an, cette option pourrait s'exercer pendant toute la durée de l'emprunt dans les deux mois suivant l'échéance du coupon. Voilà de quoi satisfaire, et rassurer, les autorités monétaires qui au début de 1977 avaient mis le holà à la prolifération d'émissions à taux variable — déjà — mais assorties d'une faculté de reprise du titre au pair chaque année, formule imaginée précisément par Indosuez.

Pour les banques et le Trésor, à l'époque, une telle formule ne correspondait pas à la notion de long terme et ne pouvait donc y être assimilée pour renforcer les fonds propres des établissements, leur permettant ainsi de prêter, hors encadrement, à due concurrence. Cette fois-ci il s'agit d'un véritable long terme qui conviendrait fort bien non seulement aux banques et établissements financiers, seuls utilisateurs jusqu'à présent, mais aux entreprises industrielles. Jusqu'à présent, ces derniers sont restés réticents, préférant des taux fixes pour compenser les taux variables de leurs prêts bancaires classiques. Un tel calcul est-il rationnel ? Cela reste à prouver.

FRANÇOIS RENARD.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Confusion

Par son appel au ralliement de ses concitoyens pour résoudre la crise de l'énergie, puis par ses décisions d'ordre politique, le président Jimmy Carter a jeté cette semaine une grande confusion sur le marché de New-York. Incapables de mesurer l'impact réel des sacrifices volontaires demandés aux Américains, profondément troublés par la démission générale de tous les membres du gouvernement et encore plus par la nomination de nouveaux hommes aux postes clés, les opérateurs, ne sachant trop quelle attitude adopter, ont procédé tour à tour à quelques dégagements de précaution puis à des rachats de couverture. Les cours, de ce fait, ont évolué de façon irrégulière et plutôt tendu à baisser, l'indice des industrielles s'établissant en clôture de la séance de vendredi à 828,07, soit à 5,46 points au-dessous de son niveau du 13 juillet.

Pour couronner le tout, la Réserve fédérale décidait vendredi de relever son taux d'escompte de 9,5 % à 10 %. Cette mesure, en contradiction apparente avec la baisse du PNB durant le second trimestre (— 3/3 % en rythme annuel) finissait de désorienter complètement le marché.

L'activité hebdomadaire a porté sur 149,98 millions de titres contre 183,70 millions précédemment.

	Cours 13 juill.	Cours 20 juill.
Alcoa	51 1/4	51 3/4
A.T.T.	57 1/4	57 1/4
Boeing	40 1/2	39 3/4
Chase Man. Bank	38 5/8	39 5/8
Du P. de Nemours	40 5/8	39 5/8
Eastman Kodak	54 5/8	53 3/4
Exxon	53 3/8	52 1/2
Ford	41	41 7/8
General Electric	50 1/4	50 1/4
General Foods	31 1/2	31 3/8
General Motors	55 3/4	56 1/8
Goodyear	15 1/8	15 3/4
I.B.M.	69 3/4	69 3/4
I.T.T.	28 3/8	27 7/8
Kennecott	23 1/4	23 1/8
Mobil Oil	38 1/8	38
Pfizer	30 3/8	31
Schlumberger	76 3/8	78 7/8
Texaco	27 7/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	25	24 1/8
Union Carbide	39	39 1/2
U.S. Steel	21 3/4	22 1/4
Westinghouse	19 7/8	20
Xerox Corp	61 5/8	60

LONDRES

Morosité

Une profonde morosité a régné cette semaine sur le marché de Londres, entraînant, après une reprise initiale, une baisse des cours assez prononcée. Tous les gains acquis au départ n'ont cependant pas été reperdus et, à la veille du week-end, l'indice des industrielles enregistrait encore une légère avance de 4,5 points à 471,2.

Le grand sujet de préoccupation a été la chute du dollar, les opérateurs craignant que les pays de l'OPEP ne soient amenés à relever le prix de leur pétrole plus rapidement que prévu. Mais la hausse de la livre sterling a aussi beaucoup inquiété, en raison de ses effets néfastes sur les exportations. Le marché, enfin, a été extrêmement déçu par la décision de la Banque d'Angleterre de maintenir son taux d'escompte à 14 % tant que les mesures d'assainissement budgétaire ne porteraient pas leurs premiers fruits.

D'abord en vedette avec un prix de l'or passé pour la première fois au-dessus de 300 dollars l'once, les mines sud-africaines ont par la suite reperdu la presque totalité de leurs gains initiaux.

Indice F.T. du 20 juillet : mines d'or, 159,9 (contre 158,8) ; Fonds d'Etat, 73,37 (contre 72,34).

	Cours 13 juill.	Cours 20 juill.
Bowater	162	155
Brit. Petroleum	1 245	1 236
Charter	136	130
Courtaulds	85	87
De Beers	346	337
Free State Geduld*	27 1/2	26
Gt Univ. Stores	364	392
Imp. Chemical	324	331
Shell	364	340
Vickers	163	162
War Loan	34	34 5/8

(*) En dollar, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Reprise à l'anglaise

La quasi-suppression du contrôle des changes en Grande-Bretagne a provoqué cette semaine un « rush » des investisseurs d'outre-Manche sur les valeurs allemandes. Cette manne inespérée, dans un climat morose, a favorisé une reprise du marché et en moyenne les cours ont monté de 2,3 %. Les actions du secteur automobile ont été particulièrement recherchées, notamment B.M.W. et Volkswagen.

Indice de la Commerzbank du 20 juillet : 753 contre 735,9.

	Cours 13 juill.	Cours 20 juill.
A.E.G.	50	49,50
B.A.S.F.	135,30	136,80
Bayer	124,60	129,20
Commerzbank	188,50	198,90
Hoechst	124,20	128,30
Mannesman	153,50	158
Siemens	254,50	261
Volkswagen	205,50	213,50

TOKYO

Irrégulier

Peu d'affaires cette semaine sur le marché de Tokyo où, alternativement, les cours ont légèrement progressé puis se sont effrités. A la veille du week-end, la rumeur faisant état d'un relèvement dès lundi 23 juillet du taux d'escompte de 4,25 % à 5 % a de nouveau circulé, gelant les initiatives.

Indices du 20 juillet : Nikkei Dow Jones, 6 179,90 (contre 6 109,30) ; indice général, 438,83 (contre 435,13).

	Cours 3 juill.	Cours 20 juill.
Canon	480	510
Fuji Bank	338	340
Honda Motors	509	522
Matsushita Electric	629	626
Mitsubishi Heavy	158	167
Sony Corp	1 770	1 830
Toyota Motors	833	840

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux (F)
4 1/2 % 1973	55 445	73 621 800
Institut Mérieux	68 225 (1)	43 264 600
ELF-Aquitaine	47 800	40 469 450
L'Air Liquide	70 875	32 588 515
Petrofina	39 600 (2)	28 948 875
Royal Dutch	74 200	22 821 875
Av. M. Dassault	19 950	17 823 900
Rhône-Poul.	131 880	17 128 950
C.F.P.	63 775	13 108 982
C.N.E. 3 %	2 785 (2)	11 411 750
Norsk Hydro	21 875 (2)	8 628 055

(1) Dont 27 150 titres vendredi.
(2) Quatre séances seulement.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 16 AU 20 JUILLET 1979

Et pourtant, elle monte

APPAREMMENT indifférente à un environnement international passablement inquiétant, la Bourse de Paris a fait ces derniers jours pratiquement cavalier seul. Tandis que la plupart des grandes places internationales baissaient ou pataugeaient, elle a, au contraire, repris son ascension à la même cadence lente mais continue que la semaine précédente, et ce en dépit d'un manque d'entrain manifeste.

Stoppé à la veille du week-end, le mouvement de hausse se réamorçait spontanément, dès le lundi, au grand étonnement des boursiers, qui ne tablaient pas sur une remise en selle aussi rapide. Le nouvel embrasement de l'or, porté par la suite, et pour la première fois de son histoire, à plus de 300 dollars l'once par la chute de la devise américaine, n'allait même pas constituer un élément dissuasif pour le marché. Les deux jours suivants, ce dernier devait poursuivre tranquillement son avance, comme si de rien n'était, avec son bal de vedettes (Mérieux et Dassault, notamment) élargi cette fois à L'Air liquide élevé au rang de danseuse étoile. Jeudi, toujours conduit par un Air liquide en pleine ébullition, il s'offrait même un léger galop et poussait son avance à près de 1 % avant de s'immobiliser, derechef, à la veille du week-end, jour de réponse des primes. Bref, l'indicateur instantané a encore progressé de 2 % d'un vendredi à l'autre.

C'est bien et même très bien, mais néanmoins surprenant. Le marché de Paris aurait-il des motifs particuliers de se montrer confiant, quand ses homologues internationaux s'inquiètent devant la montée des périls ?

Certains facteurs ont joué indiscutablement : les résultats honorables du commerce extérieur pour le premier semestre, le sondage de la Banque de France auprès des chefs d'entreprise, qui révèle un niveau de production satisfaisant pour la rentrée, la note de conjoncture de la banque Jordan, dont il ressort que, grâce au plan Barre mis en œuvre en 1976, la France apparaît comme le pays le mieux armé pour lutter contre la tourmente ; la relative stabilisation des taux d'intérêt ; quelques achats d'investisseurs britanniques après la quasi-suppression du contrôle des changes outre-Manche ; quelques remplois, enfin, de coupons récemment échus.

Ces facteurs, cependant, n'expliquent pas tout. Surtout, ils masquent une certaine réalité. Malgré les apparences, la Bourse de Paris n'a pas particulièrement brillé cette semaine, pas plus que l'autre, du reste, par son dynamisme. L'activité assez faible, qui a régné autour de la corbeille et dont les chiffres d'affaires journaliers rendent assez peu compte, en témoigne aisément.

De fait, si l'on retranche des transactions effectuées chaque jour le montant des échanges assez considérables opérés sur les grandes têtes d'affiche (4 1/2 % en 1973, Mérieux, Elf Aquitaine, Petrofina, Royal Dutch, Dassault, Rhône-Poulenc, L'Air liquide) et sur trois ou quatre vedettes de second plan (C.F.P., C.N.E., 3 %, Norsk Hydro), le volume des capitaux traités quotidiennement tombe rapidement aux alentours de 50 millions de francs. Ce qui constitue, en fin de compte, assez peu de chose. Faut-il imputer ce phénomène au temps des vacances ? Cette explication n'est pas satisfaisante. Malgré la saison, les grands animateurs du marché sont toujours présents. En vérité, ce régime de basses eaux semble surtout provenir de la vague de scepticisme qui baigne la corbeille, en relation avec les événements politiques aux Etats-Unis. En un mot, Paris attend le verdict de Wall Street, et le grand marché américain ne l'a toujours pas rendu, tant le doute reste grand outre-Atlantique sur les chances du nouveau gouvernement de conduire convenablement une nouvelle politique, notamment sur le plan de l'énergie.

De plus, la crainte grandit de l'autre côté de l'eau de voir l'oncle Sam confronté à une sévère récession avant la fin de l'année. Quand on sait que les aléas conjoncturels américains mettent six mois avant de se faire sentir en Europe, il y a là aussi de quoi faire réfléchir les investisseurs français les plus entreprenants. Ajoutons que l'INSEE, habitué à faire des commentaires en demi-teinte, pronostique maintenant pour la France un ralentissement inévitable de l'expansion, déjà faible, à l'issue du dernier trimestre de 1979 ou au début de l'an 1980. A travers son organisme officiel, le gouvernement chercherait-il à dramatiser un peu la situation pour mieux faire passer durant les mois d'été des mesures impopulaires ? Quelques-uns, sous les colonnes du palais Brongniart, ne sont pas éloignés de le croire.

Mais alors qu'est-ce qui fait, quand même, monter la Bourse ?

Tout bonnement la réticence des opérateurs à se dégager. « Voyez-vous, disait, vendredi, après la séance, un professionnel, si je vends les titres de mes clients, comment remploierais-je les capitaux ainsi dégagés ? » Il y a, dans cette réflexion, toute la philosophie des gestionnaires de portefeuille.

ANDRÉ DESSOT.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du café - repli du plomb

La perspective d'un ralentissement de l'activité économique dans la plupart des pays importants utilisateurs de métaux non ferreux, se traduit par une chute des cours plus sensible depuis quelques semaines. Par rapport aux meilleurs niveaux de l'année, la baisse atteint près de 25 % pour le cuivre et le plomb et 20 % pour le zinc.

En revanche, l'or s'est valorisé depuis le 1er janvier de près d'un tiers, l'argent de 30 % environ et le platine de plus de 10 %.

MÉTAUX. — *Le repli se poursuit sur le plomb à Londres dont les cours enregistrent une baisse moyenne de 5 %. Les achats qui s'étaient amplifiés pour le compte des pays d'Europe orientale et de la Chine semblent avoir pratiquement cessé.*

Les cours du cuivre reviennent en dessous de 800 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont encore diminué à 187 000 tonnes (— 3 700 tonnes). Mais le marché a été surtout influencé par le renchérissement du loyer de l'argent qui incite les consommateurs à réduire leurs stocks et les craintes relatives à une baisse de l'utilisation du métal.

Repli des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Le conseil international de l'étain n'a pas pris de décision au sujet d'un relèvement des prix plancher et plafond de l'accord.

DENRÉES. — *Reprise des cours du café sur l'ensemble des marchés. Plusieurs facteurs ont entretenu la hausse : récolte de l'Ouganda inférieure aux prévisions, arrêt des exportations brésiliennes et refroidissement de la température au Brésil faisant craindre de nouveaux dommages aux plantations de café. La récolte brésilienne est évaluée par les négociants entre 20 et 22 millions de sacs et à 19 millions de sacs par l'Institut brésilien du café.*

CÉRÉALES. — *Faibles variations des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte américaine sera supérieure de 17 % à celle de 1978.*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 13/7	COURS 20 7
Or fin (kilo en barre)	41600	42200
— (kilo en lingot)	41800	42250
Pièce française (20 fr.)	369 90	388 50
Pièce française (10 fr.)	238 50	237 20
Pièce suisse (20 fr.)	343 ..	339 50
Union latine (20 fr.)	306 80	319 .
● Pièce tunis. (20 fr.)	398	380
Souverain	430 ..	435 20
● Souverain Elizabeth II	418 ..	417 80
● Demi-souverain	525	527
Pièce de 20 dollars	1761 20	1799 20
— 10 dollars	968	985
— 5 dollars	681	612 50
— 50 pesos	1630 50	1677 ..
● — 20 marks	372 50	375
— 10 florins	227 ..	320 .
● — 5 roubles	220 ..	220 ..

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar très éprouvé. Nouvelle envolée de la livre

La nervosité est réapparue cette semaine sur le marché des changes, où le DOLLAR, à nouveau très sévèrement éprouvé, a été victime d'une nouvelle rechute avant de se redresser quelque peu à la veille du week-end. La LIVRE STERLING, en revanche, a repris son mouvement de hausse, retrouvant son niveau de l'automne 1975, ce qui a permis au gouvernement britannique d'assouplir très sensiblement le contrôle des changes en Grande-Bretagne. Quant au FRANC FRANÇAIS, il a continué à glisser très légèrement vis-à-vis du DEUTSCHEMARK.

Placé en position d'attente la semaine précédente, à la veille d'un discours « capital » du président Carter sur l'énergie, le dollar commençait à fléchir dès la fin de la matinée du lundi 16 juillet.

Ce fléchissement devait s'accentuer les jours suivants, la réaction des milieux financiers internationaux au discours présidentiel étant nettement défavorable. Apparemment, les aveux d'échec, les propos velontaristes et les crispations de mâchoire (*Jaw Boning*) de l'hôte de la Maison Blanche ne soulevaient guère d'enthousiasme. Les opérateurs se déclaraient — en privé — fort sceptiques sur le plan présidentiel d'économie d'énergie et faisaient remarquer, que, dans l'immédiat, aucune mesure concrète n'était prévue pour réduire la facture pétrolière des Etats-Unis. Rien, en particulier, ne concernait un nouveau relèvement du prix de pétrole tiré du sous-sol américain, très inférieur aux prix mondiaux, comme on le sait. Mercredi 18 juillet, cette méfiance conjuguée avec l'annonce de la démission collective du cabinet du président Carter, conduisait le dollar à effectuer une nouvelle plongée ; revenant aux niveaux de crise d'octobre dernier : 1,80 DM à Francfort et 4,1975 F à Paris, tandis que l'or s'envolait au-dessus de 300 dollars l'once.

Jeudi, la monnaie américaine se raffermissait un peu, grâce aux interventions « massives » des banques centrales, plus de 1,5 milliard de dollars en trois jours, pour se redresser plus nettement vendredi après l'annonce d'un relèvement de 0,50 % du taux d'escompte américain et celle de la nomination de M. William Miller, président de la Réserve fédérale, au poste de secrétaire d'Etat au Trésor, en remplacement de M. Michael Blumenthal. Ce dernier sera certainement regretté par les spécialistes des changes, du moins ceux qui jouaient la baisse du dollar : chaque fois que M. Blumenthal ouvrait la bouche pour défendre le dollar, ce dernier plongeait immédiatement...

La livre sterling, en revanche, a poursuivi sa hausse, s'élevant jusqu'à 2,30 dollars pour revenir un peu en arrière sous l'effet des ventes bénéficiaires, et dépassant largement 9,60 F à Paris. Le gouvernement de Sa Majesté s'est même payé le luxe de lever la majeure partie des restrictions sur les investissements britanniques à l'étranger. Sous réserve d'un plafond de 5 millions de livres, les résidents anglais peuvent acheter titres et biens dans le monde entier, la devise-titre (*premium*) nécessaire à l'acquisition des valeurs mobilières étant même supprimée pour les pays de la C.E.E. et les institutions internationales : la livre n'a même pas fléchi après ces mesures, les capitaux étrangers continuant à affluer en Grande-Bretagne, attirés par la rémunération offerte (14 %) et par le pétrole de la mer du Nord.

Le FRANC FRANÇAIS, en revanche, continue à s'effriter lentement par rapport au DEUTSCHEMARK, et même par rapport aux monnaies « faibles » du système monétaire européen (S.M.E.), le FRANC BELGE et le FLORIN.

Dans les milieux financiers internationaux, on estime qu'une réévaluation du deutschemark au sein du S.M.E. est inévitable dans les mois qui viennent, surtout à partir du 13 septembre.

Sur le marché de l'or, un peu de calme est revenu en fin de semaine, après que l'once de métal eut battu tous ses records à près de 304 dollars, pour revenir un peu au-dessus de 298 dollars à la veille du week-end. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,2800	9,6501	3,7369	4,1359	66,1428	4,5486	1860,25
	—	2,2280	9,5079	3,6984	4,0794	65,3918	4,4938	1835,87
New-York	2,2800	—	23,6266	61,0128	55,1267	3,4470	50,1253	0,1225
	2,2280	—	23,4329	60,2409	54,6149	3,4071	49,5785	0,1213
Paris	9,6501	4,2325	—	258,23	233,32	14,5897	212,15	5,1875
	9,5079	4,2675	—	257,07	233,06	14,5400	211,5765	5,1790
Zurich	3,7369	163,90	38,7241	—	90,3528	5,6497	82,1553	2,0088
	3,6984	166	38,8986	—	90,6608	5,6558	82,3904	2,0145
Francfort	4,1359	181,40	42,8588	110,6772	—	6,2530	90,9273	2,2233
	4,0794	183,10	42,9056	110,3012	—	6,2385	90,7783	2,2220
Bruxelles	66,1428	29,0100	6,8541	17,6998	15,9922	—	14,5413	3,5555
	65,3918	29,3500	6,8775	17,6807	16,0294	—	14,5513	3,5618
Amsterdam	4,5486	199,50	47,1352	121,7285	109,9779	6,8769	—	2,4451
	4,4938	201,70	47,2642	121,5060	110,1583	6,8722	—	2,4478
Milan	1860,25	815,90	192,7702	497,8035	449,7794	28,1247	408,91	—
	1835,87	824	193,0872	496,3355	450,0273	28,0749	408,52	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 20 juillet 1979

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 781 (802) ; à trois mois, 799 (821) ; étain comptant, 6 800 (7 320) ; à trois mois, 6 770 (6 855) ; plomb, 513 (543) ; zinc, inch. (321) ; argent (en pence par once troy), 410 (402).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 79,80 (79,40) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 97,50 (98,77) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 295-310 (290-310).
TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 63,21 (63,70) ; déc., 63,10 (63,41).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., inch. (233) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, white grade C, 538 (588).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 24,35 (24,40).
CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 59,75-60,75 (59,50-59,80).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 297-297,50 (288,25-288,75).
DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, sept. 137,60 (136,80) ; déc., 143,75 (142,70) ; sucre, sept., 8,85 (8,90) ; oct., 9,18 (9,16) ; café sept. 212,75 (204,44) ; déc., 207,50 (203,22).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 104,40 (108,30) ; oct., 106,60 (112) ; café, sept., 1 870 (1 840) ; nov., 1 893 (1 845) ; cacao, sept., 1 439 (1 441) ; déc., 1 499 (1 516).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 420 (1 395) ; déc., 1 430,50 (1 430) ; café, sept., 1 845 (1 715) ; nov., 1 830 (1 715) ; sucre (en francs par tonne), oct., 958 (993) ; déc., 1 047 (1 057).
CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 439 (438) ; déc., 450 (451) ; maïs, sept., 310 1/4 (309 1/2) ; déc., 313 3/4 (312 3/4).
Indices. — Moody's : 1 078,4 (1 082,7). Reuter : 1 554,7 (1 582,5).

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 juillet	17 juillet	18 juillet	19 juillet	20 juillet
Terme	85 190 586	119 099 824	131 026 029	156 723 673	140 836 910
Compt.					
R. et obl.	66 657 100	116 439 194	116 606 467	151 848 092	91 017 105
Actions.	41 930 638	76 689 965	68 039 501	71 325 708	77 225 945
Total	193 778 324	312 228 983	315 671 997	379 897 473	309 079 960
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)					
Franç.	106,1	106,7	106,2	105,9	105,9
Etrang.	123,2	124,4	122,6	123,8	123,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)					
Tendance.	102,4	103	103	104	104
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	94,9	95,3	95,6	95,6	95,4

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA RÉORGANISATION DE L'ANVAR ET DE L'AIDE PUBLIQUE A L'INNOVATION

Le Journal officiel du 20 juillet publie les décrets relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), à l'aide à l'innovation et à la prime à l'innovation. Ces dispositions sont conformes à ce que M. Giraud, ministre de l'industrie, avait annoncé le 7 juin (*le Monde* du 8 juin).

Désormais, l'ANVAR est placée sous la tutelle exclusive du ministère de l'industrie. Son action est décentralisée grâce au comité d'orientation (représentant les milieux économiques et scientifiques intéressés), placé auprès de chaque délégation régionale de l'ANVAR. La prime à l'innovation, elle, peut être attribuée à des « *entreprises dont les effectifs sont inférieurs à deux mille personnes et dont la majorité du capital n'est pas détenue directement ou indirectement par une ou plusieurs sociétés inscrites à la cote d'une bourse française ou étrangère. Le montant de la prime est fixé à 25 % du montant des sommes effectivement versées à l'organisme de recherche ou à l'expert agréés, dans la limite de 1 million de francs par entreprise et par an (...). Les crédits de la prime à l'innovation sont inscrits au budget du ministère de l'industrie* ».

A B C D E F G

AU TERME DE SON VOYAGE DANS LE PACIFIQUE

M. Giscard d'Estaing regagne Paris convaincu de l'attachement des Polynésiens à la France

M. Valéry Giscard d'Estaing devait quitter Papeete samedi matin 21 juillet, à 8 heures (18 heures de Paris), au terme d'une visite de cinq jours dans les territoires du Pacifique. Il ne devait pas regagner Paris directement mais faire escale à Mururoa pour y visiter les sites d'expérimentation nucléaire. Mme Giscard d'Estaing et la suite présidentielle ne l'accompagnent pas dans ce déplacement. L'épouse du chef de l'Etat devait se rendre à Ranguiroa et rejoindre le président de la République à l'escale de Hao.

Vendredi, M. Giscard d'Estaing a reçu un accueil chaleureux à Moorea (île voisine de Tahiti), à Raiatea (une des îles Sous-le-Vent), et dans trois communes de Tahiti : Mahina, Arue et Pirae. Dans cette dernière localité, les cérémonies étaient organisées par M. Gaston Flosse, député R.P.R. Elles ont été particulièrement spectaculaires : deux mille participants ont entonné en chœur le chant polynésien le plus populaire.

A la fin de cette visite, le président de la République a constaté que, s'il était venu pour assurer les Polynésiens de l'attachement de la France, il repartait convaincu de l'attachement des Polynésiens à la France.

Les émotions de « Zebro »

Raiatea. — Il est des moments difficiles dans la vie d'un fonctionnaire d'outre-mer ! Même quand on est, comme M. Jean Zebrowsky — « Yann » pour les amis, « Zebro » pour les administrés, — un vieux de la veille, une ancien de l'empire français, que l'on a roulé sa bosse un peu partout en Afrique, et que l'on en est à son troisième séjour à Raiatea comme administrateur chef de la subdivision des îles Sous-le-Vent. Et, parmi tous les moments difficiles qui peuvent survenir dans une telle carrière, la visite du président de la République est, sans aucun doute, le plus délicat.

M. Zebrowsky avait empoigné le problème comme sans doute il en avait empoigné d'autres au cours de sa vie au service du pays : avec fougue, autorité, « coups de gueule », chaleur et enthousiasme. Il avait même fait repeindre la salle de bains de sa résidence, que ses enfants avaient décorée dans un style un peu trop fleuri à son goût.

La journée du 20 juillet devait être pour lui une sorte de consécration, la source d'un souvenir glorieux. Elle le sera sans doute. Mais elle restera aussi marquée par les cicatrices de quelques frissons. Car « Zebro » a connu bien des émotions ce jour-là et les choses ne se sont pas tout à fait passées comme il s'était ardemment employé à les organiser.

Une petite heure avant l'arrivée du chef de l'Etat dans son île, il s'était installé à la tribune où allait parler le visiteur illustre, devant la petite aérogare, sous un auvent de palmes. Il peaufinait la mise en place du comité d'accueil. Costume blanc, casquette à galon de feuilles, gestes secs, et voix forte, il perfectionnait le dispositif : « *Les maires seront présentés au président, excepté ceux qui l'ont déjà été en tant que conseillers territoriaux. Alors, ceux qui seront présentés se mettent là, sur la gauche* », et les maires se mettaient là, sur la gauche. « *Les adjoints, vous vous placez près de vos maires, un peu derrière.* » Les adjoints se plaçaient près de leurs maires, un peu derrière. « *Monsieur le pasteur, vous vous placez... Où est M. le pasteur ? Allez me chercher M. le pasteur !* » On allait lui chercher M. le pasteur. « *Ma sœur, mettez-vous là !* » Une religieuse se rangeait à l'endroit indiqué. « *Gisèle, restez à côté de madame Falconetti. Ou plutôt, non, Gisèle, placez-vous à côté de M. le maire.* » Et ainsi de suite.

Peu à peu, sous le soleil de Raiatea, des files de personnalités locales se dessinaient, comme à la revue. L'alignement était presque parfait, et les ordres fusaient encore : « *Restez en place. Reculez un peu ! Monsieur Amiot, rapprochez-vous de votre voisin. Nicole (Mme Zebrowsky), tu resteras près de moi !* », etc. Médusés, les invités métropolitains arrivés avant le président s'étaient peu à peu approchés de la tribune, dans le « no man's land » délimité par l'administrateur, chef de la subdivision de l'île Sous-le-Vent. Bientôt, ils applaudissaient les manœuvres les plus réussies, encourageaient Gisèle de la voix, s'inquiétaient de l'absence du pasteur... et craignaient vaguement d'être à leur tour mis en colonne.

De notre envoyé spécial

L'avion présidentiel arrivait : une dernière vérification, un « *grand merci à tous* » pour leur compréhension et leur collaboration dans la préparation de ce grand jour, et M. Zebrowsky allait à la rencontre de son hôte, sûr de ses arrières. Quelques minutes plus tard, M. Giscard d'Estaing était à la tribune, face au beau travail de M. l'administrateur-chef : à une trentaine de mètres de lui, au-delà d'un désert de bitume, le mur impeccable des personnalités se dressait, sans une ondulation, sans un pli. La population de l'île était derrière.

En panne

Loin d'imaginer quelle plaie il allait ouvrir au cœur du représentant permanent du gouvernement français à Raiatea, le chef de l'Etat lançait soudain : « *Les impératifs protocolaires peuvent admettre des exceptions : je vous demande à tous de vous rapprocher de moi !* » En quelques secondes, il n'y eut plus d'alignement, plus de belle ordonnance, tout le monde se pressait au pied de la tribune. On ne savait plus où étaient Gisèle, Nicole, les maires, les adjoints, Mme Falconetti, ou M. Amiot : dans un doux désordre, on écoutait le président de près. Et on le voyait bien mieux.

M. Zebrowsky souriait encore mais c'était sans doute grâce à un bel effort de volonté. Il n'allait d'ailleurs par tarder à souffrir plus encore. A cent pas de là, un nouveau drame se nouait. La D.S. noire amenée spécialement de Papeete pour le président... refusait de démarrer. Obstinément. Les quelques officiels qui se trouvaient par hasard à proximité prirent le mors aux dents : il fallait pousser. Et c'est ainsi qu'on put voir sur la piste d'aviation d'une île Sous-le-Vent, avec pour toile de fond l'eau verte d'un lagon et la silhouette lointaine de Bora-Bora, le chef de cabinet du président de la République, l'aide de camp de celui-ci (en grande tenue de colonel de dragons), le commandant du groupement de gendarmerie de la Polynésie française, et un responsable des voyages officiels, pousser, pousser, une D.S. noire qui ne voulait rien savoir. Tout près d'eux, un mauvais petit camarade, au lieu d'aider, les photographiait en plein effort : c'était M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée...

En catastrophe, il fallut improviser le nouvel ordonnancement du cortège, dévisser le fanion présidentiel de la DS récalcitrante et tenter — en vain — de le fixer sur une Toyota prévue à l'origine pour l'épouse du président. Une Toyota ! Une voiture de marque étrangère pour transporter le chef de l'Etat français ? Pas question. Vite, la 604 ! Il y en a une, heureusement. Tant pis si elle est d'un beau beige clair qui n'a rien d'officiel et s'il est impossible d'y fixer le fanion aux armes de l'Elysée : le président arrive, il lui faut une voiture. M. Zebrowsky, qui l'accompagne, se remet à peine du mal qu'il a eu à présenter à son hôte les personnalités perdues dans la cohue. Il découvre, atterré, la nouvelle catastrophe. Il s'éponge le front. Heureusement, ses déboires s'arrêteront là. Les danses, les chants, la gentillesse de Raiatéa, feront de cette visite dans l'île une belle fête. L'administrateur-chef aura tout de même réussi sa journée.

Quatre heures plus tard, au garde à vous au bord de la piste, il saluera l'avion présidentiel au décollage. Il pourra alors quitter ses gants blancs, qu'il avait mis seulement deux fois jusque-là : pour son mariage et pour le passage du général de Gaulle à Djibouti.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Lire page 6 :
Tahiti au-delà des colliers de fleurs

Le recouvrement des amendes

UN RÉGIME PLUS SÉVÈRE POUR LES AUTOMOBILISTES MAUVAIS PAYEURS

Trop d'automobilistes français ne payent pas leurs amendes. Un rapport d'un groupe interministériel vient d'être déposé sur le bureau du garde des sceaux, qui contient un certain nombre de mesures tendant à remédier à cette situation.

Parmi elles, l'amélioration du système d'identification des contrevenants, c'est-à-dire l'automatisation des fichiers des cartes grises. Pour cela, l'automobiliste devra obligatoirement déclarer son changement de domicile

Autre point étudié, lié au précédent, l'envoi direct de l'amende au contrevenant. Le pare-brise du véhicule servirait pour l'agent verbalisateur à prévenir l'automobiliste de la réception prochaine de l'amende par le dépôt d'un simple avis.

Pour ce qui concerne le timbre amende de base, il est prévu de le fixer à 50 F (l'amende forfaitaire étant égale à un multiple de 50 F, soit 100 ou 150 F). Enfin, en cas de non-paiement après avertissement et commandement, l'automobiliste trop récalcitrant pourrait se voir retirer son permis de conduire jusqu'au règlement — régime du troc — des amendes.

● *Mme de Gaulle* est hospitalisée depuis le 4 juillet dernier à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. A la maison de repos des religieuses de l'Immaculée Conception de Notre-Dame de Lourdes, avenue de La Bourdonnais à Paris, où vit la veuve de l'ancien chef de l'Etat — âgée de soixante-dix-neuf ans —, on indiquait, vendredi 20 juillet, que son état ne semblait pas inspirer d'inquiétudes sérieuses.

LA CRISE ISRAÉLO-ARABE

Le Conseil de sécurité invite Jérusalem à cesser ses implantations dans les territoires occupés

Le Conseil de sécurité a adopté vendredi 20 juillet une résolution demandant « *au gouvernement et au peulpe d'Israël de cesser d'urgence d'établir, d'édifier et planifier des colonies dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem* ». Cette résolution a été votée par 14 voix et 1 abstention, celle des Etats-Unis.

La résolution a été présentée par le délégué du Portugal, président de la commission, qui avait enquêté sur les implantations israéliennes. Elle prie cette commission, « *compte tenu de l'ampleur du problème des colonies, de suivre de près l'application de la présente résolution et de lui faire rapport avant le 1er novembre 1979.* ».

En expliquant son abstention, le représentant américain a réitéré l'opposition de son gouvernement à l'établissement par Israël de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Mais il a estimé que le texte soumis au Conseil allait au-delà de la questions des implntations.

La délégation israélienne a rejeté la résolution, qui, selon elle, « *a pour seul objectif de saper les efforts réels en vue de la paix qui se poursuivent au Proche-Orient* ». Jérusalem affirme en outre que le rapport de la commission « *ne tient aucun compte des impératifs de la sécurité d'Israël et ignore totalement les droits inaliénables du peuple juif dans sa patrie, y compris le droit de s'établir dans toutes les parties de la terre d'Israël* ».

Détérioration de la situation au Sud-Liban

Pour la deuxième journée consécutive, la région de Hasbaya au Sud-Liban a été la cible de l'artillerie israélienne et celle des forces conservatrices libanaises. Dix soldats norvégien de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) ont été blessés à la suite de ces tirs. Vendredi à l'aube, trois Fedayin et un civil libanais avaient été tués au cours d'une opération de commandos israéliens sur le littoral du Sud-Liban à quelques kilomètres au nord de Tyr. — *(A.F.P.)*

LE CHILI COMMANDE SEIZE AVIONS MIRAGE

Le Chili a adressé aux industriels français une lettre de commande portant sur l'acquisition de seize avions de combat Mirage-50. Entre ses fournisseurs et le Chili, les négociations duraient depuis plusieurs mois (*le Monde* des 5 et 6 juillet). Cette lettre de commande, comme c'est l'usage, aura valeur de contrat lorsque le client adressera le premier acompte, qui est généralement le tiers de la commande.

Selon des informations recueillies à Paris, la version retenue par le Chili est celle du Mirage qu'un autre client étranger a déjà commandée à la France, en l'occurrence la République d'Afrique du Sud. Mais à la différence de Pretoria, qui a choisi le Mirage-50 comme un avion de reconnaissance, le Chili a décidé d'acheter seize exemplaires de la version de combat du même appareil.

Il s'agit d'un Mirage-50 spécialement conçu pour des missions polyvalentes de défense aérienne et d'attaque. Le Mirage-50 emprunte la cellule du Mirage III (ou de sa version simplifiée Mirage-5) et le réacteur Atar 9 K 50 qui équipe l'intercepteur Mirage F-1. Par rapport à la famille des Mirage-III dont il est issu, le Mirage-50 dispose d'un rayon d'action accru et de possibilités d'armement importantes. Ses constructeurs, le groupe privé Dassault-Breguet et la SNECMA, estiment que le Mirage-50 peut être proposé à des clients qui, déjà dotés de Mirage-III ne souhaitent pas acquérir des Mirage F-1.

Le Chili a déjà reçu de la France, entre autres armes, des blindés légers AMX-13, des hélicoptères Puma et Alouette, des missiles surface-surface Exocet, des missiles antichars et des roquettes de 68 mm à charge creuse.

En Espagne

L'ETA POLITICO-MILITAIRE ACCUEILLE FAVORABLEMENT LE STATUT D'AUTONOMIE BASQUE

Madrid *(A.F.P.)*. — L'accord du 17 juillet sur le statut d'autonomie du Pays basque conclu entre l'Union du centre démocratique et le parti nationaliste basque, a été qualifié de « *pas important vers l'indépendance d'Euzkadi* » par l'ETA politico-militaire.

Dans un communiqué envoyé aux agences de presse, cette organisation précise toutefois les conditions auxquelles « *l'autonomie d'Euzkadi sera effective* » :

— amnistie de tous les prisonniers et exilés basques ;

— intégration de la Navarre (au même titre que les trois autres provinces basques, Biscaye, Alava et Guipuzcoa) dans les dispositions du statut ;

— retrait des forces répressives du « territoire national basque ».

Pour appuyer ces exigences, et notamment celle de l'amnistie, l'ETA politico-militaire a convoqué le « peuple basque » à une manifestation ce 21 juillet, à Saint-Sébastien.

Enfin, l'ETA politico-militaire dénonce l'« *attitude irrationnelle et sectaire* » de Henri Batasuna, branche politique de l'organisation ETA militaire, qui a sévèrement critiqué le projet de statut. L'un des dirigeants de ce mouvement, M. Telesforo Monzon, poursuivi pour apologie du terrorisme et trahison à la suite d'une interview publiée par *le Figaro* le 7 juillet, a démenti la déclaration qui lui avait été prêtée — « *Nous sommes en guerre avec l'Espagne* » — et annoncé qu'il portait plainte contre ce journal.

A Paris

INCENDIE AUX CHAMPS-ELYSÉES

Deux cents pompiers et dix-sept véhicules ont été mobilisés, sous la direction du général Grégy, pour lutter contre un incendie qui s'est déclaré, ce samedi 21 juillet, à 7 h. 40, dans les sous-sols du magasin de tissus Max, 70, avenue des Champs-Elysées à Paris.

Pendant toute la matinée, une épaisse fumée s'est dégagée et, à midi, quatre pompiers avaient été légèrement intoxiqués. En fin de matinée, les pompiers, qui éprouvaient de grandes difficultés à progresser sur les lieux du sinistre, estimaient qu'il y avait deux foyers : au premier sous-sol et au deuxième.

Les deux personnes habitant dans l'immeuble ont pu être évacuées peu après le début de l'incendie.

Le magasin Max est situé entre un cinéma (l'Ermitage et un boutique de disques (Lido Music). Ses sous-sols renferment des stocks très importants de tissus et de mousse.

DEUX PÉTROLIERS ENTRENT EN COLLISION AU LARGE DU VENEZUELA : VINGT-QUATRE DISPARUS

Deux pétroliers, battant pavillon libérien l'« Aegean-Captain » et l'« Atlantic-Express », sont entrés en collision, dans la soirée du jeudi 19 juillet, à quelques kilomètres au large de l'île Tobago, non loin des côtes du Venezuela. L'accident s'est produit par temps d'orage et de brouillard. Des incendies ont immédiatement éclaté sur les deux tankers, qui naviguaient à plein. L'« Aegean-Captain » transportait 210 000 tonnes de brut de Curaçao vers Singapour, et les soutes de l'« Atlantic-Express » contenaient 290 000 tonnes de naphte destinées au Mexique.

L'incendie, rapidement maîtrisé sur l'« Aegean-Captain », a continué à ravager le second pétrolier, visible des rivages de Tobago, d'où, samedi matin, on entendait encore des explosions. Les garde-côtes américains et ceux de la Trinité ont déjà recueilli trois corps. Vingt-quatre hommes d'équipage de l'« Atlantic-Express », grecs pour la plupart, sont portés disparus. Cinquante-deux marins en état de choc et souffrant de brûlures ont été repêchés et sont hospitalisés à Tobago.

Les épaves des deux tankers dérivent lentement vers les côtes de Tobago, dont elles ne se trouvaient, vendredi soir, qu'à une dizaine de kilomètres. Du pétrole s'est répandu en mer sur plusieurs dizaines de kilomètres carrés, et l'on s'attend à une très importante marée noire sur les plages touristiques de l'île. — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 21 juillet 1979 a été tiré à 541 222 exemplaires.